

Le décalage pronominal danois
- dans une approche
contrastive et typologique

Thèse de doctorat
Katrine Planque Tafteberg
Université d'Aarhus
Institut d'Ésthetique et de Communication
Département de français
Septembre 2012

Sous la direction
du Professeur Henning Nølke et du Professeur Sten Vikner

Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement mon directeur de thèse, Henning Nølke, pour ses conseils, sa disponibilité et ses encouragements.

Je souhaite également exprimer ma gratitude envers mon co-directeur de thèse, Sten Vikner, qui m'a fait découvrir la linguistique contrastive.

Merci à mes collègues, Mads Jønsson et Ana Kanareva Dimitrovska, pour les échanges amicaux et grammaticaux que nous avons eus ainsi que pour les excursions hebdomadaires à la Mouette Dorée.

Enfin, merci à Alexandre pour son soutien indéfectible.

Sommaire

Introduction générale.....	4
Première partie : Les théories.....	10
I. Théories fonctionnelles.....	10
II. Théories formelles.....	30
Deuxième partie : Mot – Clitique – Affixe.....	48
Troisième partie : Propriétés et problèmes des pronoms décalés.....	70
Quatrième partie : Une typologie tripartite.....	107
I. Type 1 : Cliticisation lexicale.....	110
II. Type 2 : Cliticisation syntagmatique.....	144
III. Type 3 : Cliticisation phrastique.....	160
Cinquième partie : La position du pronom décalé.....	172
Conclusion générale.....	203
Résumé en français.....	206
English summary.....	210
Dansk resumé.....	214
Références bibliographiques.....	218
Table des matières.....	233

Introduction générale

Le danois connaît un phénomène où un pronom atone¹ apparaît dans une position syntaxique décalée par rapport à la position syntaxique occupée par son équivalent nominal :

- (1) Marie læste den ikke hver dag.
'Marie lisait le pas tous les jours'
(Marie ne le lisait pas tous les jours.)
- (2) Marie læste ikke avisen hver dag
'Marie lisait pas le journal tous les jours'
(Marie ne lisait pas le journal tous les jours.)

Le phénomène en (1), que je nomme *le décalage pronominal*, désigne l'apparition du pronom atone *den* ('le') dans une position singulière qui lui est spécialement réservée à gauche de la négation *ikke* ('pas'). Ce décalage vers la gauche présente des ressemblances avec un phénomène comparable en français où le pronom atone est également décalé (à gauche du verbe) par rapport à son équivalent nominal :

- (3) Marie ne le lisait pas tous les jours.
- (4) Marie ne lisait pas le journal tous les jours.

Les objets nominaux *avisen* et *le journal* apparaissent en fin de phrase alors que les objets pronominaux *den* et *le* apparaissent dans une position contiguë au verbe fini. Le pronom danois *den* s'appuie vers la gauche (en enclise) sur le verbe *læste*. Le pronom français *le* s'appuie vers la droite (en proclise) sur le verbe *lisait*. Les verbes *læste* et *lisait* font, dès lors, office d'hôte à la clise. On relève donc deux différences de surface : **la position** (à gauche de la négation / du verbe) et **la direction de la clise** (enclise / proclise). Malgré ces différences, le décalage parallèle vers la gauche suggère qu'il s'agit d'un phénomène essentiellement pareil, et de là se soulèvent deux questions. S'il s'agit du même phénomène, comment se fait-il alors que le pronom français se place à gauche du verbe alors que le pronom danois ne se place pas de ce côté du verbe² ? :

- (5) *Marie den læste ikke hver dag.

¹ Tout emploi du terme 'pronom' se réfère uniquement aux pronoms personnels atones à fonction non-sujet, c'est-à-dire à fonction objet (direct et indirect), attributive et régime. ainsi qu'aux pronoms adverbiaux *her* et *der*, sauf mention contraire.

² Je fais abstraction des pronoms placés en position initiale de la phrase, c'est-à-dire dans la case de fondement selon la terminologie de Diderichsen (1941, 1946).

'Marie le lisait pas tous les jours'

Et plus spécifiquement, pourquoi le pronom est-t-il décalé dans cette position singulière à gauche de la négation plutôt qu'ailleurs ?

La mise en parallèle des exemples danois (1) et français (3) n'a gratté que la surface d'un phénomène plus général. En effet, un décalage comparable est également attesté dans les autres langues scandinaves (le norvégien, le suédois, le féroïen et l'islandais) et romanes (en particulier l'italien, l'espagnol et le portugais) (Holmberg & Platzack 1995, Miller & Monachesi 2003). La syntaxe particulière (cf. la notion de *special syntax*, Zwicky 1977) des pronoms atones a déjà été bien décrite pour les langues romanes et pour les langues scandinaves séparément. Plusieurs points communs ont été mis en évidence – surtout dans la littérature germanique (voir Josefsson 1992, Holmberg 1984, 1991, 1999, Jørgensen 1991, Diesing & Jelinek 1993 : 28, Cardinaletti 1999 : 54, 70 parmi d'autres). Cependant, il ne semble pas y avoir de consensus sur le statut à attribuer aux pronoms atones scandinaves, à savoir s'ils doivent être analysés comme des mots indépendants ou des clitiques à l'instar des pronoms atones romans. Cette clarification du statut semble particulièrement pressante dans le cadre de la grammaire générative où la classification du pronom atone a des répercussions directes sur l'analyse. S'agit-il d'une catégorie syntaxique X° (tête) ou XP (syntagme) ? Cette classification détermine, par la suite, le type de déplacement (tête, A ou A-barre) adopté ainsi que la position ciblée par le décalage dans la structure arborescente (Holmberg & Platzack 1995 : 145, 149, voir aussi la discussion dans Vikner 2005). La discussion du statut syntaxique du pronom atone se traduit entre autres par une discussion sur la possibilité d'analyser le décalage du pronom atone objet (cf. *Object Shift*³) comme une forme de cliticisation. Les avis sont partagés sur la question. Parmi les théories génératives qui *soutiennent* une analyse de cliticisation, nous trouvons entre autres : Holmberg (1984, 1986), Josefsson (1992, 1993), Diesing & Jelinek (1995 : 155), Diesing (1996 : 77, 1997 : 415). Parmi les travaux qui *rejetent* une analyse de cliticisation, on relève: Holmberg (1991, 1999 : 21), Holmberg & Platzack (1995 : 153), Vikner (1994 : 505-506, 2005 : 416-420), Cardinaletti (1999). On remarque notamment que Holmberg a changé de camp en cours de route.

³ Terme forgé par Holmberg pour décrire le décalage d'objets nominaux et pronominaux (1984 : 13, 1986 : 165)

Dans le cadre de la grammaire fonctionnelle danoise, les travaux suivants traitent entièrement ou partiellement du décalage pronominal danois : Togeby (1993, 2000, 2001, 2003), Heltoft (1995, 1999, 2005a, 2011), Jørgensen (1991, 2000a, 2000b), Basbøll (1976⁴, 1986a, 1986b), Brink (2003) et Pedersen (1993). Cette liste est, à ma connaissance, exhaustive. Ces auteurs adoptent tous (sauf Pedersen 1993) une analyse de cliticisation à laquelle j'adhère également. La liste ne comprend pas les paragraphes de grammaire qui ne font que mentionner le décalage pronominal : Mikkelsen (1911), Diderichsen (1946), Hansen (1977), Galberg Jacobsen & Skyum-Nielsen (2007) et Christensen & Christensen (2005) (liste non-exhaustive). En tout, les travaux traitant du décalage pronominal en danois ne dépassent guère 150 pages, réparties sur 6 auteurs différents, alors qu'il reste, à mon avis, beaucoup à dire sur ce phénomène.

En premier lieu (partie un), il s'agira de mettre l'accent sur quelques théories fonctionnelles et formelles qui ont été avancées pour expliquer le décalage pronominal. En deuxième lieu (parties deux et trois), les caractéristiques types des catégories du mot, de l'affixe et du clitique seront présentées, ce qui me permettra d'évaluer, de manière plus précise, le statut des pronoms concernés par le décalage pronominal en danois. En troisième lieu (parties quatre et cinq), il sera question d'analyser trois cas de cliticisation différents et de langues différentes, ce qui m'amènera à proposer la typologie tripartite suivante :

Type 1) Cliticisation lexicale

- illustrée par les pronoms atones français.

Type 2) Cliticisation syntagmatique

- illustrée par le marqueur du génitif danois.

Type 3) Cliticisation phrastique

- illustrée par les clitiques serbo-croates.

Le décalage pronominal danois sera comparé à ces autres formes de cliticisation afin de définir de quel type de cliticisation il s'agit. Le présent travail s'inscrit par conséquent dans le cadre de la linguistique contrastive. L'établissement de parallèles entre plusieurs langues peut indiquer que l'on a à faire à un phénomène qui relève peut-être de principes plus généraux. C'est le cas

⁴ Basbøll (1976) montre cependant comment l'analyse du décalage pronominal peut s'intégrer dans une analyse transformationnelle.

des pronoms atones qui, dans bien des langues, adoptent un comportement syntaxique singulier par rapport aux noms et pronoms toniques. La comparaison avec d'autres phénomènes de cliticisation nous permettra ainsi de cerner la nature et la spécificité du décalage pronominal danois.

Remarques terminologiques préliminaires

Dans le cadre de la grammaire fonctionnelle danoise, le décalage pronominal est connu sous la dénomination danoise de *letledsreglen* ('la règle des constituants légers') tandis que l'approche formelle de la grammaire générative emploie la dénomination *object shift*. Les deux appellations ne recouvrent cependant pas tout à fait les mêmes phénomènes. *Letledsreglen* comprend le décalage des pronoms personnels à fonction non-sujet et les pronoms adverbiaux en danois alors qu'*object shift* comprend le décalage des pronoms et les noms à fonction objet dans les langues scandinaves en général. Ni *object shift* ni *letledsreglen* ne fournissent des étiquettes qui décrivent de manière satisfaisante ce décalage en danois. Le terme de *letledsreglen* ne renseigne pas sur la catégorie des constituants qui sont concernés par cette règle. Le terme d'*object shift* conduit à la fausse conclusion que seuls les objets⁵ sont décalés alors que les pronoms adverbiaux *her* ('y/ici') et *der* ('y/là') y sont sujets aussi. Sur la base de ces considérations terminologiques, j'emploie le terme neutre (d'un point de vue théorique) de *décalage pronominal*⁶. Ce terme a l'avantage de ne pas exclure les pronoms adverbiaux qui sont décalés dans exactement les mêmes circonstances que les pronoms objets :

- (6) Han var der ikke.
'Il était y pas'
(Il n'y était pas.)

Qui plus est, il est souvent omis que le décalage pronominal s'applique aussi aux pronoms à fonction attributive :

- (7) Han blev det ikke. (Basbøll 1986b : 178)
'Il est devenu le pas'
(Il ne l'est pas devenu.)

⁵ Holmberg note lui-même que ce terme peut induire en erreur car il ne s'agit pas toujours d'un objet. Le pronom peut aussi être le sujet d'un *small clause* (Holmberg 1986 : 165).

⁶ La traduction danoise est *pronominalforskydning*, terme qui me semble plus précis que *letledsreglen*.

Le terme de *décalage pronominal* me paraît plus précis que les termes de *letledsreglen* et d'*object shift* pour désigner la nature des constituants qui sont concernés par ce phénomène en danois. Le terme ne prend pas en compte le décalage des objets nominaux en islandais. Bien que le décalage des pronoms et le décalage des noms soient parallèles en surface, je les considère différents. En danois, le décalage pronominal est obligatoire alors que le décalage des noms en islandais est facultatif. J'y reviendrai.

Une autre remarque à propos du décalage pronominal concerne les intuitions que sous-tendent ce terme. Il décrit d'abord un *écart positionnel* entre la position du pronom décalé et la position argumentale 'habituelle' des noms et des pronoms toniques. Le terme ne prédit cependant rien quant au procédé selon lequel les pronoms apparaissent dans cette position. Il est connu qu'en grammaire générative, la génération de la phrase est décrite en terme de 'déplacements' qui présupposent l'émergence d'une structure de surface à travers un certain nombre de transformations. Le décalage pronominal décrit simplement une différence positionnelle, peu importe si le pronom apparaît dans la position décalée par dérivation transformationnelle ou s'il y est 'né'. Le terme 'décalage' ne sous-entend donc pas forcément un déplacement de type transformationnel mais il ne l'exclut pas non plus. C'est dans cette même optique que j'emploie le terme de 'pronom décalé'.

L'emploi des notions 'clitique', 'clise' et 'cliticisation' mérite également quelques précisions. La notion clitique est utilisée à la fois en tant que nom (un clitique) et adjectif qualificatif (un élément clitique). Le clitique reçoit la définition formelle suivante (que je développerai ultérieurement) :

Un CLITIQUE est un élément grammatical et atone qui est syntaxiquement rattaché à un hôte au niveau syntagmatique ou phrastique (marginalelement au niveau lexical) et phonologiquement rattaché à un mot tonique de n'importe quelle appartenance catégorielle.

Le clitique est spécifié quant à la direction de rattachement de la clise : 'proclise' désigne un rattachement à un hôte placé à droite tandis que 'enclise' désigne un rattachement à un hôte placé à gauche.

La notion de 'cliticisation' reçoit également un emploi double. La 'cliticisation' se réfère soit à un *processus* (synchronique) par lequel un élément clitique s'appuie sur un hôte, soit à une *évolution* (diachronique) où un élément linguistique acquiert un statut clitique. 'Cliticisation'

(au sens diachronique) est dès lors parallèle à ‘grammaticalisation’. Enfin, la notion de ‘clise’ est définie comme le résultat de la cliticisation (au sens synchronique).

Ces précisions terminologiques étant faites, il reste à signaler quelques remarques à propos de la traduction des exemples textuels. La traduction des exemples en français est partout la même, sauf mention contraire. Les exemples sont tous présentés de la même façon, comme on a déjà pu le remarquer :

Exemple textuel
‘Traduction littérale’
(Traduction libre)

La traduction littérale est une traduction mot à mot ou bien syntagme par syntagme. Si la traduction littérale et la traduction libre coïncident, ceci est marqué ainsi : (‘...’).

Quant aux signes notationnels représentant les degrés d’accentuation, ils sont les suivants :

L’accent atone : ◌

L’accent secondaire : ,

L’accent tonique : '

La notation de l’accentuation est marquée au niveau de la phrase et non au niveau du mot, et seulement là où elle est pertinente pour l’analyse.

Première partie : Les théories

Dans le cadre de la grammaire fonctionnelle danoise, plusieurs théories (en particulier Tøgeby 2001, Heltoft 2005a, 2011, Jørgensen 2000b, Basbøll 1986b, Pedersen 1993) ont été avancées pour rendre compte de la distribution particulière des pronoms décalés en danois, mais il n'existe pas d'études approfondies. C'est à l'extérieur du cercle des linguistes danois et dans le cadre théorique de la grammaire générative que les premières recherches poussées et de longue haleine ont été menées pour mieux comprendre ce phénomène qui dépasse les frontières linguistiques danoises. Le générativiste suédois Anders Holmberg (1986) a été le premier à proposer un travail de fond sur le décalage de l'objet (pronominal *et* nominal) (qu'il dénomme *object shift*) dans une approche contrastive (les langues scandinaves).

Cette première partie présente, d'abord, les théories proposées par Tøgeby (2001) et Jørgensen (2000b) et, ensuite, les théories génératives de Holmberg (1986) et Holmberg & Platzack (1995) qui me paraissent incontournables autant que intéressantes pour l'étude du décalage des pronoms.

I. Théories fonctionnelles

Une brève introduction à la tradition grammaticale danoise

L'analyse grammaticale danoise repose traditionnellement sur le schéma topologique élaboré par le linguiste danois Paul Diderichsen (1941, 1946). Une brève introduction à ce schéma topologique est nécessaire pour comprendre les théories du décalage pronominal proposées par les linguistes danois travaillant dans le cadre de la grammaire fonctionnelle. Diderichsen distingue deux schémas de phrase : un pour la phrase subordonnée et un pour la phrase principale. Le décalage pronominal étant restreint à la phrase principale, seul ce schéma topologique est illustré ici :

La case de fondement	La case de nexus				La case de contenu		
X	v	n	l ⁷	a	V	N	A
Marie 'Marie'	læste 'lisait'			ikke 'pas'		avisen 'le journal'	hver dag 'tous les jours'
Marie 'Marie'	læste 'lisait'		den 'le'	ikke 'pas'			hver dag 'tous les jours'

Traduction :

- Marie ne lisait pas le journal tous les jours.
- Marie ne le lisait pas tous les jours.

La topologie de la phrase danoise se répartit ainsi en trois cases⁸ :

La case de fondement.

La case de nexus.

La case de contenu.

Chaque case contient, à son tour, des positions (Diderichsen 1946 : 185-86) :

X : n'importe quel constituant (à l'exception du verbe fini).

v : verbe fini.

n : sujet.

a : adverbe.

V : verbe non-fini.

N : objet.

A : adverbe.

En danois, la linéarisation topologique (l'occupation ou l'inoccupation des positions syntaxiques) est corrélée à une signification déterminée. Un fondement vide marque par exemple l'interrogation ou l'ordre :

⁷ 'l' est une abréviation pour *letledspladsen* (litt. 'la place des constituants légers') (Togebly 2003 : 169).

⁸ Le terme danois est *felt* que Herslund a proposé de traduire par *case* (Herslund 2006 : 104).

La case de fondement	La case de nexus				La case de contenu		
X	v	n	l	a	V	N	A
	Giv 'Donne'		hende 'lui'	så 'donc'		brevet ! 'la lettre'	
	Giver 'Donnera'	Marie 'Marie'	hende 'lui'	ikke 'pas'		brevet ? 'la lettre'	
Marie 'Marie'	giver 'donnera'		hende 'lui'	ikke 'pas'		brevet. 'la lettre'	

Traduction :

- Donne lui donc la lettre !
- Marie ne lui donnera-t-elle pas la lettre ?
- Marie ne lui donnera pas la lettre.

Les trois phrases expriment l'ordre, l'interrogation ou l'assertion selon la composition. La structure topologique est ainsi codée, d'où la justification d'introduire un niveau d'analyse supplémentaire – la topologie – entre la phrase et les constituants de la phrase (Askedal 1986 : 22-23) :

Niveau phrastique
Niveau topologique
Niveau des constituants

1. La théorie de Togeby

Dans le cadre de la grammaire fonctionnelle danoise, Ole Togeby (2000, 2001, 2003) propose une théorie sur la signification de la désaccentuation pronominale. C'est une analyse du décalage pronominal qui se veut sémantique.

D'abord, il s'agira de présenter sa théorie. Ensuite, nous passerons au crible les notions clés sur lesquelles repose sa théorie : distinctivité, critérialité, proclise, enclise, unité accentuelle et unité sémantique.

La théorie de Togeby se fonde sur le schéma topologique de Diderichsen (1946) qui est repris ici :

La case de fondement	La case de nexus				La case de contenu		
X	v	n	l	a	V	N	A
Marie	læste		den	ikke			hver dag
‘Marie’	‘lisait’		‘le’	‘pas’			‘tous les jours’

Traduction :

- Marie ne le lisait pas tous les jours.

La théorie tourne autour de trois questions :

Quand le pronom objet atone se place-t-il en *l* dans la case de nexus ?

Pourquoi s’y place-t-il ?

Quelle signification est associée à la désaccentuation en général et à l’emplacement en *l* en particulier ?

La réponse à la première question est simple. L’emplacement du pronom objet atone dans la case de nexus est géré par une règle purement prosodique. En l’absence d’un constituant tonique entre *a* et *N*, le pronom est placé en *l*. En présence d’un constituant tonique entre les positions *a* et *N*, le pronom est placé en *N*. La règle se résume ainsi :

‘Les objets pronominaux atones sont placés en *N* s’il y a un constituant tonique entre la négation et cette position, sinon en *L*⁹.’

(« *Tryksvage pronominale objekter står på N-pladsen hvis der kommer et trykstærkt led mellem nægtelsen og denne plads, ellers på L-pladsen.* ») (Togebby 2001 : 101)

Par conséquent, le pronom atone est interdit d’accès à la position *l* dans les phrases subordonnées, en présence de verbes composés ou d’objets indirects toniques, ou si le pronom est régi par une préposition. Dans ces contextes, le pronom atone se trouve en présence d’un constituant tonique (verbe/nom/préposition) :

(8) ...at jeg ikke kender ham. (Togebby 2001: 101)
 ’que je pas connais le’
 (que je ne le connais pas.)

(9) Vi har faktisk ikke truffet ham. (Togebby 2001: 100)
 ’Nous avons en fait pas rencontré le’
 (En fait nous ne l’avons pas rencontré.)

⁹ *Letledspladsen* (‘La place des constituants légers’) est abrégé en *l* minuscule dans Togebby (2000, 2003) mais en *L* majuscule dans Togebby (2001). Étant donné que tous les constituants de la case de nexus sont abrégés en minuscule (v n a), j’emploie également un *l* minuscule dans la présentation de la théorie de Togebby (2001).

- (10) Hun gav ikke Peter den. (Togeby 2001: 101)
 'Elle a donné pas Pierre le'
 (Elle ne l'a pas donné à Pierre.)
- (11) Han boede ikke i det. (Togeby 2001: 101)
 'Il habitait pas dans le'
 (Il n'y habitait pas.)

Dans les exemples (8)-(11), les pronoms sont bloqués par la présence de constituants toniques dans la case de contenu. Le pronom atone est donc placé à gauche de la négation seulement en l'absence de constituants toniques entre *a* et *N* :

- (12) Jeg kender ham ikke. (Togeby 2001 : 101)
 'Je connais le pas'
 (Je ne le connais pas.)

Cette explication prosodique n'explique cependant pas tous les contextes de décalage ou de non-décalage. En particulier, ce ne sont pas tous les pronoms atones non-décalés qui sont placés en *N*. C'est ainsi que la règle ne prend pas en compte l'exemple (11) où le pronom régime *det* doit être placé en *A* (pas en *N*) alors que c'est un des exemples que la règle est censée expliquer.

La règle s'avère également contre-dite par l'exemple (14) où le décalage du pronom *dem* ('les') (pronominalisé de *børnene* ('les enfants') en (13)) est bloqué par l'intervention du quantifieur flottant *alle* ('tous') :

- (13) Jeg kyssede ikke alle børnene på kinden.
 'Je embrassais pas tous les enfants sur la joue'
 (Je n'embrassais pas tous les enfants sur la joue.)
- (14) Jeg kyssede „dem ikke alle på kinden”¹⁰.
 'Je embrassais les pas tous sur la joue'
 (Je ne les embrassais pas tous sur la joue.)

La présence de *alle* ne bloque apparemment pas le décalage du pronom atone en *l*.

Quant à la question de savoir *pourquoi* les pronoms atones sont placés en *l*, la réponse réside, d'après Togeby, dans la portée de la négation. Le pronom objet atone est ainsi placé en *l* pour échapper à la portée de la négation (Togeby 1993 : 123, 2000 : 51, 2001 : 106, 108, 2003 : 167-169). La position du pronom en *l* marquerait alors une sorte de 'double désaccentuation' (*dobbelt tryktab*) signalée par la désaccentuation et la position en *l* (Togeby 2001 : 106).

¹⁰ Le problème du quantifieur flottant est aussi discuté par Holmberg (1999 : 16).

La troisième question de la *signification* est, selon Togeby, la plus pertinente. La différence entre un pronom placé en *I* et un pronom placé en *N* serait corrélée à une différence d'interprétation sémantique, de même que la désaccentuation est corrélée à une différence d'interprétation sémantique (Togeby 2001 : 102). Togeby introduit les notions de *distinctivité* et de *critérialité* pour expliquer cette différence (Togeby 2001 : 106). La réponse à la question de la signification réside donc dans ces deux notions.

1.1 La signification de la désaccentuation : distinctivité et critérialité

La théorie de Togeby part du constat que tous les mots de la phrase sont accentués mais qu'ils peuvent être désaccentués pour des raisons différentes (Togeby 2001 : 102)¹¹. Dès lors, il s'agit de saisir la signification de la désaccentuation. Deux conditions peuvent donc conduire à la désaccentuation du pronom – l'absence de 'distinctivité' (*distinktivitet*) et l'absence de 'critérialité' (*kriterialitet*).

Un pronom est non-distinctif lorsque son interprétation est récupérable dans le contexte linguistique ou discursif immédiat. La non-distinctivité repose donc sur la non-ambiguïté du référent auquel renvoie le pronom atone. S'il n'y a pas d'ambiguïté dans l'interprétation du pronom, donc un seul référent possible, le pronom est désaccentué. Si, au contraire, le pronom est distinctif, il porte l'accent tonique pour permettre la distinction et donc l'identification parmi plusieurs référents possibles (Togeby 2001 : 104, 106). Togeby donne les exemples suivants pour illustrer la notion de distinctivité (Togeby 2001 : 104) :

- (15) Ib havde fortalt Søren om sagen, men ̣han (= Ib) havde misforstået den.
'Ib avait raconté Søren de l'affaire mais il avait mal compris la'
(Ib avait raconté l'affaire à Søren mais il avait mal compris.)
- (16) Ib havde fortalt Søren om sagen, men 'han (= Søren) havde misforstået den.
'Ib avait raconté Søren de l'affaire mais lui avait mal compris la'
(Ib avait raconté l'affaire à Søren qui, lui, avait mal compris.)

¹¹ Selon Basbøll, les pronoms personnels sont tous atones au départ, c'est-à-dire qu'ils sont atones de manière inhérente (Basbøll 1986a : 73). Jørgensen parle, comme Togeby, de perte d'accent (Jørgensen 1991 : 21).

La désaccentuation de *han* ('il') en (15) s'explique par la simple reprise du sujet thématique *Ib* de la phrase précédente. Par contre en (16), *han* est accentué pour désigner *Søren* comme référent (l'objet rhématique de la phrase précédente).

Pour ce qui est de la critérialité, la signification de cette notion reste vague. Togeby n'en donne pas de définition précise. La signification se devine à travers les exemples textuels. Un mot est ainsi décrit comme 'critériel' s'il est pertinent pour la suite du message (Togeby 2001 : 102-7). Le mot critériel maintient dès lors son accent alors que le mot non-critériel est désaccentué (Togeby 2001 : 102-3). Le mot critériel est mis au premier plan dans la structure informationnelle de la phrase au détriment du mot non-critériel qui constitue l'arrière-plan. Seuls les mots critériels tombent sous la portée de la focalisation. Ailleurs, dans un article sur la focalisation, Togeby définit le focus d'un énoncé comme l'information présumée nécessaire à la compréhension des phrases suivantes (Togeby 1996 : 309). Vraisemblablement, la notion de critérialité doit être comprise à la lumière de cette définition.

Pour illustrer la signification (distinctive et critérielle) du pronom tonique en *N*, Togeby se sert d'un exemple textuel de l'auteur Karen Blixen où l'accentuation pronominale est corrélée à une certaine interprétation (Togeby 2003 : 169) :

- (17) En dag saa hun Niccolo i Gaden [...]. Men 'han saa ikke 'hende.
 'Un jour a vu elle Niccolo dans la rue [...]. Mais lui a vu pas elle'
 (Un jour elle a vu Niccolo dans la rue [...]. Mais lui ne l'avait pas vue elle.)

L'accentuation tonique sur *han* ('lui') et *hende* ('elle') sous-entend qu'*elle* l'a vu mais *lui* ne l'a pas vue *elle*. Les pronoms *han* et *hende* sont ainsi focalisés et portés au premier plan en tant que pronoms distinctifs et critériels.

Dans un livre d'enfant *Peter Pedal* ('Georges le petit curieux'), j'ai trouvé un exemple équivalent où le lecteur change de point de vue par le même effet de rhématisation du thème *de* ('ils') dans la phrase soulignée :

- (18) Bussen kørte ind midt i byen, hvor der var en kolossal trafik og masser af
 folk, som Peter-Pedal slet ikke kendte.
 De kendte heller ikke ham. (Rey 1947 : 12, trad. par Årup Hansen)
 (Le bus arriva dans le centre-ville où il y avait une circulation dense et beaucoup
 de gens que Georges le petit curieux ne connaissait pas du tout.
 Eux ne le connaissaient pas non plus lui.)

Le pronom sujet *de* ('eux') reprend le rhème *masser af folk* ('beaucoup de gens') de la phrase précédente tandis que le pronom objet *ham* ('lui') reprend le thème *Peter Pedal* ('Georges le petit curieux'). Comme dans l'exemple de Blixen, on assiste à un changement de point de vue, ce qui exige l'accentuation du pronom sujet *de* ('ils') et du pronom objet *ham* ('lui') simultanément. Ces exemples font ressortir la différence sémantique entre le pronom atone et le pronom tonique.

1.1.1 Bilan

Sur le plan sémantique, la désaccentuation du pronom conduit à une interprétation non-distinctive et non-critérielle, cf. les exemples (15) et (16). La théorie de Togeby explique donc bien *la signification de la désaccentuation*. Par contre, elle n'apporte pas d'explication (contrairement à ce qui est annoncé, Togeby 2001 : 102) à *la signification de la position* du pronom atone en *l* car la position du pronom atone en *l* ou en *N* n'est pas corrélée à une différence d'interprétation, cf. :

- (19) De kendte ₀ham ikke.
'Ils connaissaient le pas'
(Ils ne le connaissaient pas.)
- (20) De har aldrig kendt ₀ham.
'Ils ont jamais connu le'
(Ils ne l'ont jamais connu.)

Le pronom atone reçoit la même interprétation, qu'il soit placé dans la case de nexus ou dans la case de contenu. Le décalage du pronom atone est dès lors foncièrement insignifiant d'un point de vue sémantique.

Si la désaccentuation a des conséquences immédiates sur l'interprétation du pronom, elle a également des conséquences prosodiques que Togeby décrit par les notions de proclise et d'enclise qu'il s'agira maintenant d'examiner.

1.2 Proclise, enclise et désaccentuation

Togeby définit la proclise comme la désaccentuation d'un mot au profit d'un mot suivant alors que l'enclise est définie comme la désaccentuation d'un mot au profit d'un mot précédent (Togeby 2003 : 38). Il illustre **la proclise** par des exemples qui montrent que

n'importe quelle classe de mot peut y être sujette – non seulement les mots grammaticaux mais également les mots lexicaux. Selon la notation de Togeby, le signe '◌' marque la proclise (Togeby 2003 : 36) :

- (21) ◌En ◌flaske 'vin. (Togeby 2003 : 39)
(‘Une bouteille de vin.’)
- (22) ◌Hans 'Jensen. (Togeby 2003: 39)
- (23) Formanden ◌erklærede kon'gressen 'åbnet. (Togeby 2003: 40)
(‘Le président proclama le congrès ouvert’)
- (24) Min onkel ◌hedder 'Theodor. (Togeby 2003: 41)
(‘Mon oncle s’appelle Theodor.’)
- (25) Jeg be'talte ◌heldigvis ◌i 'går. (Togeby 2003: 44)
(‘Je ai payé heureusement hier’
(J’ai payé hier heureusement.)

Les noms *flaske* (‘bouteille’) et *Hans* sont rangés parmi ce que Togeby appelle les ‘classificateurs’ (*klassifikatorer*) qui appartiennent, selon lui, à la catégorie des mots de fonction (Togeby 2003 : 22-23, 38-39). Se rajoutent également à la catégorie des mots de fonction la copule verbale *hedder* (‘s’appelle’), l’adverbe *heldigvis* (‘heureusement’) et le verbe lexical *erklærede* (‘proclama’) (Togeby 2003 : 38-44). La catégorie des mots de fonction se trouve ainsi très élargie par rapport à la classe qu’elle constitue traditionnellement et qui se restreint habituellement aux pronoms, articles, conjonctions et prépositions (voir par ex. Christensen & Christensen 2005 : 59). Ce sont d’ordinaire des petits mots de nombre limité qui appartiennent à une classe fermée et non-productive. La raison pour laquelle les mots *flaske*, *Hans*, *erklærede*, *hedder* et *heldigvis* (traditionnellement des mots lexicaux) sont rassemblés sous l’étiquette ‘mots de fonction’ s’explique par leur désaccentuation. La désaccentuation les réduit, selon Togeby, à des morphèmes grammaticaux qui forment une unité accentuelle avec un mot lexical tonique (Togeby 2003 : 38). C’est donc une définition très large que Togeby attribue à la catégorie des mots de fonction qui paraît dès lors inclure tout mot désaccentué dans un énoncé. Par la même occasion, il élargit considérablement la signification du terme de la proclise qui s’applique par conséquent à n’importe quel constituant désaccentué de la phrase.

Le terme d'**enclise**, que Togeby (2003) indique par le signe ‘*e*’ (un petit *e* en minuscule)¹², se restreint, d’après son corpus d’exemples, aux pronoms anaphoriques, aux pronoms adverbiaux *her/der* (donc les pronoms qui sont susceptibles d’être décalés) et aux pronoms sujets postverbaux (Togeby 2003 : 38, 42, 46) :

- (26) 'Derfor 'gav *e*jeg *e*ham *e*dem. (Togeby 2003 : 38)
 ‘C’est pourquoi ai donné je lui les’
 (C’est pourquoi je les lui ai donnés.)
- (27) ˆHun 'gav 'ikke 'ham *e*dem. (Togeby 2003 : 38)
 ‘Elle a donné pas lui les’
 (Elle ne les a pas donnés à lui.)
- (28) 'Ole 'var *e*her. (Togeby 2003 : 38)
 ‘Ole était y’
 (Ole y était.)
- (29) De 'så 'på *e*ham. (Togeby 2003 : 46)
 ‘Ils regardaient sur lui’
 (Ils le regardaient.)
- (30) ˆHolder *e*du ˆaf 'hunden ? (Togeby 2003 : 42)
 ‘Tiens tu au chien’
 (Tu tiens au chien ?)

La proclise et l’enclise entretiennent une relation asymétrique chez Togeby. La proclise n’impose pas de critère d’adjacence à un mot tonique. Elle peut se faire à distance et même à travers d’autres mots toniques placés en *a* (Togeby 2003 : 38) :

- (31) ˆDe ˆsendte ˆefter '14 for'søg ˆpå '38 'dage al'ligevel 'ikke 'Ørsted 'op.
 ‘Ils ont envoyé après 14 essais en 38 jours finalement pas Ørsted là-haut’
 (Ils n’ont, au bout de 14 essais en 38 jours, finalement pas envoyé Ørsted dans l’espace.) (Togeby 2000 : 54)
- (32) ˆHun ˆville 'ikke ˆhave ˆkunnet 'kende ˆham. (Togeby 2003: 105)
 ‘Elle voulait pas avoir pu reconnaître le’
 (Elle n’aurait pas pu le reconnaître.)

Selon la notation, les mots atones *Hun ville have kunnet* (‘elle aurait pu’) en (32) sont proclitiques au verbe *kende* (‘connaître’) malgré l’intervention de la négation tonique *ikke* (‘pas’). Cette analyse ouvre la voie à la généralisation du terme de proclise qui s’applique de manière générale à tout mot désaccentué.

¹² Dans ses articles de 2000 et 2001, Togeby emploie le signe ‘*e*’ pour marquer à la fois la proclise et l’enclise.

Quant à l'enclise, un critère d'adjacence s'impose. Le pronom enclitique doit être en contact direct (éventuellement à travers d'autres mots enclitiques) avec un mot tonique, ce qui exclut l'intervention d'un autre mot tonique (Togebly 2003 : 38). Pourquoi y aurait-il cette différence fondamentale et asymétrique entre la proclise et l'enclise ? Pourquoi un critère d'adjacence s'applique-t-il à l'enclise mais non à la proclise ? Faute de délimitation claire des notions – notamment de la proclise qui est présentée comme synonyme à la désaccentuation¹³ – il y a un amalgame entre clise et désaccentuation, et *a fortiori* entre deux niveaux d'analyse prosodique différents qu'il faudrait, à mon avis, tenir écartés. Autrement dit, la théorie confond l'analyse prosodique des groupes rythmiques au niveau phrastique avec l'analyse de la clise, une relation tout à fait 'locale' entre un constituant tonique et un constituant atone.

1.2.1 Une confusion conceptuelle

'L'accentuation unitaire' (*enhedstryk*) est un moyen d'expression important en danois. Elle marque une unité accentuelle formée par un constituant désaccentué et un constituant accentué, et elle marque un lien syntaxique et sémantique étroit entre ces deux constituants (Hansen & Heltoft 2011 : 336). La désaccentuation d'un verbe, engagé dans une phrase à accentuation unitaire, ne peut pas être une forme de proclise pour la simple raison qu'il n'y a pas forcément contact entre le verbe désaccentué et le constituant tonique qui clôt l'unité. L'exemple (31) est repris ici :

- (31) ˊDe ˊsendte [ˊefter '14 for'søg] [ˊpå '38 'dage] [al'ligevel] ['ikke] ['Ørsted] 'op.
 'Ils ont envoyé [après 14 essais] [en 38 jours] [finalement] [pas] Ørsted là-haut'
 (Ils n'ont, au bout de 14 essais en 38 jours, finalement pas envoyé Ørsted dans
 l'espace.) (Togebly 2000 : 54)

Selon la théorie de Togebly (voir aussi 2003 : 38), le verbe désaccentué ˊsendte ('ont envoyé') serait proclitique sur l'adverbe locatif 'op ('là-haut') bien qu'il en soit séparé par quatre constituants toniques qui sont plus proches du verbe désaccentué que l'adverbe op. Si la phrase en (31) illustre bien l'accentuation unitaire mais elle n'a rien à voir avec la clise.

Togebly n'est pas le seul à faire cet amalgame entre clise et désaccentuation. Heltoft (2011) qualifie également de clitiques les constituants atones dans une phrase à accentuation unitaire, par ex. :

¹³ Togebly (2003) consacre un chapitre sur l'accentuation dans sa grammaire *Fungerer denne sætning ?*. Ce chapitre repose en grande partie sur une publication de Hansen & Lund (1983) (cf. Togebly 2003 : 328). Cependant, Hansen & Lund (1983) n'ont pas recours aux notions de proclise et d'enclise pour décrire la distribution accentuelle de la phrase.

- (33) Han ˘mã ˘have ˘været sur. (Heltoft 2011: 67)
 'Il doit avoir été fâché'
 (Il a dû être fâché.)

Les verbes atones ˘mã ˘have ˘været ('a dû être') sont analysés comme proclitiques sur *sur* ('fâché') bien qu'il soit possible d'insérer un nombre (en principe infini) de constituants toniques entre les verbes atones ˘mã ˘have ˘været et l'attribut tonique *sur*, en l'occurrence *meget* ('très') :

- (34) Han ˘mã ˘have ˘været 'meget sur.
 'Il doit avoir été très fâché'
 (Il a dû être très fâché.)

D'après les exemples de Togeby et Heltoft, la proclise peut être discontinuée car il est toujours possible d'insérer des adverbes de phrase entre les verbes 'proclitiques' et leur hôte tonique. Heltoft traite également la proclise sur le même plan que la désaccentuation. Comme chez Togeby, les mots 'proclitiques' sont accompagnés de la notation '◌◌' alors que ce signe n'indique pas la clise mais devrait être réservé, dans la tradition de Hansen & Lund (1983), à l'indication d'une accentuation faible.

Les signes notationnels du degré d'accentuation remontent par ailleurs à Otto Jespersen qui distinguait 4 niveaux d'accentuation par trois signes différents : '◌◌' (1 : atone), '◌◌' (2 : mi-atone / 3 : mi-tonique) et '◌◌' (4 : tonique) (Jespersen 1899 : 353, Diderichsen 1946 : 298). On remarque que la notation '◌◌' pour indiquer la désaccentuation ne vient pas de Jespersen qui emploie le trait '◌◌' pour marquer une syllabe atone. Chez Heltoft (2011) et explicitement chez Togeby (2003 : 36), la notation '◌◌' est ainsi employée pour marquer la clise alors qu'elle désigne tout simplement une réduction accentuelle. C'est cette confusion notationnelle qui prête facilement à une confusion conceptuelle (non-intentionnelle ?) entre la clise et la désaccentuation. À titre de comparaison, la notation conventionnelle internationale pour indiquer la clise est un signe à double traits '=' (Klavans 1985 : 96, Anderson 2005 : 2). Bien que clise et désaccentuation soient liées, elles ne sont pas interchangeables. Elles entretiennent une relation asymétrique dans la mesure où la clise présuppose la désaccentuation alors que la désaccentuation ne conduit pas nécessairement à la clise. Or, les notions sont présentées comme synonymes par Togeby (2001, 2003) et Heltoft (2011).

Dans un article de 2006 sur l'accentuation unitaire en danois, Togeby n'emploie plus le terme de *proclise*, et le système de notation contenant les signes '◌◌', '◌◌' et '◌◌' est remplacé par les

- (37) Hun troede ikke [pɑ 'Peter].
 'Elle croyait pas en Pierre'
 (Elle ne croyait pas Pierre.)

L'unité formée par [pɑ *Peter*] constitue une unité accentuelle (sous forme de proclise), une unité syntaxique (il s'agit d'un syntagme prépositionnel) et une unité sémantique dont *Peter* constitue le noyau critique informationnel. Par contre, si *Peter* est pronominalisé, l'accent remonte sur la préposition *pɑ* qui reçoit dès lors l'accent tonique – comme en (36) :

- (38) Hun troede ikke ['pɑ ɔham].
 'Elle croyait pas en le'
 (Elle ne le croyait pas.)

Même si la distribution accentuelle est inversée, il s'agit toujours d'une unité accentuelle (maintenant sous forme d'enclise) et d'une unité syntaxique (toujours un syntagme prépositionnel). Mais comment la préposition peut-elle constituer le noyau dans une unité sémantique alors qu'elle ne comporte pas de contenu sémantique ? La préposition ne sert qu'à mettre en relation le verbe et le pronom.

Un autre contre-exemple surgit si le pronom *ham* de l'exemple (35) est remplacé par le nom *Peter* :

- (39) Så gav hun ['Peter ɔden].
 'Alors a donné elle Pierre le'
 (Alors elle l'a donné à Pierre.)

Rappelons que l'enclise (selon la définition traditionnelle) exige l'adjacence immédiate au mot tonique, ce qui borne l'unité à la séquence [*Peter den*] (COI-COD). Il est justifié de parler d'unité accentuelle (sous forme d'enclise). Mais au niveau syntaxique, il n'y a pas de relation de dépendance entre *Peter* et *den* dans la mesure où l'un ne complète pas l'autre. Ils sont à traiter à statut égal par rapport au verbe qu'ils complètent. Ils sont simplement juxtaposés sans entretenir de relation syntaxique. Il semble également difficile de parler d'unité sémantique.

En conclusion, la correspondance parfaite entre une unité accentuelle, sémantique et syntaxique semble plutôt valoir pour la description de l'accentuation unitaire en danois. Dans un article de 2006, Togeby propose la définition suivante pour l'accentuation unitaire :

« *In general, unit accentuation is the formation of one syntactic, semantic and communicative unit by unification of two parts, the one that loses its stress [...] and the one that takes over and keeps the lost stress and thus becomes either the*

semantic or the communicative governor or head of the unit.” (Togebly 2006 : 497).

Les contre-exemples discutés ici excluent la possibilité d’intégrer la relation locale de la clise à la description générale de l’accentuation unitaire. Ils ne sont pas à traiter sur le même plan. En mêlant la terminologie de la clise à la description de la désaccentuation en général et de l’accentuation unitaire en particulier, on attribue des propriétés à la relation locale de la clise qui ne sont pas propres à la clise.

Enfin, à propos de l’unité sémantique, Togebly avance que la négation (ou un autre adverbe de phrase) ne peut pas servir d’appui à l’enclise. La raison que Togebly en donne, c’est que la négation ne peut pas constituer le noyau d’une unité sémantique parce que la négation porte elle-même sur les unités sémantiques de la phrase (Togebly 2001 : 105, 2003 : 169). Il est vrai que si les données empiriques se restreignaient au danois standard, cette explication pourrait sembler valable. Seulement, il suffit de chercher dans les dialectes danois et dans les langues scandinaves avoisinantes pour trouver des contre-exemples. Dans certains dialectes au sud du Danemark, il est tout à fait courant de maintenir le pronom atone en *N* malgré l’absence de constituants toniques à la gauche immédiate – outre la présence de la négation :

(40) Jeg så ikke *hende*. (Pedersen 1993 : 204)
'Je ai vu pas la'
(Je ne l’ai pas vue.)

Dans cet exemple dialectal, le pronom atone *hende* peut prendre appui sur la négation *ikke*. Le non-décalage du pronom atone est également attesté dans certains dialectes norvégiens (Holmberg 1999 : 2), et en suédois où le pronom atone se place en *l* ou en *N* de manière facultative: «... *weak pronouns can indeed stay in situ, i.e. take any type of element to the left as their host.* » (Josefsson 2010b : 19) :

(41) Jag gillar inte honom. (Josefsson 2010b : 6)
'Je aime pas le'
(Je ne l’aime pas.)

Ces contre-exemples constituent un affaiblissement mais non pas une réfutation générale de la théorie de Togebly.

1.2.3 Clise : un rattachement local et arbitraire

La relation de la clise repose sur le critère de contiguïté entre un constituant tonique et un constituant atone, et cette relation est de nature arbitraire. L'enclise peut avoir lieu sur n'importe quelle catégorie pourvu qu'elle soit adjacente :

- (42) Bilisten 'så ɔham ikke. (verbe)
Le conducteur a vu le pas'
(Le conducteur ne l'a pas vu.)
- (43) Så 'bilisten ɔham ikke? (nom)
'A vu le conducteur le pas'
(Le conducteur ne l'a-t-il pas vu ?)
- (44) Glemte pigen de ikke troede 'på ɔden så? (préposition)
'A oublié la fille ils pas croyaient en le alors'
(La fille qu'ils ne croyaient pas l'a-t-elle oublié alors ?)
- (45) Glemte pigen der var 'sur ɔden så? (adjectif)
'A oublié la fille qui était fâchée le alors'
(La fille qui était fâchée l'a-t-elle oublié alors ?)
- (46) Stjal pigen der løb 'ud ɔden så ? (adverbe)
'A volé la fille qui a couru dehors le alors'
(La fille qui est sortie en courant l'a-t-elle volé alors ?)

Le pronom atone dans les exemples (43)-(46) ne forme ni une unité syntaxique ni une unité sémantique avec l'hôte tonique. La relation sémantique est pour le moins arbitraire entre les constituants toniques et les pronoms atones de ces exemples :

- (43) ...'bilisten ɔham... (nom-pron.)
- (44) ...'på ɔden... (prép.-pron.)
- (45) ...'sur ɔden... (adj.-pron.)
- (46) ...'ud ɔden... (adv.-pron.)

Les constituants toniques *bilisten* ('le conducteur'), *på* ('à'), *sur* ('fâchée') et *ud* ('dehors') sont enchâssés dans le sujet alors que les pronoms atones sont des constituants phrastiques. Les pronoms atones et les constituants toniques se situent alors à deux niveaux d'analyse différents. L'enclise se forme entre le dernier mot du sujet et un constituant phrastique et

chevauche ainsi ces deux niveaux d'analyse syntaxique. L'unité accentuelle formée par l'enclise ne correspond donc pas toujours à une unité sémantique ou syntaxique. Les exemples en (43)-(46) posent problème pour l'argumentation de Togeby (2001 : 106) qui met au cœur de sa théorie la notion d'unité sémantique.

1.3 Bilan

Malgré les critiques soulevées ici, je trouve convaincante l'explication à la position du pronom objet atone en *l* comme un moyen de sortir le pronom atone de la portée de la négation (Togeby 2000 : 51, 2001 : 106, 2003 : 169). Ce motif me paraît intuitivement probant. Cependant, la théorie souffre de plusieurs lacunes qui s'expliquent entre autres par son traitement sommaire – deux articles courts (Togeby 2000, 2001) et des paragraphes de grammaire (Togeby 2003). La théorie nous laisse par ailleurs l'impression erronée qu'il s'agit d'un phénomène propre à la langue danoise. Dans son article de 2000, le premier paragraphe s'intitule *Problemet : Hvorfor har dansk en 'letledsplads' ?* ('Le problème : Pourquoi le danois a-t-il une position pour les constituants légers') (Togeby 2000 : 51). L'introduction de Togeby (2001) laisse également croire que c'est un phénomène particulier au danois : « *I den danske grammatik findes der et særligt fænomen, letledspladsen...* » ('Dans la grammaire danoise, il y a un phénomène particulier, la position des constituants légers...'). Ces formulations peuvent induire en erreur car il ne s'agit pas d'un phénomène particulier à la grammaire danoise. Loin s'en faut. Si on regarde les langues voisines – à la fois les langues scandinaves continentales (le suédois et le norvégien) et les langues scandinaves insulaires (islandais et féroïen) – il s'avère que le décalage pronominal est employé dans des circonstances similaires dans ces langues (Holmberg & Platzack 1995 : 141, Vikner 2005). L'allemand et le néerlandais disposent également d'une position médiale dans la phrase réservée à des constituants atones (Riemsdijk 1999 : 4, 19, Cardinaletti 1999 : 52). D'autres recherches montrent par ailleurs que les ressemblances vont au-delà de la comparaison germanique/romane parce que des propriétés analogues ont également été signalées à l'extérieur de la branche indo-européenne en arabe égyptien, langue sémitique (Diesing & Jelinek 1993 : 38, 40). Le décalage pronominal n'est donc pas un phénomène particulièrement danois mais doit plutôt être considéré comme la version danoise d'une tendance générale à décaler des constituants dits 'légers' (d'un point de vue prosodique, morphologique et sémantique) vers la gauche dans la phrase – donc un phénomène à tournure potentiellement

universelle (Dik 1978 : 191-92). La théorie de Togeby – si elle avait été plus développée – aurait donc profité d'un 'déclouement' car les parallèles entre ces langues sont, à mon avis, trop évidents pour ne pas être pris en compte ou du moins être brièvement mentionnés. De plus, Togeby (2000) et (2001) ne fait aucune référence à d'autres théories ou travaux sur le sujet.

On peut également reprocher à la théorie un manque de rigueur en ce qui concerne la définition des notions sur lesquelles elle repose. Ainsi, la règle qui gère l'accès à la position *l* repose sur les critères de distinctivité et de critérialité, or ce dernier ne reçoit pas de définition claire.

Enfin, l'article de Togeby (2001), intitulé *Letledspladsen* ('La position des constituants légers'), propose d'expliquer *la signification de la position* des pronoms atones en *l* mais le résultat final se borne à expliquer *la signification de la désaccentuation* en général. La désaccentuation du pronom à elle seule suffit, en effet, à faire échapper le pronom à la focalisation. Le décalage du pronom en *l* demeure donc insignifiant d'un point de vue sémantique. C'est également la critique que Pedersen (1993) adresse à la théorie de Togeby. En danois dialectal, le pronom peut maintenir une position adjacente à la négation (cf. (48)). Pedersen (1993 : 201, 204) attire l'attention sur le fait qu'il n'y a aucune différence de sens entre ces exemples :

(47) Jeg så ₀hende ikke.
'Je ai vu la pas'
(Je ne l'ai pas vue.)

(48) Jeg så ikke ₀hende. (danois dialectal, Pedersen 1993 : 201)
'Je ai vu pas la'
(Je ne l'ai pas vue.)

En danois standard, le pronom reçoit la même interprétation, qu'il soit décalé ou non-décalé :

(49) Marie gav ikke Paul ₀det.
'Marie a donné pas Paul le'
(Marie ne l'a pas donné à Paul.)

(50) Marie gav ₀ham ₀det ikke.
'Marie a donné lui le pas'
(Marie ne le lui a pas donné.)

Si j'ai insisté sur l'importance d'une discussion terminologique approfondie sur l'enclise et la proclise, c'est que ces notions y sont employées sans rigueur théorique au péril de les rendre insignifiantes en matière explicative. On perd ainsi de vue la valeur descriptive de la clise.

Enfin, le fait de mêler la terminologie de la clise à la description de l'accentuation unitaire prête à croire que ces unités accentuelles forment de grands mots (cf. la notion de 'mot-étendu' proposée par Korzen & Nølke 1996 : 4). Les conséquences de cette analyse conduirait, *in extremis*, à la classification du danois comme langue agglutinante.

2. La théorie de Jørgensen

Jørgensen définit la proclise et l'enclise comme un rattachement rythmique du pronom atone à un constituant tonique à droite ou à gauche respectivement. À l'instar de Togeby, la clise se traduit par la désaccentuation mais Jørgensen prend soin de restreindre le qualificatif clitique à un nombre limité de constituants en danois (Jørgensen 1991 : 6, 21).

Jørgensen propose de supprimer la position *l* dans le schéma topologique. En s'inspirant du concept d'adjonction de la grammaire générative, il suggère à la place d'incorporer les pronoms atones dans la même position que le constituant tonique sur lequel ils s'appuient (Jørgensen 2000b : 39, 1991 : 9, 2000a : 98-100). Le schéma suivant montre l'intégration des pronoms atones dans la position du sujet postverbal *Trads* ou dans la position du verbe *viste* ('a montré') sans le recours à une position supplémentaire :

Le fondement	La case de nexus			La case de contenu		
	v	n	a	V	N	A
<i>Derfor</i> 'C'est pourquoi'	<i>viste</i> 'a montré'	<i>Trads ham den</i> 'Trads lui le'	<i>alligevel</i> 'quand même'			
<i>Derfor</i> 'C'est pourquoi'	<i>viste han ham den</i> 'a montré il lui le'		<i>alligevel</i> 'quand même'			

(Adapté de Jørgensen 2000b : 40-41)

Traduction :

- C'est pourquoi Trads le lui a montré quand même.
- C'est pourquoi il le lui a montré quand même.

Alors que Togeby fait reposer sa théorie sur la notion d'unité sémantique qui ne peut s'établir sur un adverbe de phrase en danois standard, Jørgensen propose une explication d'ordre syntaxique à la clise des pronoms atones. D'après sa théorie, seuls le verbe et les constituants phrastiques 'obligatoires' (l'objet direct, l'objet indirect et le sujet) peuvent servir de base à l'enclise. L'enclise du pronom atone se fait ainsi sur le constituant obligatoire ou le verbe le plus proche à gauche. Étant donné que l'adverbe de phrase dans la case de nexus ne constitue pas un constituant obligatoire mais périphérique, il ne peut servir d'hôte à l'enclise (Jørgensen 1991 : 10).

II. Théories formelles

Les théories dans le cadre de la grammaire fonctionnelle danoise se restreignent au décalage pronominal en danois. Ces théories s'interrogent sur l'origine de la construction d'un point de vue diachronique (cf. Heltoft 1999, 2005a et Pedersen 1993) et sur son aspect sémantique d'un point de vue synchronique (cf. Togeby 2000, 2001). Je reviendrai en particulier sur les théories de Heltoft (2005a, 2011) dans la cinquième partie.

Il s'agira maintenant de présenter les théories formelles qui s'intéressent à l'aspect syntaxique – *pourquoi* et *comment* le pronom objet atone se place-t-il, dans certains contextes, dans une position autre que celle de son équivalent nominal? À l'intérieur du cadre formel de la grammaire générative, de nombreux travaux ont été publiés sur le sujet depuis les années 80 (Holmberg 1984, 1986, 1999, Holmberg & Platzack 1995, Josefsson 1992, 1993, 1999, 2001, 2003, 2010a, 2010b, Vikner 1989, 1995, 2001, 2005 parmi bien d'autres). À la différence des théories fonctionnelles danoises qui se consacrent uniquement à ce phénomène en danois (en évoquant toutefois le parallèle avec le français), les théories formelles cherchent à insérer la syntaxe singulière des pronoms atones dans un cadre plus large (les langues scandinaves) et dans un phénomène de décalage plus général (les objets pronominaux *et* nominaux). L'absence, dans les théories fonctionnelles, de comparaisons avec d'autres langues et d'autres phénomènes de décalage est dès lors comblée par les travaux de Holmberg (1986, 1999) et Holmberg & Platzack (1995).

1. La théorie de Holmberg (1986) et Holmberg & Platzack (1995)

Le Suédois Anders Holmberg est le premier à avoir proposé une théorie élaborée sur *object shift*¹⁵ dans le cadre de la théorie 'du gouvernement et du liage' (*Government and Binding*) de la grammaire générative transformationnelle (Holmberg 1986 : 2, 165). La théorie est exemplifiée par le suédois mais elle prend également en compte les autres langues scandinaves (le danois, le norvégien et l'islandais¹⁶), le phénomène d'*object shift* étant essentiellement le même dans ces quatre langues (voir par ex. Holmberg 1986 : 208). En effet, le facteur décisif pour le décalage de l'objet serait la présence ou l'absence de cas

¹⁵ J'emploie le terme d'*object shift* seulement quand il s'agit de décrire le décalage nominal et pronominal en général.

¹⁶ Holmberg (1986 : 2) exclut explicitement le féroïen. J'y reviendrai.

morphologique (appelé *m-case*¹⁷) (Holmberg & Platzack 1995 : 141-142). C'est donc le paramètre du cas qui trace la ligne séparatrice entre les objets décalés et les objets non-décalés. Dans les langues scandinaves continentales, le danois, le suédois et le norvégien, seuls les pronoms sont porteurs de cas morphologique, et dès lors seuls les pronoms sont sujets à *object shift*. En islandais, à la fois les pronoms et les noms sont porteurs de cas morphologique, et, par conséquent, à la fois les pronoms et les noms peuvent se décaler dans cette langue. Avant d'expliquer la théorie du cas, il faut introduire la notion de 'condition d'adjacence phonétique' (*Phonetic Adjacency Condition*) (Holmberg 1986 : 167, 199-207).

1.1 La condition d'adjacence phonétique

La théorie, telle qu'elle est présentée dans Holmberg (1986), repose sur la 'condition d'adjacence phonétique' connue plus tard comme 'la généralisation de Holmberg' (*Holmberg's Generalization*) (voir Holmberg 1999 : 2). Selon la condition d'adjacence phonétique, le décalage de l'objet s'applique (obligatoirement ou facultativement selon la langue) lorsqu'est évacué du syntagme verbal (VP) tout constituant 'phonologiquement visible' (excepté les adverbes de phrase) entre la position de base et la position de surface de l'objet décalé. La condition d'adjacence phonétique est *grosso modo* l'équivalent de la règle prosodique proposée par Togeby (2001 : 101) qui explique, en termes plus simples, que le décalage présuppose l'absence de constituants toniques entre l'adverbe de phrase et la position *N*.

À titre d'illustration de la condition d'adjacence phonétique, le décalage pronominal est bloqué dans une phrase subordonnée où le verbe maintient sa position de base à l'intérieur du VP :

- (51) Du sagde, at Marie ikke læste den.
 'Tu disais que Marie pas lisait le'
 (Tu disais que Marie ne le lisait pas.)

Le verbe *læste* ('lisait') est phonologiquement visible – donc présent dans le VP –, ce qui bloque le décalage du pronom :

- (52) *Du sagde, at Marie den ikke læste.
 'Tu disais que Marie le pas lisait'

¹⁷ Selon le 'filtre casuel' (*case filter*), si une catégorie nominale est dépourvue de cas morphologique, elle est porteuse de cas abstrait (Holmberg & Platzack 1995 : 28-29).

La condition première au décalage de l'objet est donc le déplacement du verbe de sa position à l'intérieur du VP pour une position à l'extérieur du VP, plus précisément en seconde position (V2) au niveau CP. Quand cette condition est remplie, le décalage du pronom est débloqué et ensuite déclenché :

- (53) Marie læste den ikke.
'Marie lisait le pas'
(Marie ne le lisait pas.)

En (53), le verbe *læste* ('lisait') n'est plus présent phonétiquement dans sa position de base au niveau VP mais il laisse une trace derrière lui. Cette trace de la catégorie vide du verbe révèle une déficience dans la mesure où elle assigne le cas à son objet *facultativement* (Holmberg 1986 : 176). Cette assignation de cas de la trace du verbe est vraisemblablement facultative parce que le décalage pronominal est *facultatif* en suédois (c'est principalement à partir de cette langue que la théorie est construite). Par contre, en danois (du moins en danois standard), la trace du verbe doit, j'en conclus, être dans l'impossibilité permanente d'assigner le cas, le décalage pronominal étant *obligatoire* dans cette langue. Par conséquent, une 'trace danoise' doit être plus déficiente qu'une 'trace suédoise'. Dans le même ordre d'idées, il faudra qualifier la 'trace islandaise' d'assignateur de cas facultatif ou obligatoire selon que l'objet décalé est de type nominal ou pronominal. Et ainsi de suite pour le norvégien et le féroïen. Holmberg ne fait pas mention de ce problème.

La condition d'adjacence phonétique fait avant tout référence à la présence ou à l'absence du verbe dans le syntagme verbal (voir Holmberg 1999 : 2). Même si le verbe s'est déplacé, d'autres catégories phonologiquement visibles à l'intérieur du syntagme verbal peuvent également constituer un blocage à *object shift*. C'est le cas de la préposition. Il y a donc la même corrélation entre la présence (visibilité phonétique) de la préposition et le blocage au décalage du pronom (adapté de Holmberg 1986 : 199) :

- (54) Jeg tror ikke på det.
'Je crois pas à le'
(Je n'y crois pas.)
- (55) *Jeg tror det ikke på.
'Je crois le pas à'

En présence de la préposition *på* (cf. (54)), le pronom régime *det* reste dans sa position de base (pour recevoir le cas) alors que l'absence de la préposition (cf. (56)) conduit au décalage du pronom vers la gauche (les phrases avec ou sans préposition sont quasi-synonymes) :

- (56) Jeg tror det ikke.
'Je crois le pas'
(Je ne le crois pas.)

1.2 La théorie casuelle

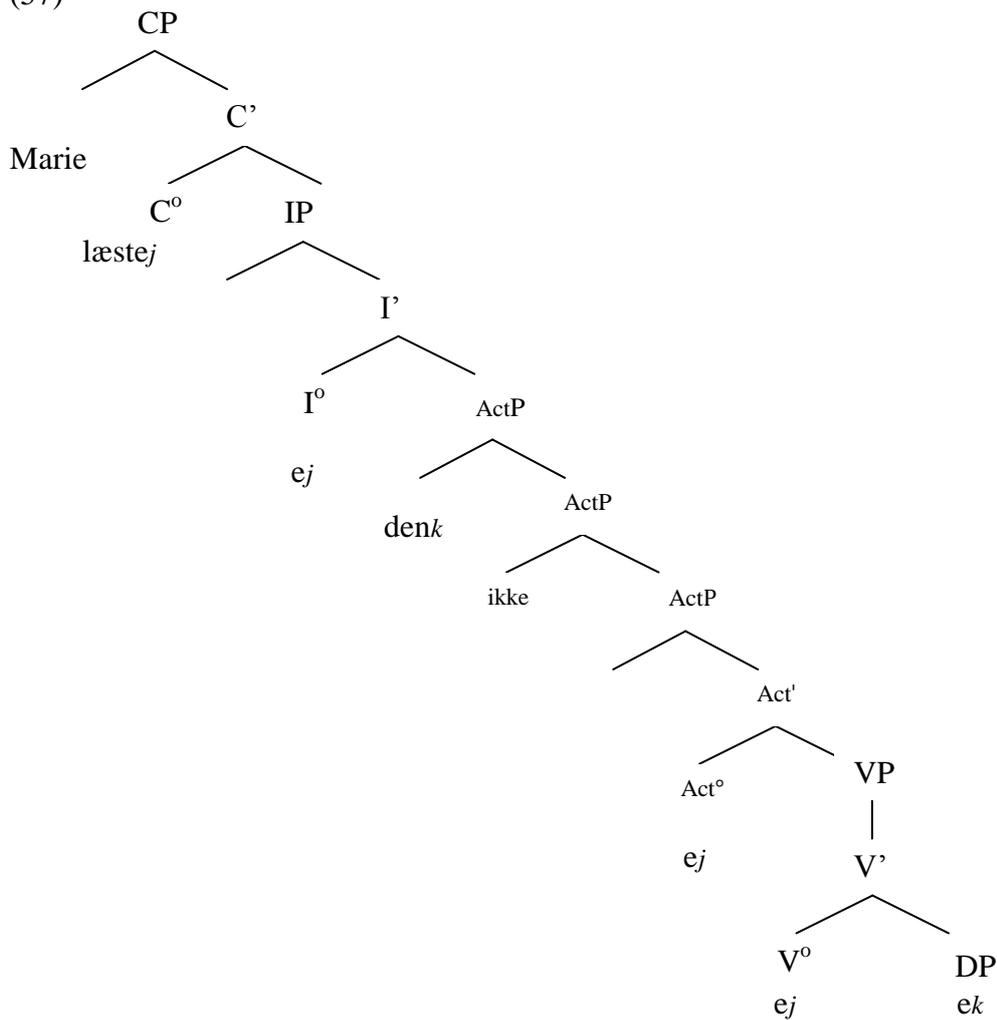
Selon la théorie casuelle, *object shift* est déclenché pour satisfaire 'le filtre casuel' (*case filter*) qui repose sur deux conditions de vérification¹⁸ :

La vérification de cas lexicale (*Lexical case-checking*)
La vérification de cas structurelle (*Structural case-checking*)

Dans sa position de base, le pronom rentre dans une relation de gouvernement avec la tête V° par laquelle il est sélectionné. Il fait donc partie du cadre de la sous-catégorisation du verbe qui impose une correspondance entre le cas exigé par le verbe et celui porté par le pronom. C'est ainsi que le cas du pronom est vérifié par la condition de vérification lexicale (Holmberg & Platzack 1995 : 28-30, 169). Pour satisfaire à la deuxième condition du filtre casuel, le pronom atone vérifié *lexicalement* doit ensuite procéder à la vérification *structurelle* de son cas (voir l'arbre en (57)). Pour ce faire, le pronom décalé est adjoint à ActP – complément de I° qui contient la trace du verbe (déplacé en C°) qui sert de vérificateur du cas structurel (Holmberg & Platzack 1995 : 157, 161). La vérification de cas lexicale a donc lieu dans la structure profonde lorsque le pronom est adjacent à V° alors que la vérification de cas structurelle a lieu dans la structure de surface où le pronom est adjoint à ActP adjacent à I° qui contient la trace du verbe (Holmberg & Platzack 1995 : 182). La représentation structurelle arborescente de la phrase *Marie læste den ikke* 'Marie lisait le pas' (Marie ne le lisait pas.) se présente ainsi :

¹⁸ Friedemann (1997) traduit *checking* par 'vérification'.

(57)



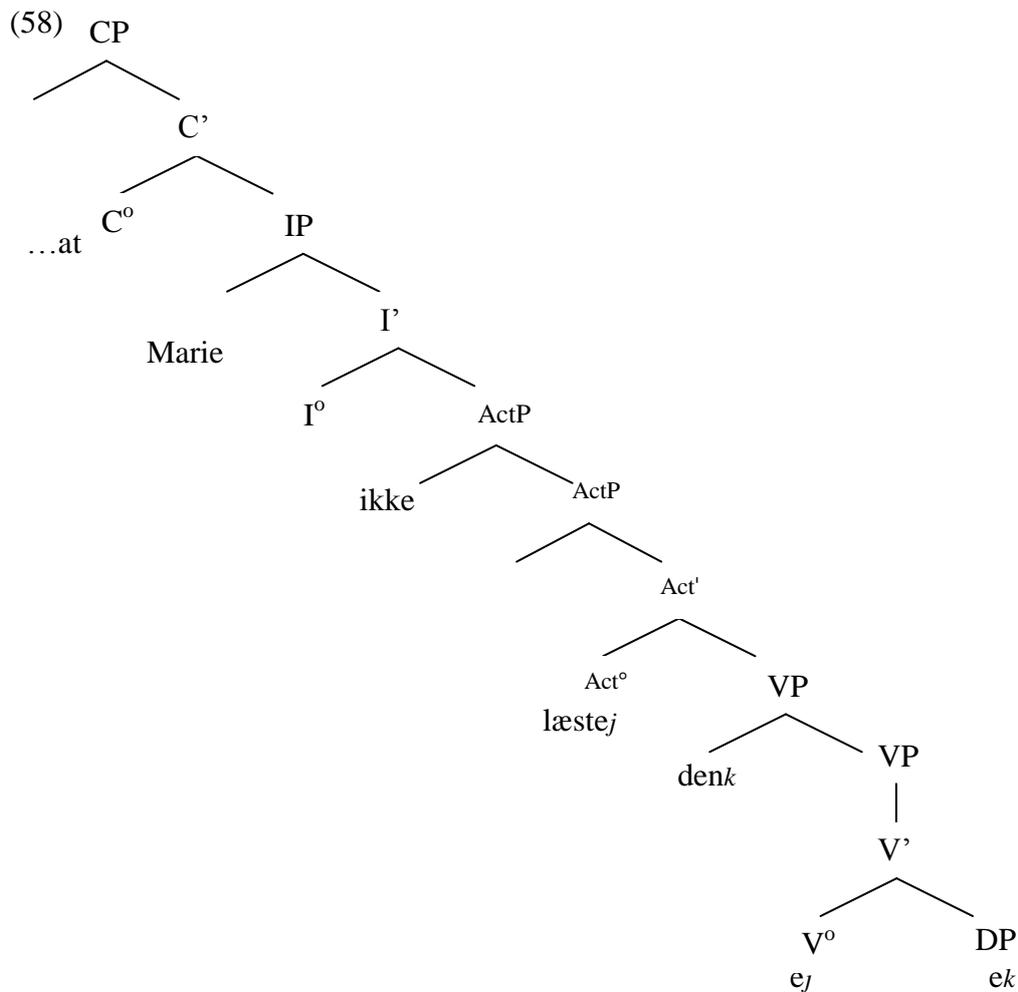
e : 'catégorie vide' (*empty category*).

j/k : indique le constituant avec lequel la catégorie vide est co-indexée.

(d'après Holmberg & Platzack 1995 : 164)

La dérivation de la phrase principale à décalage pronominal procède d'abord par le déplacement du verbe *læste* ('lisait') de sa position de base en V° (au niveau VP) où a lieu la vérification du cas lexical du pronom. Le verbe passe par Act° et I° pour finir en C° (au niveau CP). Ensuite, le pronom *den* ('le'), qui a été lexicalement vérifié, se déplace de sa position de base en D° (au niveau VP) pour s'ajoinde à ActP où la vérification structurelle a lieu, de façon à ce que les deux conditions de vérification du filtre casuel soient respectées.

Le décalage pronominal se restreint d'ordinaire à la phrase principale¹⁹ mais selon l'analyse de Holmberg & Platzack (1995), le pronom est également 'décalé' (*shifted*) vers la gauche dans une phrase subordonnée où il est adjoint à VP. La représentation structurelle arborescente de la phrase subordonnée *Du sagde, [at Marie ikke læste den.]* 'Tu disais [que Marie pas lisait le]' (Tu disais que Marie ne le lisait pas.) se présente ainsi :



(d'après Holmberg & Platzack 1995 : 164)

La dérivation de la phrase comprend le déplacement du verbe et le déplacement du pronom. D'abord le verbe *læste* ('lisait') se déplace de V° à Act°, et ensuite le pronom atone *den* ('le') se déplace de D° pour s'adjoindre à VP. Selon l'analyse de Holmberg & Platzack, le pronom serait donc décalé vers la gauche bien que ce décalage soit inobservable (*string-vacuous*) dans la structure de surface (Holmberg & Platzack 1995 : 164).

¹⁹ Voir Vikner pour des exemples de V2 dans des phrases subordonnées (1995 : 84-86).

Dans la phrase principale (à verbe non-composé) où le décalage du pronom est directement observable dans la structure de surface, le pronom décalé n'est pas adjoind à VP mais plus haut à ActP (*Active Phrase*)²⁰ au niveau IP (*Inflectional Phrase*).

Cette analyse dérivationnelle permet de traiter à statut égal les pronoms objets atones dans les phrases principale et subordonnée. Ni le pronom atone dans la phrase principale ni le pronom atone dans la phrase subordonnée ne maintiennent la position argumentale de base. Une déficience structurelle des pronoms atones les contraint à quitter cette position pour s'intégrer au prédicat verbal par adjonction à VP (décalage supposé mais inobservable) ou par adjonction à ActP (décalage réel et observable) (voir Holmberg & Platzack 1995 : 165). Dès lors, l'adjonction du pronom atone à une projection verbale (VP/ActP) devient systématique à la fois dans la phrase principale et subordonnée.

1.3 L'abandon de la théorie casuelle

L'assignation de cas (*case assignment*) a souvent été désignée comme le principal facteur explicatif à *object shift*. C'est l'explication proposée par Holmberg (1986), Holmberg & Platzack (1995), Josefsson (1992 : 75-76, 2010a : 21), Vikner (1994), Laenzlinger (1998), Cardinaletti & Starke (1999), Roberts (1999 : 624) parmi d'autres. Cependant, plusieurs faits linguistiques creusent cette théorie, à l'origine avancée par Holmberg (1986) mais ensuite remise en cause et écartée par Holmberg lui-même (1999) :

“The crucial error in Holmberg (1986), Holmberg & Platzack (1995), and Vikner (1994) is the assumption that Case is the feature triggering Object Shift.” (Holmberg 1999 : 22)

Holmberg (1999) attire l'attention sur plusieurs faits empiriques qui contredisent directement la théorie casuelle. J'ai sélectionné trois contre-exemples qui sont particulièrement problématiques. Il s'agit des pronoms toniques, des noms en féroïen et des pronoms adverbiaux.

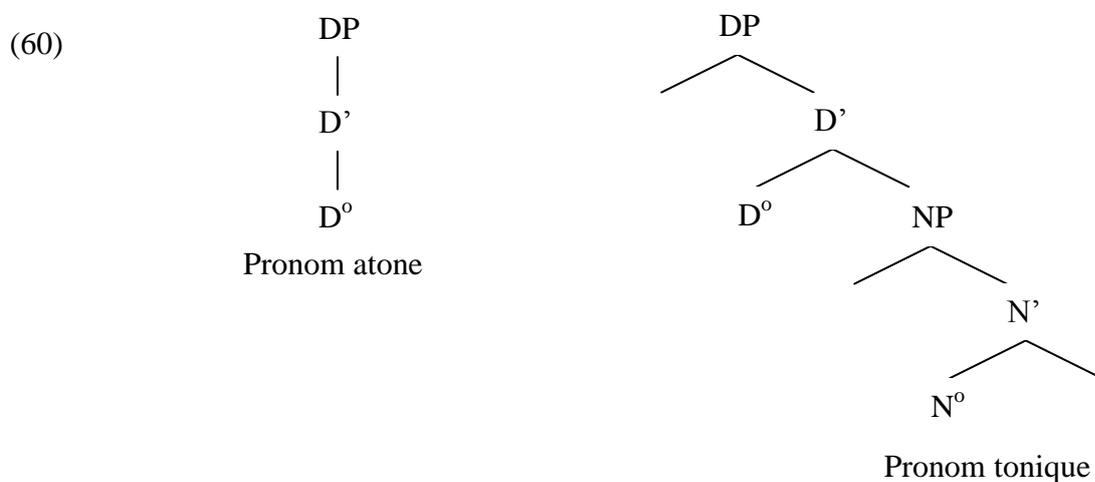
²⁰ Act(ive)P est une projection fonctionnelle qui encode la voix du prédicat verbal (Holmberg & Platzack 1995 : 20-21).

1.3.1 Le contre-exemple des pronoms toniques

Selon la théorie casuelle, l'assignation de cas à l'objet est obligatoire devant un verbe phonologiquement visible (verbe non-déplacé) alors qu'elle se fait de manière facultative devant une trace verbale (laissée derrière le verbe déplacé), ce qui peut provoquer le décalage de l'objet porteur de cas morphologique. Or, le décalage de l'objet n'est pas corrélé de manière systématique à la présence de cas morphologique sur le pronom. Dans l'exemple (59), le verbe *så* ('a vu') s'est bien déplacé en position V2, et le pronom tonique *ham* ('le') est bien porteur de cas morphologique oblique, et pourtant ce pronom doit rester dans sa position de base (comme le nom) car il s'agit d'un pronom tonique :

- (59) Marie så ikke 'ham (men Jens).
 'Marie a vu pas lui (mais Jean)'
 (Marie ne l'a pas vu lui (mais Jean).)

La corrélation entre la présence de cas morphologique et le déplacement de l'objet n'est donc pas systématique. L'analyse nécessite une explication supplémentaire au non-déplacement du pronom *tonique* (voir aussi Holmberg 1999 : 24 qui met également en évidence ce problème). L'explication apportée, à l'origine, par Holmberg (1986) et Holmberg & Platzack (1995) résidait dans une différence de statut entre les pronoms toniques et les pronoms atones. Ils avaient essayé de remédier à cette contradiction en se référant à une différence structurelle. Selon Holmberg (1986) et Holmberg & Platzack (1995), les pronoms atones sont déficients dans le sens où ils constituent des projections maximales sans complément ni spécificateur (Holmberg 1986 : 231, Holmberg & Platzack 1995 : 162-63). Les projections structurelles du pronom atone et du pronom tonique se présentent ainsi:



Le pronom atone occupe donc la position D° dans une projection DP déficiente sans le complément NP à contenu lexical alors que le pronom tonique occupe la position N° dans une projection complète [DP [D° [NP [N°]. La projection déficiente [DP [D°] constitue une projection fonctionnelle. Holmberg & Platzack expliquent que le cas morphologique est seulement présent de manière abstraite chez les pronoms toniques, c'est-à-dire que le cas est présent sur la tête N° alors que le reste de la projection DP est porteur de cas abstrait (Holmberg & Platzack 1995 : 163-4). Cette différence entre le pronom atone (porteur de cas morphologique) et le pronom tonique (porteur de cas abstrait) demeure cependant très hypothétique car, d'un point de vue formel, il n'y a pas de différence casuelle entre le pronom atone et le pronom tonique. De plus, cette différence structurelle devrait aussi s'appliquer aux noms lexicaux féroïens qui sont également porteurs de cas morphologique sans pour autant être sujets à *object shift*.

1.3.2 Le contre-exemple du féroïen

Holmberg (1986) restreint la théorie d'*object shift* à l'islandais et aux langues scandinaves continentales (le suédois, le danois et le norvégien). Il exclut explicitement le féroïen (1986 : 2). Cette limitation permet de montrer une certaine systématisme entre la présence de cas morphologique et le décalage d'un objet. L'islandais dispose d'un système casuel élaboré parce qu'à la fois les noms et les pronoms sont porteurs de cas morphologique. Par conséquent, à la fois les noms et les pronoms peuvent être décalés. Quant aux langues scandinaves continentales, seuls les pronoms ont conservé le cas morphologique, et par conséquent seuls les pronoms disposent de la possibilité d'être décalés. L'inclusion du féroïen brouille cependant l'image et remet en cause la théorie casuelle. Dans cette langue, les noms sont porteurs de cas morphologique et pourtant ils ne se décalent pas, comme cela a été remarqué par Vikner (1994 : 502, 2005 : 412-13) :

- (61) Jógvan keypti ikki bókina. (féroïen, Vikner 1994 : 502)
 'Jógvan a acheté pas le livre'
 (Jógvan n'a pas acheté le livre.)
- (62) *Jógvan keypti bókina ikki. (féroïen, Vikner 1994 : 502)
 'Jógvan a acheté le livre pas'

Le féroïen ne rentre donc pas dans cette analyse 'dichotomique'. Le féroïen se trouve en effet à cheval entre le 'système islandais' et le 'système scandinave continental'. Comme en

islandais, les noms en féroïen sont porteurs de cas morphologique. Néanmoins, les objets nominaux ne sont pas concernés par *object shift*, ce qui rapproche le féroïen des langues scandinaves continentales (Holmberg & Platzack 1995 : 172-73).

Holmberg & Platzack tentent d'expliquer ce contre-exemple à la théorie casuelle en se référant au système casuel féroïen qui serait plus 'faible' que le système casuel islandais. La défaillance du système casuel féroïen se traduirait entre autres par la non-correspondance entre forme casuelle et fonction syntaxique. À titre d'illustration, en féroïen (cf. (63) et (64)), le passage de la voix active à la voix passive, remplace le pronom oblique *honum* par le pronom nominatif *hann* (en danois *ham* → *han* cf. (66) et (67)) alors que la forme oblique est maintenue en islandais *honum* → *honum* (cf. (69) et (70)) (Holmberg & Platzack 1995 : 173, l'exemple danois est le mien):

- | | | |
|------|--|----------------------------|
| (63) | Teir hjálpti <i>honum</i> .
'Ils ont aidé le'
(Ils l'ont aidé.) | (féroïen – voix active) |
| (64) | <i>Hann</i> bleiv hjálpin.
(‘Il était aidé’) | (féroïen – voix passive) |
| (65) | * <i>Honum</i> bleiv hjálpin. | (féroïen) |
| (66) | De hjalp <i>ham</i> .
'Ils ont aidé le'
(Ils l'ont aidé.) | (danois – voix active) |
| (67) | <i>Han</i> blev hjulpet.
(‘Il était aidé.’) | (danois – voix passive) |
| (68) | * <i>Ham</i> blev hjulpet. | (danois) |
| (69) | Þeir hjálpuðu <i>honum</i> .
'Ils ont aidé le'
(Ils l'ont aidé.) | (islandais – voix active) |
| (70) | <i>Honum</i> var hjálpeð.
'Le a été aidé'
(Il était aidé.) | (islandais – voix passive) |
| (71) | * <i>hann</i> var hjálpeð. | (islandais) |

Selon Holmberg & Platzack, ces différences indiqueraient que le cas morphologique n'est pas intrinsèque au DP dans le système casuel féroïen (1995 : 173). Cette analyse présuppose que

les phrases passives sont effectivement dérivées des phrases actives, et que, lors de cette dérivation, la forme pronominale oblique s'adapte au contexte syntaxique local et est changée en forme nominative dans les exemples féroïens et danois. En islandais, en revanche, la forme casuelle oblique demeure inhérente au pronom qui reste invariable dans la phrase active et passive (Holmberg & Platzack 1995 : 174-75). Le féroïen et les langues scandinaves continentales sont dès lors représentatifs d'un système casuel morphologique faible (*weak m-case*) alors que l'islandais est emblématique d'un système casuel morphologique fort (*strong m-case*) (Holmberg & Platzack 1995 : 40, 223-25). Le fait qu'il y ait une différence dans l'élaboration des systèmes morphologiques entre les langues scandinaves insulaires et continentales est vrai, mais il n'est pas sûr que cela permette de distinguer les catégories (noms/pronoms) qui sont sujettes à *object shift*. Cette théorie s'avère davantage affaiblie par Nilsen (1997) qui donne des exemples de décalage de noms sans cas morphologique en norvégien (problème soulevé également dans Holmberg 1999 : 4) (Nilsen 1997 : 19) :

- (72) Etter dette slo Guri ærlig talt heldigvis ikke lenger alltid Per i sjakk.
'Après ça battait Guri à vrai dire heureusement plus toujours Per aux échecs'
(Après ça, Guri ne battait à vrai dire heureusement plus toujours Per aux échecs.)
- (73) Etter dette slo Guri ærlig talt heldigvis ikke lenger Per alltid i sjakk.
- (74) Etter dette slo Guri ærlig talt heldigvis ikke Per lenger alltid i sjakk.
- (75) ?Etter dette slo Guri ærlig talt heldigvis Per ikke lenger alltid i sjakk.
- (76) Etter dette slo Guri ærlig talt Per heldigvis ikke lenger alltid i sjakk.
- (77) Etter dette slo Guri Per ærlig talt heldigvis ikke lenger alltid i sjakk.

En norvégien, l'objet nominal *Per* peut ainsi se décaler à la gauche de tous les adverbes de phrase, à l'exception, peut-être, de la négation *ikke* (cf. (75)). Selon Holmberg, les phrases équivalentes en suédois seraient généralement bien acceptées (1999 : 4). Quant au danois, ces phrases me semblent cependant moins heureuses sinon agrammaticales :

- (78) Efter det slog Guri (*Per) ærlig talt (*Per) heldigvis (*Per) ikke (*Per)
længere (*Per) altid (Per) i skak.

1.3.3 Le contre-exemple des pronoms adverbiaux

Enfin, un dernier contre-exemple peut être mis en évidence. Les catégories concernées par *object shift* ne se restreignent pas aux pronoms et aux noms. En danois, les pronoms adverbiaux *her* ('y/ici') et *der* ('y/là') sont également sujets au décalage dans exactement les mêmes circonstances que les pronoms objets, et pourtant ils ne sont pas porteurs de cas morphologiques. Ce problème est soulevé par Haider, Olsen & Vikner (1995 : 20-21). Holmberg & Platzack en font mention sous forme de note (1995 : 171). D'après l'exemple qu'ils donnent (cf. l'acceptabilité de (80)), le non-décalage du pronom adverbial serait préféré en suédois (voir cependant Josefsson 2010b : 13) :

(79) Han bor inte där. (suédois, Holmberg & Platzack 1995 : 171)
'Il habite pas y'
(Il n'y habite pas.)

(80) (?) Han bor där inte. (suédois, Holmberg & Platzack 1995: 171)

Dans la phrase équivalente en danois, le décalage du pronom adverbial atone *der* est cependant obligatoire, cf. :

(81) *Han bor ikke ,der. (danois, équivaut à (79))

(82) Han bor ,der ikke. (danois, équivaut à (80))

Selon Holmberg & Platzack, les pronoms adverbiaux sont porteurs de cas inhérent. Ils s'appuient sur le fait que ces pronoms peuvent également occuper la fonction sujet (1995 : 171) :

(83) Är där kallt ? (suédois, Holmberg & Platzack 1995 : 171)
'Est il froid'
(Il fait froid ?)

(84) Er der koldt ? (danois)

Holmberg & Platzack (1995) n'en disent pas plus sur le décalage de ces proformes.

Les conditions identiques au décalage des pronoms objet atones et des pronoms adverbiaux atones obligent, à mon avis, à les inclure dans une théorie qui traite de ce phénomène de décalage afin d'obtenir une description cohérente. Or le terme même d'*object shift* insiste sur la fonction objet des constituants décalés et exclut par là ces pronoms adverbiaux.

1.3.4 Bilan

Les contre-exemples creusent la théorie casuelle, ce qui, au final, a conduit Holmberg à rejeter cette explication comme déclencheur de l'*object shift*. Qu'est-ce qui reste alors de la théorie d'*object shift* telle qu'elle est présentée dans Holmberg (1986) et Holmberg & Platzack (1995) ? La corrélation entre le déplacement verbal et le déplacement pronominal est maintenue (cf. la généralisation de Holmberg) mais le déclencheur du décalage n'est plus le même. Dans Holmberg (1999), la théorie casuelle est remplacée par une théorie de focalisation. *Object shift* passe alors d'une règle motivée par le trait cas [+Cas] à une règle motivée par le trait [-Foc] (pour focus) ayant lieu dans (Holmberg 1999 : 21, 24, 27).

1.4 Pour une théorie de focalisation

Holmberg (1999) décrit le décalage de l'objet comme une opération stylistique et accentue par là le rôle de la structuration informationnelle dans le décalage de l'objet vers la gauche (Holmberg 1999 : 21). L'avantage de ce virage analytique, c'est que *object shift* scandinave, cliticisation romane et *scrambling* germanique²¹ trouvent un fond commun – ces phénomènes sont tous régis par la structuration informationnelle qui, selon le principe du poids, cherche à placer les constituants non-focalisés à l'extérieur du VP (Holmberg 1999 : 22-23). Holmberg (1999 : 3-4) propose une analyse d'*object shift* ayant lieu dans la composante phonologique²² où il a recours au trait [-Foc]. Le trait [-Foc] demeure cependant un trait syntaxique parce que c'est ce trait qui déclenche *object shift* (Holmberg 1999 : 25, 27-29).

La théorie maintient la 'généralisation de Holmberg' contrainte par la condition de visibilité phonologique (Holmberg 1999 : 27). La règle se résume ainsi :

« *Scandinavian Object Shift is free²³ to apply whenever all phonologically visible non-adjunct material has been removed from between the launching site and the landing site of the movement...* ». (Holmberg 1999 : 3)²⁴

²¹ Le terme est introduit par Ross (1967) dans le cadre de la grammaire générative (Thráinsson 2003 : 154). La notion de *scrambling* fait référence à un déplacement (encore plus général) de syntagmes nominaux et prépositionnels. *Scrambling* est moins restreint qu'*object shift*. Il ne dépend pas du déplacement verbal par exemple (Vikner 2005)

²² Holmberg (1986 : 167-169) et Holmberg (1995 : 150-151) rejettent la possibilité d'analyser *object shift* comme une opération phonologique.

²³ En danois, le décalage pronominal est obligatoire.

²⁴ Cette règle ne prend pas en compte la construction *Long Object shift* en suédois où un pronom est décalé à gauche du sujet postverbal, par ex. :

La ligne séparatrice entre les catégories concernées par *object shift* ne se trace plus entre les catégories (noms/pronoms) portant le trait [+/-Cas] mais entre les catégories portant le trait syntaxique [+/-Foc]. *Object shift* s'applique dès lors à une sous-catégorie nominale – les noms et pronoms à référence spécifique et non-focalisés (Holmberg 1999 : 22). Même si le trait [-Foc] est la condition préalable à *object shift*, le décalage peut être bloqué, comme cela a déjà été remarqué, si le pronom (ou le nom) [-Foc] est précédé d'un constituant phonologiquement visible, un verbe (85), une préposition (86) ou un nom (87). Il maintient dès lors sa position à l'intérieur du VP (Holmberg 1999 : 25, les exemples sont adaptés du suédois) :

(85) Jeg har ikke 'kysset hende.
'Je ai pas embrassé la'
(Je ne l'ai pas embrassée.)

(86) Jeg talte ikke 'med hende.
'Je ai parlé pas avec elle'
(Je n'ai pas parlé avec elle.)

(87) Jeg gav ikke 'Elsa den.
'Je ai donné pas Elsa le'
(Je ne l'ai pas donné à Elsa.)

Kysset ('ai embrassé') (85), *med* ('avec') (86) et *Elsa* (87) constituent des catégories [+Foc] phonologiquement visibles qui gouvernent et, par là, vérifient le trait [-Foc] des pronoms atones *hende* ('la') et *den* ('le'). L'absence d'une catégorie [+Foc] entraîne le déplacement du pronom dans le domaine non-focalisé du IP à l'extérieur du VP :

(88) Jeg kysset hende ikke.
'Je ai embrassé la pas'
(Je ne l'ai pas embrassée.)

(89) Jeg gav den ikke til Elsa.
'Je ai donné le pas à Elsa'
(Je ne l'ai pas donné à Elsa.)

La condition de vérification du trait [-Foc] se formalise ainsi :

[-Foc] must be governed by [+Foc]. (Holmberg 1999 : 25)

Varför gör mej Helge alltid så irriterad. (Holmberg 1984 : 23)
'Pourquoi rend me Helge toujours si énervé'
(Pourquoi Helge me rend-t-il toujours si énervé ?)
(voir aussi Josefsson 1992, 2001 : 87, 91, 92, Josefsson 2003 : 204, Holmberg 1999 : 15)

La négation (et les adverbes de phrase en général) ne peut pas vérifier le trait [-Foc] parce qu'elle ne porte pas la marque [+/-Foc]. Au contraire, elle empêche la vérification de ce trait en s'interposant dans la relation du gouvernement qui est une relation locale (Holmberg 1999 : 26-27). Afin d'être vérifié, l'objet est donc obligé de monter devant l'adverbe pour atteindre une position de vérification du trait [-Foc]²⁵.

1.5 La notion de cliticisation

Comme les théories fonctionnelles danoises, Holmberg (1984, 1986, 1991) qualifie également *object shift* comme une forme de cliticisation dans ses premiers travaux. Cependant, les deux approches n'attachent pas la même signification à cette notion. Dans les théories fonctionnelles discutées plus haut, la clise (cf. enclise/proclise) est une notion *prosodique* alors que chez Holmberg, la cliticisation est une notion *syntaxique*. Les pronoms atones se comportent comme des clitiques de par leur incapacité à occuper des positions argumentales (Holmberg 1984 : 1, 23, 1986 : 167, 229-236). Holmberg prend soin de ne pas tirer de conclusions trop hâtives sur la classification précise des pronoms atones suédois qu'il qualifie de *clitic-like*. Il leur attribue cette qualité car il s'agit d'éléments 'faibles' au sens où ils sont atones, non-modifiables et non-coordonnables (Holmberg 1984 : 1, 1986 : 209). Cette qualification repose sur les propriétés clitiques des pronoms atones français décrites dans Kayne (1975) :

" The pronouns moved by Object Shift have (almost) exactly the same properties as e.g. the object clitics in French, as studied in Kayne (1975): They cannot be stressed, they cannot be modified, and they cannot be conjoined." (Holmberg 1986 : 229-30).

Si Holmberg désigne les similitudes entre les pronoms atones scandinaves et les pronoms atones français, il souligne tout de même qu'il ne s'agit pas du même type de cliticisation car les pronoms scandinaves ne sont pas toujours dans une position adjacente au verbe, contrairement aux pronoms français (Holmberg 1986 : 230).

Dans les premiers travaux de Holmberg, la notion de cliticisation reçoit un emploi très général dans la mesure où elle semble s'appliquer à tout constituant contraint à se déplacer dans une

²⁵ Quant aux dialectes où le décalage du pronom est facultatif (cf. (48)), Holmberg propose que ces pronoms sont marqués [-Foc] facultativement (Holmberg 1999 : 27n).

position adjacente au verbe afin de vérifier son cas. C'est ainsi que Holmberg (1984 : 16-19) désigne même *dative shift* dans la construction à double objet (*double object construction*) comme une sorte de construction clitique, c'est-à-dire que l'objet indirect *Lisa* vient se clitiser sur le verbe *gav* ('donnait') pour recevoir son cas dans cet exemple suédois :

- (90) Han gav Lisa blommer. (suédois, Holmberg 1984 : 16)
 'Il donnait Lisa des fleurs'
 (Il donnait des fleurs à Lisa.)

La phrase équivalente en danois est syntaxiquement identique : *Han gav Lisa blomster*. Si l'objet indirect *Lisa* est qualifié de clitique, la notion de cliticisation devient dérisoire car à la différence des pronoms atones, le nom *Lisa* est tonique, coordonnable (cf. (91)) et modifiable (cf. (92)) :

- (91) Han gav Lisa og Jens blomster.
 'Il donnait Lisa et Jean des fleurs'
 (Il donnait des fleurs à Lisa et Jean.)
- (92) Han gav Lisa med de smukke øjne blomster.
 'Il donnait Lisa aux beaux yeux des fleurs'
 (Il donnait des fleurs à Lisa aux beaux yeux.)

Dans cette acception, la notion de cliticisation s'applique alors aux pronoms comme aux noms. C'est justement l'un des arguments qui conduit finalement Holmberg & Platzack à rejeter la théorie de cliticisation (1995 : 145, 153-156, 165). Les objets nominaux se prêtent mal à une analyse de cliticisation, ce qui prédirait, selon Holmberg & Platzack, que le décalage des pronoms est un phénomène différent du décalage des noms (1995 : 153).

Aussi la réfutation de la théorie de cliticisation procède-t-elle par une comparaison à la cliticisation pronominale française (Holmberg & Platzack 1995 : 153-156, voir aussi Vikner 2005 : 417-420). L'analyse d'*object shift* comme une forme de cliticisation est réfutée sur la base des différences relevées entre les deux phénomènes. La cliticisation des pronoms français n'obéit pas à la généralisation de Holmberg. Les pronoms décalés scandinaves (adjoints à ActP) ne sont pas placés au même endroit que les pronoms français (placés avec le verbe en I°), et enfin ils ne sont pas placés du même côté du verbe. Je reviendrai sur les conséquences analytiques d'une comparaison avec la cliticisation française considérée comme l'exemple par excellence de la cliticisation.

2. Conclusion

Holmberg (1999) s'est détourné d'une explication casuelle à *object shift* pour attribuer un rôle plus important à la structure informationnelle et au trait [-Foc] comme trait déclencheur du décalage de l'objet dans les langues scandinaves (voir aussi Sundquist 2002, Diesing & Jelinek 1993, 1995, Diesing 1996 : 68, 1997, Josefsson 1993, 2010a, 2010b pour une analyse basée sur la structuration informationnelle). La théorie de focalisation constitue ainsi un point de ralliement entre les théories fonctionnelles et formelles. Quant à la motivation derrière le décalage, les théories fonctionnelles et formelles trouvent un fond commun. Cependant, pour ce qui est de la position et de la nature exacte des pronoms décalés dans le schéma topologie et dans l'arbre génératif, les fonctionnalistes et les générativistes sont moins unanimes – même entre eux.

Parmi les fonctionnalistes, certains placent le pronom décalé avec les adverbes de phrase dans petit *a* (Galberg Jacobsen & Skyum-Nielsen 2007 : 140-41), d'autres rajoutent une position (*l*) à ces pronoms atones – une position supplémentaire qui leur est spécialement réservée (Togebly 2003 : 169 par ex.). Enfin, Jørgensen propose de supprimer la position *l* et de placer les pronoms décalés dans la même position que l'hôte, c'est-à-dire dans la position du verbe (*v*) ou du sujet postverbal (*n*), s'inspirant ainsi de la notion d'adjonction de la grammaire générative (Jørgensen 2000b : 37-40).

Chez les générativistes, la définition du statut exact du pronom décalé a conduit à la séparation des chercheurs : *pour* ou *contre* une analyse de cliticisation. Cette qualification est essentielle pour autant qu'elle détermine par quel type de déplacement le pronom est décalé. Ceux qui sont *contre* une analyse clitique d'*object shift* proposent de qualifier le déplacement de type XP à statut syntagmatique (Holmberg 1999). Ceux qui sont *pour* une analyse de cliticisation argumentent en faveur d'un déplacement de type X° à statut de tête syntagmatique (Josefsson 1992 : 64, 1993²⁶, Diesing 1997 : 415). Avant de finalement abandonner une analyse de cliticisation, Holmberg (1991) avait proposé une classification intermédiaire entre X° et XP. Les pronoms atones appartiendraient dès lors à une catégorie N* (entre tête et syntagme) (Holmberg 1991 : 157).

Les divergences d'opinions relevées à l'intérieur des approches fonctionnelles et formelles proviennent d'un problème de fond qui dépasse tout cadre théorique. Elles relèvent de la

²⁶ Josefsson (2010b : 16) remet en cause l'analyse de cliticisation qu'elle avait avancée dans Josefsson (1992, 1993).

difficulté à cerner le statut exact du pronom atone car toute analyse, qu'elle soit fonctionnelle ou formelle, présuppose une classification catégorielle des pronoms atones entre le mot indépendant et clitique. La délimitation et la définition de ces catégories (auxquelles se rajoutent naturellement la catégorie des affixes) est la condition *sine qua non* à toute classification de ces pronoms.

Deuxième partie: Mot – clitique – affixe

Dans la partie précédente, il a été question d'examiner les théories déjà avancées sur le décalage pronominal et sur le statut des pronoms atones. Dans les paragraphes qui suivent, j'apporterai une réflexion préthéorique sur les notions de mot, affixe et clitique en me détachant des théories précédentes. Nous allons remonter au cœur de la spécificité des clitiqes, ce qui nous servira d'appui pour classifier les pronoms atones danois. Cette classification dépend crucialement de la délimitation et de la définition des clitiqes en tant que catégorie intermédiaire entre 'mot' et 'affixe'. Autrement dit, les catégories primaires du 'mot' et de 'l'affixe' constituent les deux points d'ancrage par rapport auxquels se définit traditionnellement le clitique. De là découle la nécessité de définir, d'abord, le mot et l'affixe pour ensuite présenter les propriétés qui sont spécifiques aux clitiqes. Il s'agira donc de mettre à plat ces trois catégories en étalant les traits distinctifs de chacune d'elles. Dans l'illustration des propriétés typiques à chaque catégorie, je m'appuierai à la fois sur des exemples danois, français et anglais. Les exemples sont donc sélectionnés en fonction de leur degré d'illustration.

Considérations générales

Le 'mot' appartient au niveau de la phrase et participe à sa construction. L'affixe, quant à lui, appartient au domaine de la morphologie où il participe à la construction de l'unité 'mot'. Le premier est donc constitutif de la phrase, le deuxième constitutif du mot. Le mot est un élément linguistique qui occupe une position intermédiaire entre le morphème²⁷ et la phrase (Lyons 1968 : 201). C'est le signe saussurien ayant au moins un signifiant (une forme) et un signifié (un sens) comme *chat* par exemple. Il peut donc être composé d'un morphème (*accept* par exemple) ou de plusieurs morphèmes (*in-accept-able-s* par exemple) qui, à leur tour, sont segmentables en phonèmes [inaksɛptablə]. Le morphème, quant à lui, est délimité d'un côté par le phonème²⁸ et de l'autre par le mot.

Les catégories de phonèmes, morphèmes, mots, syntagmes, phrases – si fondamentales à la description linguistique – ne sont pourtant pas bien cloisonnées. C'est ainsi que des mots-

²⁷ Définition du morphème : « la plus petite unité linguistique ayant une forme et un sens » (Moeschler & Auchlin 2005 : 54).

²⁸ Définition du phonème : « la plus petite unité linguistique non porteuse de signification » (Moeschler & Auchlin 2005 : 190).

phrases comme *Viens !* font à la fois office de morphème, de mot et de syntagme (dont le plus grand est la phrase). Les éléments qui peuvent rentrer dans la catégorie ‘mot’ s’étendent donc sur une échelle qui va du segment minimal – un seul phonème comme l’adverbe pronominal *y* [i] – au prédicat verbal à l’impératif *Viens !* (cf. mots-phrases dans Dubois et al. 2001 : 313). Le problème de définition et de délimitation nette du ‘mot’ par rapport aux autres unités linguistiques (phonèmes, morphèmes et syntagmes) a des répercussions directes sur la délimitation de la morphologie et de la syntaxe, le mot étant l’unité qui trace la ligne de partage entre ces deux niveaux d’analyse. Le mot est le domaine descriptif de la morphologie, alors que la syntaxe décrit l’assemblage des mots en phrases (Lyons 1968 : 194). Le morphème sous forme d’affixe est lié et non-autonome, contrairement au mot indépendant et autonome qui dispose d’une certaine mobilité positionnelle au niveau de la phrase. C’est la classification de l’élément clitique entre ces deux extrêmes qui détermine l’approche à lui attribuer et donc par quelle analyse il faut procéder : morphologique ou syntaxique. C’est là que la classification catégoriale devient primordiale. Prenons, à titre d’exemple, les pronoms atones français qui sont traditionnellement qualifiés de clitics. S’ils sont considérés comme des éléments syntaxiques, ils peuvent être manipulés par la syntaxe et subir des opérations syntaxiques comme des déplacements par exemple (cf. Kayne 1975). Si, au contraire, leur comportement est davantage comparable aux affixes, une approche morphologique s’impose (cf. l’hypothèse lexicaliste Auger 1995 : 22-24).

Ce chevauchement entre catégories et niveaux d’analyse grammaticale sera donc encore plus brouillé, nous le verrons, par la rentrée en scène des clitics.

1. Qu’est-ce qu’un mot ?

« ...what we call ‘words’ in one language may be units of a different kind from the ‘words’ of another language ; and yet the application of the term ‘word’ is not entirely arbitrary, since the relevant features whereby words are established for different languages all tend to support their identification as structural units. » (Lyons 1968 : 206)

Le ‘mot’ compte parmi les notions les plus fondamentales pour la description linguistique. Il fait aussi partie des notions les plus *a priori*. À la différence des catégories avoisinantes – le phonème, le morphème et le syntagme – le mot est de loin le plus accessible. Tout locuteur peut s’en réclamer le possesseur car le mot ‘mot’ n’est pas une fabrication qui sort du laboratoire linguistique. Tout locuteur (même analphabète) semble avoir une idée intuitive de

ce qu'est un 'mot'. Cette intuition partagée par linguistes et non-linguistes pourrait indiquer qu'il s'agit là d'un concept cognitif qui a une existence psychologique réelle (Sapir 1921 : 34). Le véritable défi consiste dès lors à définir 'le mot' par d'autres mots. Un défi qui a déjà été relevé maintes fois (Bloomfield 1935, Lyons 1968, Togeby 1949 parmi d'autres) mais qui paraît ne jamais avoir débouché sur une définition universelle adéquate (Matthews 1991 : 11). Dans l'idéal, le mot se définirait comme un élément linguistique – un segment de phrase – où il y aurait une coïncidence parfaite entre une unité de sens, une unité phonologique et une unité syntaxique :

« *Un mot est défini par l'association d'un sens donné à un ensemble donné de sons, susceptible d'un emploi grammatical donné* » (Togeby 1949 : 99 qui cite Meillet 1913 : 11).

L'orthographe et les différentes composantes de la grammaire (la phonologie, la sémantique et la syntaxe) apportent toutes une tentative de réponse. Seulement, les définitions ressortantes ne sont pas univoques sur l'identification du 'mot'. C'est ainsi qu'on vient à distinguer entre mot orthographique, mot phonologique, mot sémantique et mot syntaxique selon l'angle d'approche. La question qu'il convient de poser est dès lors la suivante : qu'est-ce qui fait l'unité du mot ? Est-ce une unité orthographique ? Est-ce une unité phonologique ? Est-ce une unité de sens ? Ou est-ce une unité syntaxique ? Je me limiterai ici à une discussion sur la définition du mot, d'un point de vue orthographique et morphosyntaxique.

1.1 Définition orthographique

La définition la plus *a priori* et probablement la plus ancrée chez le locuteur (d'une langue isolante) est celle du mot correspondant à un élément linguistique délimité par une pause possible à l'oral et entouré de deux blancs à l'écrit. La définition orthographique s'avère cependant vite insuffisante parce qu'elle relève de règles d'écriture conventionnelles (Bauer 2004 : 109). Un exemple simple est la représentation graphique du mot composé qui est d'ordinaire représenté par deux mots orthographiques séparés d'un blanc en anglais (*taxi driver, medical examination, human rights* par ex.) alors que les équivalents danois s'écrivent en un seul mot (*taxachauffør, lægeundersøgelse, menneskerettigheder*). Le découpage par des blancs est par ailleurs surtout typique des langues isolantes, le degré d'isolation étant calculé sur la moyenne de morphèmes par mot orthographique (Dubois et al. 2001 : 258). Pour une langue agglutinante comme le turc qui compte une moyenne de morphèmes élevée par mot

orthographique, ce critère n'a pas de sens. Il en va de même pour la classification de l'article défini en français. La segmentation orthographique constitue un critère peu sûr car les articles peuvent s'écrire en isolation (*le bâtiment*) comme ils peuvent s'intégrer au nom par élision (*à l'école*) ou se confondre entièrement dans une préposition (*au cinéma*). Les articles français sont tantôt réalisés indépendamment du nom, tantôt rattachés au nom par apostrophe (dû à l'élision phonétique). Certains rattachements sont obligatoires (cf. *J'aime*/**Je aime*), d'autres facultatifs (cf. *Tu aimes*/*T'aimes*) – malgré des conditions phonologiques identiques (cf. deux voyelles consécutives). Parfois, il y a hésitation à faire le rattachement (par liaison ou par élision). C'est le cas de *les / haricots* et *les haricots* et *le handicap* / *l'handicap*²⁹.

Le diagnostic du statut des articles et des pronoms français en fonction du critère orthographique s'avère pour le moins aléatoire. Il faut donc se méfier de l'orthographe pour l'identification du mot. Bien qu'elle puisse servir d'aiguillage dans les langues isolantes, elle constitue néanmoins un critère peu fiable pour l'identification du mot d'un point de vue universel.

1.2 Définition morphosyntaxique

Bloomfield définit le 'mot' comme une unité grammaticale qu'il appelle la '**forme libre minimale**' (*minimal free form*). Il distingue entre 'formes libres' (*John !* par ex.) et 'formes liées' (le suffixe anglais *-ing* par ex.) selon leur capacité à apparaître en isolation (Bloomfield 1935 : 160, 178). Autrement dit, si un élément peut remplir une phrase à lui seul, il s'agit d'une forme libre, et donc d'un mot.

Lyons propose une définition morphosyntaxique du 'mot'. Il a recours à la notion de **cohésion interne** du mot qui se traduit par **l'inséparabilité** (propriété morphologique) et **la mobilité positionnelle** (propriété syntaxique) (Lyons 1968 : 200-04). Les morphèmes constitutifs du mot sont d'ordinaire inséparables et soumis à un ordre rigide. Un changement dans l'ordre interne au mot est corrélé à un changement de sens (donc à la création d'un mot nouveau), ou bien il rend le mot agrammatical (Togoby 1949 : 107, Riemsdijk 1999 : 8). C'est ainsi que la position de l'adjectif en antéposition ou postposition véhicule deux significations différentes : *rond-point* (au sens de carrefour giratoire) et *point rond* (au sens d'un point qui possède la qualité d'être rond). Une stabilité interne règne à l'intérieur du segment que l'on identifie

²⁹ Il y a ici conflit entre les recommandations de l'Académie Française et l'usage réel. Le nom *haricots* comporte un 'h' aspiré, ce qui interdit la liaison de l'article déterminatif. Il est cependant fréquent d'entendre la liaison *les haricots* bien qu'elle soit considérée comme une faute par l'Académie Française (cf. www.academie-francaise.fr consulté le 17 juillet 2012).

comme mot (le principe d'inséparabilité remonte au moins à Bloomfield 1935 : 180). Si le syntagme nominal *rond-point* est accompagné du morphème *au* (qui constitue un amalgame de la préposition *à* et l'article défini *le*), celui-ci doit toujours apparaître à la périphérie gauche, faute de quoi il risque de porter atteinte à la stabilité interne du 'mot' *au rond-point*, et le segment reconnu comme mot sera alors considéré comme agrammatical : **rond au point* ou **rond point au*.

Le critère d'inséparabilité est aussi réclamé pour une phrase comme *Je ne le lui ai pas donné* qui est soumise à un ordre rigide (Hjelmslev 1963 : 91). Le seul changement d'ordre possible est l'inversion sujet-verbe qui change dès lors la signification de la phrase d'une assertion à une interrogation : *Ne le lui ai-je pas donné ?*

Si l'ordre des morphèmes constitutifs du mot reste invariable, il en est autrement de la distribution des mots au niveau phrastique où l'ordre est moins rigide. À ce niveau, le mot fonctionne en bloc, ce qui se vérifie par le test de permutation. Dans sa définition du mot, Lyons désigne la mobilité positionnelle comme un critère structurel important pour l'identification du mot (Lyons 1968 : 202-4). Selon ce critère, le segment *au rond-point* est identifié comme 'mot' (au sens de Lyons) de par sa permutabilité. En tant que complément circonstanciel de lieu, *au rond-point* peut occuper une position en début ou en fin de phrase :

(93) [Au rond-point] vous tournez à gauche.

(94) Vous tournez à gauche [au rond-point].

Le critère de mobilité positionnelle permet de tester la cohésion interne du mot, c'est-à-dire de désigner quels morphèmes de la phrase sont suffisamment soudés ensemble pour se regrouper dans un ordre rigide et fonctionner en bloc syntaxiquement.

À titre d'illustration, le critère de mobilité positionnelle exclut la qualification de l'auxiliaire anglais 've (> *have*) comme mot. Selon Zwicky & Pullum (1983), la forme réduite de cet auxiliaire est un clitique qui s'appuie par enclise sur l'hôte tonique *could* à sa gauche immédiate :

(95) You could've been there. (Zwicky & Pullum 1983 : 506)

Bien que 've dépende prosodiquement de son hôte *could*, il n'en fait pas partie comme un affixe fait partie de son radical. *Could've* ne forme pas un mot comme le montre le test de

permutation. En cas d'inversion, l'auxiliaire 've change d'hôte pour s'appuyer sur le sujet pronominal *you* qui se trouve à sa gauche immédiate (cf. (97)) :

(96) *Could've you been there ? (Zwicky & Pullum 1983 : 506)

(97) Could you've been there ?

C'est le contraire qui se vérifie pour la négation réduite *n't* que Zwicky & Pullum qualifient d'affixe. En cas d'inversion, la négation suit le verbe *have* (cf. (99)) :

(98) You haven't been there. (Zwicky & Pullum 1983 : 506)

(99) Haven't you been there ? (Zwicky & Pullum 1983 : 506)

(100) *Have youn't been there ? (Zwicky & Pullum 1983 : 506)

Le critère de mobilité positionnelle distingue les affixes et les clitiques des mots indépendants. Cependant, la distinction entre 'mot' et 'syntagme' reste floue. La définition syntaxique de Lyons est confrontée à un problème de circularité qui entrave une distinction nette entre ces deux catégories. La définition de Lyons prend appui sur l'exemple suivant :

(101) [The boy-s] [walk-ed] [slow-ly] [up the hill]. (Lyons 1968 : 202)

La phrase comprend dix morphèmes qui se regroupent en quatre 'mots' qui correspondent en fait à quatre syntagmes. La phrase équivalente en français comprend neuf morphèmes dont huit sont audibles (la désinence du pluriel étant muette) :

(102) [Les garçon-s] [mont-aient] [lente-ment] [la colline].

Selon les critères de mobilité positionnelle et d'inséparabilité, ces neuf morphèmes se regroupent en quatre unités que Lyons appelle des mots bien que ces unités coïncident parfaitement avec le syntagme.

Quant au critère d'inséparabilité, Lyons discute les différents degrés d'(in)dépendance des morphèmes. Les articles diffèrent à travers les langues selon leur capacité à pouvoir se séparer des noms qu'ils déterminent (Lyons 1968 : 204). Les articles définis *the* et *les* peuvent être éloignés du noyau syntagmatique *boys* et *garçons* pour se mettre à la périphérie du syntagme :

(103) The young boys.

(104) Les jeunes garçons.

La traduction danoise de *the boys* est *dreng-e-ne* ('garçon.PLUR.DÉF'). À la différence des articles anglais et français, l'article postposé *-ne* est un suffixe flexionnel qui est soudé au radical *dreng-* et qui ne peut en être séparé. L'article postposé en danois fait partie du mot alors que les articles anglais et français occupent un statut intermédiaire entre affixe et mot. Ils appartiennent au niveau syntagmatique où la cohésion interne est un peu plus 'atténuée'. Par conséquent, on a besoin, dans la mesure du possible, de tenir écartés ces deux niveaux d'analyse malgré la nature graduée de la notion de dépendance. Si les articles anglais et français ne sont pas soumis au critère d'inséparabilité, ils sont cependant soumis au critère de mobilité positionnelle.

1.2.1 Les cas marginaux

Le critère de mobilité positionnelle a pour conséquence que l'article défini en français ne peut se voir attribuer le statut de mot³⁰. L'article est lié à sa place à la gauche du nom. Il ne peut pas apparaître ailleurs dans la phrase :

(105) *Les pommes sont grosses.*

(106) **Pommes sont grosses les.*

Par contre, le critère d'inséparabilité ne s'y applique pas car il peut être séparé du nom par l'insertion d'un adjectif :

(107) *Les grosses pommes.*

Selon la définition syntaxique, l'article défini français s'approche davantage du statut de mot que l'article postposé *-ne* danois qui n'admet ni la mobilité positionnelle ni la séparabilité du nom:

(108) *Æblerne er store.*
'Pommes.DÉF sont grosses'
(Les pommes sont grosses.)

(109) **Æbler-store-ne er.*
'Pommes-grosses-DÉF sont'

L'article postposé n'est donc pas un mot. Il appartient aux affixes. La modification du nom par un adjectif entraîne, cependant, obligatoirement l'antéposition de l'article :

³⁰ Cette analyse s'inspire de la discussion de l'article anglais *the* par Lyons (1968 : 204).

(110) *De store æbler.*
(‘Les grosses pommes.’)

(111) **Store æblerne.*
'Grosses pommes.DÉF'

Les exemples montrent que les articles définis préposés français et danois se rapprochent du mot du point de vue de la séparabilité mais ils en diffèrent du point de vue de la non-mobilité positionnelle. De là découle la nécessité de situer les articles définis danois et français sur une échelle graduée selon le degré de séparabilité, et par là, le degré d'indépendance qui décroît de gauche à droite :

+ Mot

– Mot

Article préposé danois – Article préposé français – Article postposé danois

Le statut d'élément lié et élément libre se conçoit dès lors sur une échelle graduée et non en termes absolus.

1.2.2 Les critères du non-mot (Kayne 1975)

Dans le travail pionnier de Kayne (1975) sur la syntaxe française, on retrouve certains critères de Lyons (1968) et de Bloomfield (1935) dans l'identification des pronoms atones français comme éléments clitiques, ou, pour être plus précis, comme non-mots. Il s'agit des critères d'inséparabilité (cf. Lyons 1968) et d'isolation (cf. la forme libre minimale, Bloomfield 1935). Selon le critère d'inséparabilité, l'insertion de l'adverbe *beaucoup* entre le pronom *les* et le verbe *apprécier* conduit à l'agrammaticalité :

(112) *Elle va les beaucoup apprécier. (Kayne 1975 : 79)

(113) Elle va beaucoup les apprécier.

L'incapacité du pronom atone *le* à paraître en isolation et donc à remplir une phrase à lui seul montre qu'il ne s'agit pas d'une forme libre minimale mais d'un morphème lié :

Qui as-tu vu ?

(114) *Le/la/les. (Kayne 1975 : 83)

(115) Lui/elle/eux.

En outre de ces critères, Kayne introduit les critères de modification (cf. (116)), de focalisation (par accentuation) (cf. (118)) et de coordination (cf. (120))³¹ :

(116) *Cette fille nous deux connaît très bien. (Kayne 1975 : 80)

(117) Cette fille nous connaît très bien.

(118) *Je LUI parlerai. (Kayne 1975 : 82, mes lettres capitales)

(119) Je lui parlerai.

(120) *Jean la et le voit. (Kayne 1975 : 83)

(121) Jean la voit.

(122) Je le voit.

Ces déficiences des pronoms atones français qualifiés de clitiques sont présentées et discutées en parallèle avec les propriétés syntaxiques du quantificateur *tous* qui, lui, possède les qualités de mot indépendant. À la différence des pronoms, qui doivent toujours être contigus au verbe, *tous* peut occuper plusieurs positions syntaxiques différentes (cf. le critère de la mobilité positionnelle) (Kayne 1975 : 4). Dès lors, il n'est pas soumis au critère d'inséparabilité :

(123) Il les a tous, paraît-il, donnés aux pauvres. (Kayne 1975 : 80)

(124) Il les a, paraît-il, tous donnés aux pauvres. (Kayne 1975 : 80)

Tous supporte également la modification, la focalisation, la coordination et l'isolation :

(125) Elle les a tous les trois mis à la porte. (Kayne 1975 : 80)

(126) Il les a repris TOUS. (Kayne 1975 : 38, mes lettres capitales)

(127) Tous et toutes en grève le 11 octobre ! (www.juralib.noblogs.org 06.12.11)

Qui as-tu vu ?

(128) Tous !

Il importe de souligner que les critères de modification, de focalisation, de coordination et d'isolation ne permettent pas, à eux seuls, de qualifier un pronom atone de clitique comme

³¹ Kayne renvoie à Gross (1968 : 41-42) et Schane (1967) parmi d'autres pour ces critères (Kayne 1975 : 84n).

c'est souvent le cas. Ce sont des critères négatifs qui permettent seulement de conclure au statut de non-mot, ni plus ni moins. Je reviendrai sur ce problème.

1.3 Conclusion

La proposition d'une définition universelle de la catégorie primaire du mot est difficile voire impossible (Sapir 1921 : 32, Matthews 1991 : 209). Le passage du mot à l'affixe en passant par les clitiques repose sur un continuum d'unités de cohésion plus ou moins forte. Tout le défi repose sur la ligne de démarcation à tracer entre affixe, clitique et mot indépendant (Hopper & Traugott 2003 : 4-5). Si un morphème n'est pas identifié comme mot indépendant, selon les critères syntaxiques, il faut se tourner vers l'autre extrême de l'axe de la grammaticalisation, pour vérifier s'il s'agit d'un affixe. Ce diagnostic repose sur les critères qui sont propres à cette catégorie.

2. Qu'est-ce qu'un affixe ?

L'affixe est un morphème lié doté d'une forme et d'un sens. Il est lié au radical, par antéposition en tant que préfixe (*en-terrorer*) ou par postposition en tant que suffixe (*pauvre-té*). L'affixation contribue à la construction sémantique et phonétique du mot, et il fait partie de cette entité à part entière (Riegel, Pellat & Rioul 1994 : 542). Le rattachement de l'affixe au radical peut conduire à des modifications de nature catégorielle, sémantique et accentuelle. Une des propriétés caractéristiques du processus d'affixation consiste donc dans les interactions mutuelles entre le radical et l'affixe qui se répercutent sur l'interprétation sémantique et la forme morphophonologique du mot qui en est dérivé. Je vais par la suite passer en revue certaines de ces propriétés si constitutives de l'affixation. De manière primordiale, le présent paragraphe servira de base pour discuter du statut clitique/affixe des pronoms atones français, d'où l'importance de définir les caractéristiques propres à cette catégorie.

2.1 Ordre rigide

Si le mot indépendant dispose d'une certaine mobilité positionnelle, une des propriétés caractéristiques de l'affixe réside dans sa soumission à un ordre rigide (Lyons 1968 : 203,

Riemsdijk 1999 : 8). D'ordinaire, le suffixe flexionnel succède au suffixe dérivationnel qui est plus proche du radical :

(129) Souffr-ant-e.

(130) *Souffr-e-ant.

Radical	Suffixe dérivationnel	Suffixe flexionnel
Souffr-	-ant-	-e

Une organisation hiérarchique sous-tend ainsi la structure morphologique :

[[[radical] suffixe dérivationnel] suffixe flexionnel]

(Carstairs-McCarthy 2006a : 86-87)

2.2 Sélection et lacunes paradigmatisques

Il y a d'ordinaire des restrictions sélectionnelles sur le radical avec lequel l'affixe se combine. C'est ainsi que les suffixes dérivationnels français *-tion*, *-age*, *-ment* et *-ade* sont spécialisés dans la formation des noms d'action (Lehmann & Martin-Berthet 2002 : 147) :

(131) Aboli-tion.

(132) Lav-age.

(133) Blanchi-ment.

(134) Baign-ade.

Chaque radical est associé à des affixes spécifiques en fonction de la dérivation, le choix du suffixe étant lexicalement spécifié.

Plus il y a de restrictions sélectionnelles, plus l'affixe peut être qualifié de sélectif. Il est ainsi possible d'établir une hiérarchie en fonction du degré de sélectivité de l'affixe :

«...items can be ranked with respect to selectivity. A morpheme that occurs with any word from a major form class is then less selective than one occurring only with verbs; this second morpheme is in turn less selective than a morpheme occurring only with some subclass of verbs; and this third morpheme is in turn less selective than a morpheme occurring only with a few specified verbs.» (Zwicky & Pullum 1983 : 503 note)

De manière générale, les suffixes flexionnels peuvent s'ajouter à tous les mots d'une même catégorie alors que les suffixes dérivationnels sont plus sélectifs. L'affixation dérivationnelle est donc régie par des contraintes sélectionnelles plus sévères que l'affixation flexionnelle. À titre d'illustration, en anglais, le suffixe du pluriel *-s* est peu sélectif quant aux noms auxquels il s'ajoute (*car-s, boy-s, friend-s* etc.). Ce paradigme flexionnel du nombre est presque systématique. Les formes *children, men* et *feet* constituent des lacunes à ce paradigme. La dérivation verbale par le suffixe dérivationnel *-en* par contre est plus 'sporadique' et dès lors plus sélective (Stump 1998 : 16) (*black* → *blacken, red* → *redde*, *pure* → **puren*). Le suffixe dérivationnel anglais *-al* est un autre exemple. Ce suffixe se combine seulement avec des verbes à accent final pour former des noms, ce qui exclut (137) et (138) à accent non-final (Carstairs-McCarthy 1998 : 144-8) :

(135) Ar'rive → arrival.

(136) Re'fuse → refusal.

(137) A'bolish → *abolishal.

(138) De'velop → *developal.

La dérivation verbale *-en* se restreint aux adjectifs à son final de type obstruant, ce qui exclut (141) (Carstairs-McCarthy 1998 : 144-8) :

(139) Black → blacken.

(140) Red → redder.

(141) Pure → *puren.

Les suffixes adjectivaux *-er* et *-est* se combinent seulement avec des adjectifs mono- et disyllabiques, ce qui exclut (144) à trois syllabes (Carstairs-McCarthy 1998 : 144-8) :

(142) Calm → calmer.

(143) Happy → happier.

(144) Curious → *curiouser.

La déclinaison de l'adjectif *curious* n'existe pas sous forme synthétique **curiouser / *curiousest* mais seulement sous forme analytique *more curious / most curious*.

Les lacunes dérivationnelles des dérivations en *-al* et *-en* sont résolues par le recours non-systématique (et donc imprévisible) à d'autres suffixes, *-tion*, *-ment* et *-ify* (Carstairs-McCarthy 1998 : 144-8) :

(145) Abolish → abolition / *abolishal.

(146) Develop → development / *developal.

(147) Pure → purify / *puren.

La systématique dans la 'réparation' des lacunes paradigmatiques révèle une différence fondamentale entre le processus dérivationnel et flexionnel. Les paradigmes flexionnels sont remplis de manière beaucoup plus systématique que les paradigmes dérivationnels (Stump 1998 : 16) car les flexions, bien qu'elles fassent partie de la structure interne du mot, assurent le rôle non-négligeable de la mise en relation (par l'accord) des mots entre eux au niveau de la phrase. Comme en témoignent ces quelques exemples, les listes des dérivations fourmillent d'idiosyncrasies morphophonologiques et de lacunes paradigmatiques (voir Lehmann & Martin-Berthet 2002 : 147-157).

2.3 Modifications morphophonologiques

L'assemblage des morphèmes en mots est fréquemment accompagné d'opérations morphophonologiques. La 'morphophonologie' est définie de manière concise par Rischel comme « *l'interaction entre la morphologie et la phonologie, c'est-à-dire la modification phonologique qui accompagne la dérivation, la flexion et la composition* » (Rischel 2009a, ma traduction). La morphophonologie étudie donc la forme phonologique des morphèmes dans la structure interne des mots.

La morphologie est gorgée de règles (et d'exceptions) plus ou moins systématiques, plus ou moins productives et de règles sans explications apparentes. C'est donc le domaine par excellence des formes particulières (des idiosyncrasies) et des exceptions (des lacunes paradigmatiques). L'affixation peut changer le statut catégoriel (*rapide* adj. + *ment* = *rapidement* adv.) et/ou la valeur sémantique (par ex. *amoral*, *désordre*) de la dérivation (Grevisse & Goose 2008 : 165, 180-1). Mais plus intéressant encore, le processus de l'affixation conduit couramment à des changements de nature morphophonologique. La formation des mots par flexion ou dérivation peut apporter des changements consonantiques ou vocaliques, par ex. :

(148) Actif → active (assimilation de sonorité, allongement vocalique)

(149) Amour → amourette (raccourcissement vocalique)

L'intégration de l'affixe peut également conduire à un changement accentuel :

(150) Immo'bile.

(151) Immobili'ser.

(152) Immobilisa'tion.

Parfois il n'y a aucune interaction, et l'affixe est dans ce cas simplement racollé au radical (*re-faire, dé-composer*). Parfois les morphèmes sont enchevêtrés au point où il n'est plus possible de les délimiter. C'est le cas de l'amalgame entre la préposition (*à* et *de*) et l'article déterminatif (*le* et *les*) qui donne les formes *au, aux, du* et *des*.

Il y a des mots dont la dérivation ne s'explique plus par des règles générales et productives ou dont l'interprétation sémantique n'est plus prévisible, c'est-à-dire que le sens n'est pas reconstituable à partir de la signification de chaque morphème en isolation. C'est le cas du mot composé où la signification du mot dans son ensemble acquiert une signification indépendante et lexicalisée (par ex. *carte grise*). Le mot dérivé est dès lors inséré dans le lexique avec toutes ses formes flexionnelles et l'ensemble de ses significations.

Les affixes peuvent également prendre forme en fonction du radical. L'assemblage d'un affixe sur un radical peut, en effet, entraîner le recours à des variantes, des dénommés allomorphes, en fonction de la forme morphophonologique du radical. C'est ainsi que la forme du préfixe *in-* est assimilée en fonction du son initial du radical, cf. *inégal, illisible, immodéré, irréel* (Grevisse & Goose 2008 : 182). Le recours à ces allomorphes s'explique, en l'occurrence, par la règle phonologique générale de l'assimilation. Ce n'est cependant pas tous les allomorphes qui s'expliquent par la règle de l'assimilation. Le suffixe *-té* existe également sous les allomorphes *-été* et *-ité* :

(153) Étrangeté.

(154) *Étrangité.

(155) *Absurdeté.

(156) Absurdité.

Pourquoi les adjectifs *étrange* et *absurde* se combinent-ils avec deux formes différentes du suffixe *-té* (*-eté* et *-ité*) pour former des noms ? La forme des suffixes semblerait, en l'occurrence, reposer sur des critères arbitraires. Ces formes *a priori* idiosyncratiques trouvent, cependant, leur 'raison d'être' dans l'étymologie. Selon Lehmann & Martin-Berthet, les mots en *-ité* sont d'ordinaire d'origine latine alors que les mots en *-été* sont d'origine française (2002 : 112).

Enfin, on peut encore prendre l'exemple de l'article français *les* qui change de forme [le] ou [lez] (comme les allomorphes) selon le son initial du nom (ou de l'adjectif) à sa droite. La forme [le] est employée devant un nom (ou adjectif) à initiale consonantique (*les collègues*) alors que la forme [lez] est employée devant un nom (ou adjectif) à initiale vocalique (*les amis*).

Ainsi se clôt cette partie préthéorique qui a servi à présenter les catégories du mot et de l'affixe, ce qui nous permet de procéder à la délimitation du clitique en tant que catégorie intermédiaire. Ce que l'on retiendra des affixes, c'est que la formation des mots est loin d'être un procédé automatique. Elle est semée d'irrégularités, d'idiosyncrasies et de lacunes paradigmatiques, des propriétés que l'on retrouvera dans la présentation des pronoms atones français.

3. Qu'est-ce qu'un clitique ?

Le terme de 'clitique' (du grec *κλίειν*, 'incliner') remonte aux grammairiens du grec ancien (Zwicky 1994 : 572). À l'origine, le clitique était avant tout associé à un élément enclitique placé après le premier mot d'un syntagme, donc en seconde position. Voici un exemple célèbre du latin classique *Senatus populusque Romanus* (Le sénat et le peuple romain) où la conjonction *que* est enclitique à *populus* qui constitue le premier mot du syntagme [*populusque Romanus*]. Plus tard, les termes 'proclitique' et 'clitique' ont été introduits pour décrire les clitics placés ailleurs qu'en seconde position (Zwicky 1994 : 572, Klavans 1995 : xi). Cette généralisation a été une nécessité dès lors que l'on a voulu élargir et appliquer le terme de clitique à d'autres langues et d'autres phénomènes de cliticisation.

Avant de proposer une définition de ce qu'est un clitique, je propose un survol des définitions (formelles et informelles) que l'on trouve dans les études traitant des clitics. Robert Dixon

fait partie de ceux qui attribuent une définition très large à la catégorie des clitiques. Un mot est qualifié de clitique sur le critère prosodique :

*“About sixty of the most common monosyllabic grammatical elements in English are most often written between spaces but do not necessarily have the status of (phonological) word; they include the, for, of, and, or, him, their, is, are, has, will. All such elements have two forms. They can bear stress, and then form a distinct phonological word; but in many circumstances **they lack stress and are then not distinct words but rather clitics.**”* (Dixon 2007 : 574-5, mon emphase).

En d’autres termes : si un mot grammatical n’a pas d’accent, c’est un clitique. Le danger d’une telle définition réside donc dans une puissance prédictive trop forte (cf. la définition de Togeby). Un rapide survol des travaux sur la cliticisation témoigne du critère récurrent de l’atonicité :

*“The term clitic is used in traditional grammar for a word or particle that **cannot bear accent** or stress and leans on an adjacent accented word.”* (Caink 2006 : 491, mon emphase)

*“La caractéristique essentielle d’un clitique est de **ne jamais former un domaine prosodique autonome.**”* (Dufresne 1995 : 84, mon emphase).

*“...essentially defined in terms of their **lack of independent prosodic status.**”* (Miller 1992 : 106, mon emphase).

*“The name CLITIC is traditionally used to denote sentence constituents having **no independent accent**, but forming an accentual unit with the preceding or following stressed word.”* (Fretheim & Halvorsen 1975 : 446, mon emphase)

Zwicky (1977) va encore plus loin dans ce sens lorsqu’il conclut :

*“apparently, **any word that can appear unaccented** has the potential to cliticize to a neighboring word”.* (Zwicky 1977 : 9, mon emphase)

Comme Dixon, il établit une liste de clitiques qui comprend tous les mots grammaticaux anglais susceptibles d’apparaître sans accent: auxiliaires, pronoms, déterminants, prépositions, conjonctions et certains adverbes (Zwicky 1977 : 10).

Dans une publication de 1985, Zwicky semble rectifier cette ‘définition’ trop générale en mettant en garde contre un ‘diagnostic’ purement prosodique de ce qu’est un clitique :

“[The] accentual test is probably the most popular rule-of-thumb for distinguishing clitics from independent words, but it is most unreliable; it should never, I think, be used as the sole (or even major) criterion for a classification...” (Zwicky 1985 : 287, voir aussi Zwicky 1987 : 133)

Donc, la déficience prosodique ne suffit pas à identifier un élément clitique. C'est un critère trop arbitraire à lui seul parce que la distribution accentuelle de la phrase dépend entre autres de la rapidité du discours. Il est ainsi important de distinguer entre un clitique et une simple variante phonétique d'une forme pleine (Anderson 2005 : 27). C'est pourquoi il est primordial de réserver l'étiquetage de 'clitique' à des cas précis où d'autres critères hormis la déficience prosodique soutiennent effectivement une telle catégorisation. Cette restriction s'impose pour ne pas reléguer au statut de porte-manteau le terme de clitique à n'importe quel élément atone. La définition prosodique ne prend pas en compte les propriétés morphosyntaxiques d'un bon nombre de clitiqes.

Le problème de définition est également soulevé par Klavans :

"[no definition of exactly what counts as a clitic] is a serious problem which prevails in much of the work on clitics (see Zwicky 1977, Zwicky & Pullum 1983). There is no criterial definition, but rather a list of tendencies, general characteristics, and typical features..." (Klavans 1985 : 116-17)

Une propriété partagée par beaucoup d'éléments clitiqes est la distribution syntaxique particulière. C'est pourquoi je trouve convaincante la définition de Stephen Anderson qui prend en compte à la fois l'aspect phonologique et l'aspect morphosyntaxique. Il propose de distinguer deux sortes de clitiqes – une qui se définit par rapport à la composante phonologique et une autre qui se définit par rapport à la morphosyntaxe :

"Phonological Clitic : A linguistic element whose phonological form is deficient in that it lacks prosodic structure at the level of the (Prosodic) Word." (Anderson 2005 : 23)

"Morphosyntactic clitic : a linguistic element whose position with respect to the other elements of the phrase or clause follows a distinct set of principles, separate from those of the independently motivated syntax of free elements in the language." (Anderson 2005 : 31)

Cette distinction 'clitique phonologique' / 'clitique morphosyntaxique' correspond à la distinction classique 'clitique simple' / 'clitique spécial' proposée, à l'origine, par Zwicky (1977) mais elle est formalisée dans Anderson (2005). La définition du clitique, d'après Anderson, se résume à ceci :

"...[Clitics are] linguistic elements that display prosodically deficient phonology, anomalous morphosyntax, or both." (Anderson 2005 : 33)

Si le critère prosodique est un indicateur de clitique, il doit néanmoins s'employer avec une certaine prudence. Si les clitics sont d'ordinaire atones, tout mot atone n'est pas forcément un clitique.

3.1 Définition

« Since [the] criteria are gradual rather than absolute and since clitics are defined negatively (i.e. an element is a clitic, if it has neither enough word-like properties nor enough affix-like ones) it is often difficult to decide about the status of these elements. » (Gerlach & Grijzenhout 2001 : 8)

Le clitique se définit comme un morphème à statut mi-dépendant mi-indépendant (Zwicky 1994 : 571, Nevis 2006 : 2051). Prosodiquement, il dépend d'un hôte (à l'instar des affixes) tout en participant indépendamment à la construction syntaxique de la phrase (à l'instar des mots indépendants). Le mot et l'affixe constituent donc les deux catégories qui délimitent la catégorie quelque peu 'flottante' du clitique :

Mot indépendant – Clitique (mi-indépendant/mi-dépendant) – Affixe dépendant.

Si le mot et l'affixe constituent des catégories grammaticales bien ancrées, il en est autrement du clitique qui n'est pas incontestablement reconnu comme catégorie grammaticale à part entière (Bermúdez-Otero & Payne 2009 : 3 parmi d'autres).

La phrase a été désignée comme le domaine du 'mot' qui, lui, constitue le domaine des affixes. Quant aux clitics, ils n'appartiennent pas à un domaine spécifique mais intermédiaire. Le clitique peut ainsi être rattaché au mot, au syntagme ou à la phrase entière. Voilà le premier trait distinctif des clitics qui se différencient ainsi des affixes qui ne peuvent pas opérer au-delà du niveau du mot. Dans le même temps, c'est ce détachement du niveau du mot qui tend à confondre les clitics aux mots indépendants dont la distribution appartient également au niveau syntagmatique et phrastique. C'est ce statut d'élément hybride entre affixe et mot indépendant qui rend la classification des clitics si difficile.

La définition du 'clitique' est souvent dressée sous forme d'une liste de tendances et de caractéristiques générales (Klavans 1985 : 116-17). Les déficiences typiques des clitics relèvent de différentes composantes de la grammaire :

Caractéristique phonologique :

- Atone.
- Réalisation instable.

Caractéristique morphologique :

- Forme monosyllabique (Klavans 1995 : 119).

Caractéristique sémantique :

- Sens général (le contenu référentiel dépend du contexte).

Caractéristique syntaxique :

- Distribution syntaxique particulière.
- Opère d'ordinaire au niveau syntagmatique ou phrastique (Klavans 1985 : 117-18).

Ces traits de caractères (à part les propriétés syntaxiques) sont également typiques des mots grammaticaux, ce qui explique pourquoi les clitiques font toujours partie de cette catégorie (Caink 2006 : 491, Inkelas 1990 : 234, Klavans 1995 : 119). La réunion de toutes les caractéristiques dessine **le clitique type** dont le profil se décrit ainsi :

Un clitique est issue de la catégorie des mots grammaticaux, d'où sa déficience sémantique (par rapport aux mots lexicaux). À l'intérieur de cette catégorie, le clitique se restreint d'ordinaire aux formes monosyllabiques, et son trait le plus saillant est son incapacité à porter l'accent de manière indépendante. Cette déficience phonologique se traduit par une dépendance à un hôte tonique (telle la dépendance de l'affixe au radical) mais (contrairement à l'affixe) il reste indifférent devant l'appartenance catégorielle de l'hôte. L'hôte se trouve dans l'environnement immédiat du clitique qui peut seulement en être séparé par d'autres éléments clitiques. Malgré les déficiences, certains clitiques possèdent la particularité d'être détachés des règles syntaxiques générales – leur distribution syntaxique suit une logique qui leur est propre³². Enfin, le

³² La 'syntaxe particulière' n'est évidemment pas accidentelle. C'est une syntaxe qui suit une logique différente de celle de la syntaxe distributionnelle habituelle. Le pronom atone, par exemple, appartient, de par son statut thématique, plus 'naturellement' à la partie thématique de la phrase, d'où son décalage vers cette partie.

rattachement du clitique au niveau syntagmatique ou phrastique lui attribut une portée structurelle large.

Sur la base de ce profil, je propose la définition suivante du clitique prototype :

Un CLITIQUE est un élément grammatical et atone qui est syntaxiquement rattaché à un hôte au niveau syntagmatique ou phrastique (marginale­ment au niveau lexical) et phonologiquement rattaché à un mot tonique de n'importe quelle appartenance catégorielle.

Il y a des constructions qui semblent faire exception à cette définition :

- A) L'accentuation des clitiques existe
(cf. la construction impérative en français).
- B) La désaccentuation de l'hôte existe
(cf. l'accentuation unitaire en danois).

Ces contextes de cliticisation seront discutés et écartés ultérieurement comme problèmes potentiels à une analyse clitique.

3.2 Cliticisation et grammaticalisation

Selon l'évolution diachronique générale, les signes linguistiques évoluent parfois d'un statut syntaxique à un statut morphologique. C'est le principe fondamental de la grammaticalisation – concept introduit par le Français Antoine Meillet en 1912 (Lehmann 1985, Hopper & Traugott 2003 : 16-19). Un exemple classique d'un parcours de grammaticalisation est la négation française *ne* qui est passée par plusieurs réanalyses au cours de son évolution. Au départ, la négation consistait en l'adverbe *non* qui modifiait le verbe. *Non* devient de plus en plus clitique et prend forme en fonction du mot qui suit – *nen* devant une voyelle et *ne* devant une consonne. Peu à peu, elle est renforcée par des mots lexicaux comme *mie* (< *miette*) et *pas* (< *un pas*) qui, à leur tour, sont réanalysés en particules de négation. En effet, l'ancien français disposait de toute une panoplie de renforceurs de la négation. En outre *mie* et *pas*, on

trouve *point* (< punctum), *gote* (< goutte), *amende* (< amende), *arestes* (< arêtes), *beloce* (< prunelle) et *eschalope* (< cosse de pois). En français moderne, la négation *ne* est devenue facultative (du moins à l'oral) et *pas* a pris la relève pour exprimer la négation (Hopper & Traugott 2003 : 65-66, 117-118 ; Togeby 1974 : 210-211). La négation *ne* est en voie de devenir un élément nul puisqu'elle est surtout conservée dans la langue écrite conservatrice. À l'oral, en français moderne, la négation *pas* est parfois renforcée par *du tout*. Ce renforceur peut, à lui seul, porter le sens de la négation (cf. (158)) :

T'as pas d'argent ?
 (157) Pas du tout !

(158) Du tout !

La négation française *ne* est ainsi devenue clitique par voie de grammaticalisation. Le processus de cliticisation peut être décrit comme parallèle au processus de grammaticalisation :

Grammaticalisation: (cliticisation)
Mot lexical → Mot grammatical
Mot → Clitique → Affixe
Analytique → Synthétique

La grammaticalisation suit un axe de gauche à droite qui conduit à la perte progressive d'indépendance prosodique et syntaxique pour devenir un élément de plus ou moins grande déficience structurelle. C'est l'échelle graduelle de la grammaticalisation et, partant, aussi celle de la cliticisation. Sur l'axe de la grammaticalisation, les clitiques se trouvent à mi-chemin entre le mot et l'affixe. La cliticisation est ainsi conçue (à mon sens) comme une conséquence de la grammaticalisation et s'inscrit dans ce processus global (ce rapport présumé entre cliticisation et grammaticalisation mériterait cependant d'être plus clarifié). Les concepts de grammaticalisation et de cliticisation désignent dès lors des processus avoisinants mais non identiques.

Grammaticalisation et cliticisation constituent des concepts qui, par nature, sont graduables. Il y a différents degrés de cliticisation comme il y a différents degrés de grammaticalisation. Il y a des clitiques 'purs' et des clitiques 'marginaux' qui se trouvent dans une zone grise aux

confins de la catégorie du mot ou de l’affixe. Tout le défi réside, encore une fois, dans la délimitation des trois catégories. Quand est-ce qu’il s’agit d’un mot, d’un affixe ou d’un clitique ? Cette délimitation sera concrétisée par la présentation et la discussion de quatre phénomènes de cliticisation, à commencer par les pronoms atones danois soumis au décalage pronominal.

Troisième partie : Propriétés et problèmes des pronoms décalés

La délimitation des deux catégories fondamentales de la langue, le mot et l’affixe, a conduit à la proposition d’une troisième catégorie située entre les deux, le clitique. C’est par rapport aux caractéristiques propres à ces trois catégories qu’il s’agira maintenant d’étudier les propriétés des pronoms atones danois pour voir dans quelle mesure ils peuvent être qualifiés de clitique. De manière générale, les pronoms occupent un double statut. Ce sont des mots grammaticaux qui appartiennent à une catégorie fermée (non-productive et à nombre restreint). Dans le même temps, ils remplissent les mêmes fonctions (sujet, objet, régime) que les noms, ce qui les rapproche du mot lexical (voir Calas & Rossi 2001 : 41). Les pronoms atones sont donc doublement ‘ambigus’. Non seulement ils oscillent entre deux statuts catégoriels (mot/clitique), mais ils chevauchent également le statut de mot lexical et de mot grammatical.

1. Propriétés et déficiences des pronoms décalés

1.1 Inventaire des pronoms

« ...the Conservation Effect of high frequency is seen in the behavior of nouns in contrast to pronouns. Pronouns, which are of very high frequency, retain the case distinctions that have been lost in nouns [...] and may preserve older positional features... » (Hopper & Traugott 2003 : 128).

Les pronoms personnels danois (y compris les pronoms réfléchis) se déclinent en personne (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}), nombre (sing./plur.) et cas (nom./oblique). Les pronoms *den* et *det* de la 3^{ème} personne du singulier se déclinent également en genre (commun/neutre) mais ils ne font pas de distinction casuelle entre nominatif et oblique :

Les pronoms personnels (y compris les pronoms réfléchis)	Formes atones/toniques égales	
	Nominatif	Oblique
Sg. 1) Sg. 2) Sg. 3)	Jeg Du Han Hun Den Det	Mig Dig Ham Hende Den Det Sig
Pl. 1) Pl. 2) Pl. 3)	Vi I De	Os Jer Dem Sig

Les formes obliques ne font pas de distinction entre l'objet direct et l'objet indirect :

(159) Jeg så ham i byen i går. (objet direct)
'Je ai vu le en ville hier'
(Je l'ai vu en ville hier.)

(160) Jeg gav ham brevet. (objet indirect)
'Je ai donné lui la lettre'
(Je lui ai donné la lettre.)

1.1.1 Dérivation des pronoms atones

De manière générale, les pronoms atones et toniques dans les langues germaniques sont décrits comme 'non-distincts' et 'morphologiquement uniformes' (voir Cardinaletti 1999 : 33, 49, 52). Or, une telle description doit nécessairement se baser sur la forme orthographique des pronoms. De ce point de vue-là, il est vrai que le danois ne dispose que d'une série de pronoms qui confond les formes atones et toniques. Néanmoins, il existe des différences audibles entre la forme atone et tonique dans la réalisation phonétique des pronoms. Dès lors, l'isomorphie n'est qu'une apparence graphique :

Forme orthographique des pronoms atones et toniques obliques (langue écrite)	Forme phonétique (langue parlée) Liste non-exhaustive	
	Pronoms atones	Pronoms toniques
Mig	[mɑ] [mə] [m]	['mɑj]
Dig	[dɑ] [də]	['dɑj]
Ham	[am] [m]	['ham]
Hende	[enn]	['henn] ['hinn] ³³
Den	[dn] [dæn] [dœn] ['ðn] [ən] ['œn] ['ɑn] ['un] ['ån] ['ɔn] [n]	['dœn'] ³⁴
Det	[də] [əð] [ɔð] ['ð] ['œd] [əd] [ɑd] [ud] ['œ] ['ə] ['ɑ] ['u]	['de]
Sig (sing./plur.)	[sɑ] [sə]	['sɑj]
Os	[ɔs]	['ɔs]
Jer	[ja] [jə]	['jaɪ]
Dem	[dœm] [bm] [dm] [m]	['dœm]

(Formes relevées dans Brink et al. 1991 : 325, 332-33, 367, 597, 645, 671, 719, 1511)

Quelle est le lien entre ces formes toniques et atones des pronoms ? Les formes atones sont-ils dérivés des pronoms toniques ? Dans de nombreuses langues, les pronoms atones sont en effet décrits comme des formes morphologiquement réduites des formes toniques, cf. les pronoms slovaques *ho/jeho* ('lui') *mu/jemu* ('à lui'), serbo-croates *ga/njega* ('lui'), espagnols *los/ellos* ('eux'). C'est l'hypothèse avancée dans Cardinaletti & Starke (1999 : 193, 214) :

«...deficient elements are systematically morphologically reduced with respect to the strong elements [...]. This is particularly clear in transparent morphology, where one class is a morphological subset of the other.»
(Cardinaletti & Starke 1999 : 214)

On pourra, par analogie, supposer un lien semblable entre les pronoms atones et toniques danois. À l'oral, la forme atone correspondrait donc à une version phonétiquement réduite et donc dérivée de la forme tonique (voir aussi Anderson 2005 : 12, Dixon 2007 : 578). Parfois la réduction concerne le son consonantique initial. C'est le cas de *ham* [am] et *hende* [enn]. Parfois la réduction phonétique concerne le son vocalique comme dans *mig*, *dig* et *sig* où la diphtongue [ɑj] est réduite en monophthongue : [mɑ], [dɑ] et [sɑ]. Les pronoms toniques de *mig*, *dig* et *sig* forment des paires minimales avec les mots lexicaux *maj'* ('mai'), *dej'* ('pâte') og *sej'* ('tenace'), la seule différence entre les pronoms toniques et les mots lexicaux étant la

³³ Le [n] syllabique est déclenché par assimilation d'e-caduc (*schwa-assimilation*), c'est-à-dire que la suppression d'e-caduc prolonge le son consonantique (Basbøll 2005 : 306).

³⁴ L'apostrophe ['] marque le *stød* danois.

présence de *stød*³⁵ (indiqué par l’apostrophe ’) dans les mots lexicaux. L’absence de *stød* dans les pronoms toniques *mig*, *dig* et *sig* est donc spécifique à ces trois pronoms car, en danois, les mots lexicaux monosyllabiques à diphtongue se caractérisent tous par le *stød* : *dej*’, *fej*’, *haj*’, *kaj*’, *leg*’, *maj*’, *nej*’, *peg*’, *sej*’, *thai*’, *vej*’ (sauf *hej* ‘salut’).

L’instabilité phonétique des pronoms (cf. les multiples formes de *den* et *det* dans le tableau) est une propriété qui accompagne souvent les clitiques mais qui ne leur est pas exclusive. L’assimilation au contexte phonétique relève en effet d’un processus plus général (voir Dixon 2007 : 578).

Enfin, le poids morphologique (nombre de syllabes) peut influencer sur la propension des pronoms à se décaler – propriété clitique. En suédois où le décalage pronominal est facultatif, une enquête a été menée sur une corrélation éventuelle entre la structure morphologique du pronom et le décalage de celui-ci. Selon cette enquête menée par Josefsson (2003, 2010b), le pronom monosyllabique *den* (‘le’) est moins susceptible de maintenir une position non-décalée par rapport au pronom disyllabique *honom* (‘le’) en suédois :

- (161) Mannen såg *den* inte. (suédois, Josefsson 2010b: 6)
 ’L’homme a vu le pas’
 (L’homme ne l’a pas vu.)
- (162) Jag gillar inte *honom*. (suédois, Josefsson 2010b : 6)
 ’Je aime pas le’
 (Je ne l’aime pas.)

Josefsson attribue la différence (quoique subtile) entre le décalage du pronom en (161) et le non-décalage du pronom en (162) à la structure syllabique des pronoms (Josefsson 2003 : 201-2, 2010b : 6-7, 17-18, Holmberg 1986 : 229). Cette corrélation ne se vérifie pas pour le danois où le décalage pronominal est obligatoire.

³⁵ *Stød* est une prosodie syllabique, une sorte de voix craquée ou de laryngalisation (cf. Basbøll 2005 : 83).

1.2 Restrictions prosodiques, sémantiques et syntaxiques

Il a été remarqué à plusieurs reprises que les pronoms décalés sont soumis à une contrainte prosodique. La position des pronoms décalés constitue la seule position syntaxique dans la phrase où le pronom ne supporte pas l'accentuation :

(163) *Jeg så 'hende ikke i går.

Les pronoms décalés ne sont pas seulement soumis à un critère prosodique mais également à des critères sémantique et syntaxiques. Selon le critère sémantique, le décalage pronominal est réservé aux pronoms définis. Le pronom indéfini *en* ('un') y est interdit (Diesing 1996 : 76, 1997 : 413 adapté au danois) :

(164) Nej, jeg har ingen paraply men jeg køber muligvis *en* i morgen.
'Non je ai pas de parapluie mais je achète peut-être un demain'
(Non je n'ai pas de parapluie mais j'en achèterai peut-être un demain.)

(165) *Nej, jeg har ingen paraply men jeg køber *en* muligvis i morgen.

Le pronom indéfini doit maintenir sa position à droite de l'adverbe *muligvis* ('peut-être').

Il y a également des restrictions d'ordre syntaxique qui s'imposent au pronom décalé. Il doit être non-modifié et non-coordonné (cf. les critères de Kayne 1975) :

(166) *Jeg så [₀ hende med paraplyen] ikke.
'Je ai vu la avec le parapluie pas'

(167) *Jeg så [Marie og ₀ hende] ikke.
'Je ai vu Marie et la pas'

Le statut agrammatical de ces exemples est réparé par la position du pronom à droite de la négation où il est tonique et, dès lors, supporte la modification et la coordination :

(168) Jeg så ikke ['hende med paraplyen].
'Je ai vu pas celle avec le parapluie'
(Je n'ai pas vu celle avec le parapluie.)

(169) Jeg så ikke [Marie og 'hende].
'Je ai vu pas Marie et elle'
(Je n'ai pas vu Marie et elle.)

1.3 *Syntaxe particulière*

Le décalage pronominal se restreint, en règle générale, à la phrase principale à verbe non-composé³⁶ (le trait vertical ‘ | ‘ marque la séparation entre les cases) :

- (170) Jeg | så .hende ikke |.
‘Je ai vu la pas’
(Je ne l’ai pas vue.)

En plus des restrictions prosodique (atone), sémantique (défini) et syntaxiques (non-modifié et non-coordonné), le décalage du pronom dépend également de facteurs extérieurs : l’absence d’un hôte potentiel dans la case de contenu (cf. la théorie de Togeby). Le décalage du pronom présuppose que la case de contenu soit vidée de constituants toniques intervenant entre l’adverbe de phrase et le pronom atone. La présence d’une préposition (cf. (171)), d’un nom (cf. (173)) ou d’un verbe (cf. (175)) dans la case de contenu bloque ainsi le décalage du pronom. Le pronom doit, à la place, s’appuyer par enclise sur le constituant qui barre l’accès à la case de nexus (cf. (172), (174) et (176)) :

- (171) *Marie | taler .ham aldrig | med.
’Marie parle le jamais avec’
- (172) Marie | taler aldrig | med .ham.
’Marie parle jamais avec lui’
(Marie ne parle jamais avec lui.)
- (173) *Marie | gav .det aldrig | Martin.
’Marie a donné le jamais Martin’
- (174) Marie | gav aldrig | Martin .det.
’Marie a donné jamais Martin le’
(Marie ne l’a jamais donné à Martin.)
- (175) *Marie | har .ham aldrig | set.
’Marie a le jamais vu’
- (176) Marie | har aldrig | set .ham.
’Marie a jamais vu le’
(Marie ne l’a jamais vu.)

³⁶ À l’exception de la phrase principale à verbe composé où le verbe principal est placé dans la case de fondement (Vikner 2005 :407 qui renvoie à Holmberg 1999 : 7) :

Kysset har jeg hende ikke (bare holdt hende i hånden).
‘Embrassée ai-je la pas (juste tenue par la main)’
(Je ne l’ai pas embrassée (juste tenue par la main)).

Si l'accès à la case de nexus peut être bloqué par la présence de constituants dans la case de contenu, ces mêmes constituants ne bloquent pas pour autant l'accès des pronoms à la case de fondement. La topicalisation du pronom dans cette case initiale est possible (et même fréquente) malgré la présence d'une préposition (cf. (177)), d'un nom (cf. (178)) ou d'un verbe (cf. (179)) dans la case de contenu :

- (177) ̊Ham | taler Marie aldrig | med.
 'lui parle Marie jamais avec'
 (Marie ne lui parle jamais.)
- (178) ̊Det | gav Marie aldrig | Martin.
 'Le a donné Marie jamais Martin'
 (Marie ne l'a jamais donné à Martin.)
- (179) ̊Ham | har Marie aldrig | set.
 'Le a Marie jamais vu'
 (Marie ne l'a jamais vu.)

La permutation dans la case de fondement est cependant exclue avec les pronoms réfléchis, cf. (181) par rapport à (182) :

- (180) Jeg | barberede mig |.
 'Je rasais me'
 (Je me rasais.)
- (181) *Mig | barberede jeg |. (Heltoft 2011 : 75)
 'Me rasais je'
- (182) Ham | barberede jeg |.
 'le rasais je'
 (Je le rasais.)

De plus, le pronom réfléchi ne supporte pas la focalisation par accentuation (183) à la différence du pronom personnel (184) :

- (183) *Jeg | barberede aldrig | 'mig.
 'Je rasais jamais moi'
- (184) Jeg | barberede aldrig | 'ham.
 'Je rasais jamais lui'
 (Je ne le rasais jamais lui.)

Le pronom réfléchi peut cependant être mis en exergue s'il est modifié par le renforceur *selv* ('même') :

- (185) Jeg barberede aldrig mig 'selv.
 'Je rasais jamais moi-même'
 (Je ne me rasais jamais moi-même.)

Ces exemples montrent que les pronoms réfléchis sont soumis à plus de contraintes, prosodique et syntaxique, que les pronoms personnels.

Les exemples suggèrent également, d'après une analyse de Heltoft (2011 : 77), que les pronoms personnels occupent des positions topologiques à part entière (cf. ils peuvent être permutés dans la case de fondement) à la différence des pronoms réfléchis qui n'occupent vraisemblablement pas de positions topologiques (cf. ils ne sont pas permutable). La capacité des pronoms à apparaître dans différentes positions dans la phrase témoigne de la participation des pronoms à la construction de la topologie phrastique. Autrement dit, ils ne sont pas syntaxiquement 'inertes' comme les éléments morphologiques. Les perspectives de cette analyse sont intéressantes.

1.4 Le décalage des pronoms adverbiaux

Si le décalage de l'objet (nominal et pronominal) dans les langues scandinaves a été analysé et considéré sous de nombreux angles, le décalage des pronoms adverbiaux (pourtant similaire) a été laissé de côté. Il est brièvement présenté dans Hellan & Platzack (1999 : 129), Josefsson (2001 : 85n, 2003 : 203), Vikner (2005 : 422), Haider, Olsen & Vikner (1995 : 20-21), et il est simplement mentionné dans Holmberg (1999 : 22), Thráinsson (2001 : 197 note 7) et Holmberg & Platzack (1995 : 171 note). L'omission des pronoms adverbiaux (qui ne sont pas objets) a pour conséquence que le décalage de ces pronoms est tacitement considéré comme un phénomène différent malgré les ressemblances évidentes. Les pronoms adverbiaux *her* ('y/ici') et *der* ('y/là') sont en effet soumis aux mêmes contraintes prosodiques et syntaxiques que les pronoms personnels. Pour occuper la position à gauche de la négation, le pronom adverbial doit être atone, non-modifié et non-coordonné (cf. (187)). Ces critères ne sont pas remplis dans les exemples (188), (189) et (190), d'où leur statut agrammatical :

- (186) Jeg bor ikke længere i Paris.
 'Je habite plus à Paris'
 (Je n'habite plus à Paris.)

- (187) Jeg bor „der ikke længere.
 'Je habite y plus'

(Je n'y habite plus.)

(188) *Jeg bor 'der ikke længere.
'Je habite là plus'

(189) *Jeg bor [der hvor Marie og Jens købte hus] ikke længere.
'Je habite là où Marie et Jean ont acheté une maison plus'

(190) *Jeg bor [der og her] ikke længere.
'Je habite là et ici plus'

Dans le présent travail, le décalage des pronoms objets et le décalage des pronoms adverbiaux sont traités à l'identique. À condition de remplir les critères syntaxiques, sémantique et prosodique, ils sont décalés pour s'accumuler à gauche de l'adverbe de phrase où ils sont soumis à un ordre rigide.

Si la distribution syntaxique particulière des pronoms atones relève de leur statut clitique, d'autres propriétés viennent à l'appui d'une analyse clitique : la formation de séquences.

1.5 Séquences de pronoms

Les pronoms décalés se regroupent dans des séquences rigides comportant jusqu'à quatre pronoms atones (en présence d'un sujet pronominal postverbal) (cf. (194) et (196)) (voir aussi Josefsson 1992 : 73, Hellan & Platzack 1999 : 128, Holmberg 1991 : 168).

Les exemples (191) et (194) sont de Hansen & Heltoft (2011 : 1640) :

(191) Gav *han* så bruden ringen udenfor ?
'A donné il alors la mariée la bague à l'extérieur'
(Alors a-t-il donné la bague à la mariée à l'extérieur ?)

(192) Gav *han hende* så ringen udenfor ?
'A donné il lui alors la bague à l'extérieur'
(Alors lui a-t-il donné la bague à l'extérieur ?)

(193) Gav *han hende den* så udenfor ?
'A donné il lui la alors à l'extérieur'
(Alors la lui a-t-il donné à l'extérieur?)

(194) Gav *han hende den der* så?
'A donné il lui la y alors'
(Il la lui a donnée là alors ?)

(195) Derfor | gav Lise ikke | Peter brevet i Paris.

'C'est pourquoi a donné Lise pas Pierre la lettre à Paris'
(C'est pourquoi Lise n'a pas donné la lettre à Pierre à Paris.)

- (196) Derfor | gav *hun ham det der* ikke | .
'C'est pourquoi a donné elle lui la y pas'
(C'est pourquoi elle ne la lui a pas donnée là.)

Dans (194) et (196), les pronoms décalés sont regroupés et enclitiques au verbe *gav* ('a donné'). Les sujets pronominaux postverbaux sont également intégrés dans ces séquences qui suivent toujours l'agencement S-COI-COD³⁷ en danois. Ce principe d'ordre est nécessaire dans une langue comme le danois où les pronoms obliques ne distinguent pas entre la fonction COD et COI, et les pronoms *den* et *det* ne distinguent pas non plus entre la fonction sujet et la fonction objet (direct/indirect), d'où l'importance de la syntaxe positionnelle comme indicateur de la fonction syntaxique (voir aussi Basbøll 1986a : 72). Ces syncrétismes formelles expliquent entre autres l'imposition d'un ordre rigide des pronoms danois afin d'éviter toute ambiguïté interprétationnelle. C'est pour la même raison que l'interprétation S-COD s'impose à *den den* dans (198) :

- (197) Derfor fik katten en mus som belønning.
'C'est pourquoi a eu le chat une souris en récompense'
(C'est pourquoi le chat a eu une souris en récompense.)
- (198) Derfor fik *den den* som belønning.
'C'est pourquoi a eu il la en récompense'
(C'est pourquoi il l'a eue en récompense.)

L'ordre des pronoms est moins rigide en suédois qu'en danois quand la fonction syntaxique est exprimée de manière non-ambiguë à travers la forme du pronom. En suédois, les pronoms non-ambigus disposent ainsi de la possibilité d'être décalés à gauche du sujet postverbal (Josefsson 1992 : 67-68, Hellan & Platzack 1999 : 132). Le pronom réfléchi *sej* ('se'), clairement identifié comme oblique, peut ainsi être décalé à gauche du sujet *barnen* ('les enfants'), contrairement au pronom *den* ('le') :

- (199) Varför gömde *sej barnen* ? (suédois, Holmberg 1986 : 230)
'Pourquoi sont cachés se les enfants'
(Pourquoi les enfants se sont-ils cachés ?)

³⁷ S : Sujet. COI : Complément d'Objet Indirect. COD : Complément d'Objet Direct.

La non-ambiguïté de *sej* (forme oblique) permet de déroger au principe d'ordre. C'est pourquoi *sej* peut intégrer l'ordre COD-S, à la différence de *den* ('le') (forme ambiguë entre nominatif et oblique) :

- (200) *Såg *den* Anna inte ? (suédois, Josefsson 1992 : 68)
 'A vu le Anna pas'

La construction en (199) (nommée *Long Object Shift* par Josefsson) est tout à fait grammaticale en suédois moderne (elle est tombée en désuétude en danois, voir Hellan & Platzack 1999 : 134). Il y a encore plus de restrictions sur le décalage du pronom à gauche du sujet postverbal par rapport au décalage 'ordinaire' à gauche de la négation. Ce n'est qu'un sous-ensemble de pronoms objets (en particulier les pronoms réfléchis) qui peuvent intégrer la construction de *Long Object Shift*. En cas d'ambiguïté formelle, c'est l'ordre S-COD des constituants qui prévaut. C'est ainsi que le pronom *den* reçoit l'interprétation du sujet de par sa simple position topologique :

- (201) Värför sköt *den* Lena? (suédois, Josefsson 1992 : 68)
 'Pourquoi a tiré il Lena'
 (Pourquoi a-t-il tiré sur Lena ?)

En danois, ce ne sont pas seulement les pronoms qui sont soumis à l'ordre S-COI-COD. Il s'agit en effet d'un principe distributionnel général. C'est donc la distribution linéaire des constituants entre eux qui permet l'identification des relations grammaticales: qui-fait-quoi-et-à-qui dans la phrase. Ce principe d'ordre s'applique, dès lors, aux noms aussi :

- (202) Derfor | gav *Lise* ikke | *Jens* brevet. (S-COI-COD)
 'C'est pourquoi a donné *Lise* pas *Jean* la lettre'
 (C'est pourquoi *Lise* n'a pas donné la lettre à *Jean*.)

- (203) Derfor | gav *hun ham det* ikke |. (S-COI-COD)
 'C'est pourquoi a donné elle lui la pas'
 (C'est pourquoi elle ne la lui a pas donnée.)

Il y a deux dérogations à ce principe d'ordre distributionnel: le recours au fondement (voir par ex. (177), (178) et (179)) ou bien l'insertion d'une préposition devant l'objet indirect (ce qui le déplace de *N* à *A* et débloque le décalage du pronom *det*) :

- (204) Derfor | gav *Lise det* ikke | til *Jens*. (S-COD-COI)
 'C'est pourquoi a donné *Lise* la pas à *Jean*'
 (C'est pourquoi *Lise* ne l'a pas donnée à *Jean*.)

- (205) *Derfor | gav Lise *det* ikke | Jens. (*S-COD-COI)
'C'est pourquoi a donné Lise la pas Jean'

L'ordre S-COI-COD est donc un principe général qui vaut à la fois pour les noms et pronoms. Ce n'est donc pas une propriété spécifique aux pronoms atones. La capacité des pronoms à se regrouper dans des séquences est, cependant, une propriété morphologique. C'est l'association de ce trait morphologique à la propriété syntaxique (ils sont permutable) qui favorise, me semble-t-il, une analyse à la croisée de la morphologie et de la syntaxe et par conséquent clitique.

1.6 Faible sélection

À condition de respecter les règles topologiques de la phrase, les pronoms décalés peuvent s'appuyer par enclise sur n'importe quelle classe de mot (à l'exception des adverbes de phrase). L'hôte est constitué du verbe fini (cf. (206)), du sujet postverbal (cf. (207)) ou du dernier mot tonique du sujet (cf. (208)-(211)) :

- (206) Bilisten 'så ɔham ikke. (verbe)
Le conducteur a vu le pas'
(Le conducteur ne l'a pas vu.)
- (207) Så 'bilisten ɔham ikke? (nom)
'A vu le conducteur le pas'
(Le conducteur ne l'a-t-il pas vu ?)
- (208) Glemte pigen de ikke troede 'på ɔden så? (préposition)
'A oublié la fille ils pas croyaient à le alors'
(La fille qu'ils ne croyaient pas l'a-t-elle oublié alors ?)
- (209) Glemte pigen der var 'sur ɔden så? (adjectif)
'A oublié la fille qui était fâchée le alors'
(La fille qui était fâchée l'a-t-elle oublié alors ?)
- (210) Stjal pigen der skyndte sig 'ud ɔden så ? (adverbe)
'A volé la fille qui se précipitait dehors le alors'
(La fille qui se précipitait dehors l'a-t-elle volé alors ?)
- (211) Så pigen der 'stjal ɔden ɔden så? (verbe)
'A vu la fille qui a volé le le alors'
(La fille qui l'a volé, l'a-t-elle vu alors ?)

L'exemple (211) est particulier car les deux pronoms atones consécutifs *den den* forment une séquence et sont enclitiques à *stjal* ('a volé') en dépit de la borne syntaxique qui les sépare.

Les pronoms décalés en danois sont donc très peu sélectifs. Il n’y a aucune restriction (à part les adverbes de phrase) sur l’appartenance catégorielle de l’hôte. Voilà une propriété caractéristique des clitiques.

1.7 Propriétés morphophonologiques

L’ordre rigide et inséparable des séquences des pronoms décalés et la faible sélection favorisent une analyse clitique. Des arguments tirés de la morphophonologie des pronoms pointent dans la même direction. Le sandhi en est un exemple. Il s’agit d’un processus morphophonologique qui donne lieu à des changements phonétiques à l’intérieur des mots (sandhi interne) ou entre les mots (sandhi externe). Des exemples classiques en sont l’assimilation de sonorité en anglais (*Dog-s* [z], *Cat-s* [s]) et la liaison en français (*les arbres*, *les fleurs*). Quand ces processus phonologiques s’appliquent, ils témoignent d’une relation étroite entre les mots ou les morphèmes en question. L’observation de changements morphophonologiques ne permet pas l’identification positive d’éléments clitiques mais elle constitue cependant un outil important pour distinguer les affixes des mots indépendants.

Le danois ne connaît ni l’assimilation de sonorité ni la liaison, mais il existe une spécialité danoise, le *stød*, qui est une règle phonologique générale et productive (Basbøll 2005 : 265-67). La perte ou l’ajout de *stød* relève d’un processus morphophonologique de type ‘sandhi interne’ :

“Cases of stød-loss and stød-addition are instances of internal sandhi, i.e. they do not extend across boundaries between words (including clitics).” (Basbøll 1986c : 75, voir aussi Basbøll 1985 : 3,18 et Rischel 2009b).

Stød est une prosodie, une sorte de voix craquée ou de laryngalisation. Une syllabe porteuse de *stød* doit être tonique (accent tonique ou secondaire) *et* contenir une voyelle longue *ou* une voyelle courte suivie d’une consonne sonore. Ces critères sont purement phonologiques et doivent être remplis pour que la syllabe soit réceptive au *stød* (cf. *stød-basis*) (Basbøll 2005 : 83, 1985 : 5, 19).

En règle générale, la combinaison des morphèmes à l’intérieur du mot ou entre mots n’apporte pas de changements de *stød*. Les alternances de *stød* en tant que processus morphophonologique constituent donc le cas marqué et peuvent conduire à la perte ou à l’ajout de *stød* (Basbøll 1985 : 19, 1986c : 76). **La perte de *stød*** est, par exemple,

occasionnée par la présence d'e-caduc dans certains morphèmes flexionnels et dérivationnels (le *stød* est indiqué par une apostrophe) (Basbøll 1985 : 20-21, 38) :

- (212) Gu'l → gu:lə ('jaune.DEF')
- (213) Hu's → hu:sə ('maison.PLUR')
- (214) Bo' → bo:əðə ('vivre.PRÉTÉRIT')
- (215) Dum' + he'd → dumhe'd ('stupid-ité')

La perte de *stød* marque ainsi le mot en tant qu'unité (Basbøll 1985 : 24).

Certains morphèmes flexionnels peuvent également entraîner l'**ajout de *stød*** (à condition que la syllabe soit effectivement réceptive au *stød*). Il s'agit, entre autres, des flexions du défini -*en* [ən] et -*et* [əð] (Basbøll 1985 : 37, Fischer-Jørgensen 1989 : 9). C'est ainsi qu'un morphème sans *stød* tel *sofa* ('canapé') peut devenir réceptif au *stød* par le biais de la flexion définie -*en* (so:fa → so:fə'ən). La flexion change la qualité de la voyelle (qui est rallongée : a → ə), ce qui rend *sofa* réceptif au *stød*. L'ajout de *stød*, qui accompagne les noms définis au singulier, est obligatoire et stable d'un point de vue diachronique (Basbøll 1985 : 24-25, Orešnik 1979 : 124) :

- (216) Ven → ven'nen ('ami.DEF.')
- (217) Kar → kar'ret ('bassin.DEF')

À l'origine, l'article enclitique était d'ailleurs un article postposé indépendant qui a fini par fusionner avec le nom (Fischer-Jørgensen 1989 : 16).

C'est dans la même optique que s'analyse le *stød* déclenché par les formes enclitiques [ən] et [əð] les pronoms *den* et *det* – formellement identiques aux flexions du défini -*en* [ən] et -*et* [əð] (l'orthographe des exemples est non-standard, Basbøll 1985 : 25, Brink & Lund 1975 : 511) :

- (218) Gør det → gør'ed ('fais-le')
- (219) På den → på'en. ('sur-le')
- (220) Jeg skal sige dig'et i morgen.
'je vais dire toi-le demain'
(Je te le dirai demain)

La forme enclitique [əð] est productive alors que la forme [ən] n'est plus productive (Basbøll 2005 : 452). Ces formes ne relèvent pas du danois standard mais elles existent dans tous les dialectes du danois³⁸. Il semble cependant que ce dénommé 'stød enclitique' était beaucoup plus répandu au 19^{ème} siècle (Brink & Lund 1975 : 511-13, 537-38, Hansen 1943 : 115-17).

L'ajout de *stød* n'est pas une règle purement phonologique car il a accès à la structure morphologique du mot (le nombre de morphèmes par exemple). À titre de comparaison, le nom défini *kar'ret* ('bassin.DEF' – deux morphèmes) reçoit le *stød* alors que l'adjectif *arret* ('balafré' – un seul morphème) phonétiquement similaire est dépourvu de *stød* (Hansen 1943 : 115-7, Basbøll 1985 : 25). Hansen en conclut que l'ajout de *stød* est le résultat de l'enclise de l'article défini (Hansen 1943 : 116).

L'ajout de *stød* témoigne d'une interaction morphophonologique entre le pronom enclitique et l'hôte. De ce point de vue, le *stød* est analogue à l'assimilation de sonorité anglaise et à la liaison française. Il constitue, dès lors, le signe audible de l'intégration prosodique du pronom enclitique dans son hôte.

1.8 Bilan

Les pronoms atones participent à la construction syntaxique de la phrase sur un pied d'égalité avec les noms et les pronoms toniques, et ils sont soumis au même principe d'ordre général (S-COI-COD) – principe qui se borne à la case de nexus et la case de contenu. Toutefois, ils ne disposent pas de la même indépendance syntaxique que les noms et pronoms toniques. Ils présentent des déficiences syntaxiques dans la mesure où ils sont non-focalisables, non-modifiables et non-coordonnables. Par conséquent, les pronoms atones ne se qualifient pas au statut de mot indépendant. Les pronoms atones décalés s'accumulent sur un hôte dans des séquences rigides, et ils sont ainsi comparables aux affixes qui s'accumulent sur le mot dans des séquences inséparables et à ordre fixe. La formation de séquences et les alternances de *stød* sont des caractéristiques qui relèvent de la morphologie et de la morphophonologie. À la différence des affixes, qui sont très sélectifs, les pronoms atones décalés sont cependant faiblement sélectifs – propriété qui caractérise positivement la catégorie des clitiques. Les propriétés morpho(phono)logiques, associées à la syntaxe particulière des pronoms, témoignent du statut intermédiaire des pronoms atones entre affixe et mot indépendant, et *a fortiori* clitique. Ce caractère clitique est particulièrement manifeste dans le décalage

³⁸ Dans tout dialecte qui dispose du *stød*, ce qui exclut le sud du Danemark (Fischer-Jørgensen 1989 : 12-13).

pronominal qui est analysé comme une forme de cliticisation. L'analyse clitique se trouve cependant confrontée à deux problèmes. Il s'agit des phrases à prédicat verbal complexe et des phrases à accentuation unitaire.

2. Le problème potentiel du prédicat verbal complexe

2.1 Exposition du problème

À plusieurs reprises, Heltoft remarque que le pronom objet atone ne peut apparaître à gauche du verbe recteur (Heltoft 1995 : 164, voir aussi Heltoft 2005a : 148, 2011 : 61) :

- (221) *Han har *den* sendt til Århus. (Heltoft 1995 : 164)
'Il a *le* envoyé à Århus'

Le statut agrammatical de (221) est dû au décalage du pronom atone à gauche du verbe dont il dépend. Le pronom est ainsi intercalé entre l'auxiliaire *har* ('a') et le verbe principal *sendt* ('envoyé') qui forment un verbe composé. Mais comment alors expliquer le statut grammatical d'une phrase formellement isomorphe mais où *har* est remplacé par le verbe *fik* ('a fait') ?

- (222) Han fik *den* sendt til Århus.
'Il a fait le envoyé à Århus'
(Il l'a fait envoyer à Århus.)

Dans la construction à prédicat verbal complexe (à structure OV : *den sendt*) (cf. (222)), le pronom peut occuper une position à gauche du verbe recteur *sendt*. Il peut, cependant, également s'aligner sur la construction à verbe composé (à structure VO : *sendt den*) (cf. (224)) en occupant la position non-décalée à droite du verbe principal (cf. (223)) :

- (223) Han fik sendt *den* til Århus.
'Il a fait envoyé le à Århus'
(Il l'a fait envoyer à Århus.)

- (224) Han har sendt *den* til Århus.
'Il a envoyé le à Århus'
(Il l'a envoyé à Århus.)

Comment expliquer qu'une phrase construite sur *fik* dispose de deux emplacements possibles (à gauche ou à droite du verbe recteur) alors qu'une phrase construite sur *har* ne dispose que d'une seule position (à droite du verbe recteur) ?

Les deux structures *fik*-VO et *fik*-OV ne se restreignent pas aux objets pronominaux mais incluent également les objets nominaux. Les positions du nom et du pronom ne sont pourtant

pas les mêmes dans la structure *fik-OV*, comme l'indique la position de la négation *ikke* à gauche du nom *bilen* ('la voiture') en (225) et à droite du pronom *den* ('la') en (226) :

- (225) Marie *fik ikke bilen* repareret alligevel.
'Marie a fait pas la voiture réparé quand même'
(Marie n'a pas fait réparer la voiture quand même.)
- (226) Marie *fik den ikke* repareret alligevel.
'Marie a fait la pas réparé quand même'
(Marie ne l'a pas fait réparer quand même.)

Les deux structures coexistent en danois avec quelques variations géographiques (Pedersen 2010, Vikner 2007 : 1). S'il y a une différence entre VO et OV, c'est une question de focalisation. Dans la structure VO, l'objet se prête à une interprétation rhématique alors qu'il se prête à une interprétation thématique dans la structure OV (Nedergaard Thomsen 2002 : 144, Pedersen 2010 : 59, 62, 64).

D'un point de vue descriptif, ces similarités formelles entre *fik* (227) et *har* (228) sont, à mon avis, trop manifestes pour ne pas les inclure dans une analyse du décalage pronominal :

- (227) Marie *fik (den) ikke* repareret (den) alligevel.
- (228) Marie *har (*den) ikke* repareret (den) alligevel.

La mise en parallèle entre les constructions *har-VO* et *fik-VO* prête à croire que la construction *fik-OV* n'en est qu'une variante et que la seule différence par rapport à la construction *fik-VO* réside dans la position du pronom (à gauche ou à droite du verbe recteur). Si c'était le cas, la construction causative remettrait en cause la règle prosodique de Togeby (2001 : 101), c'est-à-dire que le pronom objet atone est placé dans la case de nexus seulement en l'absence d'hôte potentiel dans la case de contenu. La présence du verbe *repareret* en (227) devrait donc empêcher l'enclise sur *fik*. Or, le décalage du pronom en position enclitique sur *fik* est tout à fait grammatical. Le pronom atone en (227) est placé soit dans la case de contenu (conformément à la théorie de Togeby) soit dans la case de nexus (*a priori* en contradiction avec Togeby). Comment se fait-il, dès lors, que le pronom atone dans la construction causative peut apparaître dans la case de nexus alors qu'il pourrait tout simplement s'appuyer sur le verbe principal *repareret* ?

Curieusement, les constructions avec *få* ('faire') sont très peu mentionnées (voire pas du tout)³⁹ dans la littérature sur le décalage pronominal danois. Il s'agira donc à présent d'aborder cette construction à prédicat verbal complexe qui *a priori* pose problème pour l'analyse du décalage pronominal. L'analyse présentée ici s'appuie principalement sur une analyse brièvement esquissée dans Heltoft (2011 : 73-4) et Hansen & Heltoft (2011) qui apportent des éléments de réponse afin d'exclure la construction causative comme contre-exemple à la règle prosodique de Togeby (2001).

2.2 Heltoft (2011) et la construction causative

Heltoft traite brièvement de la construction causative (à structure OV) qu'il dit non-parallèle à la construction à verbe composé (*har/fik-VO*) (2011 : 73-74). Les ordres *fik-OV* et *fik-VO* relèvent en effet de deux structures distinctes qui ne s'analysent pas de la même manière :

- (229) Marie fik *den* ikke repareret alligevel. (construction attributive)
 'Marie a fait le pas réparé quand même'
 (Marie ne l'a pas fait réparer quand même.)
- (230) Marie fik ikke repareret *den* alligevel. (construction verbale)
 'Marie a fait pas réparé le quand même'
 (Marie ne l'a pas fait réparer quand même.)

La structure *fik-VO* en (230) est analysée comme une **construction verbale**, c'est-à-dire que *fik repareret* ('a fait réparer') est analysé comme un verbe composé qui est structurellement aligné sur *har repareret* ('a réparé'). La structure OV en (229), par contre, est analysée comme une **construction attributive**. Il s'agit en effet d'une prédication seconde où le supin *repareret* occupe la fonction d'attribut et se rapporte à l'objet *den*. D'un point de vue positionnel, *repareret* dans la construction verbale en (230) est placé en V – position attribuée d'ordinaire aux verbes infinis. Quant à la construction attributive en (229), *repareret* est placé en P (pour *prædikat* 'prédicat') – position réservée aux constituants à fonction d'attribut (Heltoft 2011 : 74, Hansen & Heltoft 2011 : 1344-47, 1606). La position P n'existe par ailleurs pas dans le schéma topologique de Diderichsen mais elle a été proposée par Heltoft

³⁹ Pedersen (1993 : 2004) fait mention des constructions avec *lade* ('laisser') et des verbes de perception *se, høre...* ('voir', 'entendre'...). Vikner (1987, 1989) traite de *lade* et il en fait mention aussi dans Vikner (2005 : 415-416). Les constructions avec *lade* et les verbes de perception diffèrent cependant de la construction avec *få* ('faire') parce qu'elles prennent pour complément un infinitif alors que *få* se construit avec le supin (comme l'auxiliaire). Je n'ai vu la construction suédoise avec *få* mentionnée ni dans Holmberg (1986, 1999) ni dans Holmberg & Platzack (1995). Pedersen (2010 : 63n, 68-69) traite de la construction avec *få* en général, avec quelques remarques sur les pronoms atones.

dans une version révisée du schéma topologique. Par soucis de simplification, la position *P* est ici intégrée dans le schéma original :

Le fondement	La case de nexus				La case de contenu			
X	v	n	l	a	V	N	P	A
Marie 'Marie'	fik 'a fait'			ikke 'pas'	repareret 'réparé'	den 'le'		alligevel 'quand même'
Marie 'Marie'	fik 'a fait'		den 'le'	ikke 'ikke'			repareret 'réparé'	alligevel 'quand même'

La différence positionnelle (*V/P*) est corroborée par le suédois qui dispose de deux formes participiales, le supin (invariable) et le participe passé (qui s'accorde) (Vikner 2007: 5) :

(231) Jag har inte fått *skrivit* breven än. (suédois)
'Je ai pas fait écrire.SUPIN les lettres encore'
(Je n'ai pas fait écrire les lettres encore.)

(232) Jag har inte fått *skrivet* breven än. (suédois)
'Je ai pas eu écrire.PART les lettres encore'
(Je n'ai pas écrit les lettres encore.)

Le participe passé s'accorde en suédois, à condition que l'objet soit préposé au verbe (cf. (233)) alors qu'il reste invariable en danois (cf. (234)) (Vikner 2007 : 5 qui renvoie à Hedlund 1992, les phrases sont ambiguës quant à l'agent de l'action verbale. J'ai traduit l'interprétation causative) :

(233) Kalle fick breven *skrivna*. (suédois)
'Kalle a fait les lettres écrire.PLUR'
(Kalle a fait écrire les lettres.)

(234) Kalle fik brevene *skrevet*. (danois)
'Kalle a fait les lettres écrire.SUPIN'
(Kalle a fait écrire les lettres.)

L'accord du participe passé en suédois témoigne des propriétés attributives du verbe dans la structure *fick-OV*, ce qui constitue un argument en faveur d'une position *P*.

La raison pour laquelle le pronom *fik* dispose de deux emplacements possibles (cf. (229) et (230)) réside dans le statut ambigu de ce verbe.

2.3 Le statut ambigu de *få*

Si les structures *fik-VO* et *har-VO* sont parallèles, les deux verbes finis ne jouissent pas pour autant d'un statut identique. *Har* est un auxiliaire traditionnel alors que *fik* n'est ni un véritable auxiliaire ni un verbe plein. Hansen & Heltoft le qualifient de semi-auxiliaire (2011 : 678, 930) – donc un statut qui se rapproche par certains côtés des auxiliaires, par d'autres des verbes pleins. Les auxiliaires traditionnels (*have* 'avoir' et *være* 'être') ont principalement une fonction grammaticale temporelle et ne posent pas de critères sélectionnels au sujet. Contrairement aux auxiliaires, le verbe *få* exige que le sujet puisse remplir le rôle thématique d'agent (Hansen & Heltoft 2011 : 236, 678-9). Dans la construction causative en (235), les actions de *fik* et de *repareret* sont effectuées par deux agents différents (*Marie* et *automekanikeren* 'le mécanicien') :

- (235) Marie fik den repareret af automekanikeren.
'Marie a fait le réparé par le mécanicien'
(Marie l'a fait réparer par le mécanicien.)

Le sujet grammatical *Marie* est l'agent de *fik* alors que l'action de *repareret* est effectuée par le mécanicien (*automekanikeren*). Sur ce critère sélectionnel, *fik* se comporte comme un verbe plein.

À l'instar des auxiliaires, *få* dispose cependant de la capacité à intégrer le paradigme temporel quand il n'a pas la valeur causative⁴⁰. *Får skrevet* peut prendre une fonction temporelle, tout comme *har* qui sert à former le temps du passé *har skrevet*. C'est ainsi que *får* au présent exprime le temps du futur avec le supin (Hansen & Heltoft 2011 : 719):

- (236) Han får nok skrevet opgaven alligevel.
('Il aura probablement écrit le devoir quand même'.)

Les ambiguïtés catégorielles de *fik* ressortent dans les structures VO et OV. *Fik* se rapproche des auxiliaires quand il est contigu au supin *repareret* (cf. (237)). Il se rapproche du verbe plein quand il est séparé du supin par le pronom décalé *den* (cf. (238)) (voir aussi l'analyse de Nedergaard Thomsen 2002 : 292) :

- (237) Marie fik repareret den. (→ auxiliaire)
'Marie a fait réparé le'
(Marie l'a fait réparer.)

⁴⁰Dans la construction non-causative, le sujet grammatical est l'instigateur de l'action et reçoit le rôle d'agent alors que le rôle d'intéressé lui est affecté dans la construction causative (voir Hansen & Heltoft 2011 : 718-19).

- (238) Marie fik den repareret. (→ verbe plein)
 'Marie a fait le réparé'
 (Marie l'a fait réparer.)

Le statut ambivalent de *fik* (entre auxiliaire et verbe plein) se traduit dès lors par une ambiguïté structurelle (cf. Heltoft 2011 : 74). Les deux emplacements possibles de *repareret*, dans *V* ou *P*, sont corrélées aux deux emplacements possibles du pronom objet atone, générant deux interprétations catégorielles de *fik* (tantôt comme auxiliaire tantôt comme verbe plein). Si le verbe *repareret* est placé en *V*, le pronom *den* maintient sa position dans la case de contenu et forme l'enclise sur ce verbe. Si *repareret* est placé en *P*, il ne bloque pas le décalage de *den* qui est, dès lors, décalé dans la case de nexus en position enclitique à *fik*.

2.4 Conclusion

Au premier abord, la construction *fik-OV* paraissait contredire les théories de Heltoft (2011) et Togeby (2001). Après avoir creusé les structures *fik-VO* et *fik-OV*, il s'est avéré qu'il s'agit en fait de deux structures distinctes, et non seulement de deux variantes d'une seule et même structure. La distinction entre les deux structures permet d'éviter toute présomption de décalage du pronom à travers le verbe dans la structure *fik-OV*. Il n'y a, pour ainsi dire, pas de correspondance directe entre la position du pronom à gauche ou à droite du verbe. Par contre, il y a une correspondance directe entre, d'un côté, (239)-(240) et, de l'autre, (241)-(242) qui se correspondent deux à deux :

- (239) Marie fik repareret *bilen*.
 'Marie a fait réparé la voiture'
 (Marie a fait réparer la voiture.)
- (240) Marie fik repareret *den*.
 'Marie a fait réparé le'
 (Marie l'a fait réparer.)
- (241) Marie fik *bilen* repareret.
 'Marie a fait la voiture réparé'
 (Marie a fait réparer la voiture.)
- (242) Marie fik *den* repareret.
 'Marie a fait le réparé'
 (Marie l'a fait réparer.)

Si *bilen* ('la voiture') en (239) est pronominalisé dans une position à droite de *repareret*, le pronom *den* forme l'enclise sur *repareret* dans la case de contenu (cf. (240)). Si *bilen* en (241) est pronominalisé dans une position à gauche de *repareret*, le pronom *den* est décalé (faute d'hôte) dans la case de nexus pour former l'enclise sur *fik* (cf. (242)). Le statut de semi-auxiliaire rend le verbe *fik* apte à porter la clise, et il se distingue par là de l'auxiliaire traditionnel *har* qui ne peut jamais servir d'hôte, ce qui explique au final le statut agrammatical de (221) repris ici :

(221) *Han har *den* sendt til Århus. (Heltoft 1995 : 164)
'Il a *le* envoyé à Århus'

Le rôle d'hôte à l'enclise exige normalement que ce constituant soit tonique. Or *fik* est désaccentué parce qu'il intègre une unité accentuelle avec le verbe principal qui porte l'accent tonique de cette unité (cf. Hansen & Heltoft 2011 : 1345) :

(243) Marie ˌfik ˌden 'repareret af automekanikeren.

Une question se soulève inévitablement. Comment est-il possible pour le verbe désaccentué *fik* d'assurer la fonction d'hôte tout en étant prosodiquement incorporé dans une unité accentuelle plus large ? C'est là une question non-négligeable à laquelle j'essayerai d'apporter une réponse car *få* n'est pas le seul verbe, loin s'en faut, qui occupe ce rôle paradoxal. Il s'agit de l'accentuation unitaire qui concerne non seulement les auxiliaires mais aussi les verbes lexicaux.

3. Le problème potentiel de l'accentuation unitaire

3.1 Exposition du problème

Les pronoms atones en position décalée sont enclitiques. Cette qualification exige la présence d'un hôte tonique adjacent qui puisse servir d'appui au pronom atone. Cependant, il existe des constructions verbales en danois – la construction avec *få* n'en est qu'un exemple – qui *a priori* remettent en cause ce critère. Un grand nombre de verbes en danois sont en effet désaccentués lorsqu'ils intègrent une unité accentuelle établie sur la dénommée 'accentuation unitaire' (*enhedstryk*), et ceci au risque de perdre leur capacité à servir d'hôte à l'enclise.

L'accentuation unitaire est un moyen d'expression important en danois. Elle est employée dans des contextes syntaxiques spécifiques et marque une unité accentuelle formée par un constituant désaccentué et un constituant accentué, et se traduit par un rapprochement syntaxique et sémantique entre ces deux constituants (Hansen & Heltoft 2011 : 335-337). C'est ainsi que ces deux phrases avec et sans l'accentuation unitaire véhiculent deux interprétations différentes :

(244) Han ,ligger i 'sengen.
 'Il est couché au lit'
 (Il est malade.)

(245) Han 'ligger i 'sengen.
 'Il est couché au lit'
 (Il est couché au lit.)

Le corpus d'exemples sur lequel je m'appuie est principalement puisé chez Hansen & Lund (1983) qui traitent de la distribution accentuelle danoise du point de vue de sa fonction syntaxique (1983 : 5). Ils établissent les règles de la désaccentuation verbale sans pour autant faire mention de la notion de 'clise'.

Hansen & Lund donnent un grand nombre d'exemples de constructions à verbes atones, voire obligatoirement atones⁴¹, et c'est, en grande partie, ces exemples qui circulent depuis dans les travaux traitant de l'accentuation (voir Togeby 2003 : 328, Scheuer 1995a : 15).

⁴¹ Rappelons que l'accent d'emphase est toujours possible en danois, et que cette forme d'accent n'est pas considérée ici.

Dans les exemples (246)-(251) à prédicat verbal complexe, les verbes sont désaccentués et régissent tous une prédication seconde comportant un objet et un attribut (Hansen & Lund 1983 : 56, 75, les versions pronominalisées des phrases sont les miennes) :

- (246) Formanden ˘erklærede kongressen 'åben. (Hansen & Lund 1983 : 56)
(‘Le président proclama le congrès ouvert’)
- (247) Formanden ˘erklærede ˘den 'åben.
(‘Le président proclama le ouvert’
(Le président le proclama ouvert.)
- (248) De ˘kørte Ole på 'hospitalet. (Hansen & Lund 1983 : 75)
(‘Ils conduisaient Ole à l’hôpital’)
- (249) De ˘kørte ˘ham på 'hospitalet.
(‘Ils conduisaient le à l’hôpital’
(Ils le conduisaient à l’hôpital.)
- (250) Hun ˘puttede nøglen i 'lommen. (Hansen & Lund 1983 : 75)
(‘Elle mettait la clé dans la poche’)
- (251) Hun ˘puttede ˘den i 'lommen.
(‘Elle mettait la dans la poche’
(Elle la mettait dans la poche.)

Les verbes dans les exemples (252)-(255) seraient *obligatoirement* atones⁴² (j’y reviendrai) :

- (252) De ˘lod ˘ham 'gå. (Togeby 2003 : 40)
(‘Ils ont laissé le partir’
(Ils l’ont laissé partir.)
- (253) De ˘kaldte drengen 'Theodor. (Hansen & Lund 1983 : 57)
(‘Ils appelaient le garçon Theodor.’)
- (254) Jeg ˘fejrer lige gulvet 'rent. (Hansen & Lund 1983 : 57)
(‘Je balaierai juste le parquet propre’
(Je balaierai juste le parquet pour qu’il soit propre.)
- (255) Man ˘venter tvillingerne 'raske snart. (Hansen & Lund 1983 : 57)
(‘On attend les jumeaux guéris bientôt’
(On s’attend à ce que les jumeaux soient guéris bientôt.)

⁴² Hansen & Lund (1983 : 16) emploient le signe ‘˘’ indifféremment pour les mots à ‘accent zéro’ (*nultryk*) ou à ‘accent faible’ (*tryksvag*). Ils font cependant la remarque que le terme ‘accent zéro’ est trompeur car une syllabe comporte toujours un minimum d’accentuation (Hansen & Lund 1983 : 9). Togeby signale également qu’il est erroné d’employer le terme *trykløs* (‘inaccentué’). Il emploie le terme ‘accent faible’ (*tryksvag*) (2003 : 36).

La pronominalisation des noms *drenge* ('le garçon'), *gulvet* ('le parquet') et *tvillingerne* ('les jumeaux') dans (253)-(255) conduit au décalage des pronoms et à l'enclise sur les verbes désaccentués *kaldte* ('appelaient'), *fejere* ('balaierai') et *venter* ('s'attend') :

(256) De ˌkaldte ˌham 'Theodor.
'Ils appelaient le Theodor'
(Ils l'appelaient Theodor.)

(257) Jeg ˌfejere ˌdet lige 'rent.
'Je balaierai le juste propre'
(Je le balaierai juste pour qu'il soit propre.)

(258) Man ˌventer ˌdem 'raske snart.
'On attend les guéris bientôt'
(On s'attend à ce qu'ils soient guéris bientôt.)

Ces verbes sont-ils susceptibles de poser problème à l'analyse enclitique des pronoms? Sont-ils désaccentués au point de ne plus pouvoir servir d'hôte à la clise ?

Il y a deux solutions envisageables à ce problème :

1. Soit l'enclise est maintenue sur le verbe désaccentué à gauche.
2. Soit la proclise se forme sur un constituant tonique à droite.

Quels sont les arguments qui permettent de déterminer la direction de la clise du pronom décalé en l'absence d'un mot tonique à gauche ? **Est-ce la direction enclitique qui prime**, peu importe le statut prosodique (atone/tonique) du constituant à la gauche immédiate ? Ou est-ce **la présence d'un mot tonique**, peu importe si celui-ci est placé à gauche ou à droite du pronom atone (ce qui pourrait conduire à la proclise du pronom habituellement analysé comme enclitique) ? Jørgensen (2000a) et Brink (2003) sont adhérents à la première solution : l'enclise est maintenue malgré l'absence de constituant tonique à gauche du pronom. Selon Jørgensen et Brink, l'enclise peut donc s'établir sur un constituant désaccentué. Les pronoms atones *den* et *-et* (forme réduite de *det*) seraient enclitiques au verbes atones *tog* ('a pris') et *Er* ('est') :

(259) 'Hans ˌtog ˌden 'af. (Jørgensen 2000a : 98)
'Hans a pris le de là'
(Hans l'a enlevé.)

(260) Er-et sandt ? (Brink 2003 : 83)
('Est-ce vrai')

Togeby représente la deuxième solution : à défaut de constituant tonique à gauche, le pronom s'appuie par proclise sur un mot tonique à droite. Togeby donne un exemple où le verbe *lod* ('ont laissé') est atone, ce qui provoquerait (d'après la notation) la proclise du pronom atone *ham* sur *gå*⁴³:

(252) De ɔlod ɔham 'gå. (Togeby 2003 : 40)
 'Ils ont laissé le partir'
 (Ils l'ont laissé partir.)

Le verbe causatif *lod*, qui est obligatoirement atone, empêcherait vraisemblablement au pronom *ham* d'intégrer ce verbe par enclise. La suite *De lod ham* est alors analysée comme proclitique à *gå*. On retrouve donc les deux solutions dans la littérature sans qu'elles ne soient explicitées. Togeby (2003 : 40, 2006 : 502) optent ainsi pour la proclise alors que Jørgensen (1991 : 10, 2000b : 48, 2000a : 98) et Brink (2003 : 83) maintiennent l'enclise.

La solution de la proclise est cependant la plus coûteuse pour deux raisons. D'une part, elle constitue une exception à la règle d'enclise. D'autre part, elle peut faire exception au critère d'adjacence à l'hôte. La proclise entre *ham* ('le') et *gå* ('partir') en (252) peut être interrompue par l'interposition d'autres constituants même toniques :

(261) De lod ham [alligevel ikke] gå.
 'Ils ont laissé le quand même pas partir'
 (Ils ne l'ont pas laissé partir quand même.)

Étant donné que le maintien de l'enclise (solution 1) est la solution la plus économe, c'est aussi l'analyse que j'ai choisie de poursuivre ici, ce qui m'amène à proposer les deux hypothèses suivantes (qui ne sont par ailleurs pas incompatibles):

A. Malgré la désaccentuation du verbe, celui-ci maintient le rôle d'hôte à la clise à condition d'être *relativement plus accentué* que le pronom atone.

B. L'enclise est établie avant que le verbe et le pronom ne soient intégrés 'en bloc' dans l'unité accentuelle (*indifféremment au degré d'accentuation* du verbe).

⁴³ Togeby donne cependant un autre exemple où la notation marque l'enclise du pronom atone *sig* ('se') sur le verbe désaccentué *tog* :

'Hvem ɔtog ɔsig af 'børnene ? (Togeby 2003 : 42).
 'Qui occupaient se des enfants'
 (Qui s'occupaient des enfants.)

Le pronom réfléchi *sig* est marqué par un e minuscule, ce qui indique l'enclise.

Nous allons d'abord mettre à l'épreuve l'hypothèse A. Est-il possible de soutenir l'hypothèse que les verbes désaccentués soient systématiquement plus prominents que le pronom décalé ? Par la notion de *prominence*, j'entends tous les facteurs (non seulement accentuels) phonétique⁴⁴, morphologique, sémantique et pragmatique qui participent à faire ressortir une syllabe ou un mot par rapport à une autre syllabe ou un autre mot dans la chaîne parlée (voir Rischel 1983 : 55-61, Basbøll 1995 : 22, 28, Grønnum 2005 : pp.190).

3.2 Accentuation et composition (hypothèse A)

Il y a plusieurs variables qui déterminent le niveau d'accentuation attribué à chaque syllabe du mot et de la phrase. C'est ainsi que la distribution accentuelle change en fonction de la composition du mot et de la phrase. À titre d'illustration, l'accent se déplace, en l'occurrence, vers la droite du mot à chaque fois qu'un suffixe est rajouté (exemple de Rischel 1983 : 63) :

- (262) Vio'lin ('violon')
- (263) Violin'ist ('violoniste')
- (264) Violinist'inde ('violoniste femme')

De la même manière, la *prominence accentuelle* des syllabes constitutives de la phrase peut changer en fonction de la composition de celle-ci :

- (265) Han 'faltd. ('Il est tombé.')
- (266) Han faltd 'i. ('Il est tombé dedans.')
- (267) Han faltd i 'vandet. ('Il est tombé dans l'eau.')

La distribution accentuelle procède donc de façon similaire au niveau du mot et au niveau de la phrase dans ces exemples. L'accent se déplace en fonction de la modification de *l'axe syntagmatique* par le rajout de morphèmes ou de constituants syntaxiques nouveaux.

Dans la même optique, il serait logique de s'attendre à une redistribution accentuelle par la modification de *l'axe paradigmaticque*. C'est ce que l'on observe, entre autres, dans le

⁴⁴ Il est possible d'établir une hiérarchie en fonction de la 'prominence' relative des sons selon laquelle les voyelles longues sont plus pertinentes que les voyelles courtes. Une syllabe fermée est plus pertinente et a donc plus de chances d'être accentuée qu'une syllabe ouverte (Rischel 1983 : 58-59, 61). Voir par ailleurs Grønnum (2005 : pp.190) pour plus de détails.

syntagme prépositionnel où la distribution accentuelle est inversée en cas de pronominalisation (Hansen & Lund 1983 : 49) :

(268) Du kan ikke stole på 'Jens. ('Tu ne peux pas faire confiance à Jean.')

(269) Du kan ikke stole på ham. 'Tu ne peux pas faire confiance à lui.'

La construction à incorporation nominale est un autre exemple de la redistribution accentuelle où l'accentuation change en fonction de la référence de l'objet. En effet, le verbe perd ou maintient son accent tonique selon que la référence de l'objet est spécifique [+DET] ou non-spécifique [-DET] :

(270) Hun passer 'børn. [-DET] (incorporation par accentuation unitaire)
'Elle garde enfants.'
(Elle garde des enfants.)

(271) Hun 'passer 'børnene. [+DET]
('Elle garde les enfants')

(272) Hun 'passer dem. [+DET]
'Elle garde les'
(Elle les garde.)

L'accentuation du verbe est donc intimement liée à l'interprétation du prédicat. La pleine accentuation attribue au verbe son plein sens alors que l'incorporation par la désaccentuation du verbe véhicule un sens général et institutionnalisé (voir Jacobsen 1995 : 82, Hansen & Lund 1983 : 65 parmi d'autres). C'est ainsi que *Hun passer børn* au pluriel peut s'employer même quand il s'agit d'un seul enfant au singulier. Si l'expression est pronominalisée *Hun 'passer dem*, l'interprétation référentielle est individualisée et *dem* renvoie à *au moins deux* enfants spécifiques. L'accentuation est maintenue sur le verbe et ouvre la voie à l'enclise du pronom atone. *A priori*, la construction d'incorporation nominale ne pose pas problème au maintien de l'analyse enclitique parce que l'accentuation unitaire (et par là la désaccentuation du verbe) est annulée en cas de pronominalisation. Logiquement, cette analyse serait généralisable à toutes les occurrences de verbes suivis d'un pronom atone. Cependant un seul exemple suffit à saper cette analyse – une phrase comportant deux objets à référence opposée, [-DET] et [+DET] :

(273) Vi sendte dem [+DET] 'madvarer [-DET]. (Hansen & Lund 1983 : 71)
'Nous envoyions leur des denrées alimentaires'
(Nous leur envoyions des denrées alimentaires.)

Malgré la présence de *dem* [+DET], l'accentuation unitaire est établie et le verbe est désaccentué à cause de la référence non-spécifique de *madvarer* ('denrées alimentaires'). Si cependant la référence de *madvarer* est spécifiée par l'insertion de *lidt* ('un peu'), le verbe maintient l'accent tonique:

- (274) Vi 'sendte ˌdem [+DET] ˌlidt madvarer [+DET]. (Hansen & Lund 1983 : 71)
 'Nous envoyions leur un peu de denrées alimentaires'
 ('Nous leur envoyions un peu de denrées alimentaires.')

Il faut donc que les deux objets soient marqués [+DET] pour empêcher la désaccentuation du verbe *sendte* ('envoyions').

Dans la construction à incorporation nominale, le pronom décalé peut donc se trouver contigu à un hôte verbal désaccentué. Malgré la désaccentuation, le verbe est-il suffisamment accentué pour maintenir sa capacité à servir d'hôte à l'enclise ? L'exemple (273) à incorporation nominale ainsi que les exemples à prédicat verbal complexe (cf. (247)-(251) repris ici) nous renvoient en effet à la case départ :

- (247) Formanden ˌerklærede ˌden 'åben.
 'Le président proclama le ouvert'
 (Le président le proclama ouvert.)
- (249) De ˌkørte ˌham på 'hospitalet.
 'Ils conduisaient le à l'hôpital'
 (Ils le conduisaient à l'hôpital.)
- (251) Hun ˌputtede ˌden i 'lommen.
 'Elle mettait la dans la poche'
 (Elle la mettait dans la poche.)

Les verbes et les pronoms ne peuvent cependant y être sujets au même degré de désaccentuation. Aussi, la propriété atone même relève, à mon avis, surtout des mots grammaticaux, en l'occurrence les pronoms, à faible prominence phonétique, morphologique et sémantique. Il est donc contre-intuitif, à mon sens, d'attribuer le même degré de désaccentuation (cf. la notation ˌ) à des verbes lexicaux de structure syllabique lourde tel le verbe *erklærede* ('proclama'). Comment est-il possible d'attribuer le même degré de désaccentuation à des mots aussi différents en taille et en qualité que *erklærede* et *ˌden* ('le') ? Cela dépend entre autres de la finesse de l'échelle de graduation accentuelle utilisée. Une simple graduation binaire (atone/tonique) traite en égal les différents niveaux de désaccentuation tandis qu'une graduation plus fine pourrait prendre en compte différents niveaux de désaccentuation (voir Jensen & Tøndering 2005 : 2385, Hansen & Lund 1983 : 7).

Le découpage de l'échelle se justifie par sa finalité, donc ce à quoi la graduation doit servir à démontrer. C'est ainsi que pour un traitement des pronoms, la graduation binaire (atone/tonique) est suffisante. Les pronoms constituent une catégorie formellement homogène (ils sont principalement monosyllabiques) et sont en nombre limité. Il n'y a donc pas besoin d'un niveau d'accentuation intermédiaire. Il en est autrement des verbes qui constituent une catégorie large, hétérogène (mono- di- ou polysyllabiques) et à contenu lexical très variable. Il s'ensuit que la désaccentuation frappe de manière inégale un verbe monosyllabique comme *lod* ('ont laissé') et un verbe polysyllabique comme *erklærede* bien qu'ils soient tous les deux désaccentués. Les exemples sont repris ici :

- (252) De ˌlod ˌham 'gå. (Togeby 2003 : 40)
 'Ils ont laissé le partir'
 (Ils l'ont laissé partir.)
- (246) Formanden ˌerklærede ˌden 'åben.
 'Le président proclama le ouvert'
 (Le président le proclama ouvert.)

Intuitivement, le verbe *erklærede* semble plus prominent que le verbe *lod*. Alors quels sont les facteurs qui permettent de vérifier cette intuition?

3.2.1 Prominence extrinsèque et prominéce intrinsèque

La prominéce accentuelle d'un constituant n'est pas seulement déterminée par des facteurs extrinsèques comme la composition de la phrase (par ex. le contexte phonétique/prosodique, le contexte syntaxique, la rapidité du discours), elle est aussi déterminée par des facteurs intrinsèques au mot comme la composition du mot (par ex. nombre et poids des syllabes et qualité des sons) (voir Rischel 1983 : 55-61, Basbøll 1995 : 22,28, Grønnum 2005 : pp.190). Bien que *lod* en (252) et *erklærede* en (246) soient tous les deux soumis à l'accentuation unitaire, ils ne peuvent avoir atteint le même niveau de désaccentuation car ils n'ont pas le même poids phonétique. Pour permettre une distinction entre *lod* et *erklærede* et leurs pronoms respectifs *ham* et *den*, il y a besoin d'une graduation (au moins) tertiaire qui rajoute un niveau d'accentuation intermédiaire – l'accent secondaire – entre l'accent tonique et l'accent atone (voir Basbøll 1995 : 21 pour une telle graduation). L'accent secondaire et l'accent atone représentent tous les deux des niveaux de désaccentuation par rapport à l'accent tonique. La différence entre ces deux niveaux réside entre autres dans la possibilité ou non de conserver le *stød* (Hansen & Lund 1983 : 9, Basbøll 1995 : 29-32) :

« if a syllable has lost its *stød* as a consequence of stress reduction it has tertiary stress [accent atone] » (Basbøll 1995 : 32).

Selon la graduation tertiaire, le verbe *lod* se voit attribuer l'accent atone – c'est-à-dire le niveau minimal d'accentuation requis par une syllable (voir aussi Basbøll 1995 : 35). En isolation, le verbe *lod* est prononcé avec *stød* [loð']. Lorsque *lod* est désaccentué et soumis à l'accentuation unitaire dans *lod ham 'gå*, il perd le *stød*. Nous savons donc avec certitude que *lod* reçoit l'accent atone dans cette phrase.

Quant à *erklærede*, il est plus difficile d'entendre si *erklærede* reçoit l'accent secondaire (et maintient le *stød*) ou s'il est atone (et perd le *stød*). Il me semble que les deux réalisations (avec et sans *stød*) peuvent s'entendre, bien que le *stød* soit généralement perdu en présence de la flexion du prétérit *-ede* [əðə]. *Erklærede* se comporte, dans ce cas là, comme les verbes *groede* ('poussait'), *syede* ('cousait') et *viede* ('mariait') qui se prononcent facultativement avec ou sans *stød* (Basbøll 1985 : 21, 38-39). Plus *erklærede* maintient son accentuation, plus il résiste à l'intégration dans l'unité accentuelle qu'il forme avec l'attribut tonique *åben* ('ouvert'), et il peut dès lors conserver le *stød*.

La raison pour laquelle ce verbe est moins apte à la désaccentuation que *lod* s'explique, à mon avis, par sa constitution phonétique et à son contenu sémantique. *Erklærede* est, de forme et de contenu, plus prominent que *lod* (voir Basbøll 1995 : 22, 28 pour le lien entre prominence et poids syllabique). En isolation, *erklærede* comporte quatre sons vocaliques [æɐ'kleʔʌðə]⁴⁵, ce qui le rend plus prominent sur le plan syllabique que *lod* ['loð'] qui a un seul son vocalique. *Erklære*, au sens de 'proclamer', est pourvu d'un contenu sémantique précis et son emploi est limité à un registre formel. *Lod* (> *lade* 'laisser'), par contre, a un contenu sémantique très général, et il apparaît dans une multitude d'expressions figées : *lade i stikken* ('délaissé') *lade livet* ('mourir'), pour mentionner quelques exemples.

Si la présence ou l'absence de *stød* permet de faire une différenciation entre les formes désaccentuées de *lod* et *erklærede*, ce test traite cependant à l'identique *lod* et *boede* ('habitait') qui perdent obligatoirement le *stød*. La graduation tertiaire n'est donc pas assez fine pour permettre une différenciation entre ces verbes qui sont tous les deux qualifiés atones par le test de *stød*.

⁴⁵ Cette transcription est prise de *Den Danske Ordbog* ('Le dictionnaire danois') dans sa version en ligne sur www.ordnet.dk (02.05.2012).

3.2.2 Appréciation du degré d'accentuation

Il est parfois difficile de déterminer le niveau d'accentuation exact hors tout contexte discursif. C'est peut-être cette difficulté qui se reflète dans l'appréciation du niveau d'accentuation qui est parfois sujette à des variations quand on regarde la notation individuelle des chercheurs. Diderichsen (1946 : 233) attribue l'accent secondaire au verbe dans l'exemple *Han ,gik 'ud* ('Il allait dehors' → Il sortait.) alors que ce même verbe est jugé atone dans *Hun ,gik 'ud i skoven* ('Elle allait dehors dans la forêt' → Elle allait dans la forêt.) dans Hansen & Lund (1983 : 75), Togeby (2003 : 43) et Grønnum (2005 : 248) dans des contextes syntaxiques identiques. Hansen & Lund qualifient *bede* ('demander') de *facultativement* atone/tonique alors que Togeby le qualifie d'*obligatoirement* tonique dans un contexte syntaxique identique :

(275) Jeg ,bad/'bad dem ringe. (Hansen & Lund 1983 : 55)
'Je demandais leur téléphoner'
(Je leur demandais de téléphoner.)

(276) De 'bad ham ,gå. (Togeby 2003 : 40)
'Ils demandaient lui partir'
(Ils lui demandaient de partir.)

Ce sont par ailleurs beaucoup les mêmes exemples textuels qui circulent (voir Togeby 2003, Hansen & Heltoft 2011, Basbøll 2005 : pp. 519, Scheuer 1995a : 15). Ces exemples textuels remontent au corpus de Hansen & Lund (1983) qui repose vraisemblablement sur des exemples inventés (non-authentiques) dont la distribution accentuelle est évaluée hors contexte discursif et sans mesurages de la réalisation accentuelle réelle (Scheuer 1995a : 20, 251, Basbøll 1985b : 133).

Quant à *bad*, l'écart de jugement entre *facultativement* atone/tonique en (275) et *obligatoirement* tonique en (276) témoigne de la fragilité potentielle d'un jugement plus ou moins objectif du niveau d'accentuation d'un verbe donné dans un contexte discursif imaginé. Ce procédé me semble trop aléatoire pour pouvoir qualifier certains verbes d'*obligatoirement* atones ou toniques. Je ne mets pas là en question la capacité de jugement de ces auteurs. Ce que je mets en cause cependant c'est la qualification d'un verbe comme *obligatoirement* atone ou tonique. Il est problématique d'employer le qualificatif 'obligatoire' quand la distribution accentuelle relève du relatif. Comment peut-on poser une telle *constante* si le niveau d'accentuation résulte d'un grand nombre de paramètres *variables* ?

3.2.3 Bilan sur l'hypothèse A

Les difficultés à déterminer le niveau d'accentuation exact m'obligent à écarter l'hypothèse de la prévalence accentuelle relative (l'hypothèse A). Nous ne pouvons ni la contester ni l'affirmer. C'est donc sur cet aspect aléatoire que butte l'analyse de l'enclise au verbe désaccentué. J'aurais voulu montrer que la désaccentuation verbale n'atteint pas le niveau zéro mais se voit toujours attribuer un degré d'accentuation *supérieur* au pronom, ce qui ne se reflète pas par la notation ' 0 ' des exemples repris ici :

- (246) Formanden 0erklærede 0den 'åben.
(248) De 0kørte 0ham på 'hospitalet.
(250) Hun 0puttede 0den i 'lommen.
(252) De 0lod 0ham 'gå.
(273) Vi 0sendte 0dem 'madvarer.

La faiblesse de la notion de prévalence, c'est qu'elle est trop arbitraire pour pouvoir arriver à des résultats fiables. Quel degré d'accentuation est au juste requis par le verbe pour qu'il puisse assurer le rôle d'hôte à l'enclise ? L'analyse accentuelle de ces phrases dépend de la fixation de ce barème. Une graduation tertiaire ne suffit pas pour distinguer ce niveau d'accentuation entre verbes et pronoms. La graduation tertiaire n'est donc pas assez fine pour infirmer ou confirmer mon hypothèse. Il aurait fallu vérifier ces intuitions par de véritables mesurages physiques/phonétiques (réductions, raccourcissement des voyelles etc.) afin d'établir les critères nécessaires pour une distinction accentuelle plus subtile. De tels mesurages ne sont pas possibles dans le cadre de ce travail.

Je laisserai donc la discussion là-dessus pour tourner l'attention vers l'accentuation globale – suprasegmentale. Les règles générales de la distribution accentuelle semblent fournir un fondement plus solide pour maintenir l'analyse enclitique, ce qui nous amène à considérer la validité de l'hypothèse B.

3.3 Enclise locale et accentuation globale (hypothèse B)

Récapitulons que, toutes choses égales, la clise se définit comme le résultat d'une cliticisation entre un constituant *tonique* et un constituant *atone*. Il arrive cependant que des critères suprasegmentaux soient privilégiés à la clise et, par là, dépassent les critères exigés par l'enclise pronominale locale. L'établissement de l'accentuation unitaire semble ainsi avoir la primauté sur les critères de la clise. L'hypothèse B est reprise ici en plus de détails :

L'enclise pronominale est d'abord établie entre le pronom atone et l'hôte verbal tonique qui, ensuite, est désaccentué pour s'intégrer dans l'unité accentuelle formée par l'accentuation unitaire au niveau phrastique.

L'argument principal en faveur de cette hypothèse, c'est que c'est un procédé récurrent que de voir changer le statut accentuel d'un constituant pour des raisons suprasegmentales. Un constituant tonique peut ainsi être désaccentué ou, à l'inverse, un constituant ordinairement atone peut être accentué. À titre d'illustration, rappelons l'exemple de la préposition monosyllabique *på* dont l'accentuation change en fonction de la *position* du régime et de la *nature* (nom/pronom) du régime (Hansen & Lund 1983 : 9) :

- (277) Du kan ikke stole 'på ham. (accent tonique)
'Tu peux pas faire confiance à lui'
(Tu ne peux pas lui faire confiance.)
- (278) Ham kan du ikke stole på. (accent secondaire)
'Lui peux tu pas faire confiance à'
(À lui tu ne peux pas faire confiance.)
- (279) Du kan ikke stole på 'Jens. (accent atone)
'Tu peux pas faire confiance à Jean.'
(Tu ne peux pas faire confiance à Jean.)

En (277), la préposition *på* sert d'hôte au pronom atone, et elle porte l'accent tonique. En (278), le pronom *ham* est placé dans la case de fondement, et la préposition reçoit l'accent secondaire (cf. *på* maintient le *stød*), et enfin, en (279), le régime de la préposition est remplacé par le nom *Jens*, ce qui 'bascule' l'accent sur ce nom.

Des mécanismes semblables sont à l'œuvre dans les phrases suivantes (adapté de Hansen & Lund 1983 : 95, Hansen & Heltoft 2011 : 338) :

- (280) Ole var 'der. ('Ole était là')
- (281) Ole 'var der. 'Ole était y' (Ole y était.)

En règle générale, la copule *var* ('était') est atone (Hansen & Lund (1983 : 58) à condition d'être suivie d'un complément tonique sur sa droite, *der* ('là'). Si cette condition n'est pas respectée, la désaccentuation du verbe est annulée (cf. (281)). Hansen & Lund décrivent cet exemple comme une *annulation* de la règle générale de désaccentuation (1983 : 95). On remarquera que la différence entre les deux phrases n'est pas seulement prosodique, elle est

aussi syntaxique. Le pronom adverbial tonique n'est pas décalé en (280) alors que le pronom adverbial atone est décalé en (281).

De manière générale, la désaccentuation du verbe est donc fonction de la présence d'un complément tonique à droite selon le schéma ◌X...'Y (Hansen & Heltoft 2011 : 338). Dans des contextes syntaxiques spécifiques, la désaccentuation d'un constituant tonique est annulée. C'est aussi dans cette optique que s'explique le 'renversement' accentuel entre ces deux phrases:

(282) ◌Skal fa'caden males? (d'après Hansen & Lund 1983 : 98)
 'Doit la façade être peinte'
 (La façade doit-elle être peinte?)

(283) 'Skal ◌den?
 'Doit-elle'

En cas de pronominalisation de *facaden* et d'omission du verbe principal *males* ('être peinte'), le verbe fini *skal* ('doit') reçoit l'accent tonique alors qu'il est d'ordinaire atone (Hansen & Lund 1983 : 54). La redistribution accentuelle en (283) est analogue à la redistribution entre *på ham* ('à lui') et *på Jens* ('à Jean') en (277) et (279).

On trouve d'autres cas où le verbe n'est pas suivi d'un complément tonique, ce qui a pour résultat qu'un verbe atone est accentué afin de marquer la borne d'un groupe prosodique (exemples de Hansen & Lund 1983 : 96-98) :

(284) Nej, jeg ved ikke hvem han 'er.
 ('Non, je ne sais pas qui il est.')

(285) I Paris har jeg aldrig ,været.
 (À Paris je n'ai jamais été.)

La désaccentuation est annulée à la fois pour les verbes et les pronoms quand ils sont coordonnés :

(286) Han 'er og 'bliver en rigtig mandschauvinist. (Hansen & Lund 1983:98)
 ('Il est et restera toujours un vrai macho')

(287) Peter og 'jeg så ud ad vinduet. (Hansen & Lund 1983:35)
 ('Pierre et moi regardions par la fenêtre')

Tous ces exemples semblent indiquer que des processus prosodiques généraux prévalent les critères invoqués ‘localement’ entre le pronom atone et l’hôte tonique. Ces mécanismes sont fondamentaux à la langue.

Outres les exemples danois, des exemples du français viennent à l’appui de l’hypothèse B. C’est le cas de l’impératif affirmatif en français où un pronom enclitique peut être accentué par les règles générales de la distribution accentuelle. L’accent se place d’ordinaire sur la dernière syllabe du mot/syntaxme pour démarquer la fin d’une unité accentuelle. Dans le cas de la construction impérative, cela signifie que le rapport accentuel entre l’hôte et le pronom est inversé :

(288) Donne-'le !

(289) Donne-le-'moi !

Dans ces exemples, l’hôte verbal est désaccentué au profit du pronom enclitique placé à la borne de l’unité accentuelle. Le phénomène contraire existe aussi. C’est ainsi que les pronoms toniques *moi* et *eux* sont désaccentués lorsqu’ils forment une unité accentuelle avec *seul* et *deux* respectivement (Grevisse & Goosse 2008 : 840-41) :

(290) Moi 'seul

(291) Eux 'deux

L’intégration prosodique des particules démonstratives *-ci* et *-là* provoque également le déplacement de l’accent sur la dernière syllabe de l’unité accentuelle bien que *-ci* et *-là* soient considérés comme des éléments clitiques (voir Miller 1992) :

(292) Est-ce que je mets cette robe-'ci ou cette robe-'là ?

L’absence d’accent sur le nom *robe* marque l’absence de borne prosodique, ce qui veut dire que l’unité accentuelle ne se clôt pas sur *robe* mais sur les particules clitiques *-ci* et *-là*. L’établissement de bornes prosodiques est, par conséquent, un procédé important pour la segmentation de la langue. La segmentation de la phrase en unités accentuelles facilite le traitement cognitif de la langue, d’où la primauté de l’accentuation suprasegmentale sur les critères locaux de la clise. Ces exemples français valident donc, par analogie aux exemples danois, l’hypothèse B, à savoir que la formation locale de la clise précède à l’établissement d’unités accentuelles au niveau phrastique. L’accentuation unitaire n’entrave dès lors pas la formation de la clise entre un verbe désaccentué et le pronom atone.

Quatrième partie : Une typologie tripartite

Dans la partie précédente, il a été question de présenter et de discuter les propriétés clitiques des pronoms atones danois avec une attention particulière sur les pronoms décalés. Cependant, dans le but d'amener l'analyse du décalage pronominal au-delà de cette classification, la comparaison avec d'autres phénomènes de cliticisation est nécessaire afin de déterminer, plus précisément, de quel type de cliticisation il s'agit. Une ouverture sur d'autres phénomènes de cliticisation permettra ainsi d'affiner l'analyse clitique des pronoms atones danois.

Le but de la présente partie sera alors d'étudier des cas de cliticisation qui relèvent de différents niveaux d'analyse (mot/syntagme/phrased) et de langues différentes (français/danois/serbo-croate). À partir de ces données, je proposerai la typologie suivante :

Type 1 : Cliticisation lexicale.	Cas : les pronoms atones français.
Type 2 : Cliticisation syntagmatique.	Cas : le marqueur du génitif danois.
Type 3 : Cliticisation phrastique.	Cas : les clitiques serbo-croates.

Dans la cinquième et dernière partie, je discuterai des ressemblances et des différences du décalage pronominal danois par rapport à ces trois types.

Avant de présenter les trois types de cliticisation, il convient de faire quelques remarques d'ordre typologique sur les principes généraux qui sous-tendent la distribution syntaxique des constituants dans des langues appartenant à de trois familles linguistiques différentes : le roman, le germanique et le slave.

La syntaxe positionnelle et le principe du poids

De manière générale, les relations grammaticales s'expriment à travers deux moyens :

- La morphologie casuelle
- La syntaxe positionnelle

La relation entre les deux peut être proportionnelle, c'est-à-dire que plus une langue dispose d'une morphologie riche et élaborée, plus l'ordre des constituants de la phrase est libre (cf. le serbo-croate, langue slave, Progovac 2005 : 12). À l'inverse, si les relations grammaticales ne

sont pas exprimées à travers la morphologie, elles sont identifiées à travers la syntaxe positionnelle (Holmberg 1986 : 213-14, Falk & Torp 1900 : 283). Le danois et le français, qui sont des langues à cas résiduel, s'appuient sur la syntaxe positionnelle comme indicateur principal des relations grammaticales. Les positions de la phrase sont, dès lors, corrélées à des fonctions syntaxiques spécifiques. La corrélation entre morphologie casuelle et liberté positionnelle ne rend pourtant pas toujours justice à la réalité linguistique. Bien que tendancielle, elle ne semble pas universelle. L'islandais par exemple dispose d'un système casuel élaboré mais l'ordre des mots n'est pas libre (Holmberg 1986 : 215).

La syntaxe positionnelle du danois et du français est restreinte par des paramètres qui déterminent la distribution spécifique des constituants pour chaque langue en isolation. En danois, il y a des restrictions sur l'ordre et la position des constituants dans la phrase pour des raisons interprétationnelles. Le français est également soumis au principe d'ordre bien que le principe du poids puisse conduire à des changements dans l'ordre des constituants, ce qui se reflète dans la construction à inversion d'un sujet lourd (294) :

- (293) Que dira [cet homme] à la police ? (Korzen 1992 : 72)
- (294) Que dira à la police [le jeune homme qui s'est fait prendre l'autre jour à l'aéroport avec dix kilos d'héroïne]? (Korzen 1992 : 72)
- (295) ?Que dira [le jeune homme qui s'est fait prendre l'autre jour à l'aéroport avec dix kilos d'héroïne] à la police? (Korzen 1992 : 110)

Pour des raisons stylistiques, l'inversion est préférée (cf. (294)) mais elle n'est pas obligatoire (cf. (295)). À titre de comparaison, la phrase équivalente en danois (298) maintient l'ordre des constituants malgré la présence d'un sujet lourd :

- (296) Hvad vil [denne mand] sige til politiet ? (équivalent à (293))
- (297) *Hvad vil sige til politiet [den unge mand som blev taget den anden dag i lufthavnen med ti kilo heroin]? (équivalent à (294))
- (298) Hvad vil [den unge mand som blev taget den anden dag i lufthavnen med ti kilo heroin] sige til politiet? (équivalent à (295))

La phrase agrammaticale (297) rompt le principe d'ordre topologique – plus difficile à dévier en danois qu'en français où on trouve plus de constructions régies par le principe du poids (voir Nølke & Korzen 2005 : 3, 18).

La contrainte topologique ne s'impose pas aux constituants de la phrase serbo-croate où c'est le principe du poids et les notions thème-rhème qui jouent un rôle prépondérant dans la distribution des constituants de la phrase (voir par ex. Progovac 2005 : 12).

Malgré ces différences typologiques, le danois, le français et le serbo-croate disposent tous de pronoms qui se prêtent à une analyse clitique. Ces pronoms échappent aux règles distributionnelles générales. Que l'ordre des constituants soit relativement fixe (cf. le danois et le français) ou relativement libre (cf. le serbo-croate), ces pronoms suivent leur propre 'logique' et sont placés dans des positions fixes (cf. le danois et le serbo-croate) ou rattachés à un hôte spécifique (cf. le français). Quelle est alors la 'logique' derrière ce comportement syntaxique particulier ? Le principe fondamental qui sous-tend la distribution des pronoms atones est le principe du poids qui remonte à l'Allemand Otto Behagel (1909 : 138-39, 1932 : 6, 241). Selon ce principe, connu comme la loi de Behagel, les constituants 'légers' précèdent les constituants 'lourds', toute chose égale par ailleurs. Sur le plan de la structuration informationnelle, les constituants thématiques tendent à se placer vers la gauche et les constituants rhématiques vers la droite. La position des pronoms est ainsi régie par ce principe de fond. Si la structuration informationnelle de la phrase en fonction du principe du poids est généralement facultative (voir Basbøll 1986a : 71), la cliticisation pronominale, qui relève également de ce principe, est, elle, obligatoire.

Le marqueur du génitif (type 2) n'est pas soumis au principe du poids car il ne remplace pas de constituant à statut argumental. C'est une forme de cliticisation qui a lieu non au niveau phrastique mais au niveau syntagmatique, et il servira dès lors d'illustration à ce niveau. Les cas de cliticisation pronominale, par contre, sont tous motivés par le principe du poids, mais soumis à des paramètres spécifiques à chaque langue qui viennent se superposer à leur distribution dans la phrase. En danois, le décalage pronominal est contraint par la topologie phrastique. Les clitiques (pronoms et auxiliaires) serbo-croates (type 3) se placent systématiquement en seconde position tandis que les pronoms atones français (type 1) se placent systématiquement en contiguïté au verbe.

I. Type 1 : Cliticisation lexicale

Discussion terminologique préalable

Les pronoms atones français (type 1) sont également nommés ‘pronoms conjoints’, ‘pronoms liés’, ‘pronoms clitiques’, ‘affixes arguments’ (Auger 1995 : 21, 65), ‘affixes pronominaux’ (Miller & Sag 1995 : 17, 135) et ‘affixes syntagmatiques’ (*phrasal affixes*) (Miller 1992 : 109). Parfois ils sont regroupés sous les dénominations plus vagues et plus obscures de ‘pronoms faibles’ (Kayne 1975 : 67), ‘formes réduites’ (Wagner & Pinchon 1991 : 175), ‘formes légères’ (Martinet 1979 : 52) ou encore ‘pronoms déficients’ (cf. Cardinaletti & Starke 1999 : 150). Une chose ressort cependant clairement de ce constat. Ce grand nombre d’appellations montre que les pronoms français intriguent. À quoi se réfèrent ces appellations et qu’est-ce qu’elles recouvrent ? Le terme choisi dépend de la propriété que l’on souhaite faire ressortir. C’est ainsi que le terme ‘conjoint’ ou ‘lié’ décrit une dépendance vis-à-vis d’un hôte. L’appellation ‘pronom atone’ relève de sa déficience prosodique. Le terme ‘pronom faible’ se comprend avant tout de manière intuitive et par opposition à ‘pronom fort’. Les termes ‘affixe argument’, ‘affixe pronominal’ et ‘affixe syntagmatique’ insistent sur leur statut hybride entre élément morphologique et élément syntaxique. Et, enfin, le qualificatif ‘clitique’ découle du processus de la cliticisation où le pronom prend appui sur un hôte – un support tonique. C’est d’ailleurs cette appellation qui est la plus courante, et ceci au point où ‘clitique’ est venu à sous-entendre ‘pronom clitique’ (Miller & Monachesi 2003 : 68n., voir aussi Anderson 2005 : 2-3, 1993 : 70).

Le débat terminologique est pour le moins confus. Parfois, les termes ‘pronoms clitiques’ et ‘pronoms faibles’ sont utilisés de manière interchangeable et renvoient à la même catégorie. Parfois, ils renvoient à deux catégories différentes. C’est le cas chez Cardinaletti & Starke (1999) qui distinguent entre pronoms clitiques, pronoms faibles et pronoms forts. Les pronoms clitiques et les pronoms faibles sont également qualifiés de ‘pronoms déficients’ (Cardinaletti & Starke 1999 : 150, 165-168) :

Pronoms forts	Pronoms faibles	Pronoms clitiques
---------------	-----------------	-------------------

Laenzlinger (1998) repose sur une bipartition, pronoms forts et pronoms clitiques, et non sur une tripartition. Chez Laenzlinger, les pronoms faibles de Cardinaletti & Starke (1999) ne

sont pas juxtaposés aux pronoms clitiques. Ils sont considérés comme une sous-partie des pronoms clitiques (Laenzlinger 1998 : 195) :

Pronoms forts	Pronoms clitiques - Pronoms faibles
---------------	--

Afin d'éviter toute confusion terminologique, j'ai opté pour le terme de '**pronom atone**' qui décrit aussi bien les pronoms de ce statut en français qu'en danois. Ce choix permet ainsi de faciliter l'approche comparative.

L'objectif du présent chapitre est d'évaluer le degré de cliticisation des pronoms atones français pour montrer que ces pronoms ne constituent pas des clitiques prototypes, contrairement à une opinion répandue, en particulier, me semble-t-il, en grammaire générative (voir aussi Fontana 1996, 1997). En fait, à y regarder de plus près, les pronoms atones français sont des clitiques en passe de devenir des affixes. Je mettrai ainsi en avant les traits affixaux pour montrer la particularité des pronoms français tout en maintenant que les pronoms atones ne sont pas (encore) devenus des affixes à part entière mais qu'ils occupent toujours le statut de clitique. Il s'agit dès lors d'un cas de cliticisation marginal.

Je me focaliserai sur les pronoms objets et adverbiaux en abordant, occasionnellement, les pronoms sujets qui, eux aussi, sont traditionnellement qualifiés de clitiques (Kayne 1975 : 84-90, Auger 1995 : 21 parmi d'autres). Le terme de 'pronom atone' se réfère partout aux pronoms à fonction non-sujet, sauf mention contraire.

1. Inventaire des pronoms

Les pronoms personnels français se déclinent en deux paradigmes morphologiquement distincts : pronoms atones et pronoms toniques. Les pronoms atones sont dès lors formellement distincts des pronoms toniques, et ils se déclinent en personne (1^{ère}/2^{ème}/3^{ème}), genre (fem./masc.), nombre (sing./plur.) et cas (nom./acc./dat.). Comme en danois, les pronoms français constituent la seule catégorie grammaticale à avoir maintenu des distinctions casuelles (Riegel et al. 1994 : 200). Voici les formes atones et toniques des pronoms à fonction non-sujet :

Les pronoms personnels	Formes atones		Formes toniques
	Accusatif	Datif	Toutes fonctions casuelles égales
Sg. 1)	me (m')	me (m')	moi
Sg. 2)	te (t')	te (t')	toi
Sg. 3)	le (l')	lui	lui
	la (l')		elle
	se (s')	se (s')	soi
Pl. 1)	nous	nous	nous
Pl. 2)	vous	vous	vous
Pl. 3)	les	leur	eux
	se (s')	se (s')	elles soi

Il y a syncrétisme entre les pronoms atones et toniques (*lui, nous* et *vous*) et entre les formes atones accusatives et datives (*me, te, se, nous* et *vous*). Les pronoms *nous* et *vous* sont donc invariables, qu'il s'agisse de la forme prosodique ou de la forme casuelle.

Les pronoms français, de par leur matière phonétique, sont en quelque sorte prédisposés à la réduction, la réduction morphologique d'un élément étant corrélée à la déficience de cet élément, cf. : « *the more an element is deficient, the more it tends to be morphologically reduced* » (Cardinaletti & Starke 1999 : 216). Parmi les formes atones, quatre sur dix contiennent un e-caduc, voyelle susceptible de tomber (*m', t', l', s'*), et ils sont tous monosyllabiques (*me, te, le, la, lui, se, nous, vous, les, leur*). La déficience de ces formes pronominales se traduit dès lors non seulement par l'atonicité mais également par une forme morphologique plus déficiente que celle des pronoms toniques où la moitié des formes contient une diphtongue (*moi, toi, lui, soi*).

1.1 Dérivation par réduction ?

En faisant l'inventaire des pronoms danois, il a été avancé que les pronoms atones sont dérivés des pronoms toniques par simple réduction morphologique. Cette hypothèse s'inspire de Cardinaletti & Starke (1999 : 149, 160, 178, 214, 218 n.4) qui argumentent en faveur d'une

relation dérivationnelle synchronique et systématique entre pronoms toniques et pronoms atones en s'appuyant sur des exemples de pronoms de langues différentes. D'un point de vue général, les pronoms atones qui présentent une certaine transparence morphologique⁴⁶ avec les pronoms toniques se prêtent facilement à une telle hypothèse. Les pronoms atones dérivés par réduction constitueraient alors un sous-ensemble des pronoms toniques.

En danois et anglais, l'orthographe standard ne fait pas de différenciation entre les pronoms atones et toniques. La transparence morphologique est donc particulièrement évidente pour les pronoms dans ces deux langues, mais ils ne sont pas pour autant homophones (contrairement à ce qu'émettent Cardinaletti & Starke (1999 : 180) pour les pronoms anglais). Les formes atones des pronoms danois *mig* ('moi') et du pronom anglais *him* dépendent du degré de réduction :

(299) Mig : ['mɑj] > [◌mɑ] / [◌mə] / [◌m].

(300) Him : ['hɪm] > [◌ɪm] / [◌m].

La forme orthographique n'est donc pas toujours fidèle à la prononciation réelle. L'écrit constitue un reflet souvent trompeur de la langue parlée.

En français, la représentation orthographique des pronoms atones *lui*, *elle*, *nous*, *vous* et *elles* est aussi morphologiquement identique à la forme tonique. Kayne parle d'un 'chevauchement morphologique' (*morphological overlapping*) (1975 : 68). Encore, d'un point de vue phonétique, la réalisation du pronom atone n'est pas nécessairement identique à celle du pronom tonique. À l'oral, les pronoms atones sujets *elle(s)* et *il(s)* sont souvent prononcés [ɛ] et [i] au lieu de [ɛl] et [il]. Selon la théorie de Cardinaletti & Starke (1999 : 178), les formes atones [ɛ] et [i] seraient dérivées par réduction des formes toniques [ɛl] et [il], et ce procédé dérivationnel serait généralisable jusqu'aux couples pronominaux tels *moi/me*, *toi/te*, *lui/le* et *eux/les*, même si le lien morphologique est opaque. La dérivation se schématise ainsi :

(301) Clitic ≤ weak ≤ strong (Cardinaletti & Starke 1999 : 178)

⁴⁶Cardinaletti & Starke (1999 : 218 note 4) proposent de distinguer ainsi entre trois catégories selon la transparence morphologique des pronoms atones et toniques :

1) Morphologie identique : le pronom atone et tonique sont de forme identique (ex. fr. *nous* [nu] / *nous* [nu]).

2) Morphologie transparente : le pronom atone est non-identique mais dérivé c.à.d. une forme réduite du pronom tonique (ex. fr. *elle* tonique [ɛl] → *elle* atone [ɛ]).

3) Morphologie opaque : le pronom atone est différent (le lien morphologique est perdu) du pronom tonique (ex. fr. *les* / *eux*).

Pour retrouver le lien d'origine entre les formes *moi* et *me*, il faut cependant remonter le cours d'évolution phonétique jusqu'au pronom latin *mē* en passant par le gallo-romain (VI^{ème} siècle) où la diphtongaison française générale prend son départ :

$\bar{e} > \acute{e} > \acute{e}i > \acute{o}i > \acute{u}e > \acute{u}é > wé > wá$ (Laborderie 1994 : 27, dérivation simplifiée)

La forme tonique *moi* est donc dérivée de la forme latine *mē* qui est aussi la source du pronom atone *me* (Togoby 1974 : 102). Il faut alors connaître l'évolution diachronique des pronoms pour bien identifier ce lien morphologique qui est, en l'occurrence, de nature diachronique et non, me semble-t-il, synchronique.

Il n'est donc pas sûr que la transparence morphologique constitue un critère fiable pour conclure à une dérivation synchronique et systématique par réduction morphologique (voir aussi Zwicky 1977 : 4, 29). Cette petite discussion invite dès lors à la prudence quant à une relation synchronique entre pronoms atones et pronoms toniques. Si l'hypothèse d'une dérivation réductionnelle semble plausible pour ce qui est des pronoms atones danois, elle me semble plus difficile à soutenir pour les pronoms atones français.

2. Syntaxe particulière

2.1 Proclise

Les déficiences prosodiques et morphologiques relevées pour les pronoms atones français ne suffisent pas, à elles seules, à conclure au statut de clitique, ni même d'affixe. Cependant, se rajoute à ces déficiences, une restriction singulière du côté de la syntaxe des pronoms. Les pronoms atones sont syntaxiquement atypiques dans la mesure où ils apparaissent dans des positions 'inattendues' par rapport à la syntaxe positionnelle des noms. Voilà une propriété typique des clitics :

(302) Marie achète un bel hôtel particulier. (SVO)

(303) Marie l'achète. (SOV)

La pronominalisation d'*un bel hôtel particulier* en (302) conduit à la cliticisation du pronom *l'* sur l'hôte verbal *achète* en (303). Les constituants de la phrase passent simultanément de l'ordre SVO (l'ordre canonique) à l'ordre SOV. Le pronom est ainsi en distribution complémentaire avec le nom.

En règle générale, le pronom atone est proclitique au verbe (à l'exception de la construction impérative affirmative), qu'il s'agisse d'une forme temporelle finie ou non-finie (à l'exception du participe passé qui exclut la clise⁴⁷ (Abeillé & Godard 2003 : 129)) :

- (304) Marie l'a acheté.
- (305) Marie le fait aménager par une décoratrice célèbre.⁴⁸
- (306) Marie le voit se remplir de meubles.
- (307) Marie voulait l'acheter à tout prix.
- (308) Son mari vient le voir aussi.
- (309) Son mari va le voir aussi.
- (310) En l'achetant, elle a fait une bonne affaire.
- (311) *L'acheté, elle n'avait plus beaucoup d'argent.

Dans l'exemple (307) à verbe modal, le pronom ne 'remonte' pas à gauche du verbe fini mais s'intercale entre le verbe fini *voulait* et l'infinitif *acheter* et s'appuie par proclise sur l'infinitif. Il en est de même avec les verbes de mouvement *aller* et *venir* en (308) et (309).

Les pronoms adverbiaux *en* et *y* se rajoutent également à la catégorie des éléments traditionnellement qualifiés de clitiques en français :

- (312) Il allait à Paris.
- (313) Il y allait.
- (314) Il revient de Paris.
- (315) Il en revient.

La dénomination 'pronoms adverbiaux' manque cependant de précision parce qu'*en* et *y* occupent aussi d'autres fonctions outre la fonction adverbiale (Miller & Monachesi 2003 : 119-22) :

⁴⁷ Sauf des expressions figées comme *y compris*.

⁴⁸ Le verbe *faire* rappelle une syntaxe révolue. En français moderne, les pronoms se placent avec *faire* comme ils se plaçaient en ancien français avec d'autres verbes aussi :

- Je le vais chercher. (ancien français)
- On te devrait blâmer. (ancien français)
- Il le vient visiter. (ancien français) (Foulet 1924 : 84-86)

- (316) Il est très content de sa voiture.
- (317) Il en est très content. (complément d'adjectif)
- (318) Je ne connais pas le nom de l'auteur de ce livre.
- (319) Je n'en connais pas le nom. (complément de nom)
- (320) Il veut trois livres.
- (321) Il en veut trois. (emploi partitif)

Les pronoms adverbiaux suivent les mêmes règles distributionnelles que les pronoms objets. Ils sont généralement proclitiques au verbe. La seule dérogation à la règle générale de la proclise concerne les constructions impératives affirmatives et négatives (sans *ne*) où les pronoms sont enclitiques au verbe, ce qui constitue une lacune paradigmatique au rattachement proclitique.

2.2 Enclise

On distingue les **impératives négatives (avec *ne*)**, les **impératives négatives (sans *ne*)** et les **impératives affirmatives**. Dans la construction impérative négative (avec *ne* – français formel), les pronoms sont systématiquement proclitiques (cf. (322)), exactement comme devant le verbe fini à l'indicatif (cf. (323)) :

- (322) Ne le lui envoie pas par lettre recommandée.
- (323) Il ne le lui envoie pas par lettre recommandée.

Quant à l'impératif affirmatif, les pronoms sont systématiquement enclitiques :

- (324) Envoie-le-lui par lettre recommandée.
- (325) *Le lui envoie par lettre recommandée.

L'impératif négatif (sans *ne* – français parlé) oscille, par contre, entre l'emploi de la proclise (327) et l'enclise (326). L'enclise tendrait cependant à se généraliser au détriment de la proclise (Miller & Monachesi 2003 : 76) :

(326) Envoie-le-lui pas par lettre recommandée.

(327) Le lui envoie pas par lettre recommandée.

L'ordre dans une séquence de pronoms en proclise est fixe tandis que l'ordre des pronoms dans une séquence enclitique présente quelques variations. Les traits de cas et de personne y jouent un rôle déterminant. Si le pronom datif est de 3^{ème} personne, l'ordre [acc.-dat.] s'impose invariablement (cf. (328)) alors que pour un pronom datif à la 1^{ère} ou à la 2^{ème} personne, l'ordre est variable entre l'ordre [acc.-dat.] (cf. (330)) et l'ordre [dat.-acc.] (cf. (331)) (Grevisse & Goosse 2008 : 883, cf. aussi Auger 1995 : 29) :

(328) Envoie-le-lui par lettre recommandée.

(329) *Envoie-lui-le par lettre recommandée.

(330) Envoie-le-moi par lettre recommandée. (français standard)

(331) Envoie-moi-le par lettre recommandée.

Dans les exemples (332) et (333), on remarquera l'aspect allomorphique dans le choix entre la forme *m'* et *moi* (Blanche-Benveniste 1975 : 70, Miller 1992 : 178) :

(332) Donne-m'en. (registre soutenu)

(333) Donne-moi-z-en. (registre populaire)

L'enclise s'accompagne, à l'écrit, d'un trait d'union ou de l'apostrophe. La ponctuation ne constitue cependant jamais à elle seule la preuve d'une cliticisation, bien qu'elle en soit peut-être une indication⁴⁹. Étant donné que la ponctuation est conventionnelle, ce sont les 'circonstances audibles' de l'apostrophe et du trait d'union qui importent : l'apostrophe marque l'élision d'une voyelle (cf. (332)), et le trait d'union marque l'inséparabilité (cf. (335)) (Miller & Monachesi 2003 : 75). C'est ainsi que le pronom en (336) reste collé au verbe alors que le nom plein en (334) peut en être séparé dans :

(334) Lave bien la voiture.

(335) *Lave-bien-la.

⁴⁹ Voir aussi Miller (1992 : 267). À propos des particules démonstratives *-ci* et *-là* il écrit : « *They are attached by a hyphen in the normative orthography, presumably a reflection of the intuition that they form a word-like entity with their host.* ».

(336) Lave-la bien. (Kayne 1975 : 91)

L'inséparabilité relève d'ordinaire de la morphologie et montre la déficience syntaxique des pronoms atones.

3. Déficiences syntaxiques et prosodiques

En plus de la syntaxe particulière, d'autres critères servent à distinguer les pronoms atones des pronoms toniques et des noms lexicaux. Il s'agit des critères de l'inséparabilité (cf. (337)-(338), la non-isolation (cf. (339)-(340)), la non-modification (cf. (341)-(342)), la non-focalisation (cf. (343)-(344)) et la non-coordination (cf. (345)-(347)) :

(337) *Elle va les beaucoup apprécier.⁵⁰ (Kayne 1975 : 79)

(338) Elle va beaucoup les apprécier.

Qui as-tu vu ?

(339) *Le/la/les. (Kayne 1975 : 83)

(340) Lui/elle/eux.

(341) *Cette fille nous deux connaît très bien.⁵¹ (Kayne 1975 : 80)

(342) Cette fille nous connaît très bien.

(343) *Je LA préfère. (Kayne 1975 : 82)

(344) Je la préfère.

(345) *Jean la et le voit. (Kayne 1975 : 83)

(346) Jean la voit.

⁵⁰ Exceptions à la contrainte de contiguïté verbale :

- Il vaudrait mieux n'en pas parler.
- On tient à nous mal juger.
- n'en presque rien dire (relevées dans Kayne 2000 : 89, 1975 : 79).

⁵¹ Selon Kayne (1975 : 126-27,176), les phrases suivantes ne changent rien à la contrainte de non-modification :

- Je l'ai vu qui courait à toute vitesse.
- Elle l'a rencontré qui sortait du cinéma.

Il ne s'agirait pas de phrases relatives attributives. Le complément phrastique introduit par *qui* serait juxtaposé et non pas subordonné au pronom.

(347) Jean le voit.

Comme le montrent ces exemples, les pronoms atones ne sont pas pourvus des mêmes propriétés syntaxiques que les mots indépendants. Ces défaillances confirment, par des critères négatifs, que les pronoms atones français ne sont pas des mots indépendants. Hormis la syntaxe particulière qui favorise une analyse clitique, quels sont alors les critères qui déterminent le statut qu'ils occupent ? Pour ce faire, nous aurons recours aux critères proposés par Zwicky & Pullum (1983) qui dressent une liste de six propriétés générales qui permettent de distinguer les éléments clitiques des éléments affixaux. Il s'agit des critères suivants, repris ici tels quels (Zwicky & Pullum 1983 : 503-4) :

- A) *Clitics can exhibit a low degree of selection with respect to their hosts, while affixes exhibit a high degree of selection with respect to their stems.*
- B) *Arbitrary gaps in the set of combinations are more characteristic of affixed words than of clitic groups.*
- C) *Morphophonological idiosyncrasies are more characteristic of affixed words than of clitic groups.*
- D) *Semantic idiosyncrasies are more characteristic of affixed words than of clitic groups.*
- E) *Syntactic rules can affect affixed words, but cannot affect clitic groups.*
- F) *Clitics can attach to material already containing clitics, but affixes cannot.*

Sur les six critères, quatre sont des critères négatifs c'est-à-dire des critères qui indiquent qu'il ne s'agit pas d'un clitique. Les critères B, C, D et E favorise ainsi une analyse affixale alors que les critères A et F permettent une identification positive d'un élément clitique (cf. Norde 2006 : 214). Les critères A, B, C et D sont relatifs alors que les critères E et F sont binaires (oui ou non). Seuls les critères pertinents pour les pronoms atones français seront discutés ici.

3.1 Haute sélection

Le caractère atone du pronom nécessite impérativement son intégration à un domaine prosodique établi par un hôte tonique, mais pas n'importe lequel. Les pronoms atones français sont très sélectifs dans le choix de l'hôte qui se restreint à la catégorie du verbe (cf. le critère A de Zwicky & Pullum 1983). Voilà pourquoi le pronom atone ne peut ni paraître en isolation

ni être séparé du verbe par un autre constituant. L'inséparabilité verbale est due à une cohésion interne tellement forte que le verbe et ses compléments pronominaux se comportent comme une unité syntaxique – un 'mot-étendu' (cf. Korzen & Nølke 1996 : 4). Les critères de la cohésion interne et de la mobilité positionnelle (cf. Lyons 1968) se vérifient entre autres par l'inversion du sujet où l'unité constituée par le verbe et les pronoms est maintenue intacte :

(348) Tu [me le donneras].

(349) [Me le donneras]-tu ?

(350) *[Donneras] tu [me le] ?

L'inversion du sujet dans (349) montre que les pronoms fonctionnent en bloc avec le verbe. Les pronoms font partie intégrante du verbe, leur seul hôte possible, ce qui les rapproche des affixes qui sont également soumis à des contraintes sélectionnelles sévères.

3.2 Portée étroite

Selon le test de la coordination, seuls deux constituants de même type peuvent être coordonnés (Fromkin et al. 2000 : 160). À titre d'exemple, le radical *parl-* et le constituant verbal *pleurait* ne peuvent pas être coordonnés :

(351) *La fille parl- et pleurait en même temps.

(352) La fille parlait et pleurait en même temps.

Dans une coordination de deux verbes à suffixes flexionnels identiques, il est obligatoire de répéter le suffixe sur chaque verbe de la coordination car le suffixe flexionnel dispose d'une portée étroite ; il porte seulement sur le radical auquel il est suffixé. C'est pourquoi la suppression du suffixe flexionnel *-ait* sur le premier verbe de la coordination rend la phrase agrammaticale parce qu'une seule flexion ne peut porter sur toute la coordination.

Le test de l'omission est donc un autre test qui permet d'identifier un constituant syntaxique. Comme les parties d'un mot ne peuvent être omises, les parties de l'unité [pronom+hôte verbal] ne le peuvent pas non plus. Le test d'omission constitue dès lors un argument supplémentaire en faveur d'une analyse du complexe pronom-verbe comme une unité. Dans

une coordination verbale, le pronom atone doit ainsi être répété sur chaque verbe de la coordination (cf. (356))⁵²:

- (353) Martine voit et écoute Marie. (Miller & Monachesi 2003 : 91)
 (354) *Martine la voit et écoute. (Miller & Monachesi 2003 : 91)
 (355) *Martine voit et l'écoute.
 (356) Martine la voit et l'écoute.

À titre de comparaison, la répétition du pronom dans (360) est tout à fait redondante en danois :

- (357) Martine ser og hører Marie. (équivalent à (353))
 ('Martine voit et écoute Marie')
 (358) *Martine ser hende og hører. (équivalent à (354))
 'Martine voit la et écoute'
 (359) Marie ser og hører hende. (équivalent à (355))
 'Marie voit et entend la'
 (Marie la voit et l'écoute.)
 (360) ?Marie ser hende og hører hende. (équivalent à (356))
 'Marie voit la et entend la'

Le pronom *hende* ('la') en (359) et le nom *Marie* en (357) sont traités à l'identique dans la coordination verbale. Les pronoms atones danois sont donc pourvus d'une portée large. En français, les pronoms atones ne peuvent pas être omis, ce qui les rapprochent des éléments morphologiques plutôt que des constituants syntaxiques. Cette analyse se confirme également par l'étude des séquences des pronoms, soumis à des restrictions d'ordre et de co-occurrence rigides.

4. Propriétés morpho(phono)logiques

La morphologie est un domaine de la grammaire qui est semée de lacunes paradigmatiques arbitraires et d'irrégularités idiosyncratiques (Lehmann & Martin-Berthet 2002 :111) (cf. le

⁵² En ancien français, la non-répétition est attestée :

- Et Gauchier Le Fevre de Orgelet **le** [reçut et norri et aleva en sa meson par douze ans].
 (Hirschbühler & Labelle 2001 :120).

Cela suggère que le pronom atone en ancien français était pourvu d'une portée structurelle plus large alors qu'elle est étroite (se restreint au mot) en français moderne.

critère C de Zwicky & Pullum 1983). L'affixation occasionne des changements vocaliques ou consonatiques, des chutes de voyelles ou de consonnes et, enfin, elle peut conduire à une redistribution accentuelle (par ex. *institu'tion* → *institution'nel* → *institutionnelle'ment*). La formation des mots relève de l'imprévisible quand elle opère sur des règles improductives, d'où aussi la nécessité de lister les mots de la langue dans un dictionnaire. Dans la même optique, les irrégularités et les singularités morphophonologiques des pronoms sont imprévisibles à partir des règles phonologiques générales. Il en va de même pour la syntaxe positionnelle des pronoms atones et les contraintes sur leur co-occurrence qui sont imprévisibles à partir des règles syntaxiques générales. Il importe alors de distinguer, d'une part, les règles *générales* et, d'autre part, les règles *spécifiques* aux pronoms atones. C'est cette distinction qui servira de fil conducteur dans la discussion des propriétés morphophonologiques des pronoms atones français.

4.1 Séquences de pronoms : restrictions d'ordre et de co-occurrence

Les pronoms atones se regroupent autour du verbe dans des séquences qui sont soumises à un ordre fixe. L'ordre des pronoms se schématise ainsi :

Me, te, se, nous, vous < le, la, les < lui, leur < y < en (Anderson 2005 : 125)

Ils se différencient des noms qui disposent d'une plus grande liberté positionnelle :

(361) Marie a envoyé une lettre d'amour à Philippe. (S-COD-COI)

(362) Marie a envoyé à Philippe une lettre d'amour. (S-COI-COD)

(363) À Philippe, Marie a envoyé une lettre d'amour. (COI-S-COD)

La pronominalisation conduit au rassemblement des pronoms atones en proclise dans une séquence rigide et inséparable :

(364) Marie la lui envoie. (S-COD-COI)

(365) *Marie lui l'envoie. (S-COI-COD)

(366) *Lui, Marie l'envoie. (COI-S-COD)

À l'instar des pronoms enclitiques, l'ordre des pronoms regroupés en proclise se détermine par le cas (accusatif ou datif) et la personne (1^{ère}/2^{ème} versus 3^{ème}). En règle générale, les pronoms intègrent l'ordre [dat.-acc.] :

(367) Marie me le donnera. [dat.-acc.]

(368) *Marie le me donnera. [acc.-dat.]

C'est le cas en (367) quand un pronom accusatif de 3^{ème} personne se combine avec un pronom datif de 1^{ère} ou de 2^{ème} personne. Si, par contre, la séquence est composée de deux pronoms de 3^{ème} personne, l'ordre est inversé [acc.-dat.] :

(369) Marie le lui donnera. [acc.-dat.]

(370) *Marie lui le donnera.⁵³ [dat.-acc.]

L'ordre [acc.-dat.] en (369) constitue une lacune paradigmatique – une aberration de l'ordre [dat.-acc.] qui s'applique par ailleurs de manière systématique dans les autres langues romanes (italien et espagnol) (Miller & Monachesi 2003 : 109). Il est possible que cette lacune soit une relique de l'ancien français où l'ordre [acc.-dat.] était de règle, indépendamment du cas et de la personne (Marchello-Nizia 1999 : 95).

Il existe une autre lacune paradigmatique que les pronoms français partagent avec les pronoms italiens et espagnols. S'il est possible de regrouper deux pronoms de 3^{ème} personne (cf. (369)), ceci reste impossible pour deux pronoms de 1^{ère} et de 2^{ème} personne (cf. Miller & Monachesi 2003 : 109-10) :

(371) *Il me te présentera.

La séquence **me te* est exclue. Pour réparer la phrase, le pronom datif *te* est exprimé dans sa forme tonique à *toi* qui est placée en fin de phrase :

(372) Il me présentera à toi.

Il est également impossible de former une séquence d'un pronom accusatif de 1^{ère} ou 2^{ème} personne avec un pronom datif de 3^{ème} personne⁵⁴ (cf. Kayne 1975 : 173) :

(373) *Il me lui présentera⁵⁵.

⁵³ Cet ordre est cependant attesté dans certains parlers. Dans le Midi et en Bretagne, on peut entendre *Il lui le donne* (Grevisse & Goosse 2008 : 881, Miller & Monachesi 2003 : 109).

⁵⁴ Curieusement, cette même restriction s'applique à deux langues slaves, le bulgare et le macédonien. J'y reviendrai.

Pour la séquence **me lui*, le même procédé s'applique : le pronom datif *lui* est exprimé dans sa forme tonique *à lui* qui est placée en fin de phrase, conformément à la distribution syntaxique des pronoms toniques :

(374) Il me présentera à lui.

L'agencement des pronoms atones dans un ordre fixe est sans explication syntaxique préalable (voir aussi Miller & Monachesi 2003 : 108, 110, Miller 1992 : 175, 179). L'ordre des pronoms, qui est fixé selon le cas et la personne, et la distribution syntaxique particulière situent les pronoms atones français dans un croisement entre la morphologie et la syntaxe – c'est-à-dire la morphosyntaxe. L'ordre des pronoms atones, par rapport à l'hôte verbal, rappelle l'agencement rigide des affixes, par rapport au radical, dans la formation du mot. L'appareil syntaxique habituel ne semble pas en mesure d'apporter une explication à la dérogation de l'ordre général [dat.-acc.] en (369) et à la co-occurrence interdite des pronoms **me te* en (371) et **me lui* en (373). D'autres propriétés idiosyncratiques surgissent lorsque l'on regarde de plus près les propriétés prosodiques et des particularités morphophonologiques des pronoms atones.

4.2 Propriétés prosodiques

Un trait saillant des clitiques est leur incapacité à porter l'accent de manière autonome. Les pronoms atones sont-ils pour autant toujours atones ? S'il est vrai que l'atonicité constitue une propriété fondamentale des pronoms clitiques, ce critère n'échappe pas aux exceptions (voir aussi Cardinaletti & Starke 1999 : 161, 172). Bien que les pronoms clitiques français soient d'ordinaire qualifiés d'atones, ils peuvent toutefois être accentués lorsqu'ils sont enclitiques au verbe à l'impératif. Ils sont ainsi incorporés et soumis à l'accentuation phrastique. L'affixation en (375) et la cliticisation en (376)-(379) sont ainsi parallèles quant à la distribution accentuelle (Miller & Monachesi 2003 : 98). L'accent final se place sur la dernière syllabe du verbe ou par rapport à l'ensemble de l'unité accentuelle constituée par le verbe et le(s) pronom(s) enclitique(s) :

(375) Regar'dez !

⁵⁵ À l'exception des constructions à datif éthique : *Il me lui a flanqué une paire de claques*. (Morin 1979 : 7). Le datif éthique *me* est structurellement superflu parce que la fonction dative est déjà remplie par *lui*.

- (376) Regardez-'les!
- (377) Donne-'le !
- (378) Donne-moi-'le !
- (379) Donne-le-'moi !

Sans égard à la constitution de cette unité accentuelle (nombre et ordre des pronoms), l'accent est placé sur la dernière syllabe et en marque la clôture (cf. Anderson 2005 : 52, Cardinaletti & Starke 1999 : 159). Le pronom atone reçoit donc l'accent par le biais de la position finale qu'il occupe dans l'unité accentuelle formée avec le verbe (Muller 1998 : 117).

Dans (377), l'unité accentuelle est close par le pronom *le* (à e-caduc !), ce qui constitue une exception idiosyncratique par rapport à la distribution accentuelle générale qui stipule que l'accent tombe sur la dernière syllabe à condition que cette syllabe ne contienne pas d'e-caduc. Si cette syllabe contient un e-caduc, l'accent tombe sur l'avant-dernière syllabe (Miller 1992 : 179, Schane 1967 : 122) :

- (380) *Regar'de !
- (381) Re'garde !

Contrairement au pronom objet enclitique *le* (cf. (377)), les pronoms sujets enclitiques *je* ou *ce* se plient à cette règle générale et l'accent tombe, en l'occurrence, sur l'avant-dernière syllabe – ici constituée par le verbe (voir Schane 1967 : 125) :

- (382) Que 'sais-je ?
- (383) *Que sais-'je ?
- (384) Qui 'suis-je ?
- (385) *Qui suis-'je ?
- (386) Qui 'est-ce ?
- (387) *Qui est-'ce ?

Malgré l'accentuation de *le* dans (377) et l'emploi de la forme tonique *moi* dans (379), ces pronoms sont tout de même considérés comme des clitiques (Klavans 1995 : 148, Muller 1998 : 117). Si seules les pronoms enclitiques (et non les pronoms proclitiques) sont concernées par l'accentuation, c'est que le français est une langue à accent final. Dès lors, la suffixation et l'encliticisation peut faire basculer l'accentuation vers la droite sur un

morphème (suffixe ou pronom enclitique) à la fin d'un mot phonologique (radical + suffixe / hôte + pronom enclitique).

En français, la redistribution accentuelle est déclenchée par l'enclise. Sur ce point, les pronoms atones français se distinguent des pronoms atones espagnols et italiens où la distribution de l'accent dans les constructions impératives est indifférente à la présence de pronoms enclitiques. L'accent est, dans ces cas, maintenu sur le verbe :

(388) 'Dámelo ! (espagnol, Klavans 1985 : 98)
(‘Donne-moi-le’)

(389) 'Dammelo ! (italien, Miller & Monachesi 2003 : 78)
(‘Donne-moi-le’)

Le fait de pouvoir accentuer les pronoms atones français soulève inévitablement une question qui nous renvoie à la case départ. Qu'est-ce qu'un clitique si on lui enlève son critère le plus définitoire, à savoir sa déficience prosodique ? Cette problématique fait écho à la discussion soulevée par l'accentuation unitaire en danois où le pronom atone décalé doit former l'enclise sur un hôte verbal désaccentué. Et la réponse est la même : la distribution accentuelle suprasegmentale a la primauté sur les critères locaux de la clise. La distribution accentuelle générale peut ainsi conduire à la désaccentuation de l'hôte tonique (c'est le cas de l'accentuation unitaire danoise) comme elle peut conduire à l'accentuation du pronom atone enclitique (c'est le cas de la construction impérative française).

4.3 La liaison et l'élision : les règles générales...

La liaison et l'élision font partie des phénomènes phonologiques appelés sandhi (du sanscrit *samdhi* 'jointure') (Dubois et al. 1994 : 173, 284) et accompagnent fréquemment la cliticisation pronominale. La liaison affiche un son consonantique autrement latent et inaudible (*Marie les \widehat{a} toutes mangées*) tandis que l'élision fait chuter une voyelle (*Marie l'aime*) (Riegel et al. 1994 : 55-57).

La **liaison** française est traditionnellement traitée comme un phénomène de sandhi *externe* (Dubois et al. 2001 : 173). Cette classification de la liaison s'explique par son caractère général car elle concerne à la fois les mots grammaticaux et les mots lexicaux :

(390) Je les \widehat{a} i vus.

(391) Petits̃ enfants.

(392) Des bois̃ immenses. (Riegel et al. 1994 : 56)

La liaison est obligatoire, facultative ou interdite selon le degré de proximité entre les ‘mots’ qu’elle lie. C’est pourquoi la liaison est obligatoire entre le pronom atone *les* et l’auxiliaire *ai* en (390) alors qu’elle est facultative entre le nom *bois* et l’adjectif *immenses* en (392) (Riegel et al. 1994 : 55-56).

La règle de l’**élision** concerne, à l’écrit, un nombre limité de mots grammaticaux monosyllabiques. Il s’agit entre autres de *de*, *que*, *ne*, *si*, des articles définis (cf. (393)) et des pronoms personnels (cf. (394)) où la voyelle finale atone est supprimée devant une voyelle initiale (Riegel et al. 1994 : 57, Dubois et al. 2001 : 173) :

(393) L’arbre.

(394) Il l’aime.

Les exemples listés chez Riegel et al. (1994 : 57) se restreignent aux règles d’élision orthographiques bien que tous les mots à voyelle inaccentuée devant une voyelle initiale dans la chaîne parlée y soient propices (cf. *admirabl(e) ami* versus *admirabl̃ camerade* et *jolĩ ami*) (Schane 1967 : 121-22). La règle générale se définit ainsi :

« Supprimer une voyelle finale qui n’est ni fermée ni accentuée chaque fois qu’elle précède un mot commençant par une voyelle. » (Schane 1967 : 124)

À l’oral, l’élision d’e-caduc relève ainsi d’une règle phonologique générale et, par conséquent, n’est pas l’exclusivité de mots grammaticaux tels les pronoms (Miller 1992 : 178n, Morin 1979 : 4). La différence entre l’élision et la liaison se situe alors dans la manifestation. L’élision est phénomène oral qui se manifeste de manière sporadique à l’écrit alors que la liaison est un phénomène purement oral.

La liaison et l’élision ne sont pas spécifiques aux pronoms atones mais elles constituent des signes audibles de la proximité et du rattachement phonologique entre le pronom atone et son hôte verbal.

4.3.1 ...et les écarts idiosyncratiques

Les pronoms atones s'écartent parfois de la règle générale de l'élision. Voici quelques exemples. L'élision de [y] dans le pronom sujet *tu* est facultative à l'oral⁵⁶ :

(395) Tu aimes la musique ?

(396) T'aimes la musique ?

L'élision de [a] dans le pronom objet *la* est cependant obligatoire pour toutes les occurrences de *la* devant une voyelle initiale :

(397) Tu l'aimes cette chanson ?

(398) *Tu la aimes cette chanson ?

L'élision des sons [a] et [y] dans *la* et *tu* ne relèverait pas de règles phonologiques productives (Morin 1979 : 4, 24, Miller 1992 : 178, Miller & Monachesi 2003 : 103), cf. le [a] n'est ainsi pas élide dans le préfixe *extra-* devant une voyelle initiale :

(399) Extraordinaire (Miller 1992 : 178n)

Quant au pronom démonstratif *ça* (tonique), l'élision de [a] est déterminée par la nature du verbe. Elle est facultative devant l'auxiliaire à initial vocalique en (400) mais elle est interdite devant d'autres verbes :

(400) ç'aurait pas valu la peine.

(401) ça existe.

(402) ça augmente sans arrêt. (Morin 1979 : 23-24)

Il s'agit là de règles phonologiques spécifiques à ces pronoms. Ces écarts idiosyncratiques par rapport à la règle générale de l'élision rapprochent les pronoms atones français du statut affixal. À titre de comparaison, si l'affixation conduit à la juxtaposition de deux sons vocaliques, des règles idiosyncrasiques comparables sont spécifiées dans le lexique au cas par

⁵⁶ Du point de vue de la diachronie, les pronoms sujets de la 1^{ère} et la 2^{ème} personne du singulier disposaient à l'origine d'une variante tonique et d'une variante clitique : *jo/je* et *tu/te*. En français moderne, c'est la forme atone de la 1^{ère} personne (*je*) et la forme tonique de la 2^{ème} personne (*tu*) qui ont été maintenues (Morin 1979 : 21-22). Ceci explique peut-être l'élision facultative de [y] dans *tu* devant une voyelle alors qu'elle est obligatoire avec *je*.

cas. La solution en est soit la préservation du hiatus (403), soit la suppression de la voyelle finale du radical (404) ou encore l'insertion d'un son consonantique (405) (Grevisse & Goosse 2008 : 166) :

(403) Thé-ière.

(404) Canad-ien.

(405) Bijou-t-ier.

L'insertion d'un son consonantique [t] intervocalique en (405) est analogue à l'insertion d'un son consonantique dans *parle-t-on* ou *donne-moi-z-en* (cf. (333)). L'insertion d'un son consonantique pour éviter le choc vocalique ressemble dès lors à la règle de la liaison, sauf qu'il ne s'agit pas d'un son latent.

4.4 D'autres particularités morphophonologiques

4.4.1 Le cas de *le*

L'haplologie est définie comme une suppression « *qui consiste à articuler une seule fois un phonème ou un groupe de phonèmes qui aurait dû l'être deux fois dans le même mot* » (Dubois et al. 2001 : 230). La formation du nom *féminité* à partir de l'adjectif *féminin* en est un exemple :

(406) Fémin-ité.

(407) *Fémin-in-ité. (Lehmann & Martin-Berthet 2002 : 112)

Le segment *-in* est supprimé pour éviter la répétition de *-in-in*. À propos des pronoms, il y a une tendance à supprimer le pronom accusatif de 3^{ème} personne dans les séquences *le/la/les + lui/leur*, même à l'écrit (Miller & Monachesi 2003 : 110 qui renvoient à Grevisse 1980, voir aussi Morin 1979 : 12). Auger (1994 : 29) propose d'analyser la suppression du pronom accusatif comme un cas d'haplologie :

(408) Il (le) lui envoie par lettre recommandée.

(409) Envoie(-le)-lui par lettre recommandée !

Au premier abord, la suppression de *le* semble s'expliquer par la répétition un peu lourde de la séquence *le lui*. Si le pronom datif de 3^{ème} personne *lui* est remplacé par le pronom de 1^{ère} personne, *moi*, la suppression de *le* rend la phrase agrammaticale :

(410) *Envoie-moi par lettre recommandée !

(411) Envoie-le-moi par lettre recommandée !

Le problème de (410) est l'interprétation du pronom tonique *moi* qui force, en l'occurrence, une interprétation accusative alors que dans d'autres contextes, c'est l'interprétation dative qui s'impose (les pronoms toniques sont formellement non-spécifiés pour le cas) :

(412) Demande-(le)-moi demain ! Peut-être que j'aurai changé d'avis.

(413) Dis-(le)-moi par téléphone !

(414) Allez, raconte-(le)-moi !

Quand *moi* reçoit l'interprétation dative sans ambiguïté, la suppression du pronom accusatif est visiblement permise dans ces phrases. Ces exemples suggèrent que l'haplogie ne constitue peut-être pas toute l'explication. La chute du pronom est peut-être plutôt une spécificité particulière du pronom accusatif *le* parce qu'il peut également être omis avec certains verbes monotransitifs (cf. aussi Grevisse & Goosse 2008 : 863) sans pour autant intégrer une séquence (la particule de la négation est omise dans ces exemples très fréquents à l'oral) :

(415) Je (le) sais pas.

(416) Je (le) pense pas.

(417) Je (le) crois pas.

(418) Je (le) veux pas.

(419) Je (le) peux pas.

Mais pourquoi l'omission du pronom *le* est-elle facultative dans (412)-(419) alors qu'elle est interdite dans (410) et (420)? :

(420) *Remets-moi en mains propres !

(421) Remets-le-moi en mains propres !

Une tentative de réponse réside peut-être dans le statut référentiel du pronom *le* dans ces contextes. Associé aux verbes *demandar, dire, savoir, penser, croire, vouloir* et *pouvoir*, le pronom *le* renvoie à un objet abstrait et intangible (un événement, une pensée...) alors que les verbes *remettere* et *envoyer* sélectionnent un objet concret et tangible (un paquet, une lettre, une clé...). Vraisemblablement, la référence ‘concrète’ de *remettere* et *envoyer* exige la manifestation de l’objet sous forme d’un nom ou d’un pronom, d’où son incapacité à la suppression dans le contexte de ces verbes. Cette contrainte référentielle peut cependant être contournée dans la séquence haplologique *le lui* dans (409) où *le* est supprimé même s’il renvoie à un objet concret. Il semble donc qu’il y ait une part d’haplologie et une part de référence dans l’explication à la chute du pronom *le*. Cette hypothèse reste spéculative et mériterait d’être vérifiée par un plus grand nombre d’exemples.

REMARQUE : En italien, une séquence de deux pronoms identiques (**si si*) ou similaires (**lelo*) conduit à la substitution plutôt qu’à la suppression d’un pronom. La séquence (**si si*) constituée du pronom impersonnel *si* (‘on’) et du pronom réfléchi *si* (‘se’) conduit à la substitution du pronom impersonnel *si* contre le pronom de la 1^{ère} personne du pluriel *ci* (‘nous’) :

(422) **Si si veste pesanti.*

(423) *Ci si veste pesanti.*
(‘On se vêt pesamment’) (italien, Miller & Monachesi 2003 : 111)

Par contre, la séquence *se se* formée d’une conjonction et d’un pronom impersonnel est possible :

(424) *Se se la sente*
‘Si se la sent’
(*S’il en a envie.*) (italien, Miller & Monachesi 2003 : 111)

Comme la séquence **si si*, la séquence **lelo* (dat.fem.-acc.masc.) de deux pronoms de 3^{ème} personne est exclue. Le pronom datif *le* au féminin est remplacé par la forme dative au masculin *gli* (Miller & Monachesi 2003 : 110) :

(425) **Martina lelo spedisce.*

(426) *Martina glielo spedisce.* (italien, Miller & Monachesi 2003 : 109)
‘Martine lui le envoie’
(*Martine le lui envoie.*)

En espagnol (Gerlach & Grijzenhout 2001 : 12), le pronom *le* est remplacé par *se* dans des séquences à deux pronoms de la 3^{ème} personne (*le/les + lo/la/los/las*) :

(427) *Martina le lo envía. (dat.-acc.)

(428) Martina se lo envía. (refl.-acc.) (espagnol, Miller & Monachesi 2003 : 110)
'Martine se le envoie'
(Martine le lui envoie.)

La suite *lelo* est cependant bien acceptée à l'intérieur du mot *paralelo* ('parallèle') en espagnol (cf. Castro 2006 : 54). Comme cette même séquence est acceptée à l'intérieur d'un mot, ce phénomène de substitution ressemble moins à un cas d'haplologie qu'à une contrainte idiosyncratique sur la co-occurrence des pronoms atones espagnols.

4.4.2 Le cas d'y

Le pronom adverbial *y* est obligatoirement supprimé devant le radical *ir-* (< aller) :

(429) *Pierre y ira.

(430) Pierre ira. (Miller 1992 : 177)

Et dans (432), il est supprimé facultativement (à l'oral) devant *suis* :

(431) J'y suis allé.

(432) Je suis allé. (Miller 1992 : 177)

La suppression d'*y* dans (432) sert vraisemblablement à éviter l'effet répétitif des sons vocaliques [i suj] lourds à prononcer. Cependant, la suppression d'*y* dans (430) ne semble pas relever d'une règle phonologique productive parce qu'elle n'a pas lieu de manière systématique devant les verbes à [i] initial, cf. :

(433) Rodrigue y illustrera sa valeur. (Miller 1992 : 177)

La suppression ou la conservation d'*y* s'explique donc comme une idiosyncrasie morphophonologique spécifique à *y* dans des contextes précis car devant les autres formes du verbe *aller* – que ce soit devant un son consonantique ou vocalique – le pronom est maintenu :

(434) Pierre y va.

(435) Pierre y allait. (Miller & Monachesi 2003 : 102)

Si y est enclitique au verbe impératif *va* à son vocalique final, il y a insertion obligatoire d'un son consonantique [z] :

(436) Vas-y !

(437) *Va-y ! (Kayne 1975 : 91)

S'il est suivi d'un constituant non-clitique à *Paris*, il n'y a pas d'insertion de [z] :

(438) Va à Paris !

(439) *Vas à Paris ! (Kayne 1975 : 91⁵⁷).

L'insertion d'un son consonantique dépend de la proximité entre *va* et l'objet locatif (*y/à Paris*). La présence de [z] dans (436) témoigne d'un lien étroit de type enclitique entre *va* et *y* alors que l'absence de [z] dans (438) témoigne d'un lien détaché entre *va* et *à Paris*.

4.5 Les analyses non-affixales

Dans une étude, Dufresne (1995) argumente contre une analyse affixale des pronoms sujets clitiques sous prétexte que ce ne sont pas des règles phonologiques identiques qui s'appliquent aux pronoms et aux affixes (1995 : 105), d'où leur différence de statut. Si son analyse porte sur les pronoms sujets, son extension sur les pronoms objets illustre toute la difficulté à tracer la ligne de partage entre clitiques et affixes.

Selon Dufresne, l'insertion d'une consonne de liaison *t* est une règle spécifique aux pronoms sujets en position postverbale, par ex. :

(440) Aimera-t-il ? (Dufresne 1995 : 106)

Ce processus phonologique n'a pas lieu entre les morphèmes d'un mot. Elle s'appuie sur l'exemple *ami-able*. Un autre processus peut cependant remédier à l'hiatus entre deux sons vocaliques contigus. Avec *amiable*, il est possible d'entendre un son yod (une semi-vocalisation) [amjablə], analogue à *coloni-al* [kolonjal] (cf. Miller & Monachesi 2003 : 103). La différence entre l'insertion d'un son [t] et la semi-vocalisation [i→j] est que l'insertion du [t] est en quelque sorte arbitraire (cf. n'importe quelle autre consonne peut faire éviter

⁵⁷ Kayne parle de 'truncation' alors que le *-s* ne fait pas partie de la forme impérative *va*. Il n'est donc pas question d'omettre un son latent mais d'insérer un son nouveau !

l’hiatus) alors que la semi-vocalisation est, en l’occurrence, le résultat naturel de la co-articulation des deux sons vocaliques consécutifs [i] et [a] donnant [ja] dans *amiable*.

À mon avis, l’insertion d’un son consonantique dans *aimera-t-il* est, cependant, parallèle au recours aux allomorphes *més* et *dés* devant un son vocalique :

(441) Méésentente (vs. mécontent)

(442) Désaccord (vs. défaire)

L’insertion d’une consonne de liaison ne se restreint pas aux pronoms sujets. Elle a également lieu avec les pronoms adverbiaux *en* et *y* qui s’analysent de la même façon que le pronom sujet en (440) :

(443) Mets-toi-z-y.

(444) Donnez-moi-z-en.

Les sons consonantiques [t] et [z] sont des pures formes dépourvues de sens. Ils sont insérés entre deux sons vocaliques vraisemblablement pour éviter un choc (l’effet de hiatus) entre deux voyelles consécutives appartenant à deux syllabes différentes. La cliticisation et l’affixation ont donc recours, de manière similaire mais non identique, au même procédé afin d’éviter l’hiatus.

Dufresne (1995) soulève une autre différence entre la cliticisation et l’affixation. L’affixation peut occasionner des changements vocaliques dans le radical alors que la cliticisation d’un pronom sujet n’aurait pas cet effet. Elle donne l’exemple du verbe *graisser* qui signifie ‘enduire d’un corps gras’ (Robert 1996) :

(445) Tu grai:sses. [ty grɛ:s]

(446) Vous graisserez. [vu grɛsre] (Dufresne 1995 : 105)

La voyelle du radical [ɛ] est allongée dans une syllabe finale entravée dans (445) alors qu’elle est raccourcie par l’ajout d’un morphème flexionnel dans (446). Selon Dufresne, le verbe se réaliserait de la même façon, indépendamment de la position du pronom sujet *tu* en proclise ou en enclise :

(447) Tu grai:sses. [ty grɛ:s]

(448) Grai:sses-tu ? [grɛ:s ty] (Dufresne 1995 : 106)

Prenons l'exemple d'un verbe plus commun. De par sa constitution phonétique, le verbe *stresser* est parallèle au verbe *graisser* :

- (449) Tu 'stressés. [ty strɛ:s]
(450) Vous stressé'rez. / Nous stres'sons. [vu strɛsrɛ] / [nu strɛsɔ̃]
(451) Stressés-'tu? [strɛs ty]

Dans le cas de *stresser*, la voyelle du radical est allongée dans la syllabe finale entravée (cf. (449) alors qu'elle est raccourcie par suffixation (cf. (450)) et par encliticisation (cf. (451)). Ce changement de timbre est le résultat naturel du déplacement de l'accent. En cas de proclise, l'accent tombe sur le verbe, ce qui allonge la voyelle en (449). En cas d'enclise ou de suffixation, l'accent tombe sur le pronom ou la flexion, ce qui désaccentue le verbe et empêche l'allongement de la voyelle du verbe dans (450) et (451). Durée vocalique et accentuation vont de pair. Compte tenu de ces propos, il serait donc étonnant que la voyelle du radical verbal se prononce à l'identique dans *Tu graisses* et *Graisses-tu*, comme l'avance Dufresne.

Ce sont les mêmes mécanismes qui sont à l'œuvre en cas d'enclise du pronom objet :

- (452) Re'ga:rde!
(453) Regar'dez !
(454) Regarde-'les!

La syllabe finale entravée porte l'accent et est allongée dans (452). Le radical verbal *regard-* subit le même raccourcissement vocalique lorsque l'accent se déplace sur la dernière syllabe de l'unité accentuelle qu'elle soit sous forme de suffixe dans (453) ou de pronom (454). La cliticisation et l'affixation constituent des processus qui peuvent influencer sur la distribution accentuelle.

Delais-Roussarie (1999, 2001) présente une autre étude phonologique qui rejette également une analyse affixale des pronoms atones français au sens où la cliticisation est une opération postlexicale (1999 : 2). Cette étude montre que les proclitiques, les enclitiques et les affixes se différencient d'un point de vue phonologique. Par analogie à la semi-vocalisation dans *colonial* [kolonjal] et *crier* [krije], un yod de transition apparaît avec *y* et *lui* en proclise :

(455) J'y allais. [ʒijalɛ]

(456) Je lui en donne. [ʒ(ə)ɥijādɔ̃n] (Delais-Roussarie 2001 : 230)

Si la semi-vocalisation est facultative pour les pronoms proclitiques à voyelles hautes (*lui, y*), elle est interdite pour les pronoms enclitiques :

(457) Donne-lui-en : [dɔ̃n(l)ɥiã] *[dɔ̃n(l)ɥijã] (Delais-Roussarie 2001 : 230)

Les proclitiques peuvent être sujets à la semi-vocalisation (comme les affixes) alors que les enclitiques n'y sont pas sujets (Delais-Roussarie 1999 : 5-6). Ceci est un exemple parmi d'autres d'un rapport asymétrique entre les catégories.

5. Conclusion : Un clitique qui s'achemine vers les affixes

La prise en considération d'études phonologiques montre que la conclusion à une analyse clitique n'est pas univoque. La cliticisation et l'affixation constituent deux processus similaires mais non identiques. La cliticisation pronominale française est parallèle à l'affixation à bien des égards mais l'analyse des pronoms atones français repose de manière décisive sur l'endroit où l'on tranche entre les catégories clitique et affixe :

« By nature, clitics are hybrid elements between the status of pronouns and affixes, so they can be expected to share properties of both. The analysis of such elements therefore depends ultimately on the weight attributed to one or the other set of properties. There is presently no consensus on what should be the decisive criteria for a strictly morphological rather than a syntactic analysis of clitics. » (De Cat 2005 : 1216).

Il est vrai que les pronoms ont de fortes ressemblances avec les affixes avec lesquels ils partagent plusieurs propriétés morphologiques types (haute sélection, portée étroite par ex.). La cohésion entre le verbe et les pronoms atones est tellement forte que l'entité constituée par le verbe et les pronoms se rapproche de la catégorie du mot – défini plus haut comme une suite de morphèmes permutable et inséparables. Les pronoms atones français forment donc une unité avec le verbe, et constituent avec lui un mot étendu – à l'intermédiaire du mot traditionnel et du syntagme traditionnel. À l'instar de la formation des mots (loin d'un procédé automatique), l'ordre et les restrictions de co-occurrence des pronoms atones ne peuvent être prévus par les règles syntaxiques générales des noms et des pronoms toniques. À

cela s'ajoutent les idiosyncrasies morphophonologiques. Ces caractéristiques des pronoms pointent dans la même direction. Les pronoms atones français s'acheminent vers le statut d'affixe sur l'axe de la grammaticalisation. Ils évoluent vers une sorte d'affixation à l'image du système flexionnel latin (Miller 1992 : 103 qui cite Bally 1932 : 301). Il ne s'agit cependant pas d'affixes 'purs' car la distribution particulière des pronoms atones français constitue une caractéristique type des clitiques. De plus, ils sont en distribution complémentaire avec les noms⁵⁸ et participent ainsi à la construction syntaxique de la phrase mais sans l'indépendance syntaxique et prosodique des constituants syntaxiques de la phrase. Le statut clitique des pronoms atones français provient dès lors du fait qu'ils interagissent à la fois avec la morphologie et avec la syntaxe.

Si mon argumentation est axée sur les traits affixaux, c'est pour mettre en exergue toutes les particularités des pronoms atones français. Le rapprochement de la cliticisation lexicale et de l'affixation paraît difficilement compatible avec l'idée que les pronoms atones français sont un exemple prototypique de clitique.

5.1 Les conséquences de cette conclusion

« [some researchers] presuppose that the models developed for modern Romance (based mainly on Kayne's (1975), initial study of French clitics [...]) can extend to virtually all categories called clitics, a presupposition which is highly problematic... » (Fontana 1997 : 223).

C'est à partir des travaux de Perlmutter et de Kayne dans les années 70 que les études sur les clitiques ont connu un véritable envol (Corver & Delfitto 1999 : 799). Le travail de Kayne (1975) sur les pronoms atones français a permis de dresser une liste de critères clitiques (Cardinaletti 1999 : 34, Anderson 2005 : 2, Riemsdijk 1999 : 2-4). La qualification des pronoms atones français comme clitiques repose entre autres sur leur incapacité à la focalisation, la modification, la coordination et l'isolation. Bien que Kayne soulève également d'autres critères et propriétés spécifiques aux pronoms atones français, c'est, en priorité, ces quatre critères qui, par la suite, sont présentés comme des tests clitiques. Diagnostiquer un pronom atone, français ou autre, comme clitique ou non-clitique sur la base de ces critères pose problème car ces tests ne sont pas des 'tests de clitiques' proprement dit bien qu'ils en

⁵⁸ Cf. cependant la construction à redoublement d'un objet nominal par un pronom (*clitic doubling*) qui est fréquente en français oral, par ex. *Martine le lit le livre*. (voir par exemple Miller & Monachesi 2003 : 85-86). Cette construction n'est pas discutée ici.

apportent une indication en faveur d'un statut clitique. Josefsson (1992 : 60 ; 1999 : 743 ; 2001 : 88), Holmberg (1984 : 3 ; 1991 :156), Cardinaletti (1999 : 34), Laenzlinger (1998 : 165) et Dimitrova-Vulchanova (1999 : 84) emploient tous les termes de *clitichood* et de *clitic tests* à propos de ces critères. Ils sont appliqués dans les travaux traitant des pronoms scandinaves (Josefsson 1999 : 743, Cardinaletti 1999 : 52-53 parmi d'autres), du pronom anglais *it* (Corver & Delfitto 1999 : 837), des pronoms suisses allemands (Cooper 1999 : 714) et des pronoms dans les langues slaves (Dimitrova-Vulchanova 1999 : 84). Or, il s'agit, à mon avis, avant tout de critères qui excluent le statut de mot indépendant.

De plus, ces critères sont établis sur une base très restreinte, c'est-à-dire à partir des pronoms atones français. Le potentiel de cliticisation n'est, cependant, pas le propre des pronoms (voir Anderson 1993 : 70). C'est un terme susceptible de s'appliquer à d'autres catégories grammaticales (articles, conjonctions, prépositions, auxiliaires par ex.). Les recherches effectuées sur ces différentes catégories n'ont cependant pas été également réparties. Les travaux sur les pronoms – et tout particulièrement les pronoms dans les langues romanes (Perlmutter 1971, Kayne 1975, Miller 1992 parmi d'autres) – surnombrent de loin les travaux sur les autres catégories (Fontana 1996 : 47). Le risque d'une telle focalisation sur les pronoms des langues romanes est l'exportation des 'critères romans' aux pronoms susceptibles d'être définis comme clitiques dans d'autres langues (les pronoms atones danois par exemple). Cependant, faut-il considérer ces pronoms clitiques comme LE point de référence pour décrire d'autres phénomènes de cliticisation ? Force est de constater que les pronoms clitiques de ces langues révèlent des propriétés assez singulières lorsqu'ils sont insérés dans un contexte plus large et comparés à d'autres phénomènes de cliticisation (Fontana 1996 : 47-48, Cardinaletti 1999 : 36). La comparaison aux propriétés des pronoms atones français peut alors donner une fausse image de ce qu'est un clitique étant donné le statut très grammaticalisé, quasi-affixal, de ces pronoms. Fontana (1996) présente de manière concise le cœur du problème :

« [There is an] almost uniform assumption that the basic nature of the elements referred to as clitics has remained unchanged, and that Old Romance clitics were fundamentally similar to Modern Romance clitics. With very few exceptions (e.g. Rivero 1986, 1991), the same assumption has been inherited by most of the GB [Government & Binding] literature. This is partly due to the influential nature of the first work on clitics within the transformational forebears of GB (e.g. Kayne 1975); or, perhaps more specifically, to the fact that most of the earlier work on clitics concentrated almost exclusively on languages such as French, Italian and Spanish.

*The biases that have been introduced into the field as a result of this earlier work have had some **unfortunate consequences** for the study of clitics in older Romance languages, and, more generally, **for the study of clitic phenomena universally**. Much of the recent work within GB dealing with clitic elements in languages outside the Romance family (e.g. the Slavic, and the Germanic languages) has largely overlooked discussions on the nature of the clitic elements carried out within frameworks or perspectives other than GB (e.g. Zwicky 1977, Klavans 1982, Zwicky & Pullum 1983, Nevis 1988, Sadock 1991, Anderson 1992). What these extensive crosslinguistic investigations reveal is that, if anything, the properties characteristically associated with **the elements we call clitics in languages such as modern Spanish, French or Italian are rather exceptional when seen in the context of a much wider range of data**. [...] Some authors have explicitly argued that, if a general theory encompassing the various types of clitics is to be feasible, it will have to **exclude the elements we refer to as clitics in the modern Romance languages** (see e.g. Miller 1991, Taylor 1990).” (Fontana 1996 : 47-48, mon emphase).*

Cette citation fait office de mise en garde. Les critères français ne se laissent pas forcément exporter aux autres langues, y compris au danois. Et primordialement, ce n’est pas l’inapplicabilité des critères français qui doit conduire à l’exclusion d’une analyse clitique des pronoms atones danois. À titre d’illustration, Holmberg & Platzack (1995 : 153-156) reconnaissent les ressemblances entre les pronoms atones français et scandinaves, mais ils rejettent une analyse clitique. Et ils basent ce rejet sur les différences relevées entre les deux :

1. Le décalage du pronom présuppose le déplacement du verbe.
Les pronoms atones français ne sont pas soumis à cette contrainte.
2. Les pronoms décalés ne sont pas toujours adjacents au verbe.
Les pronoms atones français y sont toujours adjacents.
3. Les pronoms décalés scandinaves (adjoints à ActP) ne sont pas placés au même endroit que les pronoms français (placés avec le verbe en I° ou C°).
4. *Object shift* comprend à la fois les pronoms et les noms dans les langues scandinaves.
La cliticisation française concerne seulement les pronoms (et d’autres éléments clitiques).

L’analyse clitique est ainsi réfutée, d’une part, parce qu’elle ne peut pas rendre compte du décalage des noms et, d’autre part, parce que les pronoms atones scandinaves ne se prêtent pas à la même analyse que les pronoms atones français. Ces différences ne suffisent

cependant pas à réfuter une analyse clitique. Si le décalage pronominal danois est différent de la cliticisation pronominale française, c'est qu'il s'agit de deux types de cliticisation différents. Ces différences ne doivent dès lors pas, à elles seules, conduire à la conclusion du statut non-clitique des pronoms atones danois. Elles sont plutôt attribuables à la forte grammaticalisation des pronoms atones français qui se rapprochent des affixes, tandis que les pronoms atones danois ont plus de points en commun avec les mots indépendants.

5.2 Tableau de comparaison (danois/français)

Le danois et le français appartiennent à deux branches linguistiques différentes (germanique et romane) mais les pronoms atones des deux langues ont néanmoins plusieurs points en commun. Ce sont les mêmes types de pronoms qui sont sujets à la clise en français et en danois : les pronoms personnels et les pronoms adverbiaux (*en/y* qui sont comparables à *her/der* en danois). Ces catégories pronominales ont en commun qu'elles ne se prêtent ni à la focalisation, ni à la modification, ni à la coordination, ni à l'isolation, et qu'elles suivent une distribution syntaxique qui leur est propre – distincte de la syntaxe générale des noms, d'où leur classification parmi les clitiques spéciaux (cf. Zwicky 1977).

À la fois la cliticisation lexicale des pronoms atones français et le décalage pronominal des pronoms atones danois entretiennent une relation privilégiée avec le verbe. Le décalage pronominal présuppose l'évacuation du verbe de la case de contenu mais le pronom décalé peut être séparé du verbe par d'autres constituants toniques. Il diffère ainsi de la cliticisation lexicale des pronoms atones français qui demeurent inséparables du verbe, ce qui témoigne d'un haut degré de sélection. Les pronoms atones danois, quant à eux, sont faiblement sélectifs. Ils n'imposent pas de contraintes de nature catégorielle à leur hôte. Sur le critère de la sélection, les pronoms atones danois sont dès lors plus clitiques que les pronoms atones français.

Si les pronoms atones français sont très restreints sur le choix de l'hôte, les pronoms atones danois sont très restreints quant à la possibilité d'accentuation quand ils sont décalés. Cela paraît d'autant plus extraordinaire que l'accentuation est libre en danois. L'accentuation contrastive est en effet possible sur presque n'importe quel constituant (cf. (458), (459) et (461)). Les pronoms décalés constituent une exception à cette règle générale car l'accentuation y est toujours exclue (cf. (460)) :

(458) HAN så hende ikke.
'IL a vu la pas'
(C'est lui qui ne l'a pas vue.)

(459) Han SÅ hende ikke.
'Il a VU la pas'
(Il ne l'a pas vue.)

(460) *Han så HENDE ikke.
'Il a vu ELLE pas'

(461) Han så hende IKKE.
'Il a vu la PAS'
(Il ne l'a pas vue.)

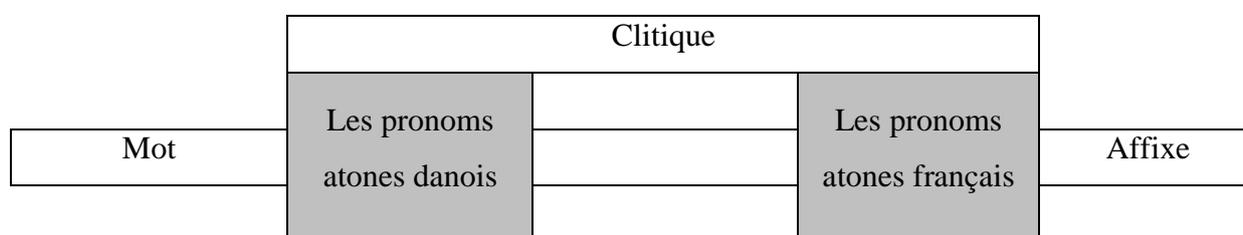
La restriction de la non-accentuation des pronoms décalés est incontournable en danois alors qu'en français, il est possible d'imaginer un contexte où un pronom atone soit accentué par effet de contraste :

(462) ...je TE casserai la gueule... (Cardinaletti & Starke 1999 : 163)

Par soucis de clarté, j'ai rassemblé les propriétés et les déficiences des pronoms atones décalés en danois et les pronoms atones français dans le schéma suivant :

Propriétés et déficiences :	Pronoms atones danois (décalés)	Pronoms atones français
Syntaxe particulière	√	√
Portée structurelle	Large	Étroite
Focalisation (par accentuation)	*	* ⁵⁹
Modification	*	*
Coordination	*	*
Isolation	*	*
Sélection	Faible	Haute
Ordre fixe	√	√
Morphophonologies idiosyncratiques	*	√

Si les pronoms atones français et les pronoms atones danois sont qualifiés du label clitique, cette qualification mérite d'être nuancée. L'inclusion des pronoms français et danois dans une catégorie de clitique appelle une définition large de cette catégorie qui doit, dès lors, inclure à la fois des éléments de nature morphologique et des éléments de nature syntaxique. Pour ce qui est des pronoms atones français, les arguments avancés dans les paragraphes précédents favorisent une analyse morphologique. Ces clitiques se rapprochent davantage des affixes que des mots indépendants, la cliticisation à un hôte spécifique, le verbe, étant systématique. Les pronoms danois, par contre, penchent plus du côté de leurs analogues nominaux, le décalage pronominal étant une exception aux règles distributionnelles générales. Qu'ils soient atones ou toniques, ils occupent d'ordinaire les mêmes positions que les syntagmes nominaux :



Sur la base de la comparaison des pronoms atones français et danois, les pronoms atones français s'acheminent, sur l'axe de la grammaticalisation, vers le statut d'affixe. Il est connu

⁵⁹ En règle générale, les pronoms atones français demeurent atones mais la distribution accentuelle suprasegmentale peut conduire à l'accentuation des pronoms atones.

que les pronoms français ont été sujets à un processus de grammaticalisation où le développement des pronoms a pris son départ dans un morphème indépendant devenu de plus en plus clitique pour atteindre le statut actuel de presque-affixe (Hopper & Traugott 2003 : 15 parmi d'autres). Quant aux pronoms danois, je ne suis pas parvenue à trouver une description de leur évolution diachronique. C'est donc d'un point de vue strictement synchronique qu'ils sont situés, par opposition au français, plus proche du mot indépendant que de l'affixe.

II. Type 2 : Cliticisation syntagmatique

Dans le chapitre précédent, la **cliticisation lexicale** a été illustrée par les pronoms atones français. Il s'agira maintenant d'introduire le deuxième type de cliticisation en quittant le niveau du mot pour passer au niveau syntagmatique, d'où la dénomination de **cliticisation syntagmatique**. La particule de la négation française *ne* est emblématique de ces deux types de cliticisation car elle participe tantôt dans l'une tantôt dans l'autre. Elle peut donc servir d'illustration aux deux types de cliticisation. Si la négation se rapporte à un verbe fini, il y a cliticisation lexicale alors que si elle se rapporte à un verbe à l'infinitif, il y a cliticisation syntagmatique (Muller 2008 : 283, mon emphase) :

(463) Il ne se plaint plus toujours.

(464) Promets-moi de ne plus toujours immédiatement te plaindre de ce que je fais.

Une différence fondamentale entre la cliticisation lexicale en (463) et la cliticisation syntagmatique en (464) réside dans le critère de l'inséparabilité. La particule de la négation qui se rapporte au verbe fini ne peut en être séparée (sauf par d'autres clitiques) tandis que *ne* se rapportant à l'infinitif peut en être séparé, en l'occurrence par les adverbes *plus toujours immédiatement*.

L'article déterminatif français constitue un autre exemple de cliticisation syntagmatique, et là encore, ce clitique peut être séparé du nom auquel il se rapporte :

(465) L'ancien ministre des affaires étrangères.

La cliticisation lexicale et la cliticisation syntagmatique partagent une propriété fondamentalement clitique. Dans les deux cas, l'élément clitique occupe une position à la périphérie du constituant qui lui sert d'hôte. C'est également le cas du marqueur du génitif danois (-s) dont la cliticisation est de type syntagmatique. Nous allons maintenant nous pencher sur ce marqueur qui, lui aussi, peut être séparé du mot auquel il se rapporte – le noyau du syntagme nominal – pour apparaître à la périphérie du syntagme nominal.

Le marqueur du génitif a connu un parcours diachronique parallèle en danois, suédois, norvégien (*bokmål*) et anglais (Norde 2009 : 161). L'accent sera mis sur le marqueur du génitif danois avec des digressions pertinentes sur l'anglais.

'Le roi.GÉN du Danemark(GÉN) royaume'
(Le royaume du roi du Danemark.)

(470) Kongens rige af Danmark. (Falk & Torp 1900 : 45)
'Le roi.GÉN royaume du Danemark'

(471) Kongen(s) af Danmark hans rige. (Falk & Torp 1900 : 45)
'Le roi.(GÉN) du Danemark son royaume'

L'ordre des constituants s'est de plus en plus figé, et peu à peu la position du syntagme au génitif s'est fixée à gauche du nom (Herslund 2001 : 152) pour arriver à la structure du danois moderne où le marqueur du génitif ne se manifeste qu'une seule fois⁶¹ – sur le constituant le plus à droite du syntagme nominal possesseur (entre crochets) :

(472) [Kongen af Danmarks] rige.
'Le roi du Danemark.GÉN royaume'
(Le royaume du roi du Danemark.)

Au cours de cette évolution, le syntagme au génitif a subi une réanalyse et a acquis une fonction déterminative à l'instar des pronoms possessifs, démonstratifs etc. (Herslund 2001 : 152, voir aussi Norde 2010 : 141, Norde 2006 : 208-9 pour le suédois) :

(473) [Din] hær.
('ton armée')

(474) [Kongens] hær.
'Le roi.GÉN armée'
(L'armée du roi.)

Le génitif sert à mettre en relation le possesseur et le possédé, et il marque ainsi un rapport étroit entre les deux (cf. Jespersen 1894 : 312-14). À titre de comparaison, l'expression de la possession en français a connu le développement inverse. La préposition française *de* [də], qui est dérivée de la préposition latine *de* [dē], a acquis, elle aussi, la fonction de marqueur de la possession en plus de la fonction prépositionnelle (Lehmann 1985 : 310-11). Les deux marqueurs de la possession, le *de* français et le *-s* danois, sont ainsi rentrés dans le système des relations syntaxiques, le premier par voie de grammaticalisation, le dernier par voie de dégrammaticalisation.

Le parcours de dégrammaticalisation du génitif *-s* révèle qu'il ne s'agit plus d'une désinence casuelle proprement dit. Il est devenu un double marqueur au sens où il marque à la fois la possession et la détermination. Il s'est détaché de son statut de suffixe pour devenir un

⁶¹ À l'oral, il peut y avoir un double marquage que je traiterai plus loin.

clitique syntagmatique (voir Herslund 2001 : 155-6). Il constitue donc un contre-exemple par excellence au principe de l'unidirectionnalité de la grammaticalisation, le cheminement traditionnel de la cliticisation (Hopper & Traugott 2003 : 136). Cependant, un survol des travaux traitant du marqueur du génitif (en anglais et dans les langues scandinaves) révèle une divergence d'opinions quant à sa situation précise sur l'échelle de la grammaticalisation, sinon aux marges des clitiques frôlant les affixes ou se confondant avec eux. Dans le présent travail, le marqueur du génitif est qualifié de clitique spécial (voir aussi Anderson 2008, Norde 2006 : 213, 224) parce qu'il est sujet à une distribution particulière. D'autres proposent une analyse du génitif comme un élément dérivationnel (cf. Kruisinga 1932), agglutinatif (cf. Askedal 2003) ou encore comme affixe de phrase (Zwicky 1987, Halpern 1995 : 102) (voir Norde 2006 : 224-227 pour ces références, Allen 2003 : 2). Il s'agira maintenant d'avancer les arguments contre une analyse affixale et, *a fortiori*, en faveur d'une analyse clitique de ce marqueur en danois.

1. Les propriétés clitiques du génitif

1.1 Faible sélection

Le marqueur du génitif est un élément à cheval entre la morphologie et la syntaxe. Par certains côtés formels, le marqueur du génitif ressemble à un suffixe. Il est non-accentogène car dépourvu de son vocalique⁶², et il s'agit donc d'un morphème plus petit qu'une syllabe. Ce statut non-syllabique exige son rattachement phonologique à un mot. Par d'autres côtés, il prend des apparences d'élément syntaxique car il opère au niveau syntagmatique et assure la mise en relation des constituants de la possession. Il est soumis à des contraintes syntaxiques de par sa position à l'extrême droite du syntagme nominal possesseur. Ce qui est particulier avec ce positionnement, c'est que *-s* ne marque pas forcément le mot qui constitue le possesseur logique, c'est-à-dire le noyau du syntagme nominal. Dans (475), il est rattaché au nom *vejen* ('la route') alors que le possesseur logique est *børnene* ('les enfants') :

- (475) Det er [børnene på den anden side af vejen-*s*] kat.
 'C'est [les enfants de l'autre côté de la route.GÉN] chat'
 (C'est le chat des enfants de l'autre côté de la route.)

⁶²L'allomorphe *-es* dans par ex. *Jens'*, qui peut se prononcer [jɛnsəs], contient par contre une voyelle de soutien et est accentué.

- (476) *Det er [børnene-s på den anden side af vejen] kat.
C'est [les enfants.GÉN de l'autre côté de la route] chat.

Dans le langage parlé, le marqueur du génitif -s peut être cliticisé sur n'importe quelle catégorie à la périphérie droite du syntagme nominal possesseur. Les exemples (477), (478) et (479) sont de Herslund (2001 : 149-50). Le noyau nominal (souligné) constitue le possesseur logique :

- (477) Den har jeg fået af [en vi kender-s] onkel. (verbe)
'Celui ai je eu de [quelqu'un nous connaissons.GÉN] oncle'
(Je l'ai eu de l'oncle de quelqu'un que nous connaissons.)
- (478) [Det lille skib derude-s] sejl. (adverbe)
'[Le petit bateau là-bas.GÉN] voile'
(La voile du petit bateau là-bas.)
- (479) [Pigen vi havde stølet på-s] familie. (préposition)
'[La fille nous avons fait confiance à.GÉN] famille'
(La famille de la fille à qui nous avons fait confiance.)
- (480) [Dronning Margrethe-s] slot. (nom)
'[La reine Margrethe.GÉN] château'
(Le château de la reine Margrethe.)
- (481) [De undertrykte-s] evige kamp for overlevelse. (adjectif)
'[Les opprimés.GÉN] éternelle lutte de survie'
(L'éternelle lutte de survie des opprimés.)

Cette propriété révèle la faible sélection de -s, ce qui le différencie des affixes qui, eux, sont très sélectifs.

1.2 Portée large

Le marqueur du génitif marque la clôture du syntagme sur lequel il porte. Il possède donc une portée structurelle plus large qu'en dispose un affixe attaché à son radical (cf. le paramètre de portée de Lehmann 1995 : 143-47). C'est dans le même ordre d'idées que Norde parle de *scope expansion* ('expansion de portée') (Norde 2010 : 142). Le fait que le génitif soit passé du niveau du mot au niveau syntagmatique témoigne d'une certaine prise d'indépendance. Le marqueur du génitif s'oppose ainsi à la désinence du passif (-s) qui est formellement identique mais qui a fusionné avec le radical verbal par voie de grammaticalisation. Le -s du passif est en effet la forme grammaticalisée du pronom réfléchi *sik* ('se') (Hopper & Traugott 2003 :

161) : *åbne sig* ('ouvrir se') a donné *åbnes* ('s'ouvrir'). Le marqueur du passif est une véritable désinence, ce qui se reflète entre autres dans sa portée étroite, cf. (482) et (483), à la différence du passif périphrastique à portée large, cf. (484) et (485) :

- (482) Efterladte cykler fjernes og indleveres til politiet.
'Abandonnés vélos enlever.PASS et remettre.PASS à la police'
(Les vélos abandonnés seront enlevés et remis à la police.)
- (483) *Efterladte cykler fjernes og indleveres til politiet.
'Abandonnés vélos enlever et remettre.PASS à la police'
- (484) ?Efterladte cykler bliver fjernet og bliver indleveret til politiet.
'Abandonnés vélos seront enlevés et seront remis à la police'
(Les vélos abandonnés seront enlevés et seront remis à la police.)
- (485) Efterladte cykler bliver fjernet og indleveret til politiet.
'Abandonnés vélos seront enlevés et remis à la police'
(Les vélos abandonnés seront enlevés et remis à la police.)

La portée du *-s* passif ne dépasse pas le niveau du mot, ce qui exige la répétition du *-s* sur chaque verbe au passif alors que la répétition de *bliver* est redondante.

À titre de comparaison, le marqueur du génitif, au contraire, est marqué au niveau du mot ou au niveau du syntagme dans une construction de coordination. Lorsque deux ou plusieurs noms sont coordonnés, le génitif peut marquer soit tous les noms soit le dernier :

- (486) Maries og Jans børn. (double marquage)
'Marie.GÉN et Jan.GÉN enfants'
(Les enfants de Marie et de Jan.)
- (487) Marie og Jans børn. (simple marquage)
'Marie et Jan.GÉN enfants'
(Les enfants de Marie et Jan.)

La différence d'interprétation réside dans la portée du génitif qui est corrélée à une interprétation 'collective' ou 'distributive'⁶³. La non-répétition du génitif dans *Marie og Jans børn* se prête à une interprétation collective (c'est-à-dire les enfants que Marie et Jan ont eus ensemble) alors que la répétition du génitif dans *Maries og Jans børn* donne lieu à une

⁶³ Dans le même ordre d'idées, la répétition ou la non-répétition de l'article déterminatif est corrélée à une différence d'interprétation :

De kønne og intelligente pigebørn
(‘Les jolies et intelligentes enfants filles’) (un seul groupe)
De kønne og de intelligente pigebørn
(‘Les jolies et les intelligentes enfants filles’) (deux groupes) (Hansen 1993 : 110).

interprétation ambiguë entre une interprétation collective ou distributive (c'est-à-dire les enfants que Marie et Jan ont eus ensemble ou séparément). L'interprétation collective est ainsi véhiculée par la portée large du génitif sur la coordination en entier, tandis que l'interprétation distributive est le résultat de la portée étroite du génitif sur chaque constituant de la coordination. Cette analyse est quelque peu simpliste car un contexte adapté peut aussi forcer l'interprétation dans l'une ou l'autre direction (voir Quirk et al. 1985 : 963, Miller 1992 : 131 pour des exemples anglais). Il nous suffira ici de montrer la redondance du double marquage du génitif dans une coordination à interprétation collective de (486). À la différence de la désinence du passif, la répétition du génitif n'est pas obligatoire.

1.3 Le problème d'homonymie

Le marqueur du génitif agit donc au niveau du syntagme. Il porte sur l'ensemble du syntagme à partir de sa position à la périphérie droite du syntagme. S'il peut être rattaché à n'importe quelle catégorie lexicale ou grammaticale se trouvant dans la périphérie droite du syntagme, il existe cependant une restriction sélectionnelle quant à la phonologie du constituant auquel il est rattaché. Cette restriction concerne les noms se terminant par le son [s] (à l'écrit -s, -z et -x) : *Jens, Alex, Schweiz, happenings* ('événements'), *jokes* ('blagues'), *jeans, chips, østers* ('huîtres'), *jobs, kiks* ('bisquits') etc. (Hansen & Heltoft 2011 : 491-2). Dans ces contextes, le génitif est souvent supprimé. À l'écrit, sa présence implicite est marquée par l'apostrophe :

(488) Det var [pigen i hullede jeans'] motorcykel.
 'Ce était [la fille au troué jean.GÉN] moto'
 (C'était la moto de la fille au jean troué.)

À l'oral, cette restriction peut s'élargir à comprendre tout constituant se terminant par le son [s] :

(489) Det var [pigen der havde afsløret os] vidneforklaring.
 'Ce était [la fille qui avait dénoncé nous] témoignage'
 (C'était le témoignage de la fille qui nous avait dénoncés.)

(490) *Det var [pigen der havde afsløret os-s] vidneforklaring.
 'Ce était [la fille qui avait dénoncé nous-GÉN] témoignage'

La suppression du génitif dans ces contextes s'explique par une règle purement phonologique, celle d'éviter l'haplogogie.

En anglais, le marqueur du génitif et la flexion du pluriel sont homonymes, ce qui rend plus complexe la description du génitif dans cette langue par rapport aux langues scandinaves. En anglais, la flexion du pluriel est en règle générale indiquée par le suffixe *-s* (*student* → *students*). Que se passe-t-il alors si un nom doit exprimer le pluriel et le génitif simultanément ? À l'écrit, la différenciation entre le nom au génitif singulier et le nom au génitif pluriel se fait par la position de l'apostrophe :

(491) The student's exam (le *-s* marque le génitif)

(492) The students' exam (le *-s* marque le pluriel)

À l'oral, par contre, le *-s* du génitif et le *-s* du pluriel se confondent en l'expression d'un seul son /s/, d'où le statut agrammatical de **The students's exam*. En règle générale, le marqueur du génitif *-s* est omis en présence d'une consonne fricative alvéolaire [s/z]. Cependant, il n'est pas possible de recourir à une règle haplogique pour expliquer son omission qui est parfois imprévisible par les règles phonologiques générales, et dont le jugement d'acceptabilité est parfois sujet à variations selon les locuteurs. Dans le cas des noms qui forment le pluriel de manière régulière, le génitif est omis (c'est le phénomène du *bare genitive* chez Huddleston & Pullum 2005 : 279) :

(493) The ducks' plumage. (Bermúdez-Otero & Payne 2009 : 79)

(494) *The ducks's plumage. (Bermúdez-Otero & Payne 2009 : 79)

Si, par contre, la formation du pluriel est irrégulière ou s'il s'agit d'un nom se terminant par une consonne fricative alvéolaire qui n'est pas une flexion, l'expression du génitif est conservée :

(495) The children's ideas. (Zwicky 1987 : 140)

(496) The mice's tails. (Halpern 1995 : 103)

(497) The cheese's aroma. (Halpern 1995 : 103)

(498) At Thomas's. (Zwicky 1987 : 140)

De manière générale, le marqueur du génitif est omis avec les suffixes flexionnels en [s], [z] ou [ɪz]. Cette règle inclut la flexion *-s* de la 3^{ème} personne du singulier :

(499) Anyone who hurries' ideas. (Zwicky 1987 : 141)

(500) *Anyone who hurries's ideas. (Zwicky 1987 : 141)

Ce schéma pourrait ressembler à une règle haplologique mais, contrairement au danois, le maintien ou la suppression du génitif n'est pas uniquement conditionnée par la phonologie (Zwicky 1987 : 140). De ce point de vue, les marqueurs du génitif anglais et danois, malgré les similitudes, divergent. En danois, la règle d'omission du génitif *-s* est régulière et prévisible pour les mots qui se terminent par [s] alors qu'en anglais, son omission s'accompagne de lacunes arbitraires de nature lexicale. La phonologie, à elle seule, ne peut expliquer le maintien du génitif sur *bus* et sa suppression dans *kids* :

(501) The bus's doors. (Zwicky 1987 : 140)

(502) The two kids' ideas. (Zwicky 1987 : 140)

(503) *The two kids's ideas. (Zwicky 1987 : 140)

Cette différence réside plausiblement dans le statut morphologique de *-s* dans *kid-s* et *bu-s*. Dans *kid-s*, le *-s* est un morphème à part entière (il indique le pluriel) alors que le *-s* dans *bus* fait partie intégrante du morphème lexical *bus*. Les règles de maintien ou de suppression passent donc aussi par la morphologie (cf. aussi Anderson 2008).

Si le marqueur du génitif présente de fortes ressemblances entre l'anglais et les langues de la Scandinavie continentale, l'analyse du génitif anglais se prête moins univoquement à une analyse clitique pour autant qu'il est sensible à la flexion du pluriel (Norde 2009 : 172). Dès lors, le génitif s'avère un peu plus sélectif que son analogue scandinave qui lui, de son côté, ne fait pas concurrence à une désinence formellement identique (cf. le pluriel).

1.4 Le critère de la morphophonologie

En anglais, l'assimilation de sonorité certifie le rattachement phonologique du génitif à un hôte à gauche. La réalisation phonétique (voisée ou non-voisée) du génitif dépend ainsi de la qualité (voisée ou non-voisée) du son à sa gauche immédiate. Le génitif anglais se réalise donc sous trois formes différentes [s], [z] ou [ɪz] :

(504) Pete's car. [s]

(505) Ted's car. [z]

(506) Chris's car. [ɪz]

Cette assimilation de sonorité est parallèle à celle qui accompagne la flexion du pluriel et la flexion de la 3^{ème} personne du singulier (Anderson 2005 : 90) :

(507) Bets [s], Beds [z], Busses [ɪz] (pluriel)

(508) Walks [s], Runs [z], Crashes [ɪz] (3^{ème} sing.)

Malgré ces parallèles, il y a une différence importante entre la flexion du pluriel -s et le génitif -s en anglais. Seule la flexion du pluriel occasionne des modifications morphophonologiques au radical (Huddleston & Pullum 2005 : 280) :

(509) Wife → wives (pluriel)

(510) Wife → wife's (génitif)

La fricative labio-dentale [f] du radical *wife* est voisée en [v] par assimilation à la flexion du pluriel. Aucune modification de la sorte n'est apportée au radical par le rajout du génitif. Ce fait constitue un argument contre l'analyse affixale et en faveur d'une analyse clitique.

Le marqueur du génitif danois qui ne connaît pas l'assimilation de sonorité dispose cependant de l'accent prosodique : le *stød*. Les processus de perte ou d'ajout de *stød* sont des processus morphologiques qui se situent au niveau du mot. Étant donné que le marqueur du génitif a perdu ses propriétés affixales et s'est désintégré du mot, il s'ensuit que cet élément clitique n'affecte pas la présence ou l'absence de *stød*, ce qui est effectivement le cas (exemples de Basbøll 1985 : 2-3) :

(511) Tal (sans *stød*)
'nombre'

(512) Tals (sans *stød*)
'nombre.GÉN'

(513) Hal (avec *stød*)
'salle'

(514) Hals (avec *stød*)
'salle.GÉN'

Le marqueur du génitif se distingue ainsi d'un *-s* entièrement intégré dans une expression figée (516) ou d'un *-s* de jointure d'un mot composé (518) (exemples de Hansen 1967 : 204) :

- | | | | |
|-------|-----------------------------------|-------------|---------------------|
| (515) | Sø
'Lac' | [sø'] | (avec <i>stød</i>) |
| (516) | Til søs ⁶⁴
'En mer' | [søs] | (sans <i>stød</i>) |
| (517) | Liv
'Vie' | [liv'] | (avec <i>stød</i>) |
| (518) | Livskraft
'Force vitale' | [liuskrafd] | (sans <i>stød</i>) |

Dans l'expression figée, *til søs*, et dans la formation du mot composé, *livskraft*, il y a raccourcissement de la voyelle et perte de *stød* dans *søs* et *livs-* (Hansen 1967 : 204). Ces phonèmes *-s* (non-morphématiques) sont entièrement intégrés au mot et participent à la construction de celui-ci. C'est pourquoi ces *-s* peuvent occasionner la perte de *stød*, contrairement au marqueur du génitif qui n'a pas accès à la morphophonologie de son hôte. Quant au marqueur du génitif anglais, il ne peut pas non plus affecter la morphophonologie du constituant auquel il est rattaché (contrairement à la flexion du pluriel) mais il s'adapte, par l'assimilation de sonorité, à l'environnement phonétique immédiat (comme la flexion du pluriel). Le marqueur du génitif anglais a donc un statut plus incertain entre clitique et affixe que le marqueur du génitif danois qui, lui, constitue un exemple prototype de clitique.

2. Double marquage de la possession (danois non-standard)

2.1 *Hvis, hvems et hvemses*

En danois oral, il existe une construction curieuse qui est très peu décrite. La particularité de cette construction est l'expression double (voire triple) du génitif. Il s'agit d'une construction qui se compose avec des variantes des pronoms interrogatifs *hvem* ('qui') et *hvis* ('de qui'), ici présentés dans leur emploi standard :

⁶⁴ Le *-s* dans *til søs* est à l'origine une désinence du génitif.

(519) Hvis kop er det ?
'Qui.GÉN tasse est-ce'
(C'est la tasse de qui?)

(520) Hvem er det ?
(‘Qui est-ce ?’)

Le pronom *hvis* (la forme génitive de *hvem*) détermine le nom *kop* ('tasse'). En danois standard, *hvem* occupe une fonction nominale mais, à l'oral, il peut prendre la forme (non-standard) de *hvems* qui s'emploie dans une fonction déterminative parallèlement à *hvis* :

(521) Hvems kop er det ?
'Qui.GÉN tasse est-ce'
(C'est la tasse de qui ?)

Cette forme est mentionnée dans Hansen & Heltoft (2011 : 602) qui l'associent au langage parlé enfantin et sociolectal (voir aussi Jespersen 1923 : 99, Hansen 1967 : 199). Mikkelsen le mentionne aussi en donnant ces exemples littéraires du XIX^{ème} siècle (Mikkelsen 1911 : 287) :

(522) Hvems er dog det deilige Barn ? (Heiberg 1825)
'Qui.GÉN est donc cet adorable enfant'
(À qui est donc cet adorable enfant ?)

(523) For ved du, hvems Arbejdet er blevet? (Schandorph 1894)
'Car sais-tu qui.GÉN le travail est devenu'
(Car tu sais à qui le travail a été confié ?)

La forme *hvems* n'est donc pas une invention récente. Elle existe aussi dans la variante libre *hvemses* à double marquage du génitif (Mikkelsen 1911 : 287, Hansen 1967 : 199, 204 qui parle d'un 'double morphème' *-s-es*) :

(524) Hvemses skyld er det ?
'Qui.GÉN.GÉN la faute est-ce'
(C'est à qui la faute ?)

Hvis dispose de la variante *hvisses* (analogue à *hvemses*) alors que l'ajout de *-s-es*⁶⁵ est redondant. Il s'agit là d'un véritable triple marquage car la possession est exprimée à la fois lexicalement par le morphème *hvis* et par le double marquage du génitif *-s-es* :

⁶⁵ Je me suis demandé dans quelle mesure ces variantes à double (*hvemses*) et triple (*hvisses*) expression du génitif étaient comparables aux pronoms démonstratif *den dersens* et *den hersens* et aux expressions figées telles *På havsens bund* 'sur mer.GÉN.DÉF.GÉN fond' (aux fonds des océans). Chez Skautrup, *havsens* par ex. est ainsi décrit comme une forme génitive avec une double déclinaison, c'est-à-dire que non seulement la racine *hav-s* est déclinée au génitif mais aussi la flexion du défini *en-s* (Skautrup 1947 : 195). *Havsens* constitue ainsi

- (525) De kunne ikke enes om hvisses kål, der var hvemses. (google.dk)
 'Ils pouvaient pas s'entendre sur qui.GÉN.GÉN.GÉN choux qui étaient
 qui.GÉN.GÉN'
 (Ils n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur quels choux appartenait à qui.)

Le pronom personnel *det* (3^{ème} sing. 'ce') rentre également dans ce paradigme avec les variantes orthographiques: *dets/des/detses/desses* (le *-t* est muet, d'où les variantes avec ou sans *-t*) :

- (526) [Hvisses er deses] cykel?
 '[Qui.GÉN.GÉN.GÉN est ce.GÉN.GÉN] vélo'
 (C'est à qui qu'il est ce vélo ?)

Dans cette phrase, l'expression de la possession est triple sur *hvisses* et double sur *desses*. Au niveau syntagmatique, le génitif est donc exprimé trois fois sur le noyau et deux fois à la périphérie du syntagme [*Hvisses er deses*] qui détermine *cykel*.

L'emploi des variantes de *hvis*, *hvem* et *det* fait l'objet de nombreuses discussions dans des forums sur Internet. Dans ces forums, les internautes montrent, pour certains, de la désapprobation envers ces constructions tout en affirmant qu'ils les entendent régulièrement. Les discussions vont de la norme jusqu'aux expressions dialectales telles *manden sin bil* 'l'homme sa voiture' (La voiture de l'homme) et *Hvem er det sin ?* 'qui est cela sa' (À qui est-ce ?) (voir aussi Hansen 1967 : 230). Force est de constater que les constructions avec *hvisses*, *hvemses* et *desses* sont productives dans le langage parlé, mais comment expliquer ces multiples occurrences du génitif sur un plan à la fois lexical (*hvis*) et morphologique (*-s-es*) alors qu'il suffirait tout simplement d'employer la forme génitive *hvis*? Une part de réponse réside, à mon avis, dans la fonction déterminative importante que le marqueur du génitif a acquis en devenant un élément clitique.

2.2 La double fonction du génitif

Les phrases en (527) et (528) sont identiques à un mot près (*den* 'ce' et *det* 'ce'), ce qui donne lieu à une différence structurelle fondamentale :

une relique d'un système de déclinaison qui permettait un double marquage du génitif qui ressemble, d'un point de vue descriptif, au double marquage que l'on observe ici en danois moderne. La construction est également mentionnée chez Falk & Torp 1900 : 42, Hansen 1967 : 164 et Karker 1995 : 198-99).

(527) [Hvems] er [den cykel]? (danois non-standard)
'[Qui.GÉN] est [ce vélo]'
(À qui est ce vélo ?)

(528) *[Hvems] er [det] [cykel]?
'[Qui.GÉN] est [ce] [vélo]'
(*À qui est-ce vélo ?)

Dans la phrase grammaticale (527), l'article démonstratif *den* ('ce') détermine le nom *cykel* ('vélo') et la phrase correspond à :

(529) Hvis er den cykel? (danois standard)
(‘À qui est ce vélo ?’)

Dans la phrase agrammaticale (528), le pronom *det* ('ce') occupe la fonction de présentatif, ce qui crée une coupure syntaxique entre *det* et *cykel* qu'on ne trouve pas en (527) entre le déterminant *den* et le noyau *cykel* qui forme un syntagme. Le statut agrammatical s'explique par la séparation du déterminant *hvems* de son noyau *cykel* qui forme dès lors une sorte d'attribut discontinu [*hvems...cykel*] ('à qui...vélo'), d'où le problème d'interprétation de la phrase. La construction peut cependant être sauvée par l'insertion du marqueur du génitif sur *det* afin d'attribuer la fonction déterminative à *Hvems er dets* par rapport à *cykel* :

(530) [Hvems er dets] cykel?
'[Qui.GÉN est ce.GÉN] vélo'
(À qui est-ce qu'il est ce vélo.)

Le marqueur du génitif sur *det* a des conséquences immédiates sur l'analyse de (530) parce qu'il change la phrase en un grand syntagme nominal (déterminant + noyau) à valeur interrogative. La copule *er* ne fonctionne plus au niveau phrastique car elle est contenue dans le déterminant *Hvems er dets* qui se rapporte au noyau *cykel*. Ce complexe interrogatif ressemble ainsi au complexe interrogatif français (*À qui*) *est-ce que* qui, lui, relève du français standard (bien que davantage de la langue parlée que de l'écrit).

Si j'ai choisi la forme *hvems* comme illustration, c'est qu'elle montre de manière explicite la possibilité, à l'oral, de choisir entre le simple marquage (cf. (531)) ou le double marquage de -s (cf. (532)) :

(531) [Hvem er dets] cykel?
'[À qui est ce.GÉN] vélo'
(C'est le vélo à qui ?)

(532) [Hvems er dets] cykel?
'[À qui.GÉN est ce.GÉN] vélo'
(C'est le vélo à qui ?)

Seul est facultatif le marquage du génitif sur le pronom interrogatif *hvem(s)* dans le noyau du syntagme. Cela revient à dire que le *-s* revêt la fonction déterminative uniquement dans la position périphérique du syntagme qui détermine *cykel*. Le *-s* (obligatoire) à la périphérie du syntagme occupe donc la double fonction génitive et déterminative alors que le *-s* (facultatif) à l'intérieur du syntagme marque le génitif seulement. Le marqueur du génitif à la périphérie du syntagme porte sur tout le syntagme *Hvems er dets* qui détermine *cykel*. On voit là la fonction – devenue primordiale pour le marqueur du génitif en danois moderne – qui est celle de délimiter par la droite le déterminant du possédé.

3. Conclusion

Le marqueur du génitif danois s'est désintégré du système casuel par déparadigmatisation (cf. Norde 2010). Il est donc passé du niveau morphologique au niveau syntagmatique. Du point de vue de la syntaxe, ce marqueur est rattaché à la périphérie droite du syntagme possesseur sans forcément présenter de lien sémantique ou grammatical avec son hôte phonologique (le dernier mot de ce syntagme), d'où sa faible sélection. Ce rattachement n'entraîne pas de modifications de nature morphophonologique pour l'hôte, ce qui marque qu'il est simplement juxtaposé à celui-ci.

En devenant un élément clitique, le marqueur du génitif a acquis une double fonction. Il assure la mise en relation des constituants de la possession tout en marquant le déterminant par rapport à son noyau. Cette fonction syntaxique supplémentaire requiert une portée large car le déterminant peut être constitué de tout un syntagme. Le marqueur du génitif danois possède donc toutes les propriétés d'un clitique – statut qu'il a obtenu à travers la dégrammaticalisation.

Pour conclure, citons cette prédiction pour le XX^{ème} siècle concernant le marqueur du génitif anglais trouvée dans Jespersen (1894) :

« *Our present nineteenth century orthography half indicates the independence of the element [le marqueur du génitif] by separating it from the body of the preceding noun by an apostrophe ; there would be no great harm done if the*

twentieth century were to go the whole length and write, e.g., my father s house...» (Jespersen 1894 : 317).

Un peu plus de cent ans après ce pronostic, nous n'avons toujours pas assisté à une telle prise d'indépendance de la part du marqueur du génitif. La langue écrite conservatrice ne permet, à ce jour, ni en anglais ni en danois d'écrire ce morphème en isolation. Cela n'infirme pas que ce ne sera pas le cas un jour. Cependant, cela illustre bien la lenteur avec laquelle les éléments de la langue changent de statut en montant ou en descendant l'échelle de la grammaticalisation.

III. Type 3 : Cliticisation phrastique

Les langues slaves méridionales – vue d'ensemble

Dans le groupe des langues slaves méridionales⁶⁶, on retrouve les deux types de cliticisation traités jusqu'ici : la cliticisation lexicale (cf. type 1 : les pronoms atones français) et la cliticisation syntagmatique (cf. type 2 : le marqueur du génitif danois).

De façon emblématique, les clitiques (les pronoms atones, les auxiliaires et la particule interrogative *li*)⁶⁷ en **macédonien** sont représentatifs de la cliticisation lexicale (type 1). À l'instar des pronoms atones français, les clitiques en macédonien sont proclitiques au verbe (cf. l'inséparabilité du verbe *dade*) (les clitiques sont en italiques) :

(533) Petko *mi go* *dade* včera. (macédonien, Bošković 2001 : 4-5)
'Petko me le a donné hier'
(Petko me l'a donné hier.)⁶⁸

(534) *Petko *mi go* včera *dade*. (macédonien, Bošković 2001 : 4-5)
'Petko me le hier a donné'

Ils sont cependant enclitiques à l'impératif affirmatif :

(535) Nosi *mi go* ! (macédonien, Franks & King 2000 : 83)
'Apporte me le'
(Apporte-moi-le !)

(536) **Mi go* nosi ! (macédonien, Franks & King 2000 : 83)
'me le apporte'

Dans la construction impérative négative, les clitiques sont soit proclitiques soit enclitiques au verbe :

(537) Ne *mi go* nosi ! (macédonien, Franks & King 2000 : 83)

⁶⁶ Font partie de la branche slave méridionale (Price 1998 : 429, 436):

Partie occidentale : le serbe, le croate, le bosnien, le monténégrin, le slovène.

Partie orientale : le macédonien, le bulgare.

⁶⁷ J'emploie le terme rassembleur 'clitiques' en traitant des éléments qui se placent dans la seconde position de la phrase en macédonien, bulgare et serbo-croate parce qu'il ne s'agit pas seulement des pronoms atones mais aussi des auxiliaires verbaux et de la particule interrogative *li*.

⁶⁸ Les traductions en français sont faites par moi à partir de la traduction anglaise mot-à-mot et des spécifications grammaticales qui y sont fournies. Je tiens à remercier Ana Kanareva Dimitrovska qui a eu la gentillesse de vérifier la traduction des exemples macédoniens.

‘ne me le apporte’
(Ne me l’ apporte pas !)

- (538) Ne nosi *mi go* ! (macédonien, Franks & King 2000 : 83)
‘Ne apporte me le’
(Apporte-le-moi pas!)

Ceci rappelle l’oscillation entre la proclise et l’enclise dans l’impératif négatif (sans *ne*) en français informel :

(539) *Le lui* envoie pas par lettre recommandée.

(540) Envoie-*le-lui* pas par lettre recommandée.

En macédonien comme en français, les clitiques sont donc généralement proclitiques au verbe à l’exception de l’impératif affirmatif et (parfois aussi) l’impératif négatif. De plus, les clitiques macédoniens sont également rapprochés du statut affixal (Tomić 1996 : 824-5, 869, Halpern 1995 : 184-6).

En règle générale, les clitiques macédoniens sont donc proclitiques (phonologiquement et syntaxiquement) au verbe⁶⁹. Ils peuvent dès lors apparaître en position initiale de la phrase (Tomić 1996 : 823, 835, Franks & King 2000 : 88, 234), ce qui distingue le macédonien du serbo-croate et du bulgare :

- (541) *Mi go* dade Petko včera. (macédonien, Bošković 2001 : 4-5)
‘me le a donné Petko hier’
(Petko me l’a donné hier.)

Le macédonien connaît également la cliticisation syntagmatique (type 2). Il s’agit de clitiques nominaux (articles définis et possessifs enclitiques) qui sont placés en ‘seconde position’ dans le syntagme nominal :

- (542) Dojde [majka *ti*]. (macédonien, Tomić 1996 : 813)
‘Est venu mère ta’
(Ta mère est venue.)

⁶⁹ Dimitrova-Vulchanova (1999 : 102) donne cependant un exemple où le clitique *se* est séparé du verbe par un adverbe :

Lisjeto se veké požolteni. [*sic*]
‘les feuilles sont déjà jaunir.PERF.’
(Les feuilles sont déjà devenues jaunes).

Selon Dimitrova-Vulchanova, cet exemple montrerait que les clitiques macédoniens ne seraient pas ‘*ad-verbal*’ mais adjoints par la droite à la position initiale. Cette analyse s’écarte cependant de la classification traditionnelle des clitiques macédoniens qui, partout ailleurs, sont qualifiés de strictement adjacents au verbe (Franks & King 2000 : 234-36 et d’autres). J’ai fait vérifier l’exemple par un locuteur natif qui confirme la grammaticalité de la phrase. J’ignore donc pourquoi cet exemple précis constitue une dérogation à la règle d’adjacence verbale.

Les clitiques **serbo-croates** (les pronoms atones, les auxiliaires et la particule interrogative *li*)⁷⁰ sont représentatifs de la cliticisation phrastique (type 3) qui place les clitiques dans la seconde position de la phrase (2P) où ils sont enclitiques (phonologiquement et syntaxiquement) à un hôte à la gauche immédiate, en (543) l'hôte est *ja* ('je') :

- (543) *Ja ga poznajem.* (serbo-croate, Progovac 2005⁷¹ : 132)
 ('Je le connais.')
- (544) **Ja poznajem ga.* (serbo-croate, Progovac 2005 : 132)
 'Je connais le'
- (545) **Ga ja poznajem.* (serbo-croate, Progovac 2005 : 132)
 'Le je connais'

Les phrases dans (544) et (545) sont agrammaticales parce que le pronom clitique *ga* est placé en troisième position et en première position, respectivement.

Le **bulgare** se situe entre la cliticisation lexicale (type 1) et la cliticisation phrastique (type 3) dans la mesure où les clitiques (les pronoms atones, les auxiliaires et la particule interrogative *li*)⁷² sont syntaxiquement proclitiques au verbe à droite (cf. l'inséparabilité du verbe *dade*) tout en étant phonologiquement enclitiques à un hôte à gauche⁷³ (Tomić 1996 : 830, 869, Halpern 1998 : 113, Dimitrova-Vulchanova 1999 : 96, Franks & King 2000 : 66) :

- (546) *Petko mi go dade včera.* (bulgare, Bošković 2001 : 3-4)
 'Petko me le a donné hier'
 (Petko me l'a donné hier.)
- (547) **Petko mi go včera dade.* (bulgare, Bošković 2001 : 3-4)
 'Petko me le hier a donné'
- (548) **Mi go dade Petko včera.* (bulgare, Bošković 2001 : 3-4)

⁷⁰ À ces catégories se rajoutent la négation *ne* et les conjonctions de subordination *da* et *što* qui sont proclitiques à la différence des clitiques pronominaux, verbaux et *li* (Franks & King 2000 : 27).

⁷¹ Progovac (2005) *A Syntax of Serbian* se restreint, comme l'indique le titre, au serbe. En général, les appellations 'serbe', 'croate' ou 'serbo-croate' sont utilisées de manière interchangeable (Price 1998 : 422-23), sinon pour des raisons politiques. Avec le monténégrin et le bosnien, ils désignent la langue parlée dans l'ancienne Yougoslavie. Pour ce qui est de la description des clitiques, il n'y aurait pas de différence significative entre le serbe et le croate (Browne 1974 : 36), c'est pourquoi j'emploie le terme rassembleur serbo-croate plutôt que serbe ou croate. De plus, serbo-croate est l'appellation traditionnellement utilisée (Halpern 1995 : 14).

⁷² À ces catégories se rajoute la négation *ne* (Franks & King 2000 : 59).

⁷³ Cela rappelle la position et le rattachement des pronoms clitiques en ancien français :

Li reis me veit. 'Les rois me voient'

Veit me li reis. 'Voient me les rois'

**Me veit li reis.* 'Me voient les rois' (Barbosa 1996 : 9, ex. de Ramsden 1963)

‘Me le a donné Petko hier’

Comme les clitiques macédoniens, les clitiques bulgares sont soumis à la contrainte d’adjacence verbale (ce qui exclut (547)). Comme les clitiques serbo-croates, ils ne peuvent pas apparaître en position initiale (ce qui exclut (548)).

Les clitiques bulgares et macédoniens sont soumis à une contrainte de co-occurrence qui, curieusement, est identique à l’interdiction en français de regrouper un pronom accusatif de 1^{ère} ou 2^{ème} personne avec un pronom datif de 3^{ème} personne :

- (549) *Je *te leur* recommande. (français)
- (550) Je *te* recommande à eux. (français)
- (551) *Az *im te* preporučvam. (bulgare, Migdalski 2011)
‘Je leur te recommande’
- (552) Az *te* preporučvam na tjax. (bulgare, Migdalski 2011)
(‘Je te recommande à eux.’)
- (553) *Jas *im te* prepوراčuvam. (macédonien⁷⁴)
‘Je leur te recommande’
- (554) Jas *te* prepораčuvam na niv. (macédonien)
(‘Je te recommande à eux.’)

Si, par contre, il s’agit de deux pronoms de 3^{ème} personne, la séquence est maintenue :

- (555) Az *im ja* preporučvam. (bulgare, Migdalski 2011)
‘Je leur la recommande’
- (556) Jas *im ja* prepораčuvam. (macédonien)
‘Je leur la recommande’

Cela vaut également pour le français :

- (557) Je *la leur* recommande.

Contrairement aux clitiques bulgares, macédoniens et français, les clitiques serbo-croates peuvent co-occurrencer en 2P, quels que soient le cas et la personne :

⁷⁴ Les exemples macédoniens (553), (554) et (556) ont été donnés par Ana Kanareva-Dimitrovska (communication personnelle).

(558) Ja *im te* preporučujem.
 ‘Je leur te recommande’
 (Je te recommande à eux.)

(serbo-croate, Migdalski 2011)

Pour faciliter la comparaison entre les systèmes de cliticisation macédonien, bulgare et serbo-croate, leurs propriétés respectives sont réunies dans ce tableau :

	Macédonien	Bulgare	Serbo-croate
Clitiques pronominaux, verbaux et <i>li</i>	√	√	√
Cliticisation lexicale	√	Intermédiaire	
Cliticisation phrastique			√
Proclise syntaxique	√ (V.fin./imp. nég.)	√ (V)	
Proclise phonologique	√ (V.fin./imp. nég.)		
Enclise syntaxique	√ (V.imp. aff. et nég.)		√ (2P)
Enclise phonologique	√ (V.imp. aff. et nég.)	√ (2P)	√ (2P)
Position initiale absolue	√	*	*

Le macédonien et le bulgare étaient autrefois des langues à clitiques 2P. Le macédonien a perdu ce statut intégralement et le bulgare partiellement. Seul le serbo-croate a maintenu un véritable système de cliticisation phrastique où les clitiques sont placés en 2P et rattachés par enclise à un hôte à gauche (Tomić 1996 : 822). Les trois langues se répartissent ainsi sur une échelle qui va (de gauche à droite) de la cliticisation au niveau de la phrase à la cliticisation au niveau du mot :

Cliticisation phrastique		Cliticisation lexicale
← Serbo-croate	← Bulgare →	Macédonien →
Enclise	Enclise/Proclise	Proclise

(ce schéma repose sur Tomić 1996 : 870)

L'illustration du type 3 se concentrera sur les clitiques serbo-croates – cas prototypique du troisième type de cliticisation dont le domaine est la phrase. C'est en effet un exemple classique des clitiques 2P (Franks & King 2000 : 30).

1. Propriétés et déficiences des clitiques serbo-croates

1.1 Déficiences syntaxiques

L'ordre des mots en serbo-croate est libre bien que SVO soit considéré comme l'ordre non-marqué (Browne 1974 : 40). Si les constituants lexicaux sont libres d'apparaître dans n'importe quel ordre dans la phrase, il n'en est pas autant pour les clitiques qui doivent toujours occuper la seconde position (exemples de Halpern 1995 : 15):

- (559) Čovek *je* voleo Mariju.
'Homme.NOM est aimé Marie.ACC'
(L'homme a aimé Marie.)
- (560) Čovek *je* Mariju voleo.
- (561) Voleo *je* Mariju čovek.
- (562) Voleo *je* čovek Mariju.
- (563) Mariju *je* čovek voleo.
- (564) Mariju *je* voleo čovek.

La distribution des constituants de phrase n'est pas associée à une fonction syntaxique précise mais au degré de focalisation qu'ils détiennent dans la phrase.

La seconde position est une position singulière qui impose un ordre rigide aux clitiques. S'il y a plusieurs clitiques, ils s'y regroupent de manière obligatoire. Une séquence de clitiques peut contenir jusqu'à six clitiques dans l'ordre suivant (Progovac 2005 : 132, Franks & King 2000 : 29-31) :

Li > AUX(sauf *je*) > DAT > ACC > GEN > *se* > *je*

Les clitiques serbo-croates obéissent, par ailleurs, aux mêmes restrictions syntaxiques que les pronoms atones français et les pronoms atones danois. Ils ne supportent par exemple ni la coordination ni l'isolation :

- (565) *Pišem *ti i mu*. (Radanović-Kocić 1996 : 431)
 'Écris.1.sg. te et lui'
- (566) Pišem *tebi i njemu*. (Radanović-Kocić 1996 : 431)
 ('J'écris à toi et à lui.')
- Kome si dao knjigu ? (À qui as-tu donné le livre ?)
- (567) **Mu*. (3.sg.dat.) (Radanović-Kocić 1996 : 430)
 ('Lui'.)
- (568) *Njemu*. (3.sg.dat.) (Radanović-Kocić 1996 : 430)
 ('À lui'.)

Ces déficiences syntaxiques confirment que les pronoms clitiques serbo-croates, en l'occurrence *ti* et *mu* ne jouissent pas du statut de mot indépendant. Dans ces contextes, ce sont les formes non-clitiques *tebi* ('à toi') et *njemu* ('à lui') qui s'emploient.

1.2 La loi de Wackernagel et la loi de Tobler-Mussafia

La cliticisation phrastique obéit à deux contraintes, la loi de Wackernagel⁷⁵ et la loi de Tobler-Mussafia. La première somme les éléments clitiques d'apparaître dans la seconde position au niveau de la phrase, la dernière interdit leur apparition dans une position initiale linéaire absolue (Ćavar & Wilder 1999 : 431). La loi de Wackernagel est une contrainte qui relève de la syntaxe alors que la loi de Tobler-Mussafia est une règle phonologique. Les clitiques serbo-croates sont soumis à ces deux contraintes : seconde position mais pas en position initiale linéaire absolue. Ils sont alors sélectifs quant à la *position syntaxique*, mais non à la *catégorie lexicale* sur laquelle ils forment l'enclise. Les clitiques serbo-croates sont donc très faiblement sélectifs (Progovac 2005 : 126). Ils apparaissent en seconde position peu importe l'appartenance catégorielle du constituant en position initiale, que ce soit un nom (*Marija* 'Marie', cf. (569)), un verbe (*dala* 'donné', cf. (570)), un adjectif (*lepa* 'belle', cf. (571)), un

⁷⁵La loi de Wackernagel doit son nom à Jacob Wackernagel et son article *Über ein Gesetz der indogermanischen Wortstellung* (1892) sur la position des éléments atones en Indo-Européen. Depuis cette étude classique, la position Wackernagel est associée à l'apparition en seconde position des clitiques dans certaines langues slaves (le tchèque, le slovaque, le polonais et le serbo-croate en particulier) (Dimitrova-Vulchanova 1999 : 85, 116 n. 6, 7).

adverbe (*juče* ‘hier’, cf. (572)) ou la conjonction (*da* ‘que’, cf. (573)) qui occupe la première position de la phrase⁷⁶ :

- (569) Marija *mi ga je* dala. (Tomić 1996 : 817)
 ‘Marie me le est donné’
 (Marie me l’a donné.)
- (570) Dala *mi ga je*. (Tomić 1996 : 818)
 ‘donné me le est’
 (Elle me l’a donné.)
- (571) Lepa *si mi*. (Tomić 1996 : 818)
 ‘belle es me’
 (Je te trouve belle.)
- (572) Juče *mi ga je* dala. (Tomić 1996 : 818)
 ‘hier me le est donné’
 (Hier elle me l’a donné.)
- (573) Da *li mi ga* daješ ? (Tomić 1996 : 818)
 ‘que PART.INTER. me le donnes’
 (Est-ce que tu me le donnes ?)

Les clitiques dans ces exemples sont tous précédés d’un seul mot, ce qui est cependant une simplification de la réalité linguistique. En effet, ils peuvent également apparaître après deux ou trois mots. Il convient donc de définir la ‘seconde position’ par rapport à la ‘première position’. Quelle entité peut bien précéder la seconde position et de quelle nature est-elle ? Il y a trois réponses possibles à cette question. Les clitiques en seconde position peuvent être précédés d’un constituant syntagmatique (574), du premier constituant de ce syntagme (575) ou d’un mot phonologique (576) (mes crochets) :

- (574) [Veoma lepu haljinu] *si mi* kupio. (Tomić 1996 : 817)
 ‘[Très belle robe] es me acheté’
 (Tu m’as acheté une très belle robe.)
- (575) [Veoma lepu] *si mi* [haljinu] kupio. (Tomić 1996 : 817)
- (576) [Veoma] *si mi* [lepu haljinu] kupio. (Tomić 1996 : 817)

Dans (575) et (576), les clitiques *si mi* sont insérés à l’intérieur du syntagme nominal *veoma lepu haljinu* (‘très belle robe’) à fonction objet.

⁷⁶ La position initiale est ouverte à de nombreuses catégories différentes, et elle ressemble ainsi au fondement danois !

Voilà un autre exemple où un élément clitique (*se*) apparaît après le sujet syntaxique *Vukina ćerka* ('La fille de Vuka') en entier ou à l'intérieur de ce syntagme (mes crochets) :

- (577) [Vukina ćerka] *se* udala. (Progovac 2005 : 136)
'[Vuka.GÉN fille] s'est marié'
(La fille de Vuka s'est mariée.)
- (578) [Vukina] *se* [ćerka] udala. (Progovac 2005 : 136)
(C'est la fille de Vuka qui s'est mariée.)

Dans (577), le clitique *se* est placé après le constituant syntaxique *Vukina ćerka* qui reste intact. Par contre, dans (578), *se* est inséré à l'intérieur de ce syntagme nominal dans une position entre le nom propre au génitif *Vukina* ('de Vuka') et le nom *ćerka* ('fille').

Ces différences positionnelles ont conduit à l'hésitation à définir l'entité en 'première position' en fonction de la phonologie ou de la syntaxe. Est-ce une entité prosodique ou syntaxique ? Et de manière générale, l'emplacement des clitics en 2P est-il un phénomène qui relève de la phonologie (Radanović-Kocić 1988), de la syntaxe (Progovac 2005 : 126, Dimitrova-Vulchanova 1995) ou des deux (Bošković 2001 : 5) ? La capacité du clitique à s'insérer à l'intérieur d'un syntagme (cf. (575), (576) et (578)) favorise une analyse prosodique plutôt que syntaxique. Pour expliquer la position à l'intérieur du syntagme, Halpern introduit la notion d'inversion prosodique (*prosodic inversion*) comme un procédé de 'dernier recours' (*last resort*) (Halpern 1995 : 4, voir aussi Ćavar & Wilder 1999 : 434) pour assurer la présence d'un hôte tonique à la gauche immédiate du clitique.

L'analyse prosodique est contestée par Progovac (2005 : 136-37) qui prône une analyse syntaxique qu'elle fonde sur les arguments suivants : d'une part, une analyse syntaxique se défend dans la mesure où le clitique demeure enclitique à un *constituant syntagmatique* (*Vukina*) bien que cela signifie le découpage en deux d'un constituant phrastique (*Vukina ćerka*) ; d'autre part, l'insertion d'un clitique à l'intérieur du syntagme nominal à fonction sujet est prévisible dans une langue où l'ordre des mots est libre, la différence distributionnelle entre (577) et (578) étant motivée par une différence de focalisation. La phrase *Vukina ćerka se udala* est l'ordre non-marqué alors que l'ordre *Vukina se ćerka udala* permet la mise en exergue de *ćerka* ('la fille') de Vuka.

1.3 Portée large

Si les séquences des clitiques obéissent à la même rigidité d'ordre que les affixes, ils disposent cependant d'une portée structurelle qui dépasse le cadre du mot. En serbo-croate, le pronom clitique peut être omis sur le deuxième verbe de la coordination, ce qui signifie que *je* dispose d'une portée large qui s'étend sur toute la coordination verbale *kupuje i čita* ('achète et lit') :

- (579) Svaki dan *je* kupuje i čita. (Dimitrova-Vulchanova 1999 : 89)
'Tous les jours la achète et lit'
(Tous les jours il l'achète et la lit.)

À titre de comparaison, les pronoms atones français se répètent sur chaque verbe d'une coordination⁷⁷ :

(580) Tous les jours, il *l'*achète et *le* lit.

(581) *Tous les jours, il *l'*achète et lit.

(582) *Tous les jours, il achète et *le* lit.

L'omission du pronom *le* sur un des verbes de la coordination rend la phrase agrammaticale car les pronoms atones objets disposent d'une portée étroite qui ne dépasse pas le verbe auquel il est clitisé.

La répétition obligatoire du pronom français (*le*) et la non-répétition du pronom serbo-croate (*je*) rappellent la différence de portée (étroite versus large) entre la flexion désinentielle du passif (-s) et le marqueur du génitif (-s) en danois. La portée large du pronom clitique serbo-croate favorise ainsi une analyse clitique.

1.4 Propriétés morphophonologiques

Les clitiques serbo-croates sont décrits comme des formes dérivées de la forme pleine non-clitique par réduction phonologique. Les avis divergent cependant quant à la nature de la dérivation. Selon Radanović-Kocić (1996 : 432-3), il s'agit d'un procédé synchronique tandis que d'autres chercheurs tel Progovac se prononcent plus prudemment en signalant un lien,

⁷⁷ On remarquera cependant que la répétition du pronom atone sujet *il* est facultatif, ce qui suggère que les pronoms sujets disposent d'une portée large.

certes évident, entre les formes clitiques et les formes non-clitiques mais ce lien se limiterait peut-être à une dérivation diachronique (Progovac 2005 : 128-30).

De manière générale, les pronoms clitiques se forment sur la partie initiale du pronom non-clitique (1.sg. *mene* – *me*, 2.sg. *tebe* – *te* etc.) tandis que les auxiliaires clitiques se forment sur la partie finale (qui contient la flexion) de l’auxiliaire non-clitique (1.sg. *jesam* → *sam* (‘suis’, 2.sg. *jesi* – *si* (‘es’) (Ćavar & Wilder 1999 : 465, Franks & King 2000 : 19, 24, Progovac 2005 : 128, 130). L’auxiliaire clitique *je* (< 3.sg. *jeste* ‘est’) est cependant exceptionnel. À la différence des autres auxiliaires clitiques, il est formé sur la racine (et non sur le suffixe flexionnel) de la forme non-clitique du verbe. De plus, il se place toujours à la fin d’une séquence de clitiques (*Li* > AUX(sauf *je*) > DAT > ACC > GEN > *se* > *je*), sauf quand il sert d’hôte à la particule interrogative *li* :

- (583) *Je li ona došla ?* (Progovac 2005 : 159)
 ‘est PART.INTER elle venu’
 (Est-ce qu’elle est venue ?)

La forme non-clitique *Jeste* (‘est’) est en effet exclue comme hôte de la particule interrogative :

- (584) **Jest(e) li...* (Franks & King 2000 : 19)
 ‘est PART.INTER’

Selon Tomić, *je li* (‘est-ce que’) forme un constituant interrogatif complexe. Elle explique la capacité de l’auxiliaire clitique *je* à servir d’hôte par sa dérivation de la racine verbale de la forme non-clitique *jest(e)*, ce qui lui permettrait un comportement ambigu entre clitique et non-clitique (Tomić 1996 : 838-41).

L’auxiliaire clitique *je* (3.sg. ‘est’) et le pronom clitique *je* (3.sg.f. ‘la’) sont sujets à des idiosyncrasies de nature morphophonologique. C’est ainsi que dans une séquence **je je* (acc.-aux.), le pronom clitique *je* est remplacé par l’allomorphe *ju* (peut-être pour des raisons d’haplologie) :

- (585) *Mirko ju je čitao.* (Franks & King 2000 : 30)
 ‘Mirko la est lu’
 (Mirko l’a lue.)
- (586) **Mirko je je čitao.* (Franks & King 2000 : 30)
 ‘Mirko la est lu’

Il en est de même pour la séquence **se je* (refl.acc.-aux.) où l'auxiliaire clitique *je* est supprimé :

(587) *Goran se je smejao. (Progovac 2005 : 135)
'Goran se est ri'

(588) Goran se smejao. (Progovac 2005 : 135)
(Goran a ri.)

Ces idiosyncrasies morphophonologiques rappellent la séquence des pronoms espagnols **le lo* (réalisée *se lo*), ou encore la séquence *le lui* en français où *le* est fréquemment supprimé.

2. Conclusion

La présente description des éléments clitiques (les pronoms atones, les auxiliaires et la particule interrogative *li*) dans les trois langues slaves, le serbo-croate, le macédonien et le bulgare, a permis d'établir des parallèles intéressants avec les pronoms atones français en particulier. Des ressemblances évidentes ont été relevées entre les pronoms clitiques macédoniens et les pronoms atones français. Ils sont soumis à la même distribution (cf. adjacence au verbe) et aux mêmes paramètres (cf. sensibilité à l'impératif affirmatif/négatif quant à la direction de la clise). Une autre ressemblance encore plus frappante réside dans les restrictions sur la co-occurrence des pronoms qui s'appliquent à la fois en français, macédonien et bulgare. C'est là tout l'intérêt à porter un regard sur les clitiques slaves car bien que ces langues appartiennent à une autre branche linguistique, il y a des similitudes tout à fait remarquables qui surgissent. Ces similitudes rappellent la racine commune indo-européenne que les langues slaves partagent avec les langues romanes.

Si les pronoms atones français sont comparables aux clitiques macédoniens, c'est, cependant, aux clitiques 2P, illustrés par le serbo-croate, que seront rapprochés les pronoms atones danois, du moins d'un point de vue analytique.

Cinquième partie : La position du pronom décalé

Il a été question, jusque-là, de présenter et de discuter trois types de cliticisation dont la différence principale est constituée par le domaine de cliticisation : le mot, le syntagme et la phrase. J'ai examiné les propriétés de ces trois types de clitiques en les comparant aux traits caractéristiques des affixes morphologiques et des mots syntaxiques. Le bilan de cette étude est que les pronoms atones français (type 1) sont des clitiques proche des affixes (haute sélection, portée étroite par ex.) alors que le marqueur du génitif (type 2) et les clitiques serbo-croates (type 3) sont des clitiques prototypiques (faible sélection, portée large par ex.). Je vais, par la suite, procéder à une comparaison des types 1, 2 et 3 avec le décalage pronominal danois afin de montrer comment ce phénomène se situe par rapport à ces trois types. Il a déjà été établi que le principe fondamental qui sous-tend la distribution des pronoms atones est le principe du poids (cf. Behagel 1909, 1932). La question centrale sera de savoir pourquoi les pronoms décalés sont placés à la gauche immédiate de la position des adverbes de phrases – pourquoi dans cette position singulière plutôt qu'ailleurs ? Afin de donner une réponse à cette question, je m'appuierai sur la théorie de Judith Klavans (1985, 1995) qui propose une théorie de cliticisation générale qui repose sur des phénomènes de cliticisation de langues très diverses. Klavans établit une typologie d'envergure universelle. Il paraît, dès lors, intéressant de voir comment y intégrer le décalage pronominal danois ainsi que les trois types analysés dans le présent travail.

1. La théorie de Klavans

Klavans propose une théorie de cliticisation qui dresse des types de clitiques définis par la *position syntaxique* occupée dans la phrase et par la *direction de rattachement phonologique*. Sa typologie comprend huit types et se veut universelle (Klavans 1985 : 95, 1995 : 17). L'ambition de Klavans est donc de grande envergure. Elle propose :

« *an analysis of clitics which is prerequisite to formulating an account of clitics in any given language within the framework of any given theory.* » (Klavans 1995 : 93)

L'analyse prend son point de départ dans l'identification du **domaine de cliticisation** à la périphérie duquel l'élément clitique est placé. Cette notion reçoit la définition suivante :

"a node is the domain of cliticization if the syntactic position of a clitic is determined with respect to the immediate constituents of the designated node."
(Klavans 1985 : 98-99)

Les spécifications du domaine de cliticisation sont déterminées par rapport à la langue et au clitique en question (Klavans 1995 : 120). Dans une représentation linéaire du domaine de cliticisation, seules les positions soulignées à la périphérie du domaine sont possibles. Les lettres majuscules (A, B...Y, Z) renvoient aux constituants du domaine de cliticisation :

[_ A _ B.....Y _ Z _]

Une fois le domaine de cliticisation établi, il faut procéder à la fixation de trois paramètres qui, selon Klavans, sont pertinents pour une description et une analyse des clitics d'un point de vue universel. Il s'agit de P1, P2 et P3⁷⁸ :

Paramètres de cliticisation :

Domaine de cliticisation :	X
P1 : Dominance :	INITIAL / FINAL (à l'intérieur du domaine).
P2 : Succession ⁷⁹ :	AVANT / APRÈS.
P3 : Rattachement phonologique ⁸⁰ :	PROCLITIQUE / ENCLITIQUE.

Le domaine de cliticisation constitue la projection maximale qui contient et par là domine l'hôte syntaxique du clitique. Le paramètre de la dominance (P1) se réfère à ce domaine et désigne la position INITIALE / FINALE de l'hôte syntaxique à l'intérieur du domaine de cliticisation. Le paramètre de la succession (P2) se réfère à l'hôte syntaxique et désigne la position du clitique AVANT / APRÈS cet hôte. Le paramètre du rattachement phonologique (P3) se réfère également à l'hôte syntaxique et désigne l'hôte phonologique sur lequel l'élément clitique est PROCLITIQUE / ENCLITIQUE. P1 et P2 sont donc de nature syntaxique, et P3 de nature phonologique (Klavans 1995 : 117-118, 119).

Je procéderai à une démonstration des paramètres en les exemplifiant brièvement par les trois types de clitics (lexical/syntagmatique/phrastique) traités dans le présent travail pour

⁷⁸ Dans la première édition de sa thèse (1980), Klavans avait proposé cinq paramètres qu'elle réduit ultérieurement à trois dans une édition révisée (Klavans 1995 : 6).

⁷⁹ 'Succession' est ma traduction du deuxième paramètre (P2) que Klavans nomme *precedence* (angl.) (1995 : 8).

⁸⁰ Klavans décrit ce rattachement phonologique par le terme *Liaison* (Klavans 1985 : 100). Ce terme n'est cependant pas heureux car il prête à confusion avec la liaison française qui, en plus, n'est pas une propriété exclusive aux éléments clitics.

ensuite les appliquer au décalage pronominal. D'abord, il s'agira d'intégrer l'analyse du marqueur du génitif *-s* dans la théorie de Klavans. L'exemplification s'appuyera sur la phrase suivante :

- (589) Det er [børnene på den anden side af vejens] kat.
 'C'est [les enfants de l'autre côté de la route.GÉN] chat'
 (C'est le chat des enfants de l'autre côté de la route.)

Le syntagme nominal en entier [*børnene på den anden side af vejens kat*] est désigné comme le domaine de cliticisation. À l'intérieur de ce domaine, le marqueur du génitif est placé sur le constituant [*børnene på den anden side af vejens*] qui détermine [*kat*] ('chat') :

Domaine de cliticisation (syntagme nominal)	
Børnene på den anden side af vejens (périphérie gauche)	kat (périphérie droite)

Le marqueur du génitif se place par rapport au constituant syntaxique INITIAL (P1) *Børnene på den anden side af vejens* – donc à la périphérie gauche du domaine de cliticisation. Ce constituant correspond au possesseur (du possédé) et fait fonction d'hôte syntaxique. Le marqueur du génitif est placé APRÈS (P2) cet hôte syntaxique, et il est phonologiquement ENCLITIQUE (P3) à *vejen* qui constitue l'hôte phonologique :

[Hôte syntaxique [hôte phonologique]]
[Børnene på den anden side af [vejen]]

L'hôte syntaxique est conçu en termes hiérarchiques structuraux alors que l'hôte phonologique est conçu en termes linéaires (Klavans 1985 : 95-102, 1995 : 95). Contrairement au rattachement syntaxique qui a lieu au niveau syntagmatique, le rattachement phonologique par enclise a lieu sur un mot adjacent (Klavans 1995 : 38-39). Klavans fait donc une distinction fondamentale entre hôte syntaxique et hôte phonologique. Cette distinction me semble également très pertinente étant donné que les éléments clitiques, comme on l'a vu, disposent généralement d'une portée structurelle large (cf. le marqueur du génitif et les clitiques serbo-croates).

Les trois paramètres se résument ainsi pour le marqueur du génitif (type 2) (voir Klavans 1995 : 107 pour une analyse équivalente du génitif anglais):

Domaine : Le syntagme nominal.

P1 (dominance) : INITIAL (à l'intérieur du domaine de cliticisation).

P2 (succession) : APRÈS.

P3 (rattachement phonologique) : ENCLITIQUE.

En ce qui concerne les pronoms atones français (type 1), les paramètres se présentent ainsi pour le verbe (sauf l'impératif affirmatif où l'enclise est obligatoire et l'impératif négatif où l'enclise est facultative) :

Domaine : Le verbe.

P1 : -

P2 : AVANT.

P3 : PROCLITIQUE.

Domaine : L'impératif.

P1 : -

P2 : APRÈS.

P3 : ENCLITIQUE.

Klavans discute des pronoms romans en général qui sont problématiques pour sa théorie car il n'y a pas de rattachement au niveau syntagmatique mais seulement au niveau du mot – le verbe. Par conséquent, les paramètres P1 et P2 sont redondants pour ces pronoms aux traits affixaux et, de plus, la valeur paramétrique PROCLITIQUE / ENCLITIQUE change en fonction de la nature du verbe (Klavans 1985 : 102n, 118, 1995 : 120). Les paramètres de cliticisation se révèlent donc impertinents pour une description des pronoms romans, ce qui met en évidence, encore une fois, leur statut particulier par rapport à des clitiques prototypes tels que les clitiques serbo-croates (type 3) :

Domaine : La phrase.

P1 : INITIAL (à l'intérieur du domaine).

P2 : APRÈS (le premier mot/constituant).

P3 : ENCLITIQUE.

Ces trois types de cliticisation s'intègrent ainsi dans la typologie universelle de Klavans :

	Domaine de cliticisation							
P1 :	Position initiale				Position finale			
P2 :	Avant		Après		Avant		Après	
P3 :	Enclise	Proclise	Enclise	Proclise	Enclise	Proclise	Enclise	Proclise
Ex. :		Type 1	Type 2 Type 3				Type 1 (V.imp. aff. et nég.)	

(Adapté de Klavans 1995 : 108-117, 1985 : 103-104)

1.1 Rattachement unidirectionnel et bidirectionnel

Klavans distingue deux rattachements différents : l'un rattache l'élément clitique à un **hôte phonologique**, et l'autre rattache l'élément clitique à un **hôte syntaxique**. Il y a donc 'rattachement phonologique' et 'rattachement syntaxique'. La direction de rattachement à ces deux hôtes (phonologique/syntaxique) peut soit aller dans le même sens (rattachement unidirectionnel) soit aller dans le sens opposé (rattachement bidirectionnel⁸¹), d'où la nécessité de distinguer les deux (Klavans 1985 : 96-97, 110).

Le marqueur du génitif est l'exemple d'un rattachement unidirectionnel parce que le rattachement syntaxique et le rattachement phonologique coïncident (P2 : APRÈS, P3 : ENCLITIQUE). Cependant, rattachement phonologique ne coïncide pas avec rattachement syntaxique dans ce que Klavans appelle *dual citizenship* ('rattachement bidirectionnel') défini ainsi :

« a situation in which a clitic is structurally a member of one constituent but phonologically a member of another » (Klavans 1985 : 104)

La contraction verbale en anglais est un exemple de rattachement bidirectionnel (Klavans 1985 : 110, 1995 : 115) :

This won't have the effect on us...
(590) ...that it will have on you.

⁸¹ Ce terme s'apparente au terme 'd'amphiclise' forgé par Lausberg (1962 : 118), et que de Dardel & de Kok (1996) et Wanner (1996) nomment 'double détermination' (Muller 2008 : 293 pour ces références). Selon la double détermination, les règles *prosodiques* ne peuvent pas rendre compte, à elles seules, de la *position* du clitique.

(591) ...that it will ___ on you.

(592) ...that it'll have on you.

(593) ...*that it'll ___ on you.

Syntaxiquement, le verbe modal *'ll* (< *will*) fait partie du prédicat verbal (cf. il est sensible à l'omission du verbe principal en (593)). Le prédicat verbal constitue donc son domaine de cliticisation. Il occupe une position INITIALE (P1) à la périphérie gauche de ce domaine. Il est placé AVANT (P2) son hôte syntaxique constitué par *have*. Phonologiquement, cependant, *'ll* est ENCLITIQUE (P3) au sujet pronominal *it* identifié alors comme son hôte phonologique.

Trois cas de figures sont, me semble-t-il, déductibles de la théorie de Klavans. L'hôte syntaxique et l'hôte phonologique coïncident intégralement, partiellement ou pas du tout (les hôtes respectifs sont indiqués par les crochets):

(594) [Margrethes] hat [hôte syntaxique = hôte phonologique]
'[Margrethe.GÉN] chapeau'
(Le chapeau de Margrethe.)

(595) [Dronning Margrethe af [Danmarks]] hat. [hôte syntaxique [hôte phonologique]]
'[Reine Margrethe du [Danemark.GÉN]] chapeau'
(Le chapeau de la reine Margrethe du Danemark.)

(596) This won't have the effect on us
...that [it]'ll [have] on you [hôte phonologique ≠ hôte syntaxique].

2. L'intégration du décalage pronominal à la théorie de Klavans

Les recherches sur les clitiques se sont principalement consacrées à deux types de cliticisation :

- La cliticisation à un hôte lexical spécifique.
- La cliticisation en seconde position.

Selon Klavans, une telle conception ne reflète pas la réalité linguistique car trop simpliste. À travers un échantillon de langues différentes, elle montre que bien d'autres formes de cliticisation sont attestées (Klavans 1985, 1995 : 99-100). Cette classification binaire n'est pas

non plus suffisante pour décrire le cas du décalage pronominal danois bien qu'elle puisse servir de point de départ. Ces deux types, à savoir la cliticisation lexicale et la cliticisation phrastique, forment en effet deux pôles entre lesquels et autour desquels gravitent d'autres types de cliticisation. Les choses se compliquent, comme nous le verrons, dès lors que l'on cherche à appliquer la typologie de Klavans au phénomène du décalage pronominal danois qui peut sembler un cas marginal de cliticisation – se situant dans une zone 'grise'. Rappelons cependant que la cliticisation est un phénomène marginal en soi – la catégorie des clitiques étant aux marges du mot et de l'affixe. La cliticisation est, par nature, un phénomène qui se conçoit par degrés sur une échelle graduée.

L'identification du domaine de cliticisation propre au décalage pronominal générera cependant, en cours de route, des discussions intéressantes et nécessaires qui permettront de mieux comprendre la position exacte occupée par les pronoms décalés. Pourquoi cet emplacement en particulier ? De quel type de cliticisation (lexical/syntagmatique/phrastique) s'agit-il précisément, si on veut essayer d'intégrer le décalage pronominal danois à la typologie de Klavans qui se veut universelle? Telles sont les questions auxquelles je tenterai d'apporter une réponse. Si, comme je le défendrai, le décalage pronominal en danois est une forme de cliticisation, la théorie de Klavans devrait aussi rendre compte de ce phénomène.

2.1 L'identification du domaine de cliticisation

Afin de pouvoir expliquer la position singulière ciblée par le pronom décalé, il faut d'abord identifier le domaine de cliticisation par rapport auquel le pronom est placé. Ce domaine doit être délimité avant de pouvoir déterminer les paramètres de Klavans.

Il sera question, par la suite, d'évoquer plusieurs hypothèses sur la délimitation de ce domaine, et d'en étudier les avantages et les inconvénients de chacune d'elles. Les domaines à considérer sont les suivants :

Hypothèse A) : le verbe.

Hypothèse B) : le nexus.

Hypothèse C) : la phrase.

Ces trois hypothèses seront discutées dans l'ordre.

2.2 Hypothèse A) : Le verbe comme domaine de cliticisation?

Dans le cadre de la grammaire transformationnelle des années 70 et 80, Basbøll propose une analyse où le déplacement du verbe recteur est le principal facteur d'explication au décalage du pronom atone. Selon son analyse, la racine verbale V et les pronoms objets atones qui lui sont étroitement liés se déplacent ensemble (comme un grand mot), et ils sont ensuite incorporés à AUX⁸² (qui contient les flexions temporelles) dans les phrases principales à verbe non-composé. Basbøll évoque les ressemblances avec la syntaxe pronominale française où les pronoms atones sont également déplacés vers la gauche mais toujours dans une position contiguë au verbe (Basbøll 1986b : 173-175, 1976 : 35).

Basbøll soulève lui-même un problème à son analyse qui ne fournit pas d'explication quant à la possibilité d'insérer un sujet lexical postverbal entre le verbe et le pronom atone :

- (597) Slår Hansen ham ikke? (Basbøll 1976 : 35)
'Bat Hansen le pas'
(Hansen ne le bat-il pas?)

Le pronom n'apparaît donc pas toujours en contiguïté avec le verbe, il peut en être séparé. Le sujet postverbal n'est, cependant, pas le seul cas de figure où l'incorporation verbale est bloquée. Le décalage du pronom atone peut aussi être bloqué par l'objet indirect *Peter* ou par la préposition *på* :

- (598) Jeg gav ikke 'Peter „den. (Basbøll 1986a : 71)
'Je ai donné pas Pierre le'
(Je ne l'ai pas donné à Pierre.)

- (599) Jeg tænker ikke 'på „ham. (Basbøll 1986a : 71)
'Je pense pas à lui'
(Je ne pense pas à lui.)

Dans ces deux exemples, les verbes, *gav* et *tænker*, sont déplacés mais le décalage des pronoms atones, *den* et *ham*, reste bloqué, et ils ne sont dès lors pas déplacés avec le verbe. Comment explique-t-on alors que ces pronoms se comportent comme des clitiques qui font partie du verbe-comme-un-grand-mot dans certains contextes et dans d'autres non?

Pour expliquer le blocage du pronom *den* dans (598), Basbøll renvoie à un principe d'ordre général : sujet-objet indirect-objet direct (S-COI-COD). Le recours à la case de fondement est le seul moyen de dévier de ce principe d'ordre (Basbøll 1986b : 178) :

⁸² AUX correspond à la position C° en grammaire générative (Vikner 1995) et à petit *v* selon la terminologie de Diderichsen (1946).

- (600) Peter gav jeg den ikke. (COI-S-COD)
 'Pierre ai donné je le pas'
 (À Pierre, je ne l'ai pas donné.)

Comme il ressort de cet exemple, l'occupation du fondement par *Peter* enlève le blocage et permet au pronom atone d'être décalé dans la case de nexus avec le verbe. Le principe d'ordre S-COI-COD (position au fondement mise à part) fonctionne comme un filtre qui marque comme agrammaticale la phrase :

- (601) *Jeg gav den ikke Peter. (*S-COD-COI)
 'Je ai donné le pas Pierre'

Le blocage du pronom régime *ham* dans (599) est expliqué par référence à la fonction syntaxique du pronom. Selon Basbøll, la cliticisation au verbe ne concernerait que les pronoms atones qui remplissent des fonctions syntaxiques *autonomes*, c'est-à-dire le sujet, l'objet direct et l'objet indirect (Basbøll 1986a : 73). Étant donné que *ham* est le régime de la préposition *på*, il n'occupe pas de fonction autonome, ce qui l'empêcherait d'être clitique au verbe et de se déplacer avec celui-ci. Cette fonction 'non-autonome' ne l'empêche cependant pas pour autant d'occuper la case de fondement en laissant derrière lui la préposition :

- (602) Ham tænker jeg ikke på.
 'Lui pense je pas à'
 (À lui je ne pense pas.)

Selon l'hypothèse A, les pronoms atones danois sont clitiques au verbe, à condition de toujours respecter l'ordre de base des fonctions syntaxiques (S-COI-COD). Le décalage pronominal est alors régi par deux paramètres: la cliticisation au déplacement verbal et le principe d'ordre des constituants. Le premier est soumis au dernier.

2.2.1 Bilan sur l'hypothèse A

Une analyse de clise verbale (à l'instar des pronoms atones français) s'est avérée non-transposable au décalage pronominal danois. Les pronoms atones français sont clitiques au verbe de manière systématique et obligatoire. Les pronoms décalés danois, quant à eux, occupent une position contiguë ou rapprochée au verbe mais sans forcément occuper une position en contact direct avec celui-ci. La clise au verbe n'est donc pas systématique. Le décalage pronominal est soumis aux restrictions de la syntaxe positionnelle danoise qui peut

conduire à la séparation du verbe par un sujet postverbal, un objet indirect ou une préposition. Ces contre-exemples à la clise verbale constituent une raison suffisante pour écarter une analyse du décalage pronominal comme un phénomène de cliticisation lexicale à l'instar des pronoms français. Dès lors, nous pouvons infirmer l'hypothèse du verbe comme domaine de cliticisation. Passons donc à l'hypothèse B, à savoir le nexus comme domaine de cliticisation.

2.3 Hypothèse B) : Le nexus comme domaine de cliticisation ?

Comme Basbøll, Heltoft décrit, à l'origine, la position du pronom décalé comme une cliticisation au verbe soumise à la syntaxe positionnelle du sujet (1999 : 43, 2005a : 148, 160). Dans un article de 2011, Heltoft abandonne cependant cette analyse pour proposer, à la place, une analyse de cliticisation au nexus⁸³ (à ne pas confondre avec la 'case de nexus') (Heltoft 2011 : 70). La cliticisation au nexus règle le problème du sujet postverbal. L'avantage de cette analyse réside donc dans son indifférence vis-à-vis de la position du sujet, que celui-ci soit préverbal (S-V) (cf. (603)) ou postverbal (V-S) (cf. (604)).

Dans ces exemples, il y a nexus (indiqué par la double flèche) entre le sujet et le verbe :

(603) [han ↔ fortalte] ₀hende ₀det. (Heltoft 2011 : 72)
'[Il ↔ a raconté] lui le'
(Il le lui a raconté.)

(604) [Forstod ↔ du] ₀det ? (Heltoft 2011 : 72)
'[As compris ↔ tu] le'
(Tu as compris ?)

Cependant, en cas de verbe composé, il y aurait, selon Heltoft, également nexus entre l'auxiliaire et le verbe principal :

(605) [han ↔ [har ↔ fortalt]] ₀hende ₀det. (Heltoft 2011 : 72)
'[Il ↔ [a ↔ raconté]] lui le'
(Il le lui a raconté.)

Dans l'exemple suivant, on peut identifier jusqu'à trois nexus :

(606) [Du ↔ [har ↔ [fået ↔ repareret]]] ₀den. (Heltoft 2011 : 74)
'[Tu ↔ [as ↔ [fait ↔ réparer]]] le'
(Tu l'as fait réparer.)

⁸³ La notion de nexus a été forgée par le linguiste danois Otto Jespersen (1924 : 114-16). Heltoft définit le nexus comme un catagème (à l'instar du syntagme prépositionnel qui est également constitué de deux parties solidaires et interdépendantes) (Heltoft 2008 : 75, 78-79, 2011 : 71).

La relation nexuelle serait donc récursive. Il y a d'abord nexus entre le sujet *Du* et le complexe verbal *har fâet repareret*, ensuite il y a nexus entre *har* et *fâet repareret* et, enfin, entre *fâet* et *repareret*. Le pronom *den*, placé à droite de *repareret*, est donc analysé comme enclitique au nexus [*Du har fâet repareret*]⁸⁴.

L'analyse serait généralisable à toutes les positions occupées par des pronoms atones. Elle prend donc en compte les pronoms atones non seulement dans la case de nexus (les pronoms décalés) mais également les pronoms atones placés dans la case de fondement et dans la case de contenu (Heltoft 2011 : 72).

Le concept de nexus est défini comme un catatagme (Heltoft 2011 : 71) – donc comme deux parties solidaires et interdépendantes. Vraisemblablement, les relations nexuelles s'identifieraient comme telles parce que les parties du nexus sont irréductibles l'une à l'autre – à moins de former des phrases nouvelles pourvues d'une autre signification (cf. les phrases en (609) et (610)) :

- (607) *[__ har fâet repareret] ˆden.
 '[__ as fait réparé] le'
- (608) *[Du __ fâet repareret] ˆden.
 '[Tu __ fait réparé] le'
- (609) [Du har ___ repareret] ˆden. (Tu l'as réparé.)
 '[Tu as ___ réparé] le'
- (610) [Du har fâet _____] ˆden. (Tu l'as eu.)
 'Tu as fait _____] le'

Le concept de nexus repose sur les notions de catataxe et d'interdépendance telles qu'elles sont définies dans Hansen & Heltoft (2011 : 83, 93, 99-100, 272), qui ne mentionnent cependant pas la possibilité d'une relation catatagmatique entre verbes.

Comme l'hypothèse A, la théorie de la cliticisation au nexus ne va pas sans contre-exemples. Il suffit de substituer le pronom *hende* ('lui') au nom *Marie* pour que le pronom atone soit séparé du nexus :

- (611) [han ↔ fortalte] ˆhende ˆdet. (Heltoft 2011 : 72)
 '[Il ↔ a raconté] lui le'

⁸⁴ Heltoft attribue au nexus le statut de constituant (2011 : 64, 71). Mais comment le segment [*Du har fâet repareret*] peut-il être qualifié de constituant ? Il ne se soumet pas aux tests standards (permutation, substitution etc.) qui permettent de conclure à ce statut.

(Il le lui a raconté.)

- (612) [han ↔ fortalte] Marie ɔdet.
'[Il ↔ a raconté] Marie le'
(Il l'a raconté à Marie.)

Dans (612), le pronom *det* ('le') s'appuie par enclise au nom *Marie* alors que *Marie* ne fait pas partie du nexus. Dans le même ordre d'idées, la préposition *til* ('à') bloque la cliticisation du pronom atone régime *hende* ('elle') au nexus constitué par [*han fortalte*] :

- (613) [han ↔ fortalte] ɔdet jo aldrig 'til ɔhende. (Heltoft 2011 : 61)
'Il a raconté le en effet jamais à elle'
(Il ne l'a jamais raconté à elle.)

Sans argumentation, Heltoft exclut de sa théorie les pronoms régimes (Heltoft 2011 : 61) – vraisemblablement parce que ces pronoms sont régis par une préposition et non par le verbe. Cette exclusion paraît néanmoins problématique quand, plus loin, il souligne l'importance de ne pas seulement se limiter à un traitement des pronoms atones dans la case de nexus (c'est-à-dire les pronoms décalés) mais d'inclure également les pronoms atones (objets et adverbiaux) dans la case de fondement et la case de contenu (Heltoft 2011 : 72).

2.3.1 Bilan sur l'hypothèse B

La théorie de la cliticisation au nexus est indifférente à la position du verbe principal dans la case de nexus (cf. (603) et (604)) ou dans la case de contenu (cf. (605) et (606)). Dans tous les cas, il y a cliticisation au nexus – à condition d'accepter la définition de nexus comme une relation récursive. L'analyse prend en compte à la fois les pronoms atones décalés et non-décalés. Elle n'échappe cependant pas aux contre-exemples. Comme la cliticisation au verbe, un objet indirect (612) ou une préposition (613) peuvent bloquer la cliticisation au nexus. Ces contre-exemples suffisent, encore une fois, à écarter l'hypothèse B et le nexus comme domaine de cliticisation. Passons donc à l'hypothèse C et au niveau d'analyse supérieur, à savoir la phrase entière qui sert également de domaine de cliticisation aux clitiques serbo-croates (type 3).

2.4 Hypothèse C) : La phrase comme domaine de cliticisation ?

Les clitiques serbo-croates présentent un type de cliticisation qui prend pour domaine de cliticisation la phrase entière en se plaçant dans la seconde position au niveau de la phrase. Selon les paramètres de Klavans, les clitiques sont placés à l'INITIAL (P1) du domaine de la phrase à l'intérieur duquel ils apparaissent APRÈS (P2) le premier mot *ou* syntagme qui fait office d'hôte syntaxique. Si l'hôte syntaxique est constitué d'un seul mot, il coïncide avec l'hôte phonologique auquel les clitiques sont rattachés par ENCLISE (P3). Il y a donc rattachement unidirectionnel envers l'hôte syntaxique et l'hôte phonologique. Les paramètres sont repris ici :

Domaine de cliticisation : la phrase

P1 : INITIAL.

P2 : APRÈS.

P3 : ENCLITIQUE.

Bien que les pronoms atones danois soient le plus souvent comparés aux pronoms atones français, ils se rapprochent néanmoins davantage, du moins d'un point de vue analytique, des clitiques serbo-croates. Comme les clitiques serbo-croates, les pronoms atones danois ciblent une *position spécifique* et non un hôte lexical particulier. Les pronoms atones danois et les clitiques serbo-croates occupent une position spécifique dans la phrase sans égard à l'appartenance catégorielle de l'hôte qui leur tient lieu d'enclise. Ils sont faiblement sélectifs et l'enclise peut dès lors s'établir entre un mot tonique et un pronom atone qui n'entretiennent par ailleurs pas forcément de relation grammaticale ou sémantique (cf. Klavans 1985 : 100).

La différence fondamentale et typologique entre le danois et le serbo-croate réside dans l'ordre des constituants, fixe dans le premier et libre dans le dernier. Les pronoms atones danois sont donc décalés vers la gauche par un principe de fond qui rappelle la position de Wackernagel (2P) mais en respectant un paramètre fondamental à la langue danoise : l'ordre des mots empêche ainsi les pronoms décalés d'aller au-delà de la position du sujet postverbal (le fondement constitue, comme toujours, une exception). À la différence des clitiques serbo-croates, la position visée par les pronoms atones danois ne correspond pas à la seconde position. Selon le schéma topologique danois, les pronoms décalés occupent une position plus

à droite – en quatrième position (en gris) – entre la position du sujet postverbal (*n*) et la position des adverbes de phrase (*a*) :

Le fondement	La case de nexus				La case de contenu		
X	v	n	l	a	V	N	A
Marie 'Marie'	gav 'a donné'		hende 'lui'	ikke 'pas'		brevet. 'la lettre'	

Traduction :

- Marie ne lui a pas donné la lettre.

Cette position médiale à la phrase, comment est-elle compatible avec la notion de périphérie – très importante dans la théorie de Klavans – si le domaine de cliticisation au décalage pronominal danois est constitué de la phrase entière ? La position linéairement médiale semble faire butter l'hypothèse C sur cette notion de périphérie.

2.4.1 Le problème potentiel de la notion de périphérie

La notion de 'périphérie' est fondamentale à la théorie de Klavans (Klavans 1995 : 121-4). La fixation du paramètre INITIAL/FINAL (P1) à l'intérieur du domaine de cliticisation repose sur un choix binaire et non pas tertiaire. Autrement dit, dans un domaine [ABC], seul A et C peuvent servir d'hôte *syntaxique*. Le constituant B ne peut constituer l'hôte syntaxique sans conduire à la violation du critère de la périphérie⁸⁵. Si les clitiques serbo-croates et les pronoms décalés danois ciblent des positions spécifiques (seconde/quatrième position respectivement), il semblerait, dans une première approche, difficile de soutenir que la phrase entière soit également le domaine de cliticisation en danois. Selon une *segmentation syntagmatique* de la phrase, le pronom atone danois ne se met donc pas dans une position périphérique mais dans une position médiale à la phrase. Au premier abord, la typologie de Klavans – quoiqu'universelle – ne saurait rendre compte, dans son état actuel, du décalage pronominal en danois. Comment peut-on alors définir l'hôte syntaxique du domaine de cliticisation dans le prolongement de la théorie de Klavans tout en maintenant la notion de périphérie pour le décalage pronominal ? Afin de résoudre ce problème, je propose une segmentation de la phrase encore plus grossière. Il s'agit d'une *segmentation bipartite* de la

⁸⁵ Selon Klavans, ce choix binaire (et non tertiaire) se répercute sur les trois paramètres (P1, P2 et P3), cf. P3 n'admet pas l'endoclise (Klavans 1995 : 108, 1985 : 114-16).

phrase en thème et rhème à l'intermédiaire du niveau phrastique et du niveau syntagmatique. Comme je le défendrais, une telle segmentation permet notamment de retenir la phrase comme domaine de cliticisation tout en respectant le critère de position périphérique. Cette analyse présuppose cependant que le rhème, et plus particulièrement le domaine de focalisation, puisse être identifié comme l'hôte syntaxique (cf. P1) du décalage pronominal. Je retiens alors que le domaine de *cliticisation* pertinent pour la description du décalage pronominal danois correspond à la phrase entière, conformément à l'hypothèse C. Le domaine de *focalisation* constitue la deuxième partie de cette segmentation bipartite. C'est donc par rapport à ce domaine que sont positionnés les pronoms décalés, et c'est ce domaine qu'il s'agira maintenant de délimiter plus concrètement en danois.

3. Le domaine de la focalisation

La succession linéaire des constituants de la phrase obéit à une logique cognitive qui fait (d'ordinaire) précéder l'information connue à l'information inconnue. Cette démarche s'appuie sur une distinction naturelle des informations à l'arrière-plan et au premier plan, et se reflète également dans les notions grammaticales thème-rhème et topic-focus. L'utilisation de ces termes se fonde entre autres sur la théorie de focalisation proposée par Henning Nølke (1983, 1994, 2006)⁸⁶. Une grande force de sa théorie réside dans la rigueur avec laquelle il définit les notions de base, **focus** et **domaine de focalisation**, qui ont un intérêt crucial pour mon analyse du décalage pronominal en danois. Mon analyse du décalage pronominal s'est également inspirée de Heltoft (1992) et son analyse de la topologie phrastique danoise – notamment le rôle important de la négation comme démarqueur topologique.

3.1 L'appareil notionnel : thème-rhème et topic-focus

La paire thème-rhème repose sur la linéarité, le thème étant défini comme le premier constituant (non-verbal) de la phrase, le rhème correspondant au reste de la phrase (Nølke 1994 : 106). Voici un exemple à titre d'illustration :

Paul og Marie elsker at dyrke sport.
(‘Paul et Marie aiment faire du sport.’)

⁸⁶ Nølke emploie les termes ‘substrat-focus’ au lieu de ‘topic-focus’ (cf. Nølke 2006 : 64).

- (614) Marie foretrækker svømning.
 ('Marie préfère la natation.')

Il y a coïncidence entre le thème et le topic constitué par *Marie*, et le reste *foretrækker svømning* fonctionne à la fois comme rhème et focus. À cela s'ajoute encore une autre division bipartite, sujet-prédicat, qui coïncide également avec thème-rhème et topic-focus dans cet exemple précis :

	Sujet	Prédicat
Constituants :	Syntagme nominal Marie 'Marie'	Syntagme verbal foretrækker svømning. 'préfère la natation.'
Niveau phrastique :	Thème	Rhème
Niveau énonciatif :	Topic	Focus

Le classement des segments de phrase n'est pas toujours clairement séparé en constituants non-focalisés/focalisés. Ce sont des concepts relatifs (non absolus) qui changent en fonction du contexte, cf. l'exemple suivant :

- (615) Han løber.
 ('Il court.')

Dans une lecture par défaut, le pronom *Han* ('il') est inaccentué, non-focalisé et constitue le topic (l'information connue) alors que le verbe *løber* ('court') est accentué, focalisé et constitue le focus (l'information nouvelle). Si cependant *Han løber* est la réponse à la question *Hvad sker der?* ('Qu'est-ce qu'il se passe?'), c'est l'ensemble de la phrase qui est interprété comme focus. Cet exemple fait donc ressortir la 'plasticité' du classement.

Si les notions binaires de thème-rhème et de topic-focus présentent des similitudes et peuvent recouvrir les mêmes segments de phrase, elles ne sont cependant pas interchangeables. Malgré les ressemblances, qui peuvent prêter à confusion, il importe de bien les tenir séparées car elles relèvent de deux niveaux d'analyse différents (voir aussi Nølke 1983 : 149). La bipartition thème-rhème appartient au niveau de la phrase et fait partie de l'analyse syntaxique

alors que la division topic-focus se situe au niveau de l'énoncé. La désignation du focus⁸⁷ dépend donc du contexte discursif (Nølke 1983 : 153).

Nølke introduit aussi la notion de **domaine de focalisation neutre**. C'est un concept syntaxique, et son étendue correspond à la partie rhématique de la phrase :

«[Le domaine de focalisation neutre] s'étend du verbe sémantique [...] jusqu'au dernier segment tonique » (Nølke 1994 : 133, 173).

Le domaine de focalisation neutre est donc une structure invariable, qui coïncide linéairement avec le rhème, alors que la désignation du focus est variable en fonction du contexte énonciatif.

3.2 Délimitation du domaine de focalisation danois

Même si la théorie de focalisation de Nølke se concentre principalement sur la manifestation de la focalisation en français, elle présuppose que la focalisation repose essentiellement sur les mêmes principes à travers les langues mais que sa manifestation linguistique concrète puisse se traduire de différentes manières (Nølke 2006 : 79, 1983 : 157). Les moyens de focalisation (morphologique, syntaxique, lexicale, accentuelle) ne sont pas forcément les mêmes en français et en danois mais le domaine de focalisation (neutre) recouvre *grosso modo* le même segment de phrase. La **définition formelle** du domaine de focalisation proposée dans Hansen & Heltoft (2011) pour le danois est ainsi analogue à la définition apportée par Nølke (1994) :

”FOKUSDØMÆNET er identisk med indholdsfeltets led fra og med verballedet.” (Hansen & Heltoft 2011: 1731)
(*Le domaine de focalisation est identique aux constituants de la case de contenu à partir du verbe inclu.*)

En danois, le domaine de focalisation se restreint concrètement à la case de contenu (voir aussi Hansen & Heltoft 2011 : 78-79, 323, 1731, 1742-44, Heltoft 2005b : 115, Heltoft 1999 : 41). Cependant, il est précisé « à partir du verbe inclus ». Cette précision semble *a priori* redondante parce que la position V fait partie de la case de contenu, qu'elle soit occupée ou vide. Sachant que le verbe sémantique (cf. la définition de Nølke) occupe soit la position v

⁸⁷ Nølke emploie le terme 'foyer' comme synonyme de 'focus' dans Nølke 1983 et 1994 (p. 128). Dans Nølke 2006, le terme de 'foyer' est remplacé par 'focus'.

dans la case de nexus soit la position *V* dans la case de contenu, la définition de Heltoft prête à croire que le domaine de focalisation est délimité en fonction de la position du verbe sémantique⁸⁸. C'est-à-dire que le domaine de focalisation est délimité à la case de contenu dans le premier schéma et à tout le prédicat phrastique (ce qui correspond linéairement au rhème) dans le deuxième schéma (les domaines sont marqués en gris) :

Le fondement	La case de nexus				La case de contenu		
X	v	n	l	a	V	N	A
Marie 'Marie'	har 'a'			ikke 'pas'	sendt 'envoyé'	brevet. 'la lettre'.	

Traduction : Marie n'a pas envoyé la lettre.

Le fondement	La case de nexus				La case de contenu		
X	v	n	l	a	V	N	A
Marie 'Marie'	sendte 'a envoyé'			ikke 'pas'		brevet. 'la lettre'.	

Traduction : Marie n'a pas envoyé la lettre.

Je pense que cette délimitation touche à un problème de fond. En grammaire générative aussi, le VP (ce qui correspond à la case de contenu) est d'ordinaire qualifié de domaine de focalisation mais, comme l'a remarqué Holmberg, il serait plus correct de le délimiter au TP (ce qui correspond au prédicat phrastique en entier) (Holmberg 1999 : 23).

La définition exacte du domaine de focalisation (inclusion ou exclusion d'un verbe placé dans la case de nexus) a en effet des répercussions directes sur mon analyse du décalage pronominal qui se heurte, de nouveau, à la notion de périphérie. Si le verbe est inclu dans le domaine de focalisation neutre, le pronom décalé *ham* se trouve alors dans une position non-périphérique entre le sujet postverbal *Marie* et la négation *ikke* :

Le fondement	La case de nexus				La case de contenu		
X	v	n	l	a	V	N	A
Hvorfor 'Pourquoi'	afslørede 'a dénoncé'	Marie 'Marie'	ham 'le'	ikke 'pas'			

⁸⁸ Il n'y a d'ordinaire pas ce problème de délimitation dans la phrase subordonnée, cf. :

...at Marie ikke sendte brevet.

'...que Marie pas a envoyé la lettre.

(...que Marie n'a pas envoyé la lettre.)

Traduction : Pourquoi Marie ne l'a-t-elle pas dénoncé ?

Tout le problème de délimitation du domaine de focalisation provient de l'hésitation à inclure ou exclure le verbe sémantique, en l'occurrence *afslørede* ('a dénoncé'), placé à l'intérieur du prédicat phrastique mais à l'extérieur de la case de contenu dans la phrase principale. Le domaine de focalisation neutre correspond donc :

- soit au prédicat phrastique (ce qui inclut le verbe fini).
- soit à la case de contenu (ce qui exclut le verbe fini).

Ces deux délimitations reflètent probablement le statut hybride⁸⁹ du verbe qui est composé d'une partie grammaticale (AUX) et d'une partie sémantique (la racine verbale)⁹⁰. Dans la phrase principale en (616), le verbe composé *har...afsløret* ('a...dénoncé') montre de manière explicite cette bipartition qui est directement reliée à la position de l'auxiliaire (*har*) dans la case de nexus et la position du verbe principal (*afsløret*) dans la case de contenu :

(616) Marie har ikke afsløret ham.
'Marie a pas dénoncé le'
(Marie ne l'a pas dénoncé.)

La séparation entre la case de nexus et la case de contenu ressort donc plus nettement en présence d'un verbe composé (Diderichsen 1941 : 35-36, voir aussi Heltoft 1986 : 108-9).

En cas de verbe non-composé, les deux composantes, grammaticale et sémantique, sont synthétisées en un seul mot *afslørede* ('a dénoncé') dans la case de nexus alors que ce verbe appartient, de par son poids *sémantique*, à la case de *contenu* :

(617) Marie afslørede ham ikke.
'Marie a dénoncé le pas'
(Marie ne l'a pas dénoncé.)

Il existe par ailleurs une différence importante entre la partie grammaticale et la racine sémantique. La première *évite* la focalisation alors que la dernière *attire* la focalisation. Cela explique vraisemblablement pourquoi les verbes lexicaux, de par leur statut de verbes sémantiques, tombent facilement et fréquemment (voir aussi Hansen & Heltoft 2011 : 1732) sous la portée du focus malgré une position à l'extérieur de la case de contenu. Quand le

⁸⁹ C'est probablement à ce statut hybride que Heltoft fait référence lorsqu'il décrit le verbe en seconde position comme ambigu (Heltoft 1992 : 48).

⁹⁰ Cette analyse s'inspire d'une discussion avec Henning Nølke.

verbe fini dans la case de nexus est focalisé, il s'agit cependant d'une forme de focalisation spécialisée (cf. Nølke 1994 pour cette notion), ce qui permet d'écarter le verbe fini du domaine de focalisation neutre.

3.2.1 Focalisation neutre et focalisation spécialisée

Dans les langues germaniques, et en l'occurrence le danois, focalisation et intonation sont très liées. Il est en effet possible de mettre l'accent sur presque n'importe quel constituant de la phrase (Nølke 1983 : 157, Nølke & Korzen 2005 : 31). L'accentuation à elle seule suffit à faire 'rentrer' et 'sortir' les constituants de la focalisation. C'est ainsi que les pronoms atones (décalés ou non), par le biais de leur déficience prosodique, échappent à la focalisation mais pas forcément au domaine de focalisation. Autrement dit, ils peuvent apparaître à l'intérieur du domaine de focalisation sans se trouver dans la portée de la focalisation.

L'accentuation est permise partout dans la phrase, d'où l'importance de faire la distinction entre la focalisation neutre (non-marquée) et la focalisation spécialisée⁹¹ (marquée), sans quoi la phrase entière serait considérée comme un grand domaine de focalisation.

À l'instar des pronoms, le verbe fini est tantôt inclus dans la portée de la focalisation (par accentuation) et tantôt exclu (par désaccentuation). La focalisation du verbe fini, du sujet ou d'un constituant au fondement (en bref les constituants à gauche de la négation) sont des formes de focalisation marquée (Heltoft 2005b : 116). Si la focalisation du sujet et du verbe constitue une focalisation marquée – donc spécialisée –, le sujet et le verbe fini ne font pas partie du domaine de focalisation *neutre* qui se restreint, par conséquent, à la case de contenu délimitée par la négation (ou un autre adverbe de phrase) qui s'y rapporte.

La négation est primordiale pour l'analyse du décalage pronominal, et ceci pour deux raisons. D'une part, la présence de la négation certifie que le pronom atone décalé et le pronom tonique non-décalé occupent deux positions syntaxiques différentes, ce qui prouve un décalage réel et observable entre ces deux positions. D'autre part, la négation *ikke* s'associe au focus le mettant en évidence :

- (618) Hun læste ikke 'avisen.
'Elle lisait pas le journal'
(Elle ne lisait pas le journal.)

⁹¹ Au domaine de focalisation neutre (obligatoire) s'ajoute le domaine de focalisation spécialisée (facultative) qui peut s'y superposer (Nølke 2006 :74, 1994 :134, 137, Nølke & Korzen 2005 :35).

- (619) Hun 'læste ikke 'avisen (hun bladrede den kun igennem).
 'Elle lisait pas le journal'
 (Elle ne lisait pas le journal (elle le feuilletait seulement)).

La négation *ikke* ('pas') porte soit sur *læste...avisen* ('lisait...le journal') (cf. (619)) soit sur *avisen* ('le journal') (cf. (618)) en fonction du contexte. Si le focus porte sur *læste...avisen*, la négation est alors entourée de deux constituants focalisés mais (et ceci est important) ils ne sont pas le résultat d'un seul et même procédé de focalisation. L'objet *avisen* constitue le focus neutre (dans une interprétation par défaut) alors que la focalisation accentuelle du verbe *læste* constitue une focalisation spécialisée. C'est en effet une focalisation de contraste qui se rajoute à la focalisation neutre⁹².

On remarquera que la pronominalisation de *avisen* et le décalage du pronom dans la case de nexus entraînent la focalisation obligatoire du verbe *læste* qui est, dès lors, le seul constituant à contenu sémantique dans la phrase :

- (620) Hun 'læste den ikke.
 'Elle lisait le pas'
 (Elle ne le lisait pas.)

Outre la focalisation du verbe, il existe une configuration syntaxique qui sert à focaliser un sujet placé dans la case de contenu. Il est ainsi possible d'insérer un adverbe de phrase à gauche du sujet postverbal, ce qui entraîne une extension du domaine de focalisation vers la gauche :

Case de fondement	Case de nexus				Case de contenu		
	v	a	n	a	V	N	A
Hvor	er		Lone	egentlig			
Hvor 'Où'	er 'est	egentlig 'donc'	Lone 'Lone'				

(Hansen & Heltoft 2011 : 1745)

Traduction :

- Où est Lone donc ?
- Où est donc Lone ?

⁹² Cf. Nølke : « Dans la langue parlée, la focalisation de contraste est toujours assistée de l'accentuation d'insistance plus ou moins forte se superposant à la structure focale déjà créée. » (Nølke 2006 : 70).

Le domaine de focalisation inclut le sujet postverbal *Lone* qui, par conséquent, tombe sous la portée de l'adverbe de phrase *egentlig* ('donc') (par focalisation spécialisée) avec des répercussions directes sur l'interprétation du sujet *Lone* qui est mis en exergue. Cet ordre est également illustré dans l'exemple suivant (de Hansen & Heltoft 2011 : 1744) :

- (621) I denne sag har så Ole haft markante synspunkter.
'Dans cette affaire a alors Ole eu tranchés points de vue'
(Dans cette affaire c'est Ole qui a eu des points de vue tranchés.)

La pronominalisation du sujet *Ole/Lone* rend cependant l'extension du domaine de focalisation agrammaticale (cf. (622) (623)) parce que les pronoms atones sujets ne supportent pas d'être placés sous la portée directe de l'adverbe de phrase :

- (622) *Hvor er egentlig _ohun?
('Où est donc elle')

- (623) *I denne sag har så _ohan haft markante synspunkter.
'Dans cette affaire a alors il eu tranchés points de vue'
(*Dans cette affaire c'est il qui a eu des points de vue tranchés.)

Pour rendre les phrases grammaticales, l'adverbe de phrase doit maintenir sa position habituelle, à droite du pronom sujet atone :

- (624) Hvor er _ohun egentlig ?
('Où est-elle donc ?')

- (625) I denne sag har _ohan så haft markante synspunkter.
'Dans cette affaire a il alors eu tranchés points de vue'
(Dans cette affaire, il a eu des points de vue tranchés.)

À l'instar des pronoms atones objets, les pronoms atones sujets ne peuvent pas apparaître à la droite immédiate d'un adverbe de phrase où ils se trouvent sous sa portée.

Les exemples soulevés ici soulignent l'utilité de distinguer entre la focalisation neutre et la focalisation spécialisée. Qui plus est, la distinction entre ces deux procédés de focalisation permet de consolider la position de la négation (ou un autre adverbe de phrase) comme ligne de partage entre l'arrière-plan et le domaine de focalisation neutre, conformément à Heltoft (1992).

3.2.2 La démarcation topologique de la négation

Dans le schéma topologique de Diderichsen, le verbe est considéré comme l'élément central de l'analyse syntaxique et sémantique. Dans une version révisée du schéma, Heltoft désigne la négation comme l'élément central de l'analyse topologique⁹³. Autrement dit, la position *a* occupée par la négation (ou un autre adverbe de phrase) constitue la démarcation topologique de la phrase (Heltoft 1992, 1995 : 152; 1999 : 41, 2005b : 117-8) :

"Danish is topologically organized around what turns out to be the central informational boundary, that between the focus domain (to the right of the négation) and the neutral (non-focus) domain." (Heltoft 1992 : 40)

Il peut sembler paradoxal d'attribuer à la négation ce rôle fondamental. Contrairement au verbe, la négation n'est pas toujours présente. Cependant, la *position* de la négation est toujours présente, qu'elle soit occupée ou vide (voir aussi Nølke 2006 : 69). Il y a donc les mêmes possibilités de focalisation neutre dans une phrase avec ou sans négation :

(626) Hun læste (ikke) avisen.
'Elle lisait (pas) le journal'
(Elle (ne) lisait (pas) le journal.)

Sans égard à la présence ou à l'absence de la négation *ikke*, cette phrase contient le même focus neutre : *avisen*. La négation matérialise donc la démarcation du domaine de focalisation neutre constitué par la case de contenu (Hansen & Heltoft 2011 : 1743, 1755).

Sur la base de la délimitation du domaine de focalisation à la case de contenu et sur la base de l'établissement de la position de la négation comme le démarqueur et le modificateur de ce domaine, les éléments sont en place pour expliquer l'emplacement exact des pronoms décalés :

En l'absence d'hôte phonologique potentiel dans le domaine de focalisation, les pronoms atones sont décalés à la périphérie gauche de ce domaine.

Cette explication rappelle la théorie de Togeby qui explique le décalage pronominal comme un moyen d'échapper à la portée de la négation (Togeby 2003 : 169). Togeby cherche à rendre compte de la signification de cette position singulière (2001 : 99, 102). Seulement, le décalage pronominal est une règle purement automatique. Le pronom atone, qu'il soit placé à

⁹³ Heltoft décrit la négation comme le 'pivot' topologique de la phrase (1992, 2005b)

l'intérieur ou à l'extérieur du domaine de focalisation, ne change rien à l'interprétation de celui-ci :

(627) Marie har ikke afsløret ham.
'Marie a pas dénoncé le'
(Marie ne l'a pas dénoncé.)

(628) Marie afslørede ham ikke.
'Marie a dénoncé le pas'
(Marie ne l'a pas dénoncé.)

Le décalage pronominal est donc foncièrement insignifiant⁹⁴. Les pronoms étant dépourvus de contenu lexical, il s'ensuit qu'il n'y a pas de différence interprétationnelle entre un pronom décalé et un pronom atone non-décalé. Ils appartiennent, de par leur statut, au topic (l'information connue), ce qui explique leur affiliation naturelle à l'arrière-plan de la phrase.

3.3 La relique d'une syntaxe révolue

S'il n'y a pas de différences interprétationnelles associées au décalage du pronom, il existe cependant des constituants à contenu lexical dont la position (à gauche ou à droite de l'adverbe de phrase) est directement corrélée à une différence d'interprétation sémantique. Il s'agit d'adverbes qui changent de sens selon qu'ils se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur de la portée d'un autre adverbe de phrase. C'est ainsi qu'une différence interprétationnelle de l'adverbe de manière *sikkert* ressort clairement dans les exemples suivants :

(629) Du kører ikke 'sikkert.
('Tu ne conduis pas sûrement')

(630) Du kører ,sikkert ikke.
('Tu ne conduis sans doute pas') (adapté de Heger 1996 : 117)

Dans la position focalisée (à droite de la négation), *sikkert* prend sa pleine valeur sémantique ('sûrement') alors que dans la position non-focalisée (à gauche de la négation), *sikkert* prend le sens de 'probablement'. Il en va de même pour *nok* qui signifie 'suffisamment' ou 'probablement' selon la position par rapport à la négation :

(631) Du arbejder ikke 'nok.

⁹⁴ Seule la désaccentuation du pronom est corrélée à une différence interprétationnelle, cf :
Hun så ham ikke. vs. Hun så ikke ham.
(Elle ne l'a pas vu.) vs. (Elle ne l'a pas vu lui.)

(‘Tu ne travailles pas suffisamment’)

- (632) Du arbejder ,nok ikke.
(‘Tu ne travailles probablement pas’) (adapté de Heger 1996 : 122)

Les adverbes *sikkert* et *nok* changent ainsi de valeur sémantique en fonction de la position occupée par rapport à la négation.

Dans le même ordre d’idées, les compléments circonstanciels de temps et de lieu peuvent apparaître à plusieurs endroits dans la phrase – au début, au milieu ou à la fin de la phrase. Ces compléments circonstanciels ne changent pas de signification comme *sikkert* et *nok* mais ils changent de statut thématique/rhématique selon leur position. Au milieu de la phrase, dans la position *a*, ils occupent soit une position à gauche de la négation (en position thématique), soit à droite de la négation (en position de focalisation). Ils sont ainsi associés au topic ou au focus respectivement (exemples de Hansen & Heltoft 2011 : 1612, 1748-51 Heltoft 1999 : 35) :

- (633) Man har på nuværende tidspunkt **ikke** ønsket at afhøre departementschefen.
‘On a à l’heure actuelle pas souhaité interroger le directeur du ministère’
(On n’a, à l’heure actuelle, pas souhaité interroger le directeur du ministère.)
- (634) Man har **ikke** på nuværende tidspunkt ønsket at afhøre departementschefen.
‘On a pas à l’heure actuelle souhaité interroger le directeur du ministère’
(On n’a pas à l’heure actuelle souhaité interroger le directeur du ministère.)

Ces exemples montrent explicitement la corrélation entre la position (sous ou en dehors de la portée de l’adverbe de phrase) et l’interprétation du complément circonstanciel en tant que constituant à l’arrière-plan ou au premier plan.

Selon une étude intéressante de Heltoft (2005a), le rapport entre position et interprétation des compléments circonstanciels serait la relique d’une syntaxe révolue du vieux danois où justement la structure informationnelle avait une grande influence sur la distribution des constituants de la phrase (Heltoft 2005a, 1995 : 164). La position à gauche ou à droite de l’adverbe de phrase était corrélée à la structuration thème-rhème. C’était un principe général qui ne se limitait pas aux seuls constituants ‘légers’ comme les pronoms *mic thæt* (‘me le’) (cf. (635)) car même des constituants ‘lourds’ comme le nom lexical *thæn harm* (‘ce mépris’) (cf. (636)) pouvaient occuper la position à gauche de la négation *æi* (‘pas’) en vieux danois (exemples de Heltoft 2005a : 152) :

- (635) *Æn wilt thu mic thæt æi sighæ ac scal giuæ thit kiøt undæ diur at ætæ*
 'mais veux tu me le pas dire je vais donner ta chair méchants animaux à dévorer'
 (mais si tu ne me le dis pas, je donnerai ta chair à dévorer aux bêtes féroces.)
- (636) *Julianus gat thæn harm æi længær thold.*
 'Julianus pouvait ce mépris plus supporter'
 (Julianus ne pouvait plus supporter ce mépris.)

En vieux danois, les constituants étaient ainsi placés en fonction de leur statut dans la hiérarchie interprétationnelle, selon leur degré d'informativité, et non en raison de leur fonction syntaxique (Heltoft 2005a : 151). Le décalage des compléments circonstanciels et des pronoms atones ont en commun qu'ils trouvent leur motivation première dans la structuration informationnelle de la phrase (voir Heltoft 2005a : 146, 151, 157, 159-160 1999 : 42).

Le parallèle entre le décalage pronominal et le décalage des compléments circonstanciels est mis en évidence dans ce schéma :

Arrière-plan	Adverbe de phrase (la négation)	Premier plan ⁹⁵
Pronom atone	<i>ikke</i>	Pronom tonique
Compl. circ.	<i>ikke</i>	Compl. circ.

(Adapté de Heltoft 2005a : 157)

C'est à la lumière de la diachronie que le décalage pronominal prend sens véritablement. En danois moderne, la position à gauche de la négation s'est spécialisée et est ciblée uniquement par les pronoms atones. La position décalée est donc une relique d'une structure syntaxique ancienne, et le décalage pronominal est devenu (par réinterprétation) une règle d'enclise (Heltoft 1995 : 164, 1999 : 43, 2005a : 161, 163).

3.3.1 Bilan

En vieux danois, le décalage au sens large était corrélé à une différence interprétationnelle (Heltoft 1999 : 42-3, Hansen & Heltoft 2011 : 1755). Les objets en général (noms et pronoms) pouvaient être décalés vers la gauche en fonction de la structuration informationnelle. C'était là la motivation première (historique) au décalage : occuper une position non-focalisée qui

⁹⁵ Cela vaut pour un constituant placé à la droite immédiate de la négation (Heltoft 2005a : 151). Le pronom atone est exclu de cette position.

correspondait au statut thématique des pronoms atones. À l'origine, le décalage pronominal est né de ce principe général de structuration phrastique bien que le décalage pronominal ne soit pas corrélé à une différence interprétationnelle. Le pronom *atone* a la même 'signification', qu'il soit placé dans la case de contenu ou dans la case de nexus. De par sa seule désaccentuation, le pronom est non-focalisé, et fait partie des constituants thématiques. Grâce à ce statut atone et thématique, il échappe dans tous les cas à la focalisation.

3.4 Le statut syntaxique du domaine de focalisation (retour sur la théorie de Klavans)

Les paramètres de la 'dominance' (P1) et de la 'succession' (P2) sont de nature syntaxique. Ils doivent définir la position syntaxique exacte des pronoms décalés. La fonction topologique de la négation (ou un autre adverbe de phrase) comme ligne de partage entre l'arrière-plan et le premier plan a conduit à la validation de l'hypothèse C, c'est-à-dire que la phrase (ni le verbe ni le nexus) constitue le domaine de la cliticisation. À l'intérieur du domaine de cliticisation, le domaine de focalisation est désigné comme hôte syntaxique. C'est par rapport à cet hôte syntaxique que le pronom décalé est positionné. Dans le contexte du décalage pronominal, cet hôte est identifié comme la suite [NÉG. + le domaine de focalisation] illustrée par l'exemple suivant :

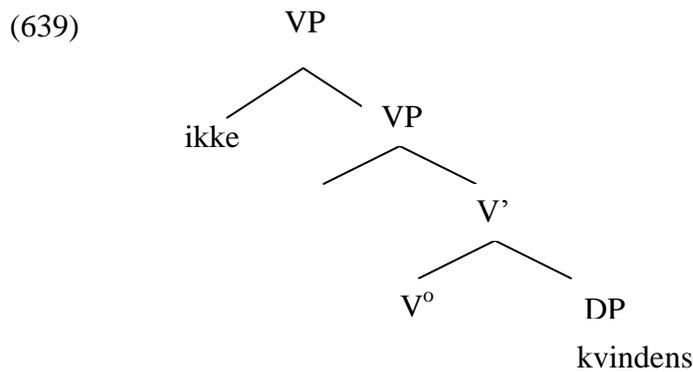
- (637) Politiet afslørede [[mandens vidneudsagn som falsk] men [ikke kvindens]].
 'La police dévoila [l'homme.GÉN témoignage comme faux] mais [pas la femme.GÉN]'
 (La police dévoila le témoignage de l'homme comme faux mais pas celui de la femme.)

L'objet [*mandens vidneudsagn som falsk men ikke kvindens*] est constitué d'une coordination de deux VP/cases de contenu, [*mandens vidneudsagn som falsk*] et [*ikke kvindens*]. Le critère syntagmatique de la suite [*ikke kvindens*] est donc rempli selon le test de la coordination. Ce statut syntagmatique n'est cependant pas reflété dans le schéma topologique (structure aplatie) où la négation apparaît dans la case de nexus bien qu'elle porte sur la case de contenu. La représentation schématique du domaine de cliticisation se résume à la suite linéaire :

- (638) La position *a* + La case de contenu

Or, cette suite linéaire relève de deux niveaux d'analyse différents (position et case) et ne dit rien sur le rapport de modification que la négation entretient avec la case de contenu (le

domaine de focalisation). Selon la représentation linéaire, la négation est détachée du domaine de focalisation. Le rapport de modification se reflète cependant clairement dans une représentation arborescente (structure hiérarchique) où la négation est adjointe au syntagme verbal (VP). Dans l'arbre génératif, la négation est, sans ambiguïté, incluse dans le domaine de focalisation constitué par le syntagme verbal. La représentation structurelle de la deuxième partie de la coordination [*ikke kvindens*] ('pas celui de la femme') se présente ainsi :



La négation est rattachée au syntagme verbal par adjonction. Il est donc possible, conformément à la théorie de Klavans, de soutenir le statut syntagmatique de l'hôte syntaxique constitué par le domaine de focalisation.

4. La fixation des paramètres

Le domaine de *cliticisation* est constitué de la phrase à la périphérie de laquelle le domaine de *focalisation* (démarqué et modifié par la négation) est désigné comme hôte syntaxique au décalage pronominal. Le pronom décalé est placé à la périphérie gauche de son hôte syntaxique, et il est rattaché par enclise à son hôte phonologique. Selon cette analyse, il est donc possible de maintenir la notion de périphérie sur tous les niveaux de l'analyse :

Domaine de cliticisation : <i>la phrase</i>				
	Hôte phonologique		Hôte syntaxique : <i>le domaine de focalisation</i>	
			La position <i>a</i>	La case de contenu
Marie 'Marie'	så 'a vu'	hende 'la'	ikke 'pas'	-

Traduction :

- Marie ne l'a pas vue.

Le décalage place le pronom atone en position FINALE (P1) par rapport au domaine de cliticisation constitué par la phrase. Dans cette position finale, le pronom décalé occupe une position AVANT (P2) le domaine de focalisation qui fait office d'hôte syntaxique. Le pronom est ENCLITIQUE (P3) à son hôte phonologique. Les paramètres se résument ainsi :

Domaine de cliticisation : la phrase.

- P1 : FINAL (à la périphérie droite de la phrase)
- P2 : AVANT (à la périphérie gauche du domaine de focalisation)
- P3 : ENCLITIQUE (à la périphérie droite de l'hôte phonologique)

Le décalage pronominal est l'exemple d'un rattachement bidirectionnel. Autrement dit, le rattachement syntaxique (P2) et le rattachement phonologique (P3) ne coïncident pas (les crochets indiquent les hôtes respectifs) :

- (640) Marie [sâ] hende [ikke]. [hôte phonologique ≠ hôte syntaxique]
'Marie a vu la pas'
Marie ne l'a pas vue.

Le décalage pronominal est ainsi qualifié de type 3 selon la typologie tripartite établie dans le présent travail⁹⁶. L'intégration du décalage pronominal avec les trois autres types se présente ainsi :

- Type 1 : cliticisation lexicale → les pronoms atones français⁹⁷.
- Type 2 : cliticisation syntagmatique → le marqueur du génitif danois.
- Type 3 : cliticisation phrastique → les clitiques serbo-croates.
→ le décalage pronominal.

⁹⁶ Dans la typologie de Klavans, les clitiques en nganhcara (langue australienne) présentent une paramétrisation identique au décalage pronominal (Klavans 1985 : 103-5).

⁹⁷ Comme il ressort du tableau, une seule catégorie – les pronoms atones français (type 1) – peut adopter deux valeurs paramétriques totalement opposées (avant-après/proclise-enclise), selon que le verbe soit à l'impératif ou non.

	Domaine de cliticisation							
P1 :	Position initiale				Position finale			
P2 :	Avant		Après		Avant		Après	
P3 :	Enclise	Proclise	Enclise	Proclise	Enclise	Proclise	Enclise	Proclise
Ex. :		Type 1 (fr.)	Type 2 (da.) Type 3 (s-c.)		Type 3 (da.)		Type 1 (fr.)	

(Adapté de Klavans 1995 : 108-117, 1985 : 103-104)

5. Esquisse d'un tronc diachronique commun (V2/2P)

Le pronom décalé ne cherche pas à obtenir une position en contiguïté avec un hôte spécifique (contrairement à la cliticisation lexicale). Il cherche simplement à *échapper* au domaine de focalisation en l'absence d'hôte potentiel dans la case de contenu. Le décalage pronominal est ainsi déclenché par un principe de 'dernier recours' (*éviter* de se trouver sous la portée directe de la focalisation) (cf. Chomsky 1993 : 33 pour la notion *last resort*, voir aussi Holmberg 1999 : 36). Ce principe rappelle la loi de Tobler-Mussafia (*éviter* d'apparaître à l'initiale linéaire absolue de la phrase) qui s'appliquait également aux pronoms clitiques dans les anciennes langues romanes (Fontana 1996 : 41) et qui est toujours en vigueur en serbo-croate où elle peut aussi s'interpréter comme une sorte de dernier recours (Halpern 1995 : 4). En français moderne, une relique de cette loi est maintenue dans la construction impérative affirmative où l'enclise pronominale est obligatoire (Barbosa 1996 : 9, Miller & Monachesi 2003 : 84, Hirschbühler & Labelle 2001).

Les trois langues sont également reliées par la loi de Wackernagel qui somme les éléments clitiques d'apparaître en seconde position. D'un point de vue synchronique, les clitiques serbo-croates et les pronoms atones danois entretiennent une relation privilégiée, directement ou indirectement, avec la seconde position de la phrase. En serbo-croate, les clitiques sont placés en seconde position (le paramètre 2P) de manière systématique. En danois, le décalage pronominal présuppose en revanche que le verbe soit placé en seconde position (le paramètre V2). Cette corrélation suggère un lien entre le paramètre V2 (typique des langues germaniques) et les clitiques 2P (typique des langues slaves) (cf. Anderson 1993, 2005 : 177-225, Progovac 2005). L'inclusion de la diachronie permet d'étendre cette corrélation au français. L'ancien français était en effet une langue V2 comme les langues germaniques. La

perte progressive de ce statut a conduit les pronoms français à passer d'une orientation positionnelle spécifique (2P) à un hôte lexical spécifique (V) (voir aussi Miller & Monachesi 2003 : 83-84, de Dardel 1999 : 320-322, Pusch 1999 : 383). Le français réunissait autrefois le statut V2 et la propriété 2P. Un détour diachronique par l'ancien français permet dès lors de faire ressortir ce lien qui demeure dissimulé dans une étude synchronique, et qui témoigne d'une origine commune – l'indo-européen.

Ces liens qui se tissent entre les langues mériteraient plus d'approfondissements. On pourrait notamment se demander si la désaccentuation du verbe par le biais de l'accentuation unitaire en danois moderne ne serait pas à mettre en relation avec le fait qu'en indo-européen le verbe était désaccentué en V2⁹⁸?

⁹⁸ Anderson (1993 :70) mentionne le fait que le verbe était désaccentué en position V2 en indo-européen.

Conclusion générale

Cette thèse est construite autour de deux grands axes qui ont servi de fils conducteurs à l'argumentation : est-ce que le décalage pronominal danois constitue une forme de cliticisation ? Et, le cas échéant, de quel type de cliticisation s'agit-il ?

Si les pronoms atones danois sont qualifiés d'éléments clitiques, c'est principalement par le biais de leur propriété distributionnelle particulière qui se manifeste dans le décalage pronominal. Le décalage pronominal est analysé comme une forme de cliticisation et mis en comparaison avec d'autres phénomènes de cliticisation illustrés par les pronoms atones français (à fonction non-sujet), le marqueur du génitif danois et les clitiques serbo-croates. Il s'est avéré que loin de constituer un phénomène isolé, le décalage pronominal relève en fait d'un phénomène général lié au principe du poids (cf. la loi de Behagel). La distribution des pronoms clitiques sont régis par ce principe qui tend à placer les constituants 'légers' dans la partie thématique de la phrase. Ainsi, toutes les formes de 'décalage' vers la gauche traitées dans le présent travail trouvent leur raison d'être dans ce principe fondamental de la structuration informationnelle de la phrase.

Le marqueur du génitif (type 2) diffère des pronoms car il ne s'agit pas d'une proforme argumentale. Sa distribution ne relève pas de la segmentation thème-rhème au niveau phrastique. Il sert de délimitation dans une 'segmentation' possesseur-possédé au niveau syntagmatique.

Ces éléments clitiques, qu'il s'agisse des pronoms ou du marqueur du génitif, sont sujets à une distribution particulière, ce qui les qualifie de clitiques spéciaux (au sens de Zwicky 1977). Ils sont déficients prosodiquement (et dès lors non-focalisables), et ils présentent des défaillances syntaxiques, ce qui se traduit par leur incapacité à être modifiés, coordonnés et isolés. La qualification de mot indépendant est dès lors exclue bien qu'ils remplissent un rôle syntaxique non négligeable, à savoir combler les critères sélectionnels du verbe. Parmi les propriétés qui relèvent de la morphologie, les éléments clitiques (excepté le marqueur du génitif) s'accumulent dans des séquences à ordre fixe. Ces séquences sont particulièrement idiosyncratiques en français tandis que les séquences en danois sont soumises aux mêmes restrictions d'ordre (COI-COD) que les noms. Les restrictions d'ordre et de co-occurrence imposées aux séquences des pronoms atones français ne trouvent guère d'explication syntaxique. Pour ce qui est des propriétés morphophonologiques, les pronoms atones français en proclise peuvent prendre forme (par la liaison et l'élision) en fonction du son initial (consonantique / vocalique) de l'hôte verbal, et l'enclise peut conduire à la redistribution

accentuelle de l'unité formée par le verbe et les pronoms. Les pronoms sont dès lors entièrement incorporés dans cette unité à l'intermédiaire du mot et du syntagme. En danois, le *stød* enclitique montre, quand il a lieu, que les pronoms ont également accès à la structure morphophonologique de leur hôte. Ce sont là des signes audibles de l'intégration prosodique des pronoms atones français et danois. Contrairement aux pronoms, le marqueur du génitif danois n'occasionne pas d'alternances de *stød*, ce qui signifie qu'il n'a pas accès à la structure morphophonologique de son hôte : il est simplement juxtaposé à celui-ci.

Deux critères sont particulièrement révélateurs du statut hybride/croisé (mi-morphologique mi-syntaxique) des éléments clitiques. Il s'agit de la portée structurelle et de la sélection. Malgré la dépendance prosodique et les déficiences syntaxiques, le clitique est pourvu d'une portée structurelle qui dépasse d'ordinaire le mot auquel il est prosodiquement incorporé. La portée large de l'élément clitique est une condition préalable à la faible sélection – autre propriété typique des clitiques. Cette portée large lui attribue la capacité de s'appuyer sur un hôte *phonologique* avec lequel il n'entretient pas forcément de lien sémantique ou syntaxique, mais qui est compris par un constituant syntaxique plus large servant d'hôte *syntactique*. C'est ainsi que le marqueur du génitif peut apparaître à la périphérie d'un syntagme possesseur bien que le possesseur 'réel' se trouve au milieu du syntagme (cf. le noyau). La portée large et la faible sélection ont également été observées pour les pronoms atones danois et les clitiques serbo-croates. Par contre, les pronoms atones français, fortement grammaticalisés, se distinguent justement sur ces deux critères. Ils sont pourvus d'une portée étroite et sont très sélectifs. Ces deux critères pointent (avec les propriétés morphophonologiques) dans la même direction. Les pronoms français se prêtent davantage à une analyse morphologique que syntaxique. Aussi, sur ces critères, les pronoms atones danois se montrent plus clitiques que les pronoms atones français. Les déficiences syntaxiques et les propriétés morfo(phono)logiques, associées à la syntaxe particulière et à la faible sélection des pronoms atones danois, témoignent de leur statut intermédiaire entre affixe et mot indépendant, et *a fortiori* clitique. La classification typologique du décalage pronominal a permis d'affiner cette analyse en déterminant, de manière plus précise, le degré de cliticisation des pronoms atones danois par rapport aux pronoms atones français, au marqueur du génitif danois et aux clitiques serbo-croates.

L'approche contrastive a fait ressortir des similitudes et des différences entre les quatre phénomènes de cliticisation qui ont été considérés dans ce travail. Sur la base de la

comparaison, il s'est avéré que les pronoms atones français et les pronoms atones danois représentent des clitiques qui se situent dans les marges de cette catégorie. Les premiers sont en passe d'acquérir le statut d'affixe tandis que les derniers se rapprochent plus des mots indépendants. Entre ces deux extrêmes, se trouvent le marqueur du génitif et les clitiques serbo-croates qui constituent des clitiques prototypes car ils possèdent en effet toutes les propriétés du clitique.

La classification typologique distingue trois types de cliticisation (lexical / syntagmatique / phrastique) qui recourent les familles linguistiques traditionnelles (germanique / romane / slave). À travers cette classification typologique se sont dégagés des parallèles tout à fait remarquables entre les langues. D'une part, de fortes ressemblances ont été relevées entre le français et le macédonien, de la distribution générale des clitiques jusqu'aux restrictions idiosyncratiques sur la co-occurrence des pronoms dans les séquences. D'autre part, l'analyse du décalage pronominal danois a permis un rapprochement avec les clitiques serbo-croates. À la différence des clitiques français et macédoniens, les clitiques serbo-croates et les pronoms décalés danois ne ciblent pas un *hôte lexicale spécifique* mais une *position syntaxique spécifique*. Ils ne relèvent dès lors pas de la cliticisation lexicale (type 1) mais de la cliticisation phrastique (type 3). Si le décalage pronominal est d'ordinaire comparé à la cliticisation pronominale française, il se rapproche néanmoins davantage, d'un point de vue analytique, des clitiques serbo-croates. Le domaine de cliticisation est donc le même bien que les deux langues soient soumises à une paramétrisation différente. Les clitiques serbo-croates se placent systématiquement en seconde position alors que le décalage pronominal doit respecter la topologie phrastique du danois, ce qui le restreint à des contextes syntaxiques précis. Le décalage pronominal constitue ainsi une exception idiosyncratique aux règles distributionnelles générales non seulement des noms mais aussi des pronoms atones eux-mêmes.

Résumé en français

Cette thèse traite du décalage pronominal en danois. Ce phénomène décrit le décalage du pronom atone *den* ('le') dans une position à gauche de l'adverbe de phrase *ikke* ('pas') par rapport à la position du nom correspondant *avisen* ('le journal') qui est placé à droite de *ikke*, cf. :

- (1) Marie læste den ikke hver dag.
'Marie lisait le pas tous les jours'
(Marie ne le lisait pas tous les jours.)
- (2) Marie læste ikke avisen hver dag
'Marie lisait pas le journal tous les jours'
(Marie ne lisait pas le journal tous les jours.)

Cette position particulière en (1) est réservée à un nombre de constituants très restreint. Il s'agit plus précisément des pronoms objets et des pronoms adverbiaux *her* ('y/ici') et *der* ('y/là') de forme atone. Ce phénomène prend sens véritablement lorsqu'il est considéré en parallèle avec d'autres langues où l'on peut également observer un décalage entre la position des pronoms atones et les positions habituellement attribuées aux noms dans la phrase. Loin d'être une particularité danoise, ce phénomène relève d'un principe général (cf. le principe du poids). Ces pronoms à syntaxe particulière (cf. Zwicky 1977) sont qualifiés d'éléments clitiques. Cette thèse argue en faveur d'une analyse clitique du décalage pronominal danois. La comparaison avec d'autres formes de cliticisation montre comment et dans quelle mesure les pronoms atones danois peuvent être qualifiés de clitiques, ce qui m'amène à proposer la typologie tripartite suivante :

Type 1) Cliticisation lexicale

- illustrée par les pronoms atones français.

Type 2) Cliticisation syntagmatique

- illustrée par le marqueur du génitif danois.

Type 3) Cliticisation phrastique

- illustrée par les clitiques serbo-croates.

La comparaison avec ces trois formes de cliticisation permet de cerner les spécificités du décalage pronominal danois pour ensuite définir de quel le type de cliticisation il s'agit. Le présent travail s'inscrit par conséquent dans une approche contrastive.

La thèse est constituée de cinq parties dont voici les grandes lignes.

Première partie :

Cette partie introduit brièvement à la tradition grammaticale danoise ou le schéma phrastique de Diderichsen (1941, 1946) joue un rôle prépondérant. C'est dans cette tradition que s'inscrivent les théories sur le décalage pronominal qui ont été proposées dans le cadre de la grammaire fonctionnelle danoise. Dans ce cadre, c'est en priorité la théorie de Togeby (2001) qui est présentée et discutée.

Dans le cadre de la grammaire formelle, les théories syntaxiques de Holmberg (1986, 1999) et Holmberg & Platzack (1995) sont incontournables.

Deuxième partie :

Cette partie propose une réflexion préthéorique qui met à plat les propriétés types de ces trois catégories : le mot indépendant, le clitique et l'affixe. Cette présentation est détachée des théories avancées sur le décalage pronominal et sert à rassembler les caractéristiques clés de ces catégories afin de déterminer (ultérieurement) le statut des pronoms atones danois entre autres. La discussion montre qu'il est difficile de tracer la ligne de partage, d'une part, entre le mot, le clitique et l'affixe et, d'autre part, entre les domaines syntaxique et morphologique dans lesquels ils agissent. La discussion aboutit à la définition suivante du clitique :

Un CLITIQUE est un élément grammatical et atone qui est syntaxiquement rattaché à un hôte au niveau syntagmatique ou phrastique (marginalelement au niveau lexical) et phonologiquement rattaché à un mot tonique de n'importe quelle appartenance catégorielle.

Troisième partie :

Les propriétés et déficiences des pronoms atones danois, ainsi que les restrictions prosodique, sémantique et syntaxiques sur les pronoms en position décalée, sont analysés à la lumière de la délimitation catégorielle (mot / clitique / affixe). Les pronoms atones danois (à fonction non-sujet) sont qualifiés d'éléments clitiques – statut qui est particulièrement évident dans les phrases à décalage pronominal car une caractéristique saillante des clitiques est leur distribution syntaxique particulière. Or, le décalage des pronoms présuppose l'absence

d'hôtes potentiels (l'adverbe de phrase n'est pas un hôte potentiel en danois standard) dans la case de contenu. C'est pourquoi le décalage pronominal se restreint en général à la phrase principale à verbe non-composé.

Enfin, l'accent est mis sur deux constructions qui sont susceptibles de remettre en cause une analyse clitique du décalage pronominal. Il s'agit de la phrase à prédicat verbal complexe et de l'accentuation unitaire. Ces constructions sont exclues comme des contre-exemples à cette analyse.

Quatrième partie :

Les clitics sont placés à la périphérie d'un domaine de cliticisation qui est constitué d'un mot (cas marginal), d'un syntagme ou d'une phrase. Trois cas de cliticisation sont présentés à tour de rôle. Il s'agit des pronoms atones français, du marqueur du génitif danois et des clitics serbo-croates. Une typologie tripartite est proposée à partir de ces trois cas qui sont emblématiques de la cliticisation lexicale (type 1), de la cliticisation syntagmatique (type 2) et de la cliticisation phrastique (type 3). Le marqueur du génitif danois et les clitics serbo-croate sont désignés comme des exemples de clitics prototypes. Ces clitics disposent d'une distribution syntaxique particulière, d'une faible sélection et d'une portée large. Les pronoms atones français sont moins univoques dans la mesure où ce sont des clitics à traits affixaux forts. Il est montré que le rejet d'une analyse clitique du décalage pronominal danois sur la simple base d'une comparaison avec la cliticisation pronominale française (cas marginal) ne tient pas. Au contraire, si le décalage pronominal est différent de la cliticisation pronominale française, c'est qu'il s'agit de deux types de cliticisation différents.

Cinquième partie :

La cinquième et dernière partie cherche à déterminer de quel type de cliticisation relève le décalage pronominal danois. L'analyse repose sur la théorie de Klavans (1985, 1995) qui propose trois paramètres qui sont requis pour déterminer la position syntaxique et le rattachement phonologique de tout clitic dans n'importe quelle langue. Les trois paramètres sont fixés par rapport au domaine de cliticisation. En vue d'identifier le domaine de cliticisation du décalage pronominal, trois hypothèses sont considérées :

Hypothèse A) : Le verbe (Basbøll 1986a, 1986b)

Hypothèse B) : Le nexus (Heltoft 2011)

Hypothèse C) : La phrase

Les hypothèses A) et B) sont écartées et l'hypothèse C), donc la phrase, est retenue comme le domaine de cliticisation pertinent pour le décalage pronominal. Au premier abord, l'identification de ce domaine semble entrer en conflit avec l'exigence d'une position à la périphérie du domaine de la phrase. D'un point de vue strictement linéaire, le pronom décalé apparaît en effet dans une position médiale à la phrase, cf. :

Le fondement	La case de nexus				La case de contenu		
X	v	n	l	a	V	N	A
Marie	gav		hende	ikke		brevet.	
'Marie'	'a donné'		'lui'	'pas'		'la lettre'	

Traduction :

- Marie ne lui a pas donné la lettre.

Cette position médiale n'est cependant pas en contradiction avec le concept de périphérie. Je propose que le pronom décalé soit placé par rapport à une segmentation bipartite (topic-focus) plutôt qu'une segmentation syntagmatique de la phrase. De ce point de vue et conformément au concept de périphérie de Klavans (selon lequel le clitique est placé à droite ou à gauche d'un constituant périphérique), le décalage pronominal s'analyse comme le décalage d'un pronom dans une position syntaxique particulière à gauche du domaine de focalisation (VP / a + la case de contenu). Selon cette analyse, le domaine de focalisation (à la périphérie de la phrase) fait office d'*hôte syntaxique* à la clise alors que le mot à la gauche immédiate constitue l'*hôte phonologique*. La position du pronom décalé relève ainsi du niveau phrastique (le domaine de cliticisation de ce pronom étant la phrase), et le décalage pronominal est, par conséquent, qualifié de cliticisation phrastique (type 3).

English summary

This thesis is about pronominal shift in Danish. This phenomenon describes the shift of the unaccented pronoun *den* ('it') into a position to the left of the phrasal adverb *ikke* ('not') compared to the position of the corresponding noun *avisen* ('the newspaper') which is placed to the right of *ikke*, cf.:

- (1) Marie læste den ikke hver dag.
'Marie read it not every day'
(Marie didn't read it every day.)
- (2) Marie læste ikke avisen hver dag
'Marie read not the newspaper every day'
(Marie didn't read the newspaper every day.)

This peculiar position is restricted to a limited number of constituents, more precisely object pronouns and the pronominal adverbs *her* ('here') and *der* ('there') in unaccented form. This phenomenon only really makes sense when considered in parallel with other languages where a similar shift may be observed between the position of the unaccented pronouns and the position generally attributed to the nouns in the sentence. Far from being a Danish peculiarity, the phenomenon is rooted in a general principle (cf. the principle of weight). These pronouns with special syntax (cf. Zwicky 1977) are defined as clitic elements. This thesis thus argues in favour of a clitic analysis of pronominal shift in Danish. A comparison with other types of cliticization demonstrates how and to which extent the Danish unaccented pronouns may be characterized as clitics. I propose a tripartite typology as follows :

Type 1) Word-level cliticization

- illustrated by the French unaccented pronouns.

Type 2) Phrase-level cliticization

- illustrated by the Danish genitive marker.

Type 3) Sentence-level cliticization

- illustrated by the Serbo-Croatian clitics.

The comparison with these three types of cliticization makes it possible to pin down the characteristics of Danish pronominal shift and to which type of cliticization it belongs.

The thesis consists of five parts as summarized below.

Part one:

This section briefly introduces the grammatical tradition in Denmark where the topological field analysis of the sentence (cf. Diderichsen 1941, 1946) plays an important part. The functional theories on pronominal shift, that have been proposed by Danish linguists, are based on this tradition. From this framework, primarily Togeby's theory (2001) will be presented and discussed.

Within the formal approach of generative grammar, Holmberg's (1986, 1999) and Holmberg & Platzack's (1995) syntactic theories are essential.

Part two:

This section offers a pre-theoretical reflection which presents the typical properties of the three categories: independent words, clitics and affixes. The presentation is detached from the theories of pronominal shift and states the main features of these categories for a subsequent determination of the exact status of the unstressed pronouns in Danish. The discussion shows the difficulty in drawing the dividing line, on the one hand, between words, clitics and affixes, and, on the other hand, between syntactic and morphological areas in which these categories operate. The discussion finally leads to a definition of a clitic:

A CLITIC is an unaccented grammatical element that is syntactically attached to a host at phrase- or sentence-level (marginally at word-level) and phonologically attached to an accented word of any category.

Part three :

On the basis of the categorical delimitation (word / clitic / affix), properties and deficiencies of Danish unaccented pronouns are evaluated as are also the prosodic, semantic and syntactic restrictions on the pronouns in shifted position. Danish unaccented pronouns (in non-subject function) are characterized as clitics – a status particularly evident in sentences with pronominal shift as a salient characteristic of clitics is their special syntactic distribution. The shift of the pronoun however presupposes the absence of potential hosts (the phrasal adverb is *not* a potential host in standard Danish) in the content field. This is why pronominal shift is generally restricted to main clauses with simple verbs. Finally, two constructions likely to cast doubt on an analysis of pronominal shift as

cliticization are discussed : complex predicates and clauses with unit accentuation. It is shown that these constructions are not counter-examples to the analysis.

Part four :

Clitics are placed at the periphery of a so-called domain of cliticization which consists of a word (the marginal case), a phrase, or a sentence. Three cases of cliticization are presented in turn : French unaccented pronouns, the Danish genitive marker and Serbo-Croatian clitics. A tripartite typology is proposed on the basis of these three cases which are emblematic of lexical cliticization (type 1), phrasal cliticization (type 2), and sentential cliticization (type 3), respectively. The Danish genitive marker and Serbo-Croatian clitics are designated as prototype examples of clitics. These clitics have a particular syntactic distribution, a low selection and a wide scope. French unaccented pronouns are less clear insofar as they are clitics with strong affixal features. It is shown that the rejection of a cliticization analysis of Danish pronominal shift solely on the basis of a comparison with French pronominal cliticization (a marginal case) does not hold. Rather, if Danish pronominal shift is different from French pronominal cliticization, it is because they represent two different types of cliticization.

Part five:

The fifth and final section is devoted to determining to which type of cliticization Danish pronominal shift belongs. The analysis is based on Klavans' theory (1985, 1995), which suggests three parameters required to determine the syntactic position and phonological attachment of any clitic in any language. The three parameters are established in relation to the domain of cliticization. In order to identify the domain of cliticization for the shifted pronoun, three hypotheses are considered :

Hypothesis A): The verb (Basbøll 1986a, 1986b)

Hypothesis B): The nexus (Heltoft 2011)

Hypothesis C): The sentence

Hypothesis A) and B) are excluded and hypothesis C) is chosen as the relevant domain of cliticization for pronominal shift. The identification of this domain might, at first, seem to be in conflict with the requirement that the pronoun appear in the periphery of the domain (the sentence). From a strictly linear point of view, the pronoun is

indeed shifted into a medial position of the sentence, cf. :

Foundation	Nexus field				Content field		
X	v	n	l	a	V	N	A
Marie	gav		hende	ikke		brevet.	
'Marie'	'gave'		'her'	'not'		'the letter'	

Translation :

- Marie didn't give her the letter.

However, the medial position is not inconsistent with the concept of periphery. I propose that the shifted pronoun is positioned relative to a bipartite segmentation (topic-focus) rather than a phrasal segmentation of the sentence. From this point of view and in accordance with Klavans' concept of periphery (whereby the clitic is placed to the right or left of a peripheral constituent), pronominal shift may be analyzed as a shift of the pronoun out of the focus domain (VP / a + content field) to a particular syntactic position to the immediate left of this domain. According to this analysis, the focus domain (in the periphery of the sentence) acts as a *syntactic host* to the clitic while the word to the immediate left constitutes the *phonological host*. The shifted pronoun is positioned at the sentence level (the domain of cliticization of the pronoun being the sentence), and pronominal shift may thus be characterized as type 3 cliticization.

Dansk resumé

Denne afhandling beskæftiger sig med pronominalforskydning på dansk, bedre kendt som letledsreglen. Fænomenet beskriver forskydningen af det tryksvage pronomen *den* til venstre for sætningsadverbialet *ikke* i forhold til det tilsvarende nominale leds placering til højre for *ikke*, jf. :

- (1) Marie læste den ikke hver dag.
- (2) Marie læste ikke avisen hver dag

Denne særplacering er forbeholdt et meget begrænset antal ord. Det drejer sig mere præcist om objektspronomenene og pronominaladverbierne *her* og *der* i tryksvag form. Fænomenet får først egentlig mening, når det betragtes parallelt med andre sprog, hvor der ligeledes kan observeres en forskydning mellem det tryksvage pronomens placering og nominalledenes 'sædvanlige' placering i sætningen. Her viser det sig at, langt fra at være en dansk særegenhed, så er fænomenet forankret i et generelt princip (jf. vægtprincippet). Disse pronomener med særegen syntaks (jf. Zwicky 1977) karakteriseres som klitiske elementer. Denne afhandling argumenterer således for en analyse af dansk pronominalforskydning som en form for klitisering. En sammenligning med andre former for klitisering viser hvordan og i hvilken grad de danske tryksvage pronomener kan karakteriseres som klitiske. Argumentationen er bygget op over følgende tredelte typologi :

Type 1) Klitisering på ordniveau :

- illustreret ved de franske tryksvage pronomener.

Type 2) Klitisering på syntagmeniveau :

- illustreret ved den danske genitivmarkør.

Type 3) Klitisering på sætningsniveau :

- illustreret ved de serbo-kroatiske klitika.

En sammenligning med disse tre klitiseringstyper gør det muligt at indkredse, hvad der er særligt for dansk pronominalforskydning og hvilken klitiseringstype den hører ind under. Den metode der finder anvendelse i nærværende arbejde er således kontrastiv.

Afhandlingen er inddelt i fem dele, hvis hovedlinjer opsummeres i det følgende.

Første del :

Denne del giver en korfattet introduktion til dansk grammatisk tradition, hvor Diderichsens sætningsskema (1941, 1946) spiller en væsentlig rolle. De funktionelle teorier om pronominalforskydning, der er fremsat af danske lingvister, bygger på denne tradition. Fra denne tilgang præsenteres og diskuteres især Togeby (2001).

Inden for den formelle lingvistik er de syntaktiske teorier hos Holmberg (1986, 1999) og Holmberg & Platzack (1995) uomgængelige.

Anden del :

Denne del er præteoretisk i den forstand, at den har til formål at diskutere nogle af de mest grundlæggende træk ved de tre kategorier : selvstændige ord, klitika og affikser. Diskussionen er således løsrevet fra al teori om pronominalforskydning og har til formål at indkredse de nøgleegenskaber, der kendetegner de tre kategorier, for (senere hen) at kunne bestemme bl.a. de danske tryksvage pronomeners status. Diskussionen viser vanskeligheden i, på den ene side, at drage et skel mellem ord, klitika og affikser og, på den anden side, mellem syntaksens og morfologiens områder, som kategorierne har virke i (klitika har gerne et ben i hver lejr).

Diskussionen munder ud i en definition på et klitikon :

Et KLITIKON er et tryksvagt grammatisk element, der er syntaktisk knyttet til en vært på syntagme- eller sætningsniveau (marginalt på ordniveau) og fonologisk knyttet til et trykstærkt ord af en hvilken som helst kategori.

Tredje del :

På baggrund af afgrænsningen af kategorierne (ord / klitika / affikser) vurderes de danske tryksvage pronomeners egenskaber samt de prosodiske, semantiske og syntaktiske restriktioner, der knytter sig i særdeleshed til de forskudte pronomener. De danske tryksvage pronomener (i alle andre funktioner end subjekt) karakteriseres som klitiske – en status der især giver sig udtryk i sætninger med pronominalforskydning, da deres særegne syntaks er en fremtrædende klitisk egenskab. Pronomenernes forskydning forudsætter imidlertid, at indholdsfeltet er tømt for potentielle værter (sætningsadverbialet er *ikke* en potentiel vært i standard dansk), hvorfor pronominalforskydning generelt er begrænset til helsætninger med usammensat verbal.

Endelig diskuteres to konstruktioner der kunne drage en analyse af pronominalforskydning som klitisering i tvivl. Det drejer sig om komplekse prædikater og tryktabsforbindelser. En diskussion af disse konstruktioner udelukker dem imidlertid som mod-eksempler på analysen.

Fjerde del :

I følge definitionen er et klitikon placeret i periferien af et såkaldt klitiseringsdomæne, der kan bestå af et ord, et syntagma eller en sætning. Tre eksempler på klitisering præsenteres til illustration heraf : de franske tryksvage pronomener, den danske genitivmarkør og serbo-kroatiske klitika. En tredelt typologi foreslåes ud fra disse tre type-eksempler på hhv. leksikalsk klitisering (type 1), syntagmatisk klitisering (type 2) og sætningsklitisering (type 3).

Den danske genitivmarkør og de serbo-kroatiske klitika udpeges som prototype eksempler, Disse klitika har en særlig syntaktisk distribution, lav selektivitet og et bredt virkefelt. De franske tryksvage pronomeners status er mindre entydige, da de besidder stærke affiksale træk. De er, med andre ord, ikke prototypiske klitika, og derfor bør analysen af dansk pronominalforskydning som en form for klitisering heller ikke afvises alene med henvisning til forskellene fra den franske 'klitiseringsmodel' (som er en marginal klitiseringstype). Forskellene mellem fransk pronominalklitisering og danske pronominalforskydning afspejler snarere de to forskellige typer klitisering de repræsenterer.

Femte del :

Den femte og sidste del har til sigte at bestemme, hvilken klitiseringstype dansk pronominalforskydning hører under. Analysen bygger på Klavans (1985, 1995), der foreslår tre klitiseringsparametre, som definerer syntaktisk placering og kliseretning for et hvilket som helst klitikon på et hvilket som helst sprog. De tre parametre fastlægges i forhold til klitiseringsdomænet. Med henblik på at afgrænse det klitiseringsdomæne, der er relevant for placeringen af de danske forskudte pronomener, diskuteres tre mulige hypoteser :

Hypotese A) : Verbet (Basbøll 1986a, 1986b)

Hypotese B) : Neksus (Heltoft 2011)

Hypotese C) : Sætningen

Hypotese A) og B) udelukkes og hypotese C) og dermed sætningen fastholdes som klitiseringsdomæne for pronominalforskydning. Identificeringen af sætningen kunne i første

omgang se ud til at være i konflikt med kravet om det klitiske elements placering i periferien af domænet. Fra et strengt lineært synspunkt er det forskudte pronomen placeret sætningsmedialt, jf. :

Fundamentfelt	Nekusufelt				Indholdsfelt		
X	v	n	l	a	V	N	A
Marie	gav		hende	ikke		brevet.	

Den sætningsmediale placering er imidlertid ikke i modstrid med periferi-begrebet. Jeg foreslår, at det forskudte pronomen er placeret ud fra en todelt segmentering af sætningen (topik-fokus) frem for en syntagmatisk segmentering af sætningen. Ud fra denne anskuelse og i overensstemmelse med Klavans periferi-begreb (hvor klitikonet placeres til højre eller venstre for perifer konstituent) kan pronominalforskydning helt præcist analyseres som en forskydning af pronomenet ud af fokaliseringsdomænet (VP / a + indholdsfelt) til en særlig syntaktisk position umiddelbart til venstre herfor. Ifølge denne analyse fungerer fokaliseringsdomænet (i periferien af sætningen) som *syntaktisk vært* for klisen, mens det ord der står umiddelbart til venstre for det forskudte pronomen udgør den *fonologiske vært*. Det forskudte pronomen placeres således på sætningsniveau, og pronominalforskydning kan dermed karakteriseres som type 3 klitisering.

Références bibliographiques

- Abeillé, A. & D. Godard (2003). Les prédicats complexes dans les langues romanes. In : D. Godard (éd.) *Les langues romanes. Problèmes de la phrase simple*. Paris : CNRS Éditions, 125-184.
- Allen, C. L. (2003). Deflexion and the development of the genitive in English, *English Language and Linguistics* 7.1, 1-28.
- Anderson, S. R. (1992). *A-morphous Morphology*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Anderson, S. R. (1993). Wackernagel's Revenge: Clitics, Morphology, and the Syntax of Second Position, *Language*, Vol. 69, No. 1, Linguistic Society of America, 68-98.
- Anderson, S. R. (2005). *Aspects of the Theory of Clitics*. New York: Oxford University Press.
- Anderson, S. R. (2008). The English 'Group Genitive' is a Special Clitic, *English Linguistics* 25, 1-20.
- Askedal, J. O. (1986). Topologisk feltanalyse, koderingssystemer og pragmatiske funksjoner. En kontrastiv fremstilling på grunnlag av norsk, tysk, japansk og russisk. In: J. E. Andersen & L. Heltoft (éds.) *Sætningleddene og deres stilling – 50 år efter, NyS* 16-17, 18-55.
- Auger, J. (1995). Les clitiques pronominaux en français parlé informel: Une approche morphologique, *Revue Québécoise de linguistique* vol. 24-1, *Les clitiques*, 21-59.
- Bally, C. (1935). *Le langage et la vie*. Zurich: Max Niehans Éditeur.
- Barbosa, P. (1996). Clitics and Subjects in European Portuguese. In: A. L. Halpern & A. M. Zwicky (éds.) *Approaching Second. Second Position Clitics and Related Phenomena*. Stanford, California : CSLI Publications, 1-40.
- Basbøll, H. (1976). Is an integration of Diderichsen's positional analysis of Danish sentences into a transformational-generative framework feasible? In: F. Karlsson (éd.) *Papers from the third Scandinavian conference of linguistics*. Turku: Text Linguistics Research Group. Academy of Finland, 27-38.
- Basbøll, H. (1985a). Stød in Modern Danish, *Folia Linguistica* 19, 1-50.
- Basbøll, H. (1985b). Anmeldelse. (Erik Hansen og Jørn Lund: Sæt tryk på. Syntaktisk tryk i dansk). *Nydanske Studier & Almen Kommunikationsteori (NyS)* 15, 131-139.
- Basbøll, H. (1986a). Diderichsen vs. Dik eller Feltanalyse vs. Funktionel grammatik, *Nydanske Studier og Almen Kommunikationsteori (NyS)* 16 / 17, 56-76.
- Basbøll, H. (1986b). Når genstande bliver så lette at de flyver – et grammatisk essay. In: F. Hauberg Mortensen og P. Schmidt (éds.) *Profiler*. Odense Universitetsforlag, 171-182.

- Basbøll, H. (1986c). Stød-sandhi. In H. Andersen (éd.) *Sandhi Phenomena in the Languages of Europe*. Berlin: Mouton de Gruyter, 75-83.
- Basbøll, H. (1995). Degrees of stress in modern Danish: primary, secondary, tertiary. In J. Rischel & H. Basbøll (éds.) *Aspects of Danish Prosody*, RASK Supplement Vol. 3, Odense University Press, 21-48.
- Basbøll, H. (2003). Prosody, productivity and word structure: the stød pattern of Modern Danish, *Nordic Journal of Linguistics* 26.1, 5-44.
- Basbøll, H. (2005). *The Phonology of Danish*. New York: Oxford University Press.
- Bauer, L. (2004). *A Glossary of Morphology*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Bayer, J. (1999). Comment on Cardinaletti and Starke “The typology of structural deficiency”. In: H. van Riemsdijk (éd.) *Clitics in the Languages of Europe*, Berlin, New York: Mouton de Gruyter, 235-241.
- Behagel, O. (1909). Beziehungen zwischen Umfang und Reihenfolge von Satzgliedern. *Indogermanische Forschungen* 25, 110-142.
- Behagel, O. (1932). *Deutsche Syntax: eine geschichtliche Darstellung*. Band IV : die Wortstellung Periodenbau. Heidelberg : Winter.
- Belletti, A. (1999). Italian/Romance clitics: Structure and derivation. In: H. van Riemsdijk (éd.) *Clitics in the Languages of Europe*. Berlin, New York: Mouton de Gruyter, 543-579.
- Bermúdez-Otero, R. & J. Payne (2009). There are no special clitics (article en ligne). In : A. Galani, G. Hicks et G. Tsoulas (éds.) *Morphology and its interfaces*. Amsterdam : John Benjamins, 57-96.
- Blanche-Benveniste, C. (1975). *Recherches en vue d'une théorie de la grammaire française. Essai d'application à la syntaxe des pronoms*. Lille : Service de reproduction des thèses.
- Bloomfield, L. (1935). *Language*. London: George Allen & Unwin ltd.
- Bošković, Ž. (2001). *On the Nature of the Syntax-Phonology Interface. Cliticization and Related Phenomena*. Amsterdam, New York: Elsevier.
- Brink, L. & J. Lund (1975). *Dansk Rigsmål* (Vol. 2). Odense: Akademisk Forlag, Gyldendal.
- Brink, L. et al. (1991). *Den Store Danske Udtaleordbog*. København: Munksgaard.
- Brink, L. (2003). Letled. In : P. Widell & M. Kunøe (éds.) *Møde om Udforskningen af Dansk Sprog Aarhus Universitet 10.-11. oktober 2002*. Aarhus : Aarhus Universitet, 80-104.
- Browne, W. (1974). On the Problem of Enclitic Placement in Serbo-Croatian. In: R. D. Brecht & C. V. Chvany (éds.) *Slavic Transformational Syntax*. Ann Arbor: Michigan Slavic Materials, Vol. 10, 36-52.

Caink (2006). Clitics. In : K. Brown (éd.) *Encyclopedia of Language and Linguistics* (seconde édition – version en ligne), Elsevier, 491-495.

Calas F. & N. Rossi (2001). *Questions de grammaire pour les concours*. Paris : Ellipses Édition.

Cardinaletti, A. (1999). Pronouns in Germanic and Romance Languages: An overview. In: H. van Riemsdijk (éd.) *Clitics in the Languages of Europe*, Berlin, New York: Mouton de Gruyter, 33-82.

Cardinaletti, A. & M. Starke (1999). The typology of structural deficiency: A case study of the three classes of pronouns. In: H. van Riemsdijk (éd.) *Clitics in the Languages of Europe*. Berlin, New York: Mouton de Gruyter, 145-233.

Carstairs-McCarthy, A. (1998). Phonological Constraints on Morphological Rules. In: A. Spencer & A. M. Zwicky (éds.) *The Handbook of Morphology*. Oxford, Malden: Blackwell Publishers, 144-148.

Carstairs-McCarthy, A. (2006a). Affixation. In: K. Brown (éd.) *Encyclopedia of Language and Linguistics* (2ème édition – version en ligne), Elsevier, 83-88.

Carstairs-McCarthy, A. (2006b). Internal Modification. In: K. Brown (éd.) *Encyclopedia of Language and Linguistics* (2ème édition – version en ligne), Elsevier, 752-755.

Castro, O. (2006). *Issues in Spanish Morphophonology: Implications for Language Acquisition*. Lanham: University Press of America.

Ćavar, D. & C. Wilder (1999). “Clitic third” in Croatian. In : H. van Riemsdijk (éd.) *Clitics in the Languages of Europe*. Berlin, New York: Mouton de Gruyter, 429-467.

Chomsky, N. (1993). A Minimalist Program for Linguistic Theory. In: K. Hale & S.J. Keyser (éd.) *The View from Building 20: Essays in Linguistics in Honor of Sylvain Bromberger*. Cambridge, Massachusetts: The MIT Press, 1-52.

Chomsky, N. (1995). *The Minimalist Program*. Cambridge, Massachusetts: The MIT Press.

Christensen, R. Z. & L. Christensen (2005). *Dansk Grammatik*. Odense: Syddansk Universitetsforlag.

Cooper, K. (1999). Nature and distribution of Zurich German pronominal clitics. In : H. van Riemsdijk (éd.) *Clitics in the Languages of Europe*. Berlin, New York: Mouton de Gruyter, 711-730.

Corver, N. & D. Delfitto (1999). On the nature of pronoun movement. In : H. van Riemsdijk (éd.) *Clitics in the Languages of Europe*. Berlin, New York: Mouton de Gruyter, 799-861.

Cramer, J. & E. Vive Larsen (1999). *Dansk som nabosprog. Dansk grammatik for svensktalende*. Aarhus Universitetsforlag.

De Cat, C. (2005). French subject clitics are not agreement markers, *Lingua* 115, 1195-1219.

De Dardel, R. & A. de Kok (1996). *La position des pronoms régimes atones en protoroman*. Genève : Droz.

De Dardel, R. (1999). Quelques réflexions sur l'évolution du protoroman (À propos des pronoms régimes atones). In : C. Muller et al. (éds.) *Clitiques et cliticisation*. Actes du Colloque de Bordeaux, octobre 1998. Paris : Honoré Champion.

Delais-Roussarie, E. (1999). Accentuation et réalisation des clitiques en français, *Cahiers de Grammaire* 24, 17-37.

Delais-Roussarie, E. (2001). Prosodie des clitiques en français. In C. Muller et al. (éds.) *Clitiques et cliticisation*. Actes du Colloque de Bordeaux, octobre 1998. Paris : Honoré Champion

Diderichsen, P. (1941). *Sætningsbygningen i Skaanske Lov*. Copenhague: Ejnar Munksgaard.

Diderichsen, P. (1946). *Elementær dansk grammatik* (3ème édition, 1971). Copenhague: Gyldendals Forlagstrykkeri.

Diesing, M. & E. Jelinek (1993). The Syntax and Semantics of Object Shift, *Working Papers in Scandinavian Syntax* 51, 1-54.

Diesing, M. & E. Jelinek (1995). Distributing Arguments, *Natural Language Semantics* 3, Kluwer Academic Publishers, 123-176.

Diesing, M. (1996). Semantic Variables and Object Shift. In: H. Thráinsson, S. D. Epstein & S. Peter (éds.) *Studies in Comparative Germanic Syntax*, Volume II. Dordrecht, Boston, London: Kluwer Academic Publishers, 66-84.

Diesing, M. (1997). Yiddish VP Order and the Typology of Object Movement in Germanic. In: *Natural Language and Linguistic Theory* 15, Kluwer Academic Publishers, 369-427.

Diesing, M. (1999). Comments on Cardinaletti and Starke: "The typology of structural deficiency". In: H. van Riemsdijk (éd.) *Clitics in the Languages of Europe*. Berlin, New York: Mouton de Gruyter, 243-247.

Dik, S.C. (1978). *Functional Grammar*. Amsterdam, New York & Oxford: North-Holland Publishing Company.

Dimitrova-Vulchanova, M. (1999). Clitics in the Slavic languages. In : H. van Riemsdijk (éd.) *Clitics in the Languages of Europe*. Berlin, New York: Mouton de Gruyter, 83-122.

Dixon, R. M. W. (2007). Clitics in English, *English Studies* Vol. 88 No. 5, Taylor & Francis, 574-600 (version en ligne).

Dobrovie-Sorin, C. (1999). The typology of pronouns and the distinction between syntax and morphophonology. In: H. van Riemsdijk (éd.) *Clitics in the Languages of Europe*. Berlin, New York: Mouton de Gruyter, 249-255.

- Dubois et al. (2001). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse-Bordas/HER.
- Dufresne, M. (1995). Étude diachronique de la cliticisation des pronoms sujets à partir du français médiéval, *Revue Québécoise de linguistique vol. 24-1, Les clitiques*, 83-109.
- Falk, H. & A. Torp (1900). *Dansk-Norskens Syntax i historisk fremstilling*. Kristiania: H. Aschehoug & Co.
- Fischer-Jørgensen, E. (1989). *A phonetic study of the stød in standard Danish*. Finland: University of Turku.
- Fontana, J.M. (1996). Phonology and Syntax in the Interpretation of the Tobler-Mussafia Law. In : A. L. Halpern & A. M. Zwicky (éds.) *Approaching Second. Second Position Clitics and Related Phenomena*. Standford, California : CSLI Publications, 41-84.
- Fontana, J. M. (1997). On the integration of second position phenomena. In: A. van Kemenade & N. Vincent (éds.) *Parameters of morphosyntactic change*. Cambridge: Cambridge University Press, 207-249.
- Foulet, L. (1924). L'accent tonique et l'ordre des mots, *Romania*, L, 54-93.
- Franks, S. & T. H. King (2000). *A Handbook of Slavic Clitics*. New York, Oxford: Oxford University Press.
- Fretheim, T. & P.-K. Halvorsen (1975). Norwegian Cliticization. In : K.-H. Dahlstedt (éd.) *The Nordic Languages and Modern Linguistics 2*, Stockholm : Almqvist & Wiksell International, 446-465.
- Friedemann, M.-A. (1997). *Sujets syntaxiques : positions, inversions et pro*. Bern, Berlin, Frankfurt/M., New York, Paris, Wien : Peter Lang.
- Fromkin et al. (2000). *Linguistics. An Introduction to Linguistic Theory*. Massachusetts, Oxford: Blackwell Publishers.
- Galberg Jacobsen, H. & P. Skyum-Nielsen (2007). *Dansk Sprog* (2ème édition). København: Schønberg.
- Gerlach, B. & J. Grijzenhout (2001). Clitics from different perspectives. In : B. Gerlach (éd.) *Clitics in Phonology, Morphology and Syntax*. Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, 1-29.
- Grevisse, M & A. Goosse (2008). *Le bon usage. Grammaire française* (14ème édition). Bruxelles: De boeck duculot.
- Gross, Maurice (1968). *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*. Paris: Librairie Larousse.
- Grønnum, N. (2005). *Fonetik og Fonologi – Almen og Dansk* (3ème édition). København: Akademisk Forlag.

- Haider H., S. Olsen & S. Vikner (1995). Introduction. In: H. Haider, S. Olsen & S. Vikner (éds.) *Studies in Comparative Germanic Syntax*. Dordrecht, Boston: Kluwer Academic Publishers, 1-45.
- Halpern, A. (1995). *On the Placement and Morphology of Clitics*. Stanford: CSLI Publications.
- Halpern, A. L. (1998). Clitics. In: A. Spencer & A. M. Zwicky (éds.) *The Handbook of Morphology*. Oxford, Massachusetts: Blackwell Publishers, 101-22.
- Hansen, Aa. (1943). *Stødet i dansk*. Det Kgl. Danske videnskaberbes selskab, Historisk-filologiske Meddelelser XXIX, 5. Copenhagen: Munksgaard.
- Hansen, Aa. (1967). *Moderne dansk (II)*. Det danske sprog- og litteraturselskab. Copenhagen: Grafisk forlag.
- Hansen, E. (1977). *Dæmonernes port*. Copenhagen: Hans Reitzel.
- Hansen, E. & J. Lund (1983). *Sæt tryk på. Syntaktisk tryk i dansk*. DLH Forskningsserien 6, Copenhagen: Lærerforeningernes materialeudvalg.
- Hansen, E. (1993). *Rigtigt dansk (2ème édition)*. Copenhagen: Hans Reitzels Forlag.
- Hansen, E. & L. Heltoft (2011). *Grammatik over det Danske Sprog (I-III)*. Det Danske Sprog- og Litteraturselskab, Syddansk Universitetsforlag.
- Heger, S. (1980). Stødregler i dansk, *Danske Studier*. Copenhagen, 78-99.
- Heger, S. (1996). *Sprog og lyd. Elementær dansk fonetik (2ème édition)*. Copenhagen: Akademisk Forlag.
- Hellan, L. & C. Platzack (1999). Pronouns in Scandinavian languages: An overview. In: H. van Riemsdijk (éd.) *Clitics in the Languages of Europe*. Berlin, New York: Mouton de Gruyter, 123-142.
- Heltoft, L. (1986). Topologi og syntaks. En revision af Paul Diderichsens sætningsskema. In: J. E. Andersen & L. Heltoft (éds.) *Sætningledene og deres stilling – 50 år efter, NyS 16-17*, 105-130.
- Heltoft, L. (1992). The Topology of Verb Second and SVO Languages. A Study of the Sign Functions of Word Order. In: M. Herslund (éd.) *Word Order. Two Studies on Central Issues in the Syntax of Danish and French*. Copenhagen: Handelshøjskolens Forlag, 13-64.
- Heltoft, L. (1995). Grammatikaliseringsprocesser i dansk syntakshistorie. In: B. Holmberg (réd.) *Sproghistorie i 90'erne*. Copenhagen: Selskab for Nordisk Filologi, 125-168.
- Heltoft, L. (1999). Hierarki og rækkefølge – skandinavisk ledstilling i funktionel grammatisk belysning. In: P. A. Jensen & P. Skadhauge (éds.) *Sætningsskemaet i generativ grammatik*, Kolding: Syddansk Universitet, 31-61.

- Heltoft, L. (2005a). Ledsætning og letled i dansk OV-rækkefølgens rester. In: L. Heltoft, J. Nørgård-Sørensen & L. Schøsler (éds.) *Grammatikalisering og Struktur*. Copenhagen: Museum Tusulanums Forlag, 145-166.
- Heltoft, L. (2005b). Topologi som tegnsystem. In: E. Engberg-Pedersen et al. (éds.) *Dansk Funktionel Lingvistik : En helhedsforståelse af forholdet mellem sprogstruktur, sprogbrug og kognition*. Copenhagen, Roskilde: Roskilde Universitetscenter, 112-131.
- Heltoft, L. (2008). Grammatik over det Danske Sprog – en radikal dependensgrammatik. In : C. Bache, A. Holsting, H. Høeg Müller & N. Nørgaard (éds.) *Ny forskning i grammatik* 15, Odense : Syddansk Universitet, 69-94.
- Heltoft, L. (2011). Lette pronomeners placering: klise og topologisk integritet. In: P. Durst-Andersen & H. Høeg Müller (éds.) *Ny forskning i grammatik* 18. Odense: Syddansk Universitet, 61-79.
- Herslund, M. (éd.) (1997). *Det franske sprog*. Kapitel 1. Grundlag (version provisoire).
- Herslund, M. (2001). Affixe ou clitique? Le cas du génitif danois en –s. In : C. Muller et al. (éds.) *Clitiques et cliticisation*. Actes du Colloque de Bordeaux, Octobre 1998. Paris : Honoré Champion, 147-157.
- Herslund, M. (2006). La topologie du français à la lumière de deux autres systèmes : Le danois et l'ancien français, *Linguisticae Investigationes* 29 :1, 103-112.
- Hirschbühler, P. & M. Labelle (2001). Les 'clitiques' arguments en serbo-croate et dans l'histoire du français. In : In C. Muller et al. (éds.) *Clitiques et cliticisation*. Actes du Colloque de Bordeaux, octobre 1998. Paris : Honoré Champion, 109-132.
- Hjelmslev, L. (1963). *Sproget : en introduktion*. Copenhagen: Berlingske Forlag.
- Holmberg, A. (1984). On Certain Clitic-like Elements in Swedish, *Working Papers in Scandinavian Syntax* 13, Dept. of Linguistics, University of Stockholm, 1-31.
- Holmberg, A. (1986). *Word Order and Syntactic Features in the Scandinavian Languages and English*. Doctoral Dissertation: University of Stockholm.
- Holmberg, A. (1991). The Distribution of Scandinavian Weak Pronouns. In: H. van Riemsdijk & L. Rizzi (éds.) *Clitics and their hosts*. EUROTYP Working Papers VIII 1, 155-173.
- Holmberg, A. & C. Platzack (1995). *The Role of Inflection in Scandinavian Syntax*. New York, Oxford: Oxford University Press.
- Holmberg, A. (1999). Remarks on Holmberg's Generalization, *Studia Linguistica* 53(1), 1-39.
- Hopper, P. J & E. C. Traugott (2003). *Grammaticalization* (2ème édition). Cambridge: Cambridge University Press.
- Huddleston, R. & G.K. Pullum (2005). *A Student's Introduction to English Grammar*. Cambridge: Cambridge University Press.

Inkelas, S. (1990). *Prosodic Constituency in the Lexicon*. New York, London: Garland Publishing.

Jacobsen, B. (1995). Some practical and theoretical problems in the prosodic/pragmatic analysis of natural speech. In J. Rischel & H. Basbøll (éds.) *Aspects of Danish Prosody*, RASK Supplement Vol. 3, Odense University Press, 69-94.

Janda, L.A. (2006). *Czeck*. In: K. Brown (éd.) *Encyclopedia of Language and Linguistics* (2ème édition), Elsevier, 339-341.

Jensen, P. A. (1985). *Principper for grammatisk analyse*. Copenhagen: Handelshøjskolens Forlag.

Jensen, C. & J. Tøndering (2005). Choosing a Scale for Measuring Perceived Prominence. In: *Proceedings of Interspeech 2005*, September, 4-8, Lisbonne, Portugal, 2385-2388.

Jespersen, O. (1894). *Progress in Language. With Special Reference to English*. London: Swan Sonnenschein and Co.

Jespersen, O. (1923). *Børnesprog – en bog for forældre*. Copenhagen: Gyldendal.

Jespersen, O. (1924). *The Philosophy of Grammar* (édition 1963). London: George Allen & Unwin ltd.

Jespersen, O. (1934). *Modersmålets fonetik* (3ème édition). Copenhagen: Gyldendalske boghandel, Nordisk Forlag.

Josefsson, G. (1992). Object Shift and Weak Pronominals in Swedish, *Working Papers in Scandinavian Syntax* 49, 59-94.

Josefsson, G. (1993). Scandinavian pronouns and object shift, *Working Papers in Scandinavian Syntax* 52, 1-28.

Josefsson, G. (1999). On the semantics and syntax of Scandinavian pronouns and object shift. In: H. van Riemsdijk (éd.) *Clitics in the Languages of Europe*. Berlin, New York: Mouton de Gruyter, 731-757.

Josefsson, G. (2001). The True Nature of Holmberg's Generalization Revisited – Once Again, *Working Papers in Scandinavian Syntax* 67, 85-102.

Josefsson, G. (2003). Four myths about Object Shift in Swedish...and the Truth. In: L.-O. Delsing, C. Falk, G. Josefsson & H. Á. Sigurðsson (éds.) *Grammar in focus, vol II. Festschrift for Christer Platzack, November 18, 2003*. Department of Scandinavian Languages, Lund University, 199-207.

Josefsson, G. (2010a). There is no OBJECT SHIFT, just a GENERAL SHIFT, and independent constraining principles, *Tampa Papers in Linguistics*, vol 1, 13-29.

- Josefsson, G. (2010b). Object shift and optionality. An intricate interplay between syntax, prosody and information structure, *Working Papers in Scandinavian Syntax* 86, 1-24.
- Jørgensen, H. (1991). Om de danske personlige pronominer, *Danske Studier*, 5-28.
- Jørgensen, H. (2000a). *Studien zur Morphologie und Syntax der festlandskandinavischen Personalpronomina mit besonderer Berücksichtigung des Dänischen*. Aarhus: Aarhus University Press.
- Jørgensen, H. (2000b). Begrebet “klisis” og dets anvendelse på analysen af de danske letled, *Studier i Nordisk 1998-1999*, 37-50.
- Jørgensen, H. (2000c). *Indføring i dansk syntaks* (3ème édition provisoire). Université d’Aarhus.
- Kaisse, E. M. (1985). *Connected Speech. The Interaction of Syntax and Phonology*. London: Academic Press.
- Kayne, R. S. (1975). *French Syntax. The Transformational Cycle*. Cambridge: The MIT Press.
- Kayne, R.S (2000). *Parameters and Universals*. Oxford, New York: Oxford University Press.
- Karker, A. (1995). *Dansk i tusind år. Et omrids af sprogets historie*. Modersmål-Selskabets Årbog 1993, C. A. Reitsels Forlag A/S.
- Klavans, J. L. (1985). The Independence of Syntax and Phonology in Cliticization, *Language* 61, nr.1, 95-120.
- Klavans, J. L. (1995). *On Clitics and Cliticization: the Interaction of Morphology, Phonology, and Syntax*. New York, London: Garland Publishing.
- Korzen, H. (1992). The Predicative Unit and Subject-Verb Inversion in Modern French. In: M. Herslund (éd.) *Word Order. Two Studies on Central Issues in the Syntax of Danish and French*. Copenhagen: Handelshøjskolens Forlag, 65-123.
- Korzen, H. (1996). L’unité prédicative et la place du sujet dans les constructions inversées. In: H. Nølke & H. Korzen (éds.) *L’Ordre des mots. Langue Française* 111. Paris : Larousse, 59-82.
- Korzen, H. & H. Nølke (1996). Présentation. La linéarité dans la langue : du phonème au texte. In : H. Nølke & H. Korzen (éds.) *L’Ordre des mots. Langue Française* 111. Paris : Larousse, 3-9.
- Laborderie, N. (1994). *Précis de phonétique historique*. Paris : Nathan.
- Laenzlinger, C. (1998). *Comparative Studies in Word Order Variation. Adverbs, Pronouns, and Clause Structure in Romance and Germanic*. Amsterdam, Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.

- Lambrecht, K. (1994). *Information Structure and Sentence Form*. Topic, focus, and the mental representations of discourse referents. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lausberg, H. (1962). *Romanische Sprachwissenschaft III Formenlehre / Zweiter Teil*. Berlin : Walter De Gruyter & Co.
- Lehmann, A. & F. Martin-Berthet (2002). *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*. Nathan.
- Lehmann, C. (1985). Grammaticalization: Synchronic Variation and Diachronic Change, *Lingua e stile* 20, 303-318.
- Lehmann, C. (1995). *Thoughts on Grammaticalization*. LINCOS Studies in Theoretical Linguistics 01. München, Newcastle: LINCOS EUROPA.
- Lyons, J. (1968). *Introduction to Theoretical Linguistics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Marchello-Nizia, C. (1999). *Le français en diachronie: douze siècles d'évolution*. Paris : Ophrys.
- Martinet, A. (1979). *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris : Crédif.
- Matthews, P. H. (1991). *Morphology* (2ème édition). Cambridge: Cambridge University Press.
- Meillet, A. (1938). Remarques sur la théorie de la phrase. In : *Linguistique historique et linguistique générale* (Tome II), Paris : La société de linguistique de Paris, 1-8.
- Migdalski, K. (2011). *Diachronic Source of Two Cliticization Patterns in Slavic* (résumé de communication). Séminaire 'Challenging Clitics', 27-28 octobre 2011,Oslo.
- Mikkelsen, Kr. (1911). *Dansk Ordføjningslære* (édition 1975). Copenhague: Hans Reitzels Forlag.
- Miller, P. H. (1992). *Clitics and Constituents in Phrase Structure Grammar*. New York, London: Garland Publishing.
- Miller, P. & P. Monachesi (2003). Les pronoms clitiques dans les langues romanes. In : D. Godard (éd.) *Les langues romanes. Problèmes de la phrase simple*. Paris : CNRS Éditions, 67-123.
- Miller, P & I. Sag (1995). Une analyse lexicaliste des affixes pronominaux en français, *Revue Québécoise de linguistique* vol. 24-1, *Les clitiques*, 135-171.
- Moeschler J. & A. Auchlin (2005). *Introduction à la linguistique contemporaine* (2ème édition). Paris : Armand Colin.
- Morin, Y-C (1979). La morphophonologie des pronoms clitiques en français populaire, *Cahier de linguistique*, 1-36.

Morrisset, R. J. Gason, A. Thomas & E. Baudiffier (1999). *Précis de grammaire des lettres latines*. Paris : Éditions Magnard.

Muller, C. (1998). On the Position of Romance Clitics, *Hermes, Journal of Linguistics* 20, 115-138.

Muller, C. (2001). Clitique ou pas ? In C. Muller et al. (éds.) *Clitiques et cliticisation*. Actes du Colloque de Bordeaux, octobre 1998. Paris : Honoré Champion.

Muller, C. (2008). *Les bases de la syntaxe*. Syntaxe contrastive français – langues voisines. Pessac : Presses universitaires de Bordeaux.

Nedergaard Thomsen, O. & M. Herslund (2002). Complex Predicates and Incorporation – An Introduction. In: O. Nedergaard Thomsen & M. Herslund (éds.) *Complex Predicates and Incorporation – a Functional Perspective*. Travaux du cercle linguistique de Copenhague Vol. XXXII. Copenhague: C.A. Reitzel, 7-47.

Nedergaard Thomsen, O. (2002): Complex Predicates and Processing in Danish. In: O. Nedergaard Thomsen & M. Herslund (éds.) *Complex Predicates and Incorporation – a Functional Perspective*. Travaux du cercle linguistique de Copenhague Vol. XXXII. Copenhague: C.A. Reitzel, 120-173.

Nedergaard, O. (2002). Complex Predicate Formation and Incorporation. Towards a typology. In: O. Nedergaard Thomsen & M. Herslund (éds.) *Complex Predicates and Incorporation – a Functional Perspective*. Travaux du cercle linguistique de Copenhague Vol. XXXII. Copenhague: C.A. Reitzel, 288-381.

Nevis, J. A. (1988). *Finnish Particle Clitics and General Clitic Theory*. New York, London: Garland Publishing.

Nevis, J. A. (2006). Linguistics of Clitics. In: K. Brown (éd.) *Encyclopedia of Language and Linguistics*. Elsevier, 2051-2055.

Nilsen, Ø. (1997). Adverbs and A-shift, *Working Papers in Scandinavian Syntax* 59, Université de Lund, 1-31.

Norde, M. (2006). Demarcating degrammaticalization: the Swedish s-genitive revisited, *Nordic Journal of Linguistics* 29.2, 201-238.

Norde, M. (2009). *Degrammaticalization*. Oxford: Oxford University Press.

Norde, M. (2010). Degrammaticalization: three common controversies. In K. Stathi, K., E. Gehweiler & E. König (éds.) *Grammaticalization. Current views and issues*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins, 123-150.

Nølke, H. (1983). Remarques sur la focalisation. In: M. Herslund, O. Mørdrup & F. Sørensen (éds.) *Analyses grammaticales du français. Études publiées à l'occasion du 50e anniversaire de Carl Vikner*. Revue Romane numéro spécial 24. Copenhague: Akademisk Forlag, 147-165.

Nølke, H. (1994). *Linguistique modulaire: de la forme au sens*. Louvain: Éditions Peeters.

Nølke, H. (1998). Dislokering på moderne fransk. Hvorfor og Hvordan?, *Ny forskning i Grammatik*. Fællespublikation 5 Sophienbergssymposiet 1997, Odense Universitetsforlag, 83-108.

Nølke, H. & H. Korzen (2005). *Det franske sprog*. Kapitel IX.1. Topologi.1. Regler, principper og eksempler (version provisoire).

Nølke, H. (2006). La focalisation: une approche énonciative. In : H. & A. Włodarczyk (éd.) *La focalisation dans les langues*. Paris : L'Harmattan, 59-80.

Orešnik, J. (1979). Stødet i rigsdansk morfologi, *Danske Studier*, Copenhagen, 123-129.

Pedersen, K. M. (1993). Letledsreglen og lighedsreglen. Novation, ekspansion og resistens. In: *Jyske Studier*. Institut for Dansk Dialektforsknings Publikationer. Copenhagen: C. A. Reitzels Forlag, 199-218.

Pedersen, K. M. (2010). Få stolene malet – få malet stolene, *Danske Talesprog* 10, 57-79.

Perlmutter, D. M. (1971). *Deep and Surface Structure Constraints in Syntax*. New York: Holt, Rinehart & Winston.

Price, G. (éd.) (1998). *Encyclopedia of the Languages of Europe*. Oxford, Massachusetts: Blackwell Publishers.

Progovac, L. (1996). Clitics in Serbian/Croatian: Comp as the Second Position. In: A. L. Halpern & A. M. Zwicky (éds.) *Approaching Second. Second position clitics and related phenomena*. Stanford, California: CSLI Publications, 411-428.

Progovac, L. (2005). *A Syntax of Serbian : Clausal Architecture*. Bloomington, Indiana : Slavica Publishers.

Pullum, G. K. (1997). The Morpholexical Nature of English to-Contraction, *Language* Vol. 73(1), 79-102.

Pusch, C. D. (1999). Prosthèse préclitique et morphogénèse. In : C. Muller et al. (éds.) *Clitiques et cliticisation*. Actes du Colloque de Bordeaux, octobre 1998. Paris : Honoré Champion, 381-393.

Quirk, R., S. Greenbaum, G. Leech & J. Svartvik (1985). *A Comprehensive Grammar of the English Language*. London, New York: Longman.

Radanović –Kocić, V. (1996). The Placement of Serbo-croatian Clitics: A Prosodic Approach. In: A. L. Halpern & A. M. Zwicky (éds.) *Approaching Second. Second position clitics and related phenomena*. Stanford, California: CSLI Publications, 429-445.

Revol, T. (2000). *Introduction à l'ancien français*. Paris: Éditions Nathan/HER.

Rey, H. A. (1947). *Peter Pedal hænger i* (traduit de l'anglais par J. Årup Hansen). Viborg: Gyldendal.

Riegel, M., J.-C. Pellat & R. Rioul (1994). *Grammaire méthodique du français* (3^{ème} édition). Paris : Quadrige/PUF.

Riemsdijk, H. van (1999). Clitics : A state-of-the-art report. In : H. van Riemsdijk (éd.) *Clitics in the Languages of Europe*. Berlin, New York: Mouton de Gruyter, 1-30.

Rischel, J. (1983). On unit accentuation in Danish – and the distinction between deep and surface phonology, *Folia Linguistica* 17, 51-97.

Rischel, J. (2009a). Morfofonologi. In : *Den Store Danske – Gyldendals åbne encyklopædi* (document en ligne sur www.denstoredanske.dk)

Rischel, J. (2009b). Sandhi. In : *Den Store Danske – Gyldendals åbne encyklopædi* (document en ligne sur www.denstoredanske.dk)

Roberge, Y. (1995). Présentation, *Revue Québécoise de linguistique vol. 24-1, Les clitiques*, 7-9.

Robert, P. (1996). *Le nouveau petit Robert*. Paris : Dictionnaires le Robert.

Roberts, I. (1999). Agreement marking in Welsh and Romance. In: H. van Riemsdijk (éd.) *Clitics in the Languages of Europe*. Berlin, New York: Mouton de Gruyter, 621-637.

Rögnvaldsson, E. & S. Helgadóttir (2008). Morphological Tagging of Old Norse Texts and Its Use in Studying Syntactic Variation and Change. In: Sporleder, Caroline, Antal P.J. van den Bosch & Kalliopi A. Zervanou (éds.), *Language Technology for Cultural Heritage: Selected Papers from the LaTeCH Workshop Series*. Berlin: Springer, 63-76.

Sapir E. (1921). *Language*. London: Harcourt, Brace & World.

Schane, S. A. (1967). La phonologie du groupe verbal français, *Langages*, 7, 120-128.

Scheuer, J. (1995a). *Tryk på Danske Verber*. Rask Supplement Vol. 4. Odense Universitetsforlag.

Scheuer, J. (1995b). Prosody : meta-communication in authentic spoken Danish. In J. Rischel & H. Basbøll (éds.) *Aspects of Danish Prosody*, RASK Supplement Vol. 3, Odense University Press, 95-128.

Skautrup, P. (1947). *Det danske sprogs historie* (II). Copenhagen: Gyldendalske Boghandel Nordisk forlag.

Stump, G. T. (1998): Inflection. In: A. Spencer & A. M. Zwicky (éds.) *The Handbook of Morphology*. Oxford, Malden: Blackwell Publishers, 13-43.

Sundquist, J.D. (2002). Object Shift and Holmberg's Generalization in the History of Norwegian. In : D. W. Lightfoot (éd.) *Syntactic Effects of Morphological Change*. Oxford, New York : Oxford University Press, 326-347.

- Togebly, K. (1949). Qu'est-ce qu'un mot?, *Travaux du Cercle linguistique de Copenhague* 5, 97-111.
- Togebly, K. (1974). *Précis historique de grammaire française*. Odense : Akademisk Forlag.
- Togebly, O. (1993). *PRAXT. Pragmatisk tekstteori 1*. Aarhus : Aarhus Universitetsforlag.
- Togebly, O. (1996). Modfokus. In: L. Heltoft & H. Haberland (éds). *Proceedings of the Thirteenth Scandinavian Conference of Linguistics*, Roskilde University, 305-317.
- Togebly, O. (2000). Lette led. In: K. Kristensen (éd.) *Studier i Nordisk 1998-1999*. Selskab for Nordisk Filologi. Foredrag og årsberetning, 51-55.
- Togebly, O. (2001). Letledspladsen. In: P. Jarvad et al. (éds.) *Sproglige åbninger E som Erik H som 70 Festskrift til Erik Hansen 18. september 2001*. Copenhague: Hans Reitzels Forlag, 99-108.
- Togebly, O. (2003). *Fungerer denne sætning? Funktionel dansk sproglære*. Copenhague : Gads Forlag.
- Togebly, O. (2006). Some Notes about Unit Accentuation in Danish. In: H. Nølke, I. Baron, H. Korzen, I. Korzen, H. Müller (éds.) *Grammatica Festschrift in Honour of Michael Herslund*. Bern : Peter Lang, 497-507.
- Tomić, O. M. (1996). The Balkan Slavic Clausal Clitics, *Natural Language and Linguistic Theory* 14, Kluwer Academic Publishers, 811-872.
- Thráinsson, H. (2003). Object Shift and Scrambling. In: M. Baltin & C. Collins (éds) *The Handbook of Contemporary Syntactic Theory*. Blackwell Publishing, 148-202.
- Vikner, S. (1987). Case Assignment Differences Between Danish and Swedish. In: R. Allan & M. Barnes (éds.) *Preceedings of the Seventh Conference of Scandinavian Studies in Great Britain*. University College London, 262-281.
- Vikner, S. (1989). Object Shift and Double Objects in Danish, *Working Papers in Scandinavian Syntax* 44, 141-155.
- Vikner, S. (1994). Scandinavian object shift and West Germanic scrambling. In: N. Corber & H. van Riemsdijk (éds.) *Studies on Scrambling. Movement and Non-Movement Approaches to Free Word-Order Phenomena*. Berlin, New York: Mouton de Gruyter, 487-517.
- Vikner, S. (1995). *Verb Movement and Expletive Subjects in the Germanic Languages*. New York, Oxford : Oxford University Press.
- Vikner, S. (1999). Ledstillingen i dansk og government & binding, In: P. A. Jensen & P. Skadhauge (éds.) *Sætningsskemaet i generativ grammatik*. Kolding: Syddansk Universitet, 83-110.
- Vikner, S. (2001). The Interpretation of Object Shift and Optimality Theory. In: G. Müller & W. Sternefeld (éds.) *Competition in Syntax*. Berlin: Mouton de Gruyter, 321-340.

Vikner, S. (2005). 46 Object Shift. In: M. Everaert & H. van Riemsdijk (éds.) *The Blackwell Companion to Syntax*, Blackwell Publishing, 392-436.

Vikner, S. (2007). "Have" og "få" med objekt og perf. *Participium m.v. (og så lidt om generativ sætningsstruktur)*. Seminar on dialect syntax, the DanDiaSyn project, Nordisk Forskningsinstitut, Université de Copenhague.

Wackernagel, J. (1892). Über ein Gesetz der Indo-Germanischen Wortstellung, *Indogermanische Forschungen* 1, 333-436.

Wagner R. L. & J. Pinchon (1991). *Grammaire du Français classique et moderne*. Paris : Hachette Supérieur.

Wanner, D. (1996). Second Position Clitics in Medieval Romance. In: A. L. Halpern & A. M. Zwicky (éds.) *Approaching Second. Second position clitics and related phenomena*. Stanford, California: CSLI Publications, 537-578.

Zwicky, A. M. (1970). Auxiliary Reduction in English, *Linguistic Inquiry* Vol. 1(3), The MIT Press, 323-336.

Zwicky, A. M. (1977). *On Clitics*. Bloomington: Indiana University Linguistics Club.

Zwicky, A. M. & G. K. Pullum (1983). Cliticization vs. Inflection: English *n't*, *Language* 59 (3), 55-513.

Zwicky, A. M. (1985). Clitics and Particles, *Language* 61 (2), 283-305.

Zwicky, A. M. (1987). Suppressing the Zs, *Journal of Linguistics* 23 (1), 133-48.

Zwicky, A. M. (1994). Clitics. In: R. E. Asher & J. M. Y. Simpson (éds.) *The Encyclopedia of Language and Linguistics* (Vol. 2). Oxford: Pergamon Press, 571-576.

Table des Matières

INTRODUCTION GENERALE	4
REMARQUES TERMINOLOGIQUES PRELIMINAIRES	7
 PREMIERE PARTIE : LES THEORIES	
I. THEORIES FONCTIONNELLES	10
UNE BREVE INTRODUCTION A LA TRADITION GRAMMATICALE DANOISE	10
1. LA THEORIE DE TOGEBY	12
1.1 LA SIGNIFICATION DE LA DESACCENTUATION : DISTINCTIVITE ET CRITERIALITE	15
1.1.1 <i>Bilan</i>	17
1.2 PROCLISE, ENCLISE ET DESACCENTUATION	17
1.2.1 <i>Une confusion conceptuelle</i>	20
1.2.2 <i>Une unité accentuelle, sémantique et syntaxique ?</i>	22
1.2.3 <i>Clise : un rattachement local et arbitraire</i>	25
1.3 BILAN	26
2. LA THEORIE DE JØRGENSEN	28
II. THEORIES FORMELLES	30
1. LA THEORIE DE HOLMBERG (1986) ET HOLMBERG & PLATZACK (1995)	30
1.1 LA CONDITION D'ADJACENCE PHONETIQUE	31
1.2 LA THEORIE CASUELLE	33
1.3 L'ABANDON DE LA THEORIE CASUELLE	36
1.3.1 <i>Le contre-exemple des pronoms toniques</i>	37
1.3.2 <i>Le contre-exemple du féroïen</i>	38
1.3.3 <i>Le contre-exemple des pronoms adverbiaux</i>	41
1.3.4 <i>Bilan</i>	42
1.4 POUR UNE THEORIE DE FOCALISATION	42
1.5 LA NOTION DE CLITICISATION	44
2. CONCLUSION	46
 DEUXIEME PARTIE: MOT – CLITIQUE – AFFIXE	
CONSIDERATIONS GENERALES	48
1. QU'EST-CE QU'UN MOT ?	49
1.1 DEFINITION ORTHOGRAPHIQUE	50
1.2 DEFINITION MORPHOSYNTAXIQUE	51
1.2.1 <i>Les cas marginaux</i>	54
1.2.2 <i>Les critères du non-mot (Kayne 1975)</i>	55
1.3 CONCLUSION	57

2.	QU'EST-CE QU'UN AFFIXE ?	57
2.1	ORDRE RIGIDE	57
2.2	SELECTION ET LACUNES PARADIGMATIQUES	58
2.3	MODIFICATIONS MORPHOPHONOLOGIQUES	60
3.	QU'EST-CE QU'UN CLITIQUE ?	62
3.1	DÉFINITION	65
3.2	CLITICISATION ET GRAMMATICALISATION	67

TROISIEME PARTIE : PROPRIETES ET PROBLEMES DES PRONOMS DECALES

1.	PROPRIETES ET DEFICIENCES DES PRONOMS DECALES	70
1.1	INVENTAIRE DES PRONOMS	70
1.1.1	<i>Dérivation des pronoms atones</i>	71
1.2	RESTRICTIONS PROSODIQUES, SEMANTIQUES ET SYNTAXIQUES	74
1.3	SYNTAXE PARTICULIERE.....	75
1.4	LE DECALAGE DES PRONOMS ADVERBIAUX	77
1.5	SEQUENCES DE PRONOMS	78
1.6	FAIBLE SELECTION.....	81
1.7	PROPRIETES MORPHOPHONOLOGIQUES	82
1.8	BILAN	84
2.	LE PROBLEME POTENTIEL DU PREDICAT VERBAL COMPLEXE	86
2.1	EXPOSITION DU PROBLEME	86
2.2	HELTOFT (2011) ET LA CONSTRUCTION CAUSATIVE.....	88
2.3	LE STATUT AMBIGU DE FÂ.....	90
2.4	CONCLUSION	91
3.	LE PROBLEME POTENTIEL DE L'ACCENTUATION UNITAIRE	93
3.1	EXPOSITION DU PROBLEME	93
3.2	ACCENTUATION ET COMPOSITION (HYPOTHESE A)	97
3.2.1	<i>Prominence extrinsèque et prominéce intrinsèque</i>	100
3.2.2	<i>Appréciation du degré d'accentuation</i>	102
3.2.3	<i>Bilan sur l'hypothèse A</i>	103
3.3	ENCLISE LOCALE ET ACCENTUATION GLOBALE (HYPOTHESE B)	103

QUATRIEME PARTIE : UNE TYPOLOGIE TRIPARTITE

	LA SYNTAXE POSITIONNELLE ET LE PRINCIPE DU POIDS	107
I.	TYPE 1 : CLITICISATION LEXICALE	110
	DISCUSSION TERMINOLOGIQUE PREALABLE	110
1.	INVENTAIRE DES PRONOMS	111
1.1	DERIVATION PAR REDUCTION ?	112
2.	SYNTAXE PARTICULIERE	114
2.1	PROCLISE.....	114
2.2	ENCLISE.....	116
3.	DEFICIENCES SYNTAXIQUES ET PROSODIQUES.....	118
3.1	HAUTE SELECTION	119

3.2	PORTEE ETROITE	120
4.	PROPRIETES MORPHO(PHONO)LOGIQUES	121
4.1	SEQUENCES DE PRONOMS : RESTRICTIONS D'ORDRE ET DE CO-OCCURRENCE	122
4.2	PROPRIETES PROSODIQUES.....	124
4.3	LA LIAISON ET L'ELISION : LES REGLES GENERALES. . .	126
4.3.1	<i>...et les écarts idiosyncratiques</i>	128
4.4	D'AUTRES PARTICULARITES MORPHOPHONOLOGIQUES	129
4.4.1	<i>Le cas de le</i>	129
4.4.2	<i>Le cas d'y</i>	132
4.5	LES ANALYSES NON-AFFIXALES.....	133
5.	CONCLUSION : UN CLITIQUE QUI S'ACHEMINE VERS LES AFFIXES	136
5.1	LES CONSEQUENCES DE CETTE CONCLUSION	137
5.2	TABLEAU DE COMPARAISON (DANOIS/FRANÇAIS).....	140
II.	TYPE 2 : CLITICISATION SYNTAGMATIQUE	144
	ESQUISSE DIACHRONIQUE	145
1.	LES PROPRIETES CLITIQUES DU GENITIF.....	147
1.1	FAIBLE SELECTION.....	147
1.2	PORTEE LARGE.....	148
1.3	LE PROBLEME D'HOMONYMIE	150
1.4	LE CRITERE DE LA MORPHOPHONOLOGIE	152
2.	DOUBLE MARQUAGE DE LA POSSESSION (DANOIS NON-STANDARD).....	154
2.1	HVIS, HVEMS ET HVEMSES	154
2.2	LA DOUBLE FONCTION DU GENITIF.....	156
3.	CONCLUSION	158
III.	TYPE 3 : CLITICISATION PHRASTIQUE	160
	LES LANGUES SLAVES MERIDIONALES – VUE D'ENSEMBLE	160
1.	PROPRIETES ET DEFICIENCES DES CLITIQUES SERBO-CROATES	165
1.1	DEFICIENCES SYNTAXIQUES.....	165
1.2	LA LOI DE WACKERNAGEL ET LA LOI DE TOBLER-MUSSAFIA	166
1.3	PORTEE LARGE.....	169
1.4	PROPRIETES MORPHOPHONOLOGIQUES	169
2.	CONCLUSION	171
CINQUIEME PARTIE : LA POSITION DU PRONOM DECALE		
1.	LA THEORIE DE KLAVANS	172
1.1	RATTACHEMENT UNIDIRECTIONNEL ET BIDIRECTIONNEL	176
2.	L'INTEGRATION DU DECALAGE PRONOMINAL A LA THEORIE DE KLAVANS	177
2.1	L'IDENTIFICATION DU DOMAINE DE CLITICISATION	178
2.2	HYPOTHESE A) : LE VERBE COMME DOMAINE DE CLITICISATION?.....	179
2.2.1	<i>Bilan sur l'hypothèse A</i>	180
2.3	HYPOTHESE B) : LE NEXUS COMME DOMAINE DE CLITICISATION ?.....	181
2.3.1	<i>Bilan sur l'hypothèse B</i>	183
2.4	HYPOTHESE C) : LA PHRASE COMME DOMAINE DE CLITICISATION ?.....	184
2.4.1	<i>Le problème potentiel de la notion de périphérie</i>	185

3.	LE DOMAINE DE LA FOCALISATION	186
3.1	L'APPAREIL NOTIONNEL : THEME-RHEME ET TOPIC-FOCUS	186
3.2	DELIMITATION DU DOMAINE DE FOCALISATION DANOIS	188
3.2.1	<i>Focalisation neutre et focalisation spécialisée</i>	191
3.2.2	<i>La démarcation topologique de la négation</i>	194
3.3	LA RELIQUE D'UNE SYNTAXE REVOLUE	195
3.3.1	<i>Bilan</i>	197
3.4	LE STATUT SYNTAXIQUE DU DOMAINE DE FOCALISATION (RETOUR SUR LA THEORIE DE KLAVANS). 198	
4.	LA FIXATION DES PARAMETRES	199
5.	ESQUISSE D'UN TRONC DIACHRONIQUE COMMUN (V2/2P).....	201
	 CONCLUSION GENERALE	 203
	<i>Résumé en français</i>	206
	<i>English summary</i>	210
	<i>Dansk resumé</i>	214
	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	218
	TABLE DES MATIÈRES	233